

The image is a book cover featuring a painting. In the foreground, Pope John Paul II is depicted in profile, looking down with a contemplative expression. He is wearing his white papal cassock and a white zucchetto. Behind him, a larger, more ethereal figure with a halo is visible, appearing to embrace or support him from behind. The background is dark and textured, suggesting a religious or historical setting. The overall style is that of a religious painting, possibly a reproduction of a work by a contemporary artist.

**A l'École de Marie  
avec Jean-Paul II**

70 catéchèses sur Marie  
1995 - 1997

# Table des matières

## Table des matières

- 1 - La présence de Marie à l'origine de l'Église
- 2 - Le visage maternel de Marie au cours des premiers siècles
- 3 - Marie, Mère du Rédempteur
- 4 - Marie dans l'Écriture Sainte et dans la réflexion théologique
- 5 - Marie dans la tradition spirituelle de l'Église
- 6 - L'influence de Marie dans la vie de l'Église
- 7 - Marie et la valeur de la femme
- 8 - Le rôle de la femme à la lumière de Marie
- 9 - La présence de Marie dans le Concile Vatican II
- 10 - But et méthode de la présentation de la doctrine mariale
- 11 - Marie dans la perspective trinitaire
- 12 - Le Protoévangile
- 13 - L'annonce de la maternité messianique
- 15 - La maternité est un don de Dieu
- 15 - Rapport des femmes au salut des peuples
- 16 - La noblesse morale de la femme
- 17 - La « fille de Sion »
- 18 - La nouvelle « fille de Sion »

- [19 - « Pleine de grâce »](#)
- [20 - La sainteté parfaite de Marie](#)
- [21 - L'Immaculée conception](#)
- [22 - Marie, préservée de tout péché](#)
- [23 - Immaculée : la définition dogmatique du privilège](#)
- [24 - Sainte tout au long de sa vie](#)
- [25 - Bienheureuse celle qui a cru](#)
- [26 - La virginité de Marie, vérité de foi](#)
- [27 - La volonté de rester vierge](#)
- [28 - La conception virginale de Jésus](#)
- [29 - Marie, modèle de virginité](#)
- [30 - L'union virginale de Marie et Joseph](#)
- [31 - Marie toujours vierge \(« \*aeiparthenos\* »\)](#)
- [32 - La servante obéissante du Seigneur](#)
- [33 - Marie, nouvelle « Eve »](#)
- [34 - Le prélude de la mission du Sauveur dans le mystère de la Visitation](#)
- [35 - Dans le Magnificat, réponse au mystère de l'Annonciation, Marie célèbre les merveilles réalisées en elle par Dieu](#)
- [36 - Marie et la naissance de Jésus](#)
- [37 - Proclamée « Mère de Dieu »](#)
- [38 - Éducatrice du Fils de Dieu](#)

- 39 - La présentation de Jésus au Temple
- 40 - La prophétie de Syméon associe Marie au destin douloureux de son Fils
- 41 - Au cours de la Présentation de Jésus au Temple, est révélée la coopération de la « femme » à la Rédemption
- 42 - Perdu et retrouvé dans le Temple
- 43 - Marie dans la vie cachée de Jésus
- 44 - Marie aux noces de Cana
- 45 - A Cana de Galilée, Marie conduit Jésus à accomplir son premier miracle
- 46 - La participation de Marie à la vie publique de son Fils
- 47 - Au pied de la Croix, Marie participe au drame de la Rédemption
- 48 - Marie, coopératrice de la Rédemption
- 49 - « Femme, voici ton Fils ! »
- 50 - « Voici ta Mère »
- 51 - Marie et la résurrection du Christ
- 52 - Marie et le don de l'Esprit
- 53 - La dormition de la Mère de Dieu
- 54 - L'Assomption de Marie, vérité de foi
- 55 - L'Assomption de Marie dans la Tradition de l'Église

- [56 - La Reine de l'univers](#)
- [57 - Marie, membre suréminent de l'Église](#)
- [58 - Marie, type et modèle de l'Église](#)
- [59 - Marie, modèle de la maternité de l'Église](#)
- [60 - Marie, modèle de la virginité de l'Église](#)
- [61 - Marie, modèle de la sainteté de l'Église](#)
- [62 - Modèle de l'Église dans le culte divin](#)
- [63 - Marie, Mère de l'Église](#)
- [64 - L'intercession céleste de Marie](#)
- [65 - Marie Médiatrice](#)
- [66 - Le culte de la Vierge Marie](#)
- [67 - La nature du culte marial](#)
- [68 - Dévotion mariale et culte des images](#)
- [69 - La prière à Marie](#)
- [70 - La Mère de l'unité et de l'espérance](#)

## **1 - La présence de Marie à l'origine de l'Église**

(9 septembre 1995)

1. Après avoir approfondi au cours des précédentes catéchèses l'identité et la mission de l'Église, je ressens aujourd'hui le besoin de porter le regard sur la Bienheureuse Vierge Marie, Celle qui en a réalisé la sainteté de façon parfaite et qui en constitue le modèle.

C'est ce qu'ont fait les Pères du Concile Vatican II : après avoir exposé la doctrine sur la réalité historique et salvifique du peuple de Dieu, ils ont voulu la compléter en décrivant le rôle de Marie dans l'œuvre de salut. En effet, le chapitre VIII de la Constitution conciliaire *Lumen gentium* a pour objectif non seulement de souligner la valeur ecclésiologique de la doctrine mariale, mais également de mettre en lumière la contribution que la figure de la Bienheureuse Vierge apporte à la compréhension du mystère de l'Église.

2. Avant d'exposer l'itinéraire marial du Concile, je voudrais porter un regard contemplatif sur Marie, telle qu'elle est décrite, aux origines de l'Église, dans les *Actes des Apôtres*. Au début de cet écrit néotestamentaire qui présente la vie de la première communauté chrétienne, Luc, après avoir rappelé un par un les noms des Apôtres, affirme : « Tous d'un même cœur étaient assidus à la prière avec quelques femmes, dont Marie mère de Jésus, et avec ses frères » (1, 14).

Dans ce cadre, se détache la personne de Marie, la seule qui, en dehors des Apôtres, est rappelée par son nom : elle représente un visage de l'Église différent et complémentaire de celui ministériel ou hiérarchique.

3. En effet, la phrase de Luc relate la présence, au Cénacle, de quelques femmes, montrant ainsi l'importance de la contribution de la femme à la vie de l'Église, dès ses débuts. Cette présence est étroitement liée à la persévérance de la communauté dans la prière et à la concorde. Ces traits expriment parfaitement deux aspects fondamentaux de la contribution spécifique de la femme à la vie ecclésiale. Parce qu'ils sont davantage tournés vers l'activité extérieure, les hommes ont besoin de l'aide des femmes afin d'être ramenés aux relations personnelles et de progresser vers l'union des cœurs.

« Bénie entre toutes les femmes » (Lc 1, 42), Marie assume de façon éminente cette mission de la femme. Qui, mieux que Marie, encourage chez tous les croyants la persévérance dans la prière ? Qui, mieux qu'elle, peut promouvoir la concorde et l'amour ?

En reconnaissant la mission pastorale confiée par Jésus aux Onze, les femmes du Cénacle, avec Marie parmi elles, s'unissent à leur prière et témoignent en même temps de la présence dans l'Église de personnes qui, bien que n'ayant pas reçu cette mission, sont également membres à part entière de la communauté rassemblée dans la foi dans le Christ.

4. La présence de Marie dans la communauté, qui attend en prière l'effusion de l'Esprit (cf. Ac 1, 14), évoque la part qu'elle prit dans l'Incarnation du Fils de Dieu par l'opération de l'Esprit Saint (cf. Lc 1, 35). Le rôle de la Vierge dans cette phase initiale et le rôle qu'elle joue maintenant, dans la manifestation de l'Église à la Pentecôte, sont étroitement liés.

La présence de Marie dans les premiers moments de la vie de l'Église est mise en évidence de façon particulière lorsqu'on la compare avec la participation très discrète que Marie eut précédemment, lors de la vie publique de Jésus. Lorsque le Fils débute sa mission, Marie reste à Nazareth, même si cette séparation n'exclut pas des contacts importants comme à Cana, et surtout ne l'empêche pas de participer au sacrifice du Calvaire.

Dans la première communauté, en revanche, le rôle de Marie est particulièrement important. Après l'Ascension et dans l'attente de la Pentecôte, la Mère de Jésus assiste en personne aux tout débuts de l'œuvre commencée par le Fils.

5. Les Actes des Apôtres soulignent que Marie se trouvait au Cénacle « avec les frères de Jésus» (Ac 1, 14), c'est-à-dire avec les membres de sa

famille, ainsi que l'a toujours interprété la tradition ecclésiale : il ne s'agit pas tant d'une réunion de famille, que du fait que, sous la direction de Marie, la famille naturelle de Jésus fait désormais partie de la famille spirituelle du Christ: « Quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là m'est un frère et une sœur et une mère» (Mc 3, 34).

En relatant la même scène, Luc présente Marie de façon explicite comme « la Mère *de Jésus* » (Ac 1, 14), voulant ainsi presque suggérer qu'une part de la présence du Fils monté au ciel reste dans la présence de la mère. Elle rappelle aux disciples le visage de Jésus et elle est, par sa présence au milieu de la communauté, le signe de la fidélité de l'Église au Christ Seigneur.

Dans ce contexte, le titre de « Mère » annonce l'attitude de sollicitude avec laquelle la Vierge suivra la vie de l'Église. C'est à elle que Marie ouvrira son cœur pour manifester les merveilles opérées en elle par le Dieu Tout-Puissant et miséricordieux.

Depuis le début Marie exerce son rôle de « Mère de l'Église » : son action favorise l'entente entre les Apôtres, que Luc présente comme vivant dans la « concorde » et très éloignés des disputes qui avaient parfois surgi entre eux.

Enfin, Marie exerce sa maternité à l'égard de la communauté des croyant non seulement en priant afin d'obtenir pour l'Église les dons de l'Esprit Saint nécessaires à sa formation et son avenir, mais également en éduquant les disciples du Seigneur à la communion constante avec Dieu.

Elle devient ainsi éducatrice du peuple chrétien à la prière, à la rencontre avec Dieu, élément central et indispensable afin que l'œuvre des pasteurs et des fidèles trouve toujours son commencement et sa motivation profonde dans le Seigneur.

6. De ces brèves considérations, il ressort clairement que la relation entre Marie et l'Église constitue une comparaison fascinante entre deux mères. Cette relation nous révèle clairement la mission maternelle de Marie et engage l'Église à chercher sans cesse sa véritable identité dans la contemplation du visage de la *Theotokos*.

## 2 - Le visage maternel de Marie au cours des premiers siècles

(13 septembre 1995)

1. Dans la Constitution *Lumen gentium*, le Concile Vatican II affirme que « les croyants, attachés au Christ chef et unis dans une même communion avec tous ses saints, se doivent de vénérer "en tout premier lieu la mémoire de la glorieuse Marie toujours vierge, Mère de notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ » » (n. 52). La Constitution conciliaire reprend les termes du Canon romain de la Messe, soulignant ainsi que la foi dans la maternité divine de Marie est présente dans la pensée chrétienne depuis les premiers siècles.

Dans l'Église naissante, Marie est désignée sous le titre de « Mère de Jésus ». C'est Luc lui-même qui lui attribue ce qualificatif dans les *Actes des Apôtres*, qui correspond d'ailleurs à ce qui est dit dans les Évangiles : « Celui-là n'est-il pas [...] le fils de Marie ? » se demandent les habitants de Nazareth, selon le récit de l'évangéliste Marc (6, 3); « N'a-t-il pas pour mère la nommée Marie ? », demande Matthieu (13, 55).

2. Aux yeux des disciples, réunis après l'Ascension, le titre de « Mère de Jésus » prend tout son sens. Marie est pour eux une personne unique en son genre : elle a reçu la grâce

particulière d'engendrer le Sauveur de l'humanité, elle a vécu pendant longtemps à ses côtés et au Calvaire, elle a été appelée par le Crucifié à exercer une « nouvelle maternité » à l'égard du disciple préféré et, à travers lui, à l'égard de toute l'Église.

Pour ceux qui croient en Jésus et le suivent, « Mère de Jésus » est un titre d'honneur et de vénération, qui demeurera tel à jamais dans la vie et dans la foi de l'Église. En particulier, à travers ce titre, les chrétiens entendent affirmer que l'on ne peut pas faire référence à l'origine de Jésus, sans reconnaître le rôle de la femme qui l'a engendré dans l'Esprit selon la nature humaine. Sa fonction maternelle concerne également la naissance et le développement de l'Église. En rappelant la place de Marie dans la vie de Jésus, les fidèles en découvrent chaque jour la présence efficace, également dans leur itinéraire spirituel.

3. Depuis le début, l'Église a reconnu à Marie la maternité virginale. Comme le font comprendre les Évangiles de l'enfance, les premières communautés chrétiennes elles-mêmes ont recueilli les souvenirs de Marie sur les circonstances mystérieuses de la conception et de la naissance du Sauveur. En particulier, le récit de l'Annonciation répond au désir des disciples de connaître de façon plus approfondie les

événements ayant trait aux débuts de la vie terrestre du Christ ressuscité. Marie est en dernière analyse, à l'origine de la révélation sur le mystère de la conception virginale par l'opération de l'Esprit Saint.

Cette vérité, qui démontre l'origine divine de Jésus, a été immédiatement saisie par les premiers chrétiens dans sa dimension importante, et inscrite au nombre des affirmations-clé de leur foi. Fils de Joseph d'après la loi, Jésus est en réalité dans son humanité uniquement fils de Marie grâce à une action extraordinaire de l'Esprit Saint, étant né sans l'intervention d'un homme.

La virginité de Marie prend ainsi une valeur particulière, et jette une lumière nouvelle sur la naissance et sur le mystère de la filiation de Jésus, la génération virginale étant le signe que Jésus a pour Père Dieu lui-même.

Reconnue et proclamée par la foi des Pères, la maternité virginale ne pourra jamais plus être séparée de l'identité de Jésus, véritable homme et véritable Dieu, « né de la Vierge Marie », comme nous le professons dans le Symbole de Nicée-Constantinople. Marie est la seule Vierge qui soit également Mère. La présence simultanée et extraordinaire de ces deux dons dans la personne de la jeune fille de Nazareth a conduit les

chrétiens à appeler Marie tout simplement « la Vierge », même lorsqu'ils célèbrent sa maternité.

La virginité de Marie inaugure ainsi dans la communauté chrétienne la diffusion de la vie virginale embrassée par tous ceux qui y sont appelés par le Seigneur. Une telle vocation particulière, qui atteint son sommet dans l'exemple du Christ, constitue pour l'Église de tous les temps, qui trouve en Marie son inspiration et son modèle, une richesse spirituelle incommensurable.

4. L'affirmation : « Jésus est né de la Vierge Marie » implique déjà la présence dans cet événement, d'un mystère transcendant, qui seul dans la vérité de la filiation divine de Jésus peut trouver son expression la plus complète. A une telle formulation centrale de la foi chrétienne est étroitement liée la vérité de la maternité divine de Marie : en effet, elle est la Mère du Verbe incarné, dans lequel elle est « Dieu du Dieu... Dieu véritable du Dieu véritable ».

Le titre de Mère de Dieu, dont témoigne déjà Matthieu dans la formule équivalente de Mère de l'Emmanuel, Dieu avec nous (cf. Mt 1, 23), n'a été attribué à Marie de façon explicite qu'après une réflexion qui s'est étendue sur environ deux siècles. Ce sont les chrétiens du troisième siècle

qui, en Egypte, commencent à invoquer Marie comme « Theotokos », Mère de Dieu. Avec ce titre, qui trouve un large écho dans la dévotion du peuple chrétien, Marie apparaît dans la véritable dimension de sa maternité : elle est la Mère du Fils de Dieu, qu'elle a engendré de façon virginale selon la nature humaine et qu'elle a éduqué avec son amour maternel, contribuant à la croissance humaine de la personne divine, venue transformer le destin de l'humanité.

5. De façon tout à fait significative, la prière la plus ancienne à Marie (*Sub tuum praesidium...* « Sous ta protection... ») contient l'invocation : « Theotokos, Mère de Dieu ». Ce titre ne provient pas d'une réflexion des théologiens, mais plutôt d'une intuition de foi du peuple chrétien. Ceux qui reconnaissent Jésus comme Dieu s'adressent à Marie comme Mère de Dieu et espèrent obtenir son secours puissant au cours des épreuves de la vie.

Le Concile d'Ephèse, en 431, définit le dogme de la maternité divine, en attribuant officiellement à Marie le titre de « Theotokos », en référence à l'unique personne du Christ, véritable Dieu et véritable Homme.

Les trois expressions à travers lesquelles l'Église a illustré au cours des siècles sa foi dans la

maternité de Marie : « Mère de Jésus », « Mère virginale » et « Mère Dieu », montrent donc que la maternité de Marie est intimement liée au mystère de l'Incarnation. Ce sont là des affirmations doctrinales, également liées à la piété populaire, qui contribuent à définir l'identité même du Christ.

### 3 - Marie, Mère du Rédempteur

(25 octobre 1995)

1. En affirmant que « la Vierge Marie est reconnue et honorée comme la véritable Mère de Dieu et du Rédempteur » (*Lumen gentium*, n. 53), le Concile Vatican II attire l'attention sur le lien existant entre la maternité de Marie et la rédemption.

Après avoir pris conscience du rôle maternel de Marie, vénérée dans la doctrine et dans le culte des premiers siècles en tant que Mère virginale de Jésus-Christ et donc Mère de Dieu, au Moyen-âge la piété et la réflexion théologique de l'Église approfondissent sa collaboration à l'œuvre du Sauveur.

Ce retard s'explique du fait que l'effort des Pères de l'Église et des premiers Conciles œcuméniques, qui était centré sur le mystère de l'identité du Christ, laissa nécessairement dans l'ombre d'autres aspects du dogme. Ce n'est que progressivement que la vérité révélée pourra être explicitée dans toute sa richesse. Au cours des siècles, la mariologie s'orientera toujours en fonction de la christologie. La maternité divine de Marie est proclamée lors du Concile d'Ephèse précisément pour affirmer l'unité personnelle du Christ. Il en va de même pour

l'approfondissement de la présence de Marie dans l'histoire du salut.

2. A la fin du deuxième siècle saint Irénée, disciple de Polycarpe, met déjà en évidence la contribution de Marie à l'œuvre du salut. Il a compris la valeur de l'assentiment de Marie lors de l'Annonciation, reconnaissant dans l'obéissance et dans la foi de la Vierge de Nazareth au message de l'ange, la parfaite antithèse de la désobéissance et de l'incrédulité d'Eve, ce qui aura un effet bénéfique sur le destin de l'humanité. En effet, de même qu'Eve a été une cause de mort, Marie, par son « oui », est devenue une « cause de salut » pour elle-même et pour tous les hommes (cf. *Adv. Haer* 3.22, 4 ; *SC* 211, 441). Mais il s'agit d'une affirmation qui n'est pas développée de façon organique et habituelle par les autres Pères de l'Église.

En revanche, cette doctrine est élaborée pour la première fois de façon systématique à la fin du X<sup>e</sup> siècle, dans la « Vie de Marie » d'un moine byzantin, Jean le Géomètre. Dans cet ouvrage, Marie est unie au Christ dans toute son œuvre rédemptrice en participant à la Croix, selon le plan divin, et en souffrant pour notre salut. Elle est demeurée unie à son Fils « dans toutes ses actions, son comportement et sa volonté » (*Vie de Marie*, Bol. 196, f. 122 v.). L'association de Marie

à l'œuvre salvifique de Jésus a lieu à travers son amour de Mère, un amour animé par la grâce, qui lui confère une force supérieure : celle qui est la plus exempte de passions se révèle la plus riche de compassion (cf. *ibid.* Bol. 196, f. 123 v.).

3. En Occident, saint Bernard, mort en 1153, s'adressant à Marie, commente ainsi la présentation de Jésus au temple : « Offre ton Fils, Très Sainte Vierge et présente au Seigneur le fruit de ton sein. Pour notre réconciliation avec tous offre la victime sainte, agréable à Dieu » (*Sermon 3 pour la Purification* n. 2, PL 183, 370).

Un disciple et ami de saint Bernard, Arnaud de Chartres, met en lumière l'offrande particulière de Marie lors du sacrifice du Calvaire. Il distingue dans la Croix « deux autels : Un dans le cœur de Marie, l'autre dans le corps du Christ. Le Christ immolait sa chair, Marie son âme ». Marie s'immole spirituellement en profonde communion avec le Christ et implore le salut du monde : « Ce que la Mère demande, le Fils l'approuve, le Père le donne » (*De septem verbis Domini in cruce*, 3 : PL 189, 1694).

A partir de cette époque, d'autres auteurs exposent la doctrine de la participation particulière de Marie au sacrifice rédempteur.

4. En même temps se développe dans le culte et dans la piété chrétienne le regard contemplatif sur la « compassion » de Marie, représentée de façon éloquente dans les images de la Pietà. La participation de Marie au drame de la Croix rend cet événement plus profondément humain et aide les fidèles à entrer dans le mystère : la compassion de la Mère aide à mieux découvrir la Passion du Fils.

Avec la participation à l'œuvre rédemptrice du Christ, est également reconnue la maternité spirituelle et universelle de Marie. En Orient, Jean le Géomètre dit de Marie : « Tu es notre Mère ». En rendant grâce à Marie « pour les peines et les souffrances supportées pour nous », il met en lumière son affection maternelle et sa qualité de mère à l'égard de tous ceux qui reçoivent le salut (cf. *Discours d'adieu sur la Dormition de la très glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu*, in A. Wenger *L'Assomption de la Très Sainte Vierge dans la tradition byzantine*, 407).

En Occident également la doctrine de la maternité spirituelle se développe avec saint Anselme, qui affirme : « Tu es la mère... de la réconciliation et des réconciliés, la mère du salut et des sauvés » (cf. *Oratio* 52, n. 8 : PL 158, 957 A).

Marie ne cesse pas d'être vénérée comme Mère de Dieu, mais le fait d'être notre Mère confère un nouveau visage à sa maternité divine et nous ouvre la voie à une communion plus intime avec elle.

5. La maternité de Marie à notre égard ne consiste pas seulement en un lien affectif : par ses mérites et son intercession, elle contribue de façon efficace à notre naissance spirituelle et au développement de la vie de la grâce en nous. C'est pour cette raison que Marie est appelée « Mère de la grâce », « Mère de la vie ».

Le titre de « Mère de la vie » déjà utilisé par Grégoire de Nysse, a ainsi été expliqué par Guerrico d'igny, mort en 1157 : « Elle est la Mère de la Vie, dont vivent tous les hommes : en engendrant en elle-même cette vie, d'une certaine façon elle a régénéré tous ceux qui devaient la vivre. Un seul fut engendré mais nous fûmes tous régénérés » (*In Assumpt. I, 2, PL 185, 188*).

Un texte du treizième siècle, le « Mariale », utilisant une image audacieuse attribue cette régénération au « travail douloureux » du Calvaire, à travers lequel « elle est devenue la Mère spirituelle de tout le genre humain », en effet « dans son sein chaste elle conçut par

compassion, les enfants de l'Église » (Q. 29, par. 3).

6. Le Concile Vatican II, après avoir affirmé que Marie « apporta à l'œuvre du Sauveur une coopération absolument sans pareille... », conclut ainsi : « C'est pourquoi elle est devenue pour nous dans l'ordre de la grâce notre Mère » (*Lumen gentium*, n. 61), confirmant de cette façon le sentiment ecclésial qui voit Marie à côté de son Fils comme la Mère spirituelle de toute l'humanité.

Marie est notre Mère : cette vérité consolante, qui nous est offerte de façon toujours plus claire et profonde par l'amour et par la foi de l'Église, a soutenu et soutient notre vie spirituelle à tous et nous encourage, même dans la souffrance, à la confiance et à l'espérance.

## **4 - Marie dans l'Écriture Sainte et dans la réflexion théologique**

(8 novembre 1995)

1. Au cours des précédentes catéchèses, nous avons vu que la doctrine de la maternité de Marie est passée de la première formulation de « Mère de Jésus » à celle plus complète et plus explicite de « Mère de Dieu », jusqu'à l'affirmation de sa participation maternelle à la rédemption de l'humanité.

En ce qui concerne également d'autres aspects de la doctrine mariale, il a fallu de nombreux siècles pour arriver à la définition explicite de certaines vérités révélées au sujet de Marie. Des cas typiques de ce cheminement de foi pour découvrir de façon toujours plus profonde le rôle de Marie dans l'histoire du salut, sont constitués par les dogmes de l'Immaculée Conception et de l'Assomption, proclamés, comme on le sait, par deux de mes vénérés prédécesseurs, respectivement le Serviteur de Dieu Pie IX en 1854 et le Serviteur de Dieu Pie XII lors du Jubilé de l'année 1950.

La mariologie est un domaine de recherche théologique particulier : en elle, l'amour du peuple chrétien pour Marie a compris de façon souvent anticipée, certains aspects du mystère de la

Vierge, rappelant sur ceux-ci l'attention des théologiens et des pasteurs.

2. Nous devons reconnaître qu'à première vue, les Evangiles présentent une information peu détaillée sur la personne et sur la vie de Marie. Nous aurions sans aucun doute souhaité davantage d'indications à ce sujet, qui nous auraient permis de mieux connaître la Mère de Jésus.

A cette attente ne répondent pas non plus les autres écrits du Nouveau Testament, qui ne font état d'aucun développement doctrinal explicite au sujet de Marie. Les Lettres de saint Paul elles-mêmes, qui nous offrent une pensée riche sur le Christ et sur son œuvre, se limitent à dire, dans un passage tout à fait significatif, que Dieu a envoyé son Fils, « né d'une femme » (Ga 4, 4).

Il existe très peu de récits sur la famille de Marie. A l'exception des récits de l'enfance, nous ne trouvons dans les Evangiles synoptiques que deux affirmations qui apportent quelque lumière sur Marie : la première à propos de la tentative des « frères » ou parents qui voulaient reconduire Jésus à Nazareth (cf. Mc 3, 21 ; Mt 12, 48) ; la seconde en réponse à l'exclamation d'une femme sur la béatitude de la Mère de Jésus (Lc 11, 27).

Toutefois, dans l'Évangile de l'enfance, à travers les épisodes de l'Annonciation, de la Visitation, de la naissance de Jésus, de la présentation de l'enfant au temple, et de sa présence parmi les docteurs à l'âge de douze ans, Luc ne nous fournit pas seulement certaines informations importantes, mais présente également une sorte de « protomariologie » d'un intérêt fondamental. Ses informations sont complétées de façon indirecte par Matthieu dans le récit de l'annonce à Joseph (1, 18-25), mais uniquement en ce qui concerne la conception virginale de Jésus.

L'Évangile de Jean, en outre, approfondit la valeur historique et salvifique du rôle joué par la Mère de Jésus, lorsqu'il rapporte sa présence au début et à la fin de la vie publique. L'intervention de Marie au pied de la Croix est particulièrement significative, lorsqu'elle reçoit de son Fils la mission d'être une mère pour le disciple aimé et, à travers lui, de tous les chrétiens (cf. Jn 2, 1-12 et Jn 19, 25-27).

Enfin, les Actes des Apôtres rappellent de façon explicite la Mère de Jésus parmi les femmes de la première communauté, dans l'attente de la Pentecôte (cf. Ac 1, 14).

En revanche, en l'absence d'autres témoignages néo-testamentaires et d'informations sûres

provenant de sources historiques, nous ne savons rien de la vie de Marie après l'événement de la Pentecôte, ni de la date et des circonstances de sa mort. Nous pouvons seulement supposer qu'elle a continué d'habiter avec l'Apôtre Jean et qu'elle a été très proche du développement des premières communautés chrétiennes.

3. Le manque d'informations sur la vie terrestre de Marie est compensé par leur qualité et leur richesse théologique, que l'exégèse actuelle souligne avec soin.

Du reste, nous devons nous rappeler que la perspective des évangélistes est entièrement christologique et ne s'intéresse à la Mère que par rapport à l'annonce joyeuse du Fils. Ainsi que l'observait déjà saint Ambroise, l'évangéliste, en exposant le mystère de l'Incarnation « crut bon de ne pas chercher de témoignages supplémentaires sur la virginité de Marie, pour ne pas sembler davantage le défenseur de la Vierge que le propagateur du mystère » (*Exp. in Lucain*, 2,6 ; PL 15, 1555).

Nous pouvons reconnaître dans ce fait une intention particulière de l'Esprit Saint, qui a voulu susciter dans l'Église un effort de recherche qui, tout en conservant le caractère central du mystère du Christ, ne s'étendît pas sur les détails

de la vie de Marie, mais qui cherchât à découvrir avant tout son rôle dans l'œuvre de salut, la sainteté personnelle et sa mission maternelle dans la vie chrétienne.

4. Le Saint-Esprit guide les efforts de l'Église, l'engageant à adopter le même comportement que Marie. Dans le récit de la naissance de Jésus, Luc note que sa mère conservait toutes ces choses, « les méditant dans son cœur » (2, 19), s'efforçant donc de « mettre ensemble » (*syballousa*), avec un regard plus profond, tous les événements dont elle avait été le témoin privilégié.

De façon analogue, le peuple de Dieu est lui aussi poussé par le même Esprit à comprendre en profondeur tout ce qui est dit de Marie, pour progresser dans l'intelligence de sa mission, intimement liée au mystère du Christ.

Le développement de la mariologie fait ressortir le rôle particulier du peuple chrétien. Par l'affirmation et le témoignage de sa foi, il contribue au développement de la doctrine mariale, qui normalement n'est pas seulement l'œuvre des théologiens, même si leur tâche demeure indispensable pour l'approfondissement et la présentation claire de la foi et de l'expérience chrétienne elle-même.

La foi des personnes simples est admirée et louée de Jésus, qui y voit une manifestation merveilleuse de la bienveillance du Père (cf. Mt 11, 25 ; Lc 10, 21). Elle continue au cours des siècles à proclamer les merveilles de l'histoire du salut, cachées aux sages. Cette foi, en harmonie avec la simplicité de la Vierge, a fait progresser la reconnaissance de sa sainteté personnelle et de la valeur transcendante de sa maternité.

Le mystère de Marie engage chaque chrétien, en communion avec l'Eglise, à « méditer dans son cœur » ce que la révélation évangélique affirme de la Mère du Christ. Dans la logique du Magnificat, chacun ressentira sur soi, à la suite de Marie, l'amour du Christ et découvrira dans les merveilles accomplies par la Très Sainte Trinité, dans celle qui est « comblée de grâce », un signe de la tendresse de Dieu pour l'homme.

## 5 - Marie dans la tradition spirituelle de l'Église

(15 novembre 1995)

1. Après avoir suivi au cours des catéchèses précédentes la façon dont la réflexion de la Communauté chrétienne s'est précisée, depuis ses origines, sur la figure et le rôle de la Vierge Marie dans l'histoire du salut, nous nous arrêtons aujourd'hui pour méditer sur l'expérience mariale de l'Église.

Le développement de la réflexion mariologique et du culte rendu à la Vierge au cours des siècles a contribué à dévoiler toujours mieux le visage marial de l'Église. Certes, la Très Sainte Vierge est entièrement liée au Christ, fondement de la foi et de l'expérience ecclésiale, et conduit jusqu'à lui. C'est pourquoi, en obéissant à Jésus, qui a réservé à la Mère un rôle tout à fait particulier dans l'économie du salut, les chrétiens ont vénéré, aimé et prié Marie de façon tout à fait particulière et intense. Ils lui ont attribué une place de choix dans la foi et dans la piété, la reconnaissant comme voie privilégiée qui conduit au Christ, Médiateur suprême.

La dimension mariale de l'Église constitue ainsi un élément indéniable dans l'expérience du peuple chrétien. Elle se révèle à travers de nombreuses

manifestations de la vie des croyants, témoignant ainsi de la place occupée par Marie dans leur cœur. Il ne s'agit pas d'un sentiment superficiel, mais d'un lien affectif profond et conscient, enraciné dans la foi, qui pousse les chrétiens d'hier et d'aujourd'hui à avoir recours de façon habituelle à Marie, pour entrer dans une communion plus intime avec le Christ.

2. Après la plus ancienne prière formulée en Egypte par la communauté chrétienne au III<sup>e</sup> siècle pour implorer de la « Mère de Dieu » la protection dans les dangers, les invocations adressées à Celle que les baptisés considèrent très puissante dans son intercession auprès du Seigneur, se sont multipliées.

Aujourd'hui, la prière la plus commune est l'Ave Maria dont la première partie est composée de paroles tirées de l'Évangile (cf. Le 1, 28.42). Les chrétiens apprennent à la réciter dans leur foyer, dès l'enfance, la recevant comme un don précieux à préserver tout au long de la vie. Cette même prière, répétée des dizaines de fois durant le Rosaire, aide de nombreux fidèles à entrer dans la contemplation orante des mystères évangéliques et à rester parfois pendant un long moment en contact intime avec la Mère de Jésus. Depuis le Moyen Âge, l'Ave Maria est la prière la plus commune de tous les croyants, qui

demandent à la Sainte Mère du Seigneur de les accompagner et de les protéger sur les chemins de leur existence quotidienne (cf. Exhort. apost. *Marialis cultus*, n. 42-55).

Le peuple chrétien a en outre manifesté son amour à Marie en multipliant les expressions de sa dévotion : hymnes, prières et compositions poétiques, simples ou parfois de grande valeur, empreints du même amour pour Celle, qui du Crucifix, a été donnée comme Mère aux hommes. Parmi ceux-ci, certains comme l'hymne « Akatisto » (hymne acathiste) et le « Salve Regina » ont profondément marqué la vie de foi du peuple croyant.

A la piété mariale correspond également une très riche production artistique en Orient et en Occident, qui a fait apprécier à des générations entières la beauté spirituelle de Marie. Des peintres, des sculpteurs, des musiciens et des poètes nous ont laissé des chefs-d'œuvre qui, en mettant en lumière les divers aspects de la grandeur de la Vierge, aident à mieux comprendre le sens et la valeur de la contribution importante à l'œuvre de la rédemption. L'art chrétien a reconnu en Marie la réalisation d'une nouvelle humanité répondant au dessein de Dieu, et donc un signe sublime d'espérance pour l'humanité tout entière.

3. Ce message ne pouvait manquer d'être accueilli par les chrétiens appelés à une vocation de consécration particulière. En effet, dans les ordres et dans les congrégations religieuses, dans les Instituts ou dans les associations de vie consacrée, Marie est particulièrement vénérée. De nombreux instituts, surtout, mais pas exclusivement, féminins, portent dans leur titre le nom de Marie. Toutefois, au-delà des manifestations extérieures, la spiritualité des familles religieuses, ainsi que celle de nombreux mouvements ecclésiaux, dont certains spécifiquement mariaux, met en lumière leur lien particulier avec Marie, garantissant un charisme vécu dans l'authenticité et la plénitude.

Cette référence mariale dans la vie des personnes ayant en particulier reçu les faveurs de l'Esprit Saint, a développé également la dimension mystique, qui montre la façon dont le chrétien peut ressentir au plus profond de son être l'intervention de Marie.

La référence à Marie réunit non seulement les chrétiens engagés, mais également les croyants à la foi simple, jusqu'à ceux qui sont « plus loin », pour lesquels elle constitue souvent sans doute l'unique lien avec la vie ecclésiale. Les pèlerinages aux sanctuaires mariaux, qui attirent durant toute l'année de nombreuses foules de fidèles,

constituent des signes de ce sentiment commun du peuple chrétien pour la Mère du Seigneur. Certains de ces bastions de la piété mariale sont très célèbres, comme Lourdes, Fatima, Lorette, Pompéi, Guadalupe, Czestochowa. D'autres sont connus au niveau national ou local. Dans tous ces sanctuaires, le souvenir d'événements liés au recours à Marie transmet le message de sa tendresse maternelle, en ouvrant le cœur à la grâce divine.

Ces lieux de prière mariale constituent le témoignage merveilleux de la miséricorde de Dieu, qui arrive à l'homme par l'intercession de Marie. Des miracles de guérison corporelle, de rachat spirituel et de conversion, constituent le signe évident que Marie continue, avec le Christ et dans l'Esprit, son œuvre d'auxiliatrice et de mère.

4. Les sanctuaires mariaux deviennent souvent des centres d'évangélisation : en effet, dans l'Église d'aujourd'hui également, comme dans la communauté dans l'attente de la Pentecôte, la prière avec Marie pousse de nombreux chrétiens à l'apostolat et au service des frères. Je désire rappeler ici de façon particulière la grande influence de la piété mariale sur l'exercice de la charité et des œuvres de miséricorde. Encouragés par la présence de Marie, les croyants ont souvent ressenti le besoin de se consacrer aux pauvres,

aux déshérités, aux malades, pour être pour les derniers de la terre le signe de la protection maternelle de la Vierge, icône vivante de la miséricorde du Père.

De tout cela, ressort avec évidence la façon dont la dimension mariale traverse toute la vie de l'Église. L'annonce de la Parole, la liturgie, les diverses expressions caritatives et culturelles trouvent dans la référence à Marie une occasion d'enrichissement et de renouveau.

Le peuple de Dieu, sous la direction de ses pasteurs, est appelé à discerner dans ce fait l'action de l'Esprit Saint, qui a poussé la foi chrétienne sur le chemin de la découverte du visage de Marie. C'est lui qui opère des merveilles dans les lieux de piété mariale. C'est lui qui, stimulant la connaissance et l'amour pour Marie, conduit les fidèles à se mettre à l'école de la Vierge du Magnificat, pour apprendre à lire les signes de Dieu dans l'histoire et à acquérir la sagesse qui fait de chaque homme et de chaque femme les bâtisseurs d'une nouvelle humanité.

## 6 - L'influence de Marie dans la vie de l'Église

(22 novembre 1995)

1. Après avoir réfléchi sur la dimension mariale de la vie ecclésiale, nous nous apprêtons à mettre en lumière l'immense richesse spirituelle que Marie communique à l'Église par son exemple et son intercession.

Nous voulons avant tout nous arrêter pour considérer brièvement certains aspects significatifs de la personnalité de Marie, qui offrent à chaque fidèle des indications précieuses pour accueillir et réaliser pleinement leur propre vocation.

Marie nous a précédés sur la voie de la *foi* : en croyant au message de l'ange, elle est la première à accueillir de façon parfaite le mystère de l'Incarnation (cf. *Redemptoris Mater*, n. 13). Son itinéraire de croyante commence bien avant le début de la maternité divine, se développe et s'approfondit durant toute son expérience terrestre. Sa foi est une foi audacieuse qui, au moment de l'Annonciation, croit à ce qui est humainement impossible, et à Cana, pousse Jésus à accomplir son premier miracle, provoquant la manifestation de ses pouvoirs messianiques (cf. 3n 2, 1-5).

Marie éduque les chrétiens à vivre la foi comme un chemin d'engagement et de participation, qui, à tous les âges et dans toutes les situations de la vie, exige une audace et une persévérance constantes.

2. A la foi de Marie est liée sa *docilité* à la volonté divine. En croyant à la Parole de Dieu, elle a pu l'accueillir pleinement dans sa vie, et, en se montrant disponible au dessein divin et souverain, elle a accepté tout ce qui lui était demandé d'En-Haut.

La présence de la Vierge dans l'Église encourage ainsi les chrétiens à se mettre chaque jour à l'écoute de la Parole du Seigneur, pour en saisir dans les diverses expériences quotidiennes, le dessein d'amour, en contribuant fidèlement à sa réalisation.

3. Marie éduque ainsi la communauté des croyants à regarder vers l'avenir en s'abandonnant pleinement à Dieu. Dans l'expérience personnelle de la Vierge, *l'espérance* s'enrichit de motivations toujours nouvelles. Depuis l'Annonciation, Marie concentre dans le Fils de Dieu incarné dans son sein virginal, les attentes de l'antique Israël. Son espérance se renforce au cours des étapes successives de la vie cachée de Nazareth et du ministère public de

Jésus. Sa grande foi dans la parole du Christ, qui avait annoncé sa Résurrection le troisième jour, ne l'a pas fait vaciller, même devant le drame de la Croix : elle a conservé l'espérance dans l'accomplissement de l'œuvre messianique, en attendant avec confiance, au-delà des ténèbres du Vendredi Saint, le matin de la Résurrection.

Dans sa marche difficile à travers l'histoire, entre le « déjà » du salut reçu et le « pas encore » de sa pleine réalisation, la communauté des croyants sait qu'elle peut compter sur l'aide de la « Mère de l'espérance » qui, ayant vécu l'expérience de la victoire du Christ sur les puissances de la mort, leur communique une capacité toujours nouvelle d'attente de l'avenir de Dieu et d'abandon aux promesses du Seigneur.

4. L'exemple de Marie fait mieux apprécier à l'Église la valeur du *silence*. Le silence de Marie n'est pas seulement une sobriété de langage, mais surtout la capacité mêlée de sagesse de se rappeler et de saisir dans un regard de foi le mystère du Verbe fait homme et les événements de son existence terrestre.

C'est ce silence-accueil de la Parole, cette capacité à méditer sur le mystère du Christ, que Marie transmet au peuple croyant. Dans un monde empli d'agitation et de messages de tout genre,

son témoignage fait apprécier un silence spirituellement riche et encourage l'esprit contemplatif.

Marie témoigne de la valeur d'une existence *humble et cachée*. Tous exigent normalement, et prétendent parfois pouvoir valoriser pleinement leur propre personne et leurs propres qualités. Tout le monde est sensible à l'estime et à l'honneur. Les Evangiles rapportent à plusieurs reprises que les Apôtres aspiraient aux premières places dans le Royaume, et discutaient entre eux pour savoir qui était le plus grand, et que Jésus dut leur donner des leçons à ce sujet sur la nécessité de l'humilité et du service (cf. Mt 18, 1-5 ; 20, 20-28 ; Mc 9, 33-37 ; 10, 35-45 ; Lc 9, 46-48 ; 22, 24-27). Marie, en revanche, n'a jamais désiré les honneurs et les avantages d'une position privilégiée, elle a toujours essayé d'accomplir la volonté divine en menant une existence selon le plan salvifique du Père.

A ceux qui souvent ressentent le poids d'une existence apparemment insignifiante, Marie dévoile combien la vie peut être précieuse, si elle est vécue dans l'amour pour le Christ et ses frères.

5. En outre, Marie témoigne de la valeur d'une vie pure et pleine de tendresse pour tous les

hommes. La beauté de son âme, totalement donnée au Seigneur, est l'objet d'admiration pour le peuple chrétien. En Marie, la communauté chrétienne a toujours vu un idéal de femme, pleine d'amour et de tendresse, parce qu'elle a vécu dans la pureté du cœur et de la chair. Face au cynisme d'une certaine culture contemporaine, qui, trop souvent, semble méconnaître la valeur de la chasteté et banalise la sexualité en la parant de la dignité de la personne et du projet de Dieu, la Vierge Marie propose le témoignage d'une pureté qui illumine la conscience et conduit à un amour plus grand pour les créatures et pour le Seigneur.

6. Et encore : aux chrétiens de tous les temps, Marie apparaît comme celle qui ressent une vive *compassion* pour les souffrances de l'humanité. Cette compassion ne consiste pas seulement dans une participation affective, mais elle se traduit par une aide efficace et concrète face aux souffrances matérielles et morales de l'humanité.

En suivant Marie, l'Église est appelée à adopter un comportement identique à l'égard des pauvres et de tous ceux qui souffrent sur terre. L'attention maternelle de la Mère du Seigneur aux larmes, aux douleurs et aux difficultés des hommes et des femmes de tous les temps doit encourager les chrétiens, en particulier à l'approche du Troisième

Millénaire, à multiplier les signes concrets et visibles d'un amour qui fait participer les humbles et ceux qui souffrent aujourd'hui, aux promesses et aux espérances du monde nouveau qui naît de la Pâque.

7. L'affection et la dévotion des hommes pour la Mère de Jésus dépassent les limites visibles de l'Église et poussent les âmes à des sentiments de réconciliation. Telle une Mère, Marie désire l'union de tous ses fils. Sa présence dans l'Église constitue une invitation à conserver l'unanimité de cœur qui régnait dans les premières communautés (cf. Ac 1, 14) et par conséquent, à rechercher également les voies de l'unité et de la paix entre tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté.

Dans son intercession auprès du Fils, Marie demande la grâce de l'unité du genre humain, en vue de la construction de la civilisation de l'amour, en dépassant les tendances à la division, les tentations de la vengeance et de la haine, et l'attraction perverse qu'exerce la violence.

8. Le *sourire* maternel de la Vierge, reproduit si souvent dans l'iconographie mariale, manifeste une plénitude de grâce et de paix qui veut se communiquer. Une telle manifestation de sérénité

de l'esprit contribue de façon efficace à conférer un visage joyeux à l'Église.

En accueillant dans l'Annonciation l'invitation de l'ange à se réjouir (*chaire* = réjouis : Lc 1, 28), Marie est la première à participer à la joie messianique déjà prédite par les prophètes pour la « fille de Sion » (cf. Is 12, 6 ; So 3, 14-15 ; Za 9, 8) et la transmet à l'humanité de tout temps.

Le peuple chrétien, en l'invoquant comme « *causa nostrae laetitiae* » (cause de notre joie), découvre en elle la capacité à communiquer la joie qui naît de l'espérance, même au milieu des épreuves de la vie, et à guider ceux qui se fient à elle vers la joie qui n'aura pas de fin.

## 7 - Marie et la valeur de la femme

(29 novembre 1995)

1. La doctrine mariale, amplement développée au cours de notre siècle sous son aspect théologique et spirituel, a acquis récemment une nouvelle importance en ce qui concerne son aspect sociologique et pastoral, notamment grâce à la meilleure compréhension du rôle de la femme dans la communauté chrétienne et dans la société, comme il ressort de nombreuses et importantes interventions du Magistère.

Les paroles du Message que les Pères conciliaires adressèrent aux femmes du monde entier, lors de la conclusion du Concile Vatican II, le 8 décembre 1965, sont célèbres : « L'heure vient, l'heure est venue, où la vocation de la femme s'accomplit en plénitude, l'heure où la femme acquiert dans la cité une influence, un rayonnement, un pouvoir jamais atteints jusqu'ici » (Ench. Vat. 1, [307]).

Quelques années plus tard, j'ai répété ces affirmations dans l'Encyclique *Mulieris dignitatem* : « La dignité de la femme et sa vocation - objets constants de la réflexion humaine et chrétienne ont pris ces dernières années un relief tout à fait particulier » (n. 1).

Au cours de ce siècle, le rôle et la dignité de la femme ont été revendiqués de façon particulière

par le mouvement féministe qui a voulu réagir, parfois de façon énergique contre tout ce qui a empêché, par le passé et dans le présent, la valorisation et le plein développement de la personnalité féminine, ainsi que sa participation aux multiples manifestations de la vie sociale et politique.

Il s'agit d'exigences, en grande partie légitimes, qui ont contribué à apporter une vision plus équilibrée de la question féminine dans le monde contemporain. L'Église a montré, surtout récemment, un intérêt particulier pour ces exigences, encouragée notamment par le fait que la figure de Marie, considérée à la lumière de sa vie évangélique, constitue une réponse valable aux désirs d'émancipation de la femme : Marie est la seule personne humaine à réaliser de façon remarquable le projet d'amour divin concernant l'humanité.

2. Le projet se manifeste déjà dans l'Ancien Testament à travers le récit de la création, qui présente le premier couple créé à l'image de Dieu lui-même : « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les créa » (Gn 1, 27). La femme porte donc en elle, tout autant que l'homme, la ressemblance avec Dieu. Le jugement selon lequel « Dieu vit tout ce qu'il avait fait : cela était très bon » (Gn 1, 31),

s'applique également à elle, à son apparition sur terre comme résultat de l'œuvre divine. Selon cette perspective, la différence entre l'homme et la femme n'implique en aucune manière l'infériorité ou l'inégalité de celle-ci, mais elle constitue un élément de nouveauté qui enrichit le dessein divin, se révélant une « très bonne » chose.

Et pourtant, l'intention divine va bien au-delà de ce que révèle le Livre de la Genèse. En effet, en Marie, Dieu a fait apparaître une personnalité féminine qui dépasse de loin la condition ordinaire de la femme, telle qu'elle apparaît dans la création d'Eve. L'excellence unique de Marie dans le monde de la grâce et sa perfection sont les fruits de la bienveillance divine particulière, qui veut élever toutes les personnes, hommes et femmes, à la perfection morale et à la sainteté propre aux fils adoptifs de Dieu. Marie est « bénie entre toutes les femmes » ; toutefois, chaque femme participe d'une certaine façon à sa dignité sublime dans le plan divin.

3. Le don particulier fait à Marie par le Seigneur ne témoigne pas seulement de ce que nous pourrions appeler le respect de Dieu pour la femme, mais il met également en évidence la considération profonde qui existe dans les

desseins divins pour son rôle irremplaçable dans l'histoire de l'humanité.

Les femmes ont besoin de découvrir cette estime divine pour prendre toujours plus conscience de leur dignité élevée. La situation historique et sociale qui a provoqué la réaction du féminisme était caractérisée par un manque d'appréciation pour la valeur de la femme souvent reléguée à un rôle de second plan, voire même marginal. Cela ne leur a pas permis d'exprimer pleinement les richesses d'intelligence et de sagesse que renferme la féminité. Au cours de l'histoire, en effet, les femmes ont souvent souffert d'un manque de considération en ce qui concerne leur capacité, et parfois même du mépris et de préjugés injustes. Il s'agit d'un état de choses qui, en dépit de changements importants, persiste malheureusement aujourd'hui encore dans de nombreuses nations et milieux du monde.

4. La figure de Marie manifeste une telle estime de Dieu pour la femme qu'elle prive de fondement théorétique toute forme de discrimination.

L'œuvre admirable réalisée par le Créateur en Marie offre aux hommes et aux femmes la possibilité de découvrir des dimensions de leurs conditions, qui n'étaient auparavant pas assez perçues. En regardant la Mère du Seigneur, les

femmes pourront mieux comprendre leur dignité et la grandeur de leur mission. Mais les hommes aussi, à la lumière de la Vierge Marie, pourront avoir une vision plus complète et plus équilibrée de leur identité, de la famille et de la société.

La considération attentive de la figure de Marie, comme nous la présente l'Écriture Sainte lue dans la foi par l'Église, est plus nécessaire encore face à la sous-estimation qui en est faite par certains courants féministes. La Vierge de Nazareth a été présentée dans certains cas comme le symbole de la personnalité féminine enfermée dans une perspective domestique restreinte et limitée.

Au contraire, Marie constitue le modèle du plein développement de la vocation de la femme, ayant exercé, en dépit des limites objectives dérivant de sa condition sociale, une immense influence sur le destin de l'humanité et sur la transformation de la société.

5. En outre, la doctrine mariale peut mettre en lumière les nombreuses façons dont la vie de la grâce promeut la beauté spirituelle de la femme.

Face à l'exploitation honteuse de ceux qui rabaisent parfois la femme à l'état d'objet sans dignité, destiné à la satisfaction de passions honteuses, Marie réaffirme le sens sublime de la

beauté féminine, don et reflet de la beauté de Dieu.

Il est vrai que la perfection de la femme, ainsi qu'elle a été pleinement réalisée dans Marie, peut sembler à première vue un cas exceptionnel, impossible à imiter, un modèle trop élevé pour être imité. En effet, la sainteté unique de Celle qui, dès le premier instant, a reçu le privilège de la conception immaculée a été parfois considérée comme le signe d'une distance infranchissable.

Mais, au contraire, loin de constituer un obstacle sur le chemin à la suite du Seigneur, la sainteté sublime de Marie est destinée à encourager tous les chrétiens à s'ouvrir à la puissance sanctificatrice de la grâce de Dieu, pour qui rien n'est impossible. Tous sont donc appelés en Marie à placer une confiance totale dans la toute-puissance divine, qui transforme les cœurs, et les guide vers une disponibilité complète à l'égard de son projet providentiel d'amour.

## 8 - Le rôle de la femme à la lumière de Marie

(6 décembre 1995)

1. Ainsi que je l'ai déjà illustré au cours des catéchèses précédentes, le rôle confié à Marie dans le dessein de salut divin illumine la vocation de la femme dans la vie de l'Église et de la société, et en définit la différence par rapport à l'homme. En effet, le modèle représenté par Marie montre clairement ce qui est spécifique à la personnalité féminine.

Récemment, certains courants du mouvement féministe, dans l'intention de favoriser l'émancipation de la femme, ont voulu l'assimiler en tout à l'homme. Mais, tout en voulant la femme égale à l'homme en dignité et en valeur, l'intention divine manifestée dans la création affirme en même temps clairement sa diversité et sa spécificité. L'identité de la femme ne peut consister à être une copie de l'homme, car elle est dotée de qualités et de prérogatives qui lui sont propres et qui lui confèrent une spécificité propre, qu'il faut sans cesse promouvoir et encourager.

Ces prérogatives et ces particularités de la personnalité féminine ont atteint en Marie leur plein épanouissement. En effet, la plénitude de la

grâce divine favorisait en elle toutes les capacités naturelles propres à la femme.

Le rôle de Marie dans l'œuvre du salut est totalement dépendant de celui du Christ. Il s'agit d'une fonction unique, nécessaire pour l'accomplissement du mystère de l'Incarnation : la maternité de Marie était nécessaire pour donner au monde le Sauveur, véritable Fils de Dieu, mais également parfaitement homme.

L'importance de la coopération de la femme à la venue du Christ est mise en évidence par l'initiative de Dieu qui, par l'intermédiaire de l'ange, communique à la Vierge de Nazareth son dessein de salut, afin qu'elle puisse coopérer de façon consciente et libre, en exprimant son accord généreux.

Ici se réalise le modèle le plus élevé de collaboration responsable de la femme à la rédemption de l'homme — de tout l'homme —, qui constitue une référence transcendante pour toute affirmation sur le rôle et la fonction de la femme dans l'histoire.

2. En accomplissant une telle forme sublime de coopération, Marie indique également la façon dont la femme doit concrétiser sa mission.

Face à l'annonce de l'ange, la Vierge ne manifeste aucune attitude de revendication orgueilleuse, et

ne cherche pas non plus à satisfaire des ambitions personnelles. Luc nous la présente comme désireuse d'offrir seulement son humble service dans une disponibilité totale et confiante envers le dessein de salut divin. C'est le sens de la réponse : « Je suis la servante du Seigneur ; qu'il m'advienne selon ta parole ! » (Lc 1, 38).

En effet, il ne s'agit pas d'un accueil purement passif, dans la mesure où son accord n'est donné qu'après avoir manifesté la difficulté qui naît de son vœu de virginité, inspiré par la volonté d'appartenir de la façon la plus totale au Seigneur.

Après la réponse de l'ange, Marie exprime immédiatement sa disponibilité conservant une attitude de service humble.

C'est le service humble et précieux que tant de femmes, à l'exemple de Marie, ont offert et continuent d'offrir dans l'Église pour l'expansion du royaume du Christ.

3. La figure de Marie rappelle aux femmes d'aujourd'hui la valeur de la maternité. Dans le monde contemporain, on n'accorde pas toujours à cette valeur l'importance normale qui lui est due. Dans certains cas, la nécessité du travail de la femme afin de pourvoir aux exigences accrues de la famille, ainsi qu'un concept erroné de liberté, qui voit dans le soin des enfants un obstacle à

l'autonomie et aux possibilités d'affirmation de la femme, ont affaibli le sens de la maternité dans le développement de la personnalité de la femme. Dans d'autres cas, au contraire, l'aspect de la génération biologique devient tellement important qu'il laisse dans l'ombre les autres possibilités importantes que la femme a d'exprimer sa vocation innée de mère.

En Marie, il nous est donné de comprendre la véritable signification de la maternité qui, dans le dessein de salut divin, atteint sa dimension la plus élevée. Pour elle, être mère ne confère pas seulement à la personnalité féminine, fondamentalement orientée vers le don de la vie, son plein épanouissement, mais constitue également une réponse de foi à la vocation propre de la femme, qui n'assume sa valeur la plus authentique qu'à la lumière de l'alliance avec Dieu (cf. *Mulieris dignitatem*, n. 19).

4. En considérant Marie avec attention, nous découvrons également en elle le modèle de la virginité vécue pour le Royaume.

Vierge par excellence, elle a mûri dans son cœur le désir de vivre de cette façon afin d'atteindre une intimité toujours plus profonde avec Dieu.

Pour les femmes appelées à la chasteté virginale, en révélant le sens élevé d'une vocation aussi

particulière, Marie attire l'attention sur la fécondité spirituelle qu'elle comporte dans le plan divin : une maternité d'ordre supérieur, une maternité selon l'Esprit (cf. *Mulieris dignitatem*, n. 21).

Le cœur maternel de Marie, ouvert à toutes les douleurs humaines, rappelle également aux femmes que l'épanouissement de la personnalité féminine exige l'engagement dans la charité. Plus sensible aux valeurs du cœur, la femme montre une grande capacité de don personnel.

A tous ceux qui, à notre époque, proposent des modèles égoïstes d'affirmation de la personnalité féminine, la figure lumineuse et sainte de la Mère du Seigneur montre que ce n'est que dans le don et l'oubli de soi pour les autres qu'il est possible d'atteindre l'accomplissement authentique du projet divin sur sa vie.

La présence de Marie encourage donc chez les femmes les sentiments de miséricorde et de solidarité pour les situations humaines douloureuses, et suscite la volonté d'alléger les peines de ceux qui souffrent : les pauvres, les infirmes et ceux qui ont besoin d'aide.

En vertu du lien particulier avec Marie, la femme a souvent représenté au cours de l'histoire la proximité de Dieu aux attentes de bonté et de

tendresse de l'humanité blessée par la haine et le péché, en semant dans le monde les germes d'une civilisation qui sache répondre à la violence par l'amour.

## **9 - La présence de Marie dans le Concile Vatican II**

(13 décembre 1995)

1. Je voudrais m'arrêter aujourd'hui pour réfléchir sur la présence particulière de la Mère de l'Église dans un événement ecclésial qui est sans doute le plus important de notre siècle : le Concile œcuménique Vatican II, ouvert par le Pape Jean XXIII, au matin du 11 octobre 1962, et conclu par Paul VI le 8 décembre 1965.

Un ton singulièrement marial caractérise en effet l'Assise conciliaire depuis son indiction. Déjà dans La Lettre apostolique *Celebrandi Concini Œcumenici*, mon vénéré prédécesseur, le Serviteur de Dieu Jean XXIII, avait recommandé le recours à la puissante intercession de Marie, « Mère de la grâce et patronne céleste du Concile » [11 avril 1961, *AAS* 53 (1961) 242].

Par la suite, en 1962, en la fête de la Purification de Marie, le Pape Jean XXIII fixait l'ouverture du Concile au 11 octobre, et expliquait avoir choisi cette date en souvenir du grand Concile d'Ephèse,

qui, précisément à cette date, avait proclamé Marie *Theotokos*, Mère de Dieu [Motu proprio *Concilium*, AAS 54 (1962) 67-68]. Dans son discours d'ouverture, le Pape confiait à « l'Auxiliatrice des chrétiens, l'Auxiliatrice des Évêques » le Concile même, implorant son assistance maternelle pour l'heureux déroulement des travaux conciliaires [AAS 54 (1962) 795].

C'est également vers Marie que dirigent explicitement leurs pensées les Pères conciliaires qui, dans leur message au monde, à l'ouverture des sessions conciliaires, affirment : « Nous, successeurs des Apôtres, tous unis en prière avec Marie, Mère de Jésus, formons un seul corps apostolique » (*Acta Synodalia*, I, I, 254), se rattachant de cette façon, dans la communion avec Marie, à l'Église des origines dans l'attente de l'Esprit Saint (cf. Ac 1, 14).

2. Dans la seconde session du Concile, on proposa d'introduire l'exposé sur la Bienheureuse Vierge Marie dans la Constitution de l'Église. Initiative qui, bien qu'expressément recommandée par la Commission théologique, suscita des opinions partagées.

Certains, considérant cette initiative insuffisante pour souligner la mission tout à fait particulière de la mère de Jésus dans l'Église, soutenaient que

seul un Document séparé aurait pu exprimer la dignité, la prédominance, l'exceptionnelle sainteté et le rôle singulier de Marie dans la Rédemption opérée par le Fils. Considérant, en outre, Marie au-dessus de l'Église, ils craignaient que le choix d'insérer la doctrine mariale dans la discussion sur l'Église ne mît pas suffisamment en évidence les privilèges de Marie, réduisant sa fonction au niveau des autres membres de l'Église (*Acta Synadalia*, II, III, 338-342).

D'autres, au contraire, se prononçaient en faveur de la proposition de la Commission théologique, visant à inclure dans un document unique la doctrine sur Marie et sur l'Église. Selon ces derniers ces réalités ne pouvaient être séparées dans un Concile qui, se proposant de redécouvrir l'identité et la mission du Peuple de Dieu, devait en montrer les liens étroits avec Celle qui est le type et l'exemple de l'Église par la virginité et la maternité. En effet, la Bienheureuse Vierge, en sa qualité de membre éminent de la communauté ecclésiale, occupe une place spéciale dans la doctrine de l'Église. En outre, en mettant l'accent sur le lien entre Marie et l'Église, la doctrine mariale proposée par le Concile devenait plus compréhensible pour les chrétiens de la Réforme (*Acta Synadalia*, II, III, 343-345).

En exprimant des positions doctrinales différentes, les Pères conciliaires, animés par le même amour pour Marie, tendaient ainsi à privilégier des aspects différents de sa personne. Les uns contemplaient Marie principalement dans sa relation au Christ, les autres la considéraient plutôt comme membre de l'Église.

3. Après une confrontation riche de doctrine et attentive à la figure de la dignité de la Mère de Dieu, et à sa présence particulière dans la vie de l'Église, on décida d'inclure le thème marial au sein du document conciliaire sur l'Église (cf. AS II, III, 627).

Le nouveau plan sur la Bienheureuse Vierge Marie, élaboré pour être intégré dans la Constitution dogmatique sur l'Église, démontre un réel progrès doctrinal. L'accent mis sur la foi de Marie, ainsi qu'un souci plus systématique de fonder la doctrine mariale sur l'Écriture, constituent des éléments significatifs et utiles pour enrichir la piété et la considération du peuple chrétien pour la bienheureuse Mère de Dieu.

De plus, avec le temps, les dangers de réductions, redoutés par certains Pères, se sont révélés sans fondement : la mission et les privilèges de Marie ont été amplement réaffirmés ; sa coopération au plan divin de salut a été mise en relief ;

l'harmonie d'une telle coopération avec l'unique médiation du Christ est apparue plus évidente.

De plus, pour la première fois, le magistère conciliaire proposait à l'Église un exposé doctrinal sur le rôle de Marie dans l'œuvre de Rédemption du Christ et dans la vie de l'Église.

Nous devons donc considérer le choix des Pères conciliaires, qui s'est révélé très fécond pour le travail de doctrine qui a suivi, comme une décision vraiment providentielle.

4. Les sessions conciliaires ont fait ressortir le vœu de nombreux Pères d'enrichir davantage la doctrine mariale par d'autres affirmations sur le rôle de Marie dans l'œuvre de salut. Le contexte particulier dans lequel se déroulait le débat mariologique du Concile Vatican II ne permit pas de répondre à ces vœux bien que consistants et dominants mais l'ensemble de l'élaboration conciliaire sur Marie demeure vigoureuse et équilibrée et les mêmes thèmes, même s'ils n'ont pas été entièrement définis, ont reçu une place considérable dans le thème d'ensemble.

Ainsi, les hésitations de certains Pères face au titre de Médiatrice n'ont pas empêché le Concile d'utiliser une fois ce titre, et d'affirmer dans d'autres termes la fonction de médiatrice de Marie, de son consentement à l'annonce de

l'ange, à la maternité dans l'économie de la grâce (cf. *Lumen gentium*, n. 62). De plus, le Concile affirme sa coopération « absolument sans pareille » à l'œuvre qui rend aux âmes la vie surnaturelle (*LG*, n. 61). Enfin, même s'il n'utilise pas le titre de « Mère de l'Église », le texte de *Lumen gentium* souligne clairement la vénération de l'Église envers Marie comme Mère très aimante.

De toute l'exposition du chapitre VIII de la Constitution dogmatique sur l'Église, il ressort clairement que les précautions de terminologie n'ont pas entravé l'exposition d'une doctrine de fond très riche et positive, expression de la foi et de l'amour pour Celle que l'Église reconnaît comme Mère et Modèle de sa vie.

D'autre part, les différents points de vue des Pères, apparus au cours du débat conciliaire, se sont révélés providentiels, car, rassemblés dans une composition harmonieuse, ils ont offert à la foi et à la dévotion du Peuple chrétien une présentation plus complète et équilibrée de l'admirable identité de la Mère du Seigneur et de son rôle exceptionnel dans l'œuvre de la Rédemption.

## 10 - But et méthode de la présentation de la doctrine mariale

(3 janvier 1996)

1. En poursuivant l'étude de la Constitution apostolique *Lumen gentium* qui, dans le chapitre VIII, a voulu « mettre avec soin en lumière, d'une part le rôle de la bienheureuse Vierge dans le mystère du Verbe incarné et du Corps mystique, et d'autre part les devoirs des hommes rachetés envers la Mère de Dieu», je voudrais offrir dans mes catéchèses une synthèse essentielle de la foi de l'Église sur Marie, tout en réaffirmant avec le Concile ne pas vouloir « faire un exposé doctrinal complet», ni « trancher les questions que le travail des théologiens n'a pu encore amener à une lumière totale» (*LG*, n. 54).

Mon intention est tout d'abord de décrire « le rôle de la bienheureuse Vierge dans le mystère du Verbe incarné et du Corps mystique » (*ibid.*), en ayant recours aux récits de l'Écriture et de la Tradition apostolique et en tenant compte du développement doctrinal qui a eu lieu dans l'Église jusqu'à notre époque.

En outre, le rôle de Marie dans l'histoire du salut étant étroitement lié au mystère du Christ et de l'Église, je ne perdrai pas de vue ces références essentielles qui, tout en offrant à la doctrine

mariale sa juste place, permettent d'en découvrir la vaste et inépuisable richesse.

L'exploration du mystère de la Mère du Seigneur est véritablement très vaste et a été l'objet, au cours des siècles, du travail de nombreux pasteurs et théologiens. Certains, dans la tentative de mettre en évidence les aspects fondamentaux de la mariologie, l'ont parfois traité avec la christologie ou l'ecclésiologie. Mais, même si l'on tient compte de sa relation avec tous les mystères de la foi, Marie mérite une étude spécifique qui mette en évidence sa personne et sa fonction dans l'histoire du salut à la lumière de la Bible et de la tradition ecclésiale.

2. En outre, il semble utile, en suivant les indications conciliaires, d'exposer avec soin « les devoirs des hommes rachetés envers la Mère de Dieu, Mère du Christ et Mère des hommes, des croyants en premier lieu » (ibid.).

En effet, le rôle attribué à Marie par le dessein divin de salut requiert non seulement de la part des chrétiens d'adopter une attitude d'accueil et d'attention, mais aussi d'effectuer des choix concrets qui traduisent dans la vie les attitudes évangéliques de Celle qui précède l'Église dans la foi et dans la sainteté. La Mère du Seigneur est ainsi destinée à exercer une influence spéciale sur la façon de prier des fidèles. La liturgie de l'Église

en reconnaît la place particulière dans la dévotion et dans l'existence de chaque croyant.

Il faut souligner que la doctrine et le culte marial ne sont pas le fruit du sentimentalisme. Le mystère de Marie est une vérité révélée qui s'impose à l'intelligence des croyants et qui exige de ceux qui dans l'Église sont chargés de l'étude et de l'enseignement, une méthode de réflexion doctrinale tout aussi rigoureuse que celle utilisée dans toute la théologie.

Du reste, Jésus lui-même avait invité ses contemporains à ne pas se laisser emporter par l'enthousiasme en considérant sa mère, reconnaissant surtout en Marie celle qui est bienheureuse parce qu'elle écoute la Parole de Dieu et la met en pratique (cf. Le 11, 28).

Ce n'est pas seulement l'affection mais surtout la lumière de l'Esprit qui doit nous guider pour comprendre Mère de Jésus et sa contribution à l'œuvre du salut.

3. En ce qui concerne la mesure et l'équilibre à conserver dans la doctrine comme dans le culte marial, le Concile exhorte vivement les théologiens et les prédicateurs de la parole divine à s'abstenir avec le plus grand soin de « toute fausse exagération. » (*LG*, 67).

Celles-ci proviennent de ceux qui adoptent une attitude maximaliste, qui prétend étendre systématiquement à Marie les prérogatives du Christ et tous les charismes de l'Église.

En revanche, il est nécessaire de toujours sauvegarder dans la doctrine mariale la différence infinie qui existe entre la personne humaine de Marie et la personne divine de Jésus. Attribuer à Marie le « maximum » ne peut pas devenir une règle de la mariologie, qui doit constamment faire référence à ce que la Révélation témoigne à propos des dons offerts par Dieu à la Vierge en raison de sa très haute mission.

De même, le Concile exhorte les théologiens et les prédicateurs à « s'abstenir d'une excessive étroitesse d'esprit (ibid.) », c'est-à-dire du danger du minimalisme qui peut se manifester par des positions doctrinales, des interprétations exégétiques et des actes de culte, qui tendent à réduire et presque à rendre vains l'importance de Marie dans l'histoire du salut, sa virginité éternelle et sa sainteté.

Il convient de toujours éviter de telles positions extrêmes, en vertu d'une fidélité cohérente et sincère à la vérité révélée, ainsi qu'elle est exprimée dans l'Écriture et dans la Tradition apostolique.

4. Le Concile lui-même nous offre un critère qui permet de discerner l'authentique doctrine mariale : « Dans la Sainte Église (Marie occupe) la place la plus élevée après le Christ et nous est toute proche » (*LG*, n. 54).

La place *la plus élevée* : nous devons découvrir cette élévation conférée à Marie dans le mystère du salut. Il s'agit cependant d'une vocation qui se réfère totalement au Christ.

La place *la plus proche de nous* : notre vie est profondément influencée par l'exemple et par l'intercession de Marie. Nous devons cependant nous interroger sur notre effort pour être proches d'elle. Toute la pédagogie de l'histoire du salut nous invite à nous tourner vers la Vierge. L'ascèse chrétienne de chaque époque invite à penser à elle comme un modèle d'adhésion parfaite à la volonté du Seigneur. Modèle élu de sainteté, Marie guide les pas des croyants vers le Paradis.

A travers sa proximité dans les événements de notre histoire quotidienne, Marie nous soutient dans l'épreuve, nous encourage dans les difficultés, en nous indiquant toujours le but du salut éternel. Ainsi, son rôle de Mère apparaît de façon toujours plus évidente : Mère de son Fils Jésus, Mère tendre et attentive pour chacun de nous, à qui le Rédempteur, de sa Croix, l'a

donnée comme Mère afin que nous l'accueillions  
comme ses fils dans la foi.

## 11 - Marie dans la perspective trinitaire

(10 janvier 1996)

1. Le chapitre VIII de la Constitution *Lumen gentium* indique dans le *mystère du Christ* la référence nécessaire et incontournable de la doctrine mariale. A ce propos, les premiers mots de l'introduction sont significatifs : « Ayant résolu, dans sa très grande bonté et sagesse, d'opérer la rédemption du monde, Dieu, « quand vint la plénitude du temps, envoya son Fils né d'une femme... pour faire de nous des fils adoptifs » (Ga 4, 45) » (*LG*, n. 52). Ce Fils est le Messie, attendu par le peuple de l'Ancienne Alliance et envoyé par le Père à un moment décisif de l'histoire, la « plénitude du temps » (Ga 4, 4), qui coïncide avec sa naissance d'une femme, dans notre monde. Celle qui a introduit le Fils éternel de Dieu dans l'humanité ne pourra jamais être séparée de Celui qui se trouve au centre du dessein divin réalisé dans l'histoire.

La primauté du Christ est manifestée dans l'Église, son Corps mystique : en effet, en elle « les croyants [sont] attachés au Christ chef et unis dans une même communion avec tous les saints » (cf. *LG*, n. 52). C'est le Christ qui attire tous les hommes à lui. Marie, dans son rôle maternel,

étant intimement unie à son Fils, contribue à orienter vers lui le regard et le cœur des croyants.

Elle est la voie qui conduit au Christ : en effet, Celle qui « lors de l'Annonciation faite par l'ange, reçut le Verbe de Dieu à la fois dans son cœur et dans son corps » (*LG*, n. 53) nous montre comment accueillir dans notre existence le Fils descendu du ciel, en nous apprenant à faire de Jésus le centre et la « loi » suprême de notre existence.

2. Par ailleurs, Marie nous aide à découvrir, à l'origine de toute l'œuvre du salut, l'action souveraine du Père qui appelle les hommes à devenir des fils dans l'unique Fils.

En évoquant les très belles expressions de la Lettre aux Ephésiens : « Dieu, qui est riche en miséricorde, à cause du grand amour dont il nous a aimés, alors que nous étions morts par suite de nos fautes, nous a fait revivre avec le Christ» (Ep 2, 4), le Concile attribue à Dieu le titre de « Père de toute miséricorde» : ainsi, le Fils « né d'une femme» apparaît comme le fruit de la miséricorde du Père, et nous fait mieux comprendre comment cette Femme est la « Mère de toute miséricorde ».

Dans le même contexte, le Concile appelle également Dieu « le très sage » en attirant

l'attention de façon particulière sur le lien étroit qui existe entre Marie et la sagesse divine qui, dans son dessein mystérieux, a voulu la maternité de la Vierge.

3. Le texte conciliaire nous rappelle en outre le lien particulier qui unit Marie à *l'Esprit Saint*, à travers les paroles du Symbole de Nicée-Constantinople que nous récitons dans la liturgie eucharistique : « Pour nous les hommes et pour notre salut il descendit du ciel. Par l'Esprit Saint il a pris chair de la Vierge Marie, et s'est fait homme ».

En exprimant la foi immuable de l'Église, le Concile nous rappelle que la prodigieuse incarnation du Fils a eu lieu dans le sein de la Vierge Marie sans l'intervention d'un homme, par l'opération du Saint-Esprit.

Ainsi l'introduction du chapitre VIII de *Lumen gentium* indique une dimension essentielle de la doctrine mariale dans la perspective trinitaire. En effet, tout émane de la volonté du Père, qui a envoyé son Fils dans le monde, en le rendant visible aux hommes et en le constituant Chef de l'Église et centre de l'histoire. Il s'agit d'un dessein qui s'est accompli à travers l'Incarnation, œuvre de l'Esprit saint, mais avec le concours essentiel d'une femme, la Vierge Marie, qui est ainsi

devenue partie intégrante de l'économie de la communication de la Trinité au genre humain.

4. La triple relation de Marie avec les Personnes divines est également affirmée par des mots précis dans l'illustration de la relation particulière qui lie la Mère du Seigneur à l'Église : « Elle reçoit cette immense charge et dignité d'être la Mère du Fils de Dieu, et, par conséquent, la fille de prédilection du Père et le sanctuaire du Saint-Esprit » (*LG*, n. 53).

La dignité fondamentale de Marie est celle de « Mère du Fils », qui est exprimée dans la doctrine et dans le culte chrétien par le titre de « Mère de Dieu ».

Il s'agit d'un titre surprenant, qui exprime l'humilité du Fils unique de Dieu dans son Incarnation, et, en rapport avec celle-ci, le privilège suprême accordé à la créature appelée à l'engendrer dans sa chair.

Mère du Fils, Marie est de façon unique la « fille de prédilection du Père ». Une ressemblance toute particulière entre sa maternité et la paternité divine lui est accordée.

Plus encore, chaque chrétien est un « Temple du Saint-Esprit », selon l'expression de l'Apôtre Paul (1 Co 6, 19). Mais cette affirmation revêt une signification exceptionnelle en Marie : en elle, en

effet, la relation avec l'Esprit Saint s'enrichit d'une dimension sponsale. Je l'ai rappelé dans l'Encyclique *Redemptoris mater* : « L'Esprit Saint est déjà descendu sur elle ; elle est devenue son épouse fidèle à l'Annonciation, elle accueille le Verbe du vrai Dieu... » (n. 26).

5. La relation privilégiée de Marie avec la Trinité lui confère donc une dignité qui dépasse de beaucoup celle de toutes les autres créatures. Le Concile le rappelle explicitement : en raison de ce « don d'une grâce exceptionnelle », Marie est « bien loin au-dessus de toutes les créatures » (*LG*, n. 53). Et pourtant, cette très haute dignité n'empêche pas Marie d'être solidaire de chacun de nous. La Constitution *Lumen gentium* poursuit en effet : « Mais elle se trouve aussi, comme descendante d'Adam, réunie à l'ensemble de l'humanité qui a besoin de salut » et qui a été « rachetée de façon éminente en considération des mérites de son Fils » (*ibid.*). La signification véritable des privilèges de Marie et de ses relations exceptionnelles avec la Trinité apparaît ici : ils ont pour but de la rendre apte à collaborer au salut du genre humain. C'est pourquoi la grandeur incommensurable de la Mère du Seigneur demeure un don de l'amour de Dieu à tous les hommes. En la proclamant « bienheureuse » (Lc 1, 48), les générations

exaltent les « grandes choses » (Lc 1, 49) que le Tout-Puissant a faites en elle pour l'humanité « se souvenant de sa miséricorde » (Lc 1, 54).

## 12 - Le Protoévangile

(24 janvier 199G)

1. « Les livres de l'Ancien Testament décrivent l'histoire du salut et la lente préparation de la venue du Christ au monde. Ces documents primitifs, tels qu'ils sont lus dans l'Église et compris à la lumière de la révélation postérieure et complète, font apparaître progressivement dans une plus parfaite clarté la figure de la femme, Mère du Rédempteur » (*Lumen gentium*, n. 55).

Par ces affirmations, le Concile Vatican II nous rappelle que la figure de Marie a été progressivement définie dès les débuts de l'histoire du salut. Elle s'entrevoit déjà dans les textes de l'Ancien Testament, mais ne se comprend pleinement que lorsque ces textes « sont lus dans l'Église » et compris à la lumière du Nouveau Testament.

En effet, l'Esprit Saint, en inspirant les divers auteurs humains, a orienté la Révélation de l'Ancien Testament vers le Christ qui serait venu au monde du sein de la Vierge Marie.

2. Parmi les paroles bibliques qui ont annoncé la Mère du Rédempteur, le Concile cite avant tout celles par lesquelles Dieu après la chute d'Adam et d'Eve, révèle son plan salvifique. Le Seigneur

dit au serpent, figure de l'esprit du mal : « Je mettrai une hostilité entre toi et ta femme, entre ton lignage et le sien. Il t'écrasera la tête, et tu l'atteindras au talon » (Gn 3, 15).

De telles expressions, appelées par la tradition chrétienne dès le XVI<sup>e</sup> siècle « Protoévangile », c'est-à-dire première Bonne Nouvelle, laissent percevoir la volonté salvifique de Dieu dès les origines de l'humanité. En effet, selon le récit de l'auteur saint, face au péché la première réaction du Seigneur n'est pas celle de punir les coupables, mais de leur ouvrir une perspective de salut et de les faire participer activement à l'œuvre de rédemption, montrant ainsi sa grande générosité, même envers ceux qui l'avaient offensé.

Les paroles du Protoévangile révèlent, en outre, le destin particulier de la femme qui, bien qu'ayant cédé à la tentation du serpent avant l'homme, devient ensuite, en vertu du plan divin, la première alliée de Dieu. Eve avait été l'alliée du serpent pour entraîner l'homme dans le péché. Dieu annonce qu'en inversant cette situation Il fera de la femme l'ennemie du serpent.

3. Les exégètes s'accordent désormais à reconnaître que, d'après l'original hébreu, le texte de la Genèse n'attribue pas directement l'action contre le serpent à la femme, mais à son lignage.

Le texte confère pourtant une grande importance au rôle qu'elle jouera dans la lutte contre le tentateur : le vainqueur du serpent sera en effet son descendant.

Qui est cette femme ? Le texte biblique ne rapporte pas son nom, mais laisse entrevoir une femme nouvelle, que Dieu a voulue pour réparer la chute d'Eve : en effet, elle est appelée à rétablir le rôle et la dignité de la femme et à contribuer au changement du destin de l'humanité, en collaborant à travers sa mission maternelle à la victoire divine sur Satan.

4. A la lumière du Nouveau Testament et de la tradition de l'Église, nous savons que la femme nouvelle annoncée par le Protoévangile est Marie, et nous reconnaissons dans « son lignage » (Gn 3, 15), son fils Jésus, qui triomphe dans le mystère de Pâques sur le pouvoir de Satan.

Nous remarquons également que l'hostilité, placée par Dieu entre le serpent et la femme, se réalise d'une double façon en Marie. Alliée parfaite de Dieu et ennemie du diable, elle fut totalement soustraite à la domination de Satan à travers l'Immaculée Conception, lorsqu'elle reçut la grâce de l'Esprit et qu'elle fut préservée de toute trace de péché. De plus, associée à l'œuvre salvifique

du Fils, Marie a pris pleinement part à la lutte contre l'esprit du mal.

Ainsi, les titres d'Immaculée Conception et de Coopératrice du Rédempteur, attribués par la foi de l'Église à Marie pour proclamer sa beauté spirituelle et sa participation intime à l'œuvre admirable de la rédemption, manifestent l'opposition irréductible entre le serpent et la nouvelle Eve.

5. Les exégètes et les théologiens considèrent que la lumière de la nouvelle Eve, Marie, se projette à partir des pages de la Genèse sur toute l'économie du salut, et voient déjà dans ce texte le lien entre Marie et l'Église. Nous remarquons ici avec joie que le terme de « femme » utilisé de façon générique par le texte de la Genèse, pousse à associer à la Vierge de Nazareth et à sa tâche dans l'œuvre de salut, en particulier les femmes, appelées, selon le dessein divin, à s'engager dans la lutte contre l'esprit du mal.

Les femmes qui, comme Eve, pourraient céder au charme de Satan, reçoivent de la solidarité de Marie une force supérieure pour combattre l'ennemi, en devenant les premières alliées de Dieu sur le chemin du salut.

Cette alliance mystérieuse de Dieu avec la femme se manifeste également sous de multiples formes

de nos jours : dans l'assiduité des femmes à la prière personnelle et au culte liturgique, dans le service de la catéchèse et dans le témoignage de la charité, dans les diverses vocations féminines à la vie consacrée, dans l'éducation religieuse au sein de la famille.

Tous ces signes constituent un accomplissement tout à fait concret de l'oracle du Protoévangile. En effet, en suggérant une extension universelle du mot « femme » par-delà les limites visibles de l'Église, il montre que la vocation unique de Marie est inséparable de la vocation de l'humanité et, en particulier, de celle de chaque femme, qui tire sa lumière de la mission de Marie, proclamée première alliée de Dieu contre Satan et le mal.

## 13 - L'annonce de la maternité messianique

(31 janvier 1996)

1. En examinant la figure de Marie dans l'Ancien Testament, le Concile Vatican II (*Lumen gentium*, n. 55) fait référence au célèbre texte d'Isaïe, qui a attiré de façon particulière l'attention des chrétiens : « Voici, la jeune femme est enceinte, elle va enfanter un fils et elle lui donnera le nom d'Emmanuel » (Is 7, 14).

Dans le contexte de l'annonce de l'ange qui invite Joseph à prendre Marie comme épouse, « car ce qui a été engendré en elle vient de l'Esprit Saint », Matthieu attribue un sens christologique et marial à l'oracle. En effet, il ajoute : « Or tout ceci advint pour que s'accomplît cet oracle prophétique du Seigneur : Voici que la Vierge concevra et enfantera un fils, et on l'appellera du nom d'Emmanuel, ce qui se traduit : "Dieu avec nous » (Mt 1, 22-23).

2. Dans le texte hébraïque, cette prophétie n'annonce pas explicitement la naissance virginale de l'Emmanuel : le terme utilisé (*almah*), signifie en effet simplement « une jeune femme », pas forcément une vierge. En outre, on sait que la tradition juive ne proposait pas l'idéal de la virginité perpétuelle et qu'elle n'avait jamais exprimé l'idée d'une maternité virginale.

En revanche dans la traduction grecque, la parole hébraïque fut rendue par le terme « parthenos », « vierge ». Dans ce fait, qui pourrait simplement sembler un détail de traduction, nous devons reconnaître une mystérieuse orientation donnée par l'Esprit Saint aux paroles d'Isaïe, pour préparer la compréhension de la naissance extraordinaire du Messie. La traduction qui utilise le terme « vierge », s'explique du fait que le texte d'Isaïe prépare avec une grande solennité l'annonce de la conception et la présente comme un signe divin (Is 7, 10-14), suscitant ainsi l'attente d'une conception extraordinaire. Or le fait qu'une jeune femme conçoive un enfant après s'être unie à son mari ne constitue pas un fait extraordinaire. D'autre part, l'oracle ne fait aucune mention du mari. Une telle formulation suggérerait donc l'interprétation qui fut ensuite donnée dans la version grecque.

3. Dans le contexte originel, l'oracle d'Isaïe (7, 14) constituait la réponse divine à un manque de foi du roi Achaz qui, face à la menace d'une invasion des armées des royaumes voisins, cherchait son salut personnel et le salut de son royaume dans la protection de l'Assyrie. En lui conseillant de ne placer sa confiance qu'en Dieu et de renoncer à une redoutable intervention assyrienne, le prophète Isaïe l'invite, de la part du Seigneur, à

un acte de foi dans la puissance divine : « Demande un signe à Yahvé ton Dieu... ». Devant le refus du roi qui préfère chercher le salut dans les secours humains, le prophète prononce le célèbre oracle : « Écoutez donc, maison de David ! Est-ce trop peu pour vous de laisser les hommes, que vous lassiez aussi mon Dieu ? C'est pourquoi le Seigneur lui-même vous donnera un signe : Voici, la jeune femme est enceinte, elle va enfanter un fils et elle lui donnera le nom d'Emmanuel » (Is 7, 13-14).

L'annonce du signe de l'Emmanuel, « Dieu-avec-nous », implique la promesse de la présence divine dans l'histoire qui trouvera sa pleine signification dans le mystère de l'Incarnation du Verbe.

4. Dans l'annonce de la naissance prodigieuse de l'Emmanuel, la description de la femme qui conçoit et met au monde un enfant, montre une intention certaine d'associer la mère au destin de son fils - un prince destiné à établir un royaume idéal, le royaume « messianique » - et laisse entrevoir un dessein divin particulier, qui met en évidence le rôle de la femme.

En effet, le signe n'est pas seulement l'enfant, mais la conception extraordinaire, qui est ensuite révélée dans la naissance elle-même, événement

plein d'espérance, qui souligne le rôle central de la mère.

En outre, l'oracle sur l'Emmanuel doit être compris dans la perspective qu'a ouverte la promesse faite à David, une promesse que l'on peut lire dans le second livre de Samuel. Le prophète Nathan y promet au roi la faveur divine pour son descendant : « C'est lui qui construira une maison pour mon Nom et j'affermirai pour toujours son trône royal. Je serai pour lui un père et il sera pour moi un fils » (2 S 7, 13-14).

Dieu veut prendre une attitude paternelle à l'égard de la race de David, dont la signification pleine et authentique sera révélée dans le Nouveau Testament, à travers l'incarnation du Fils de Dieu dans la famille de David (cf. Rm 1, 3).

5. Le prophète Isaïe lui-même, dans un autre texte très célèbre, affirme le caractère exceptionnel de la naissance de l'Emmanuel. Voici ses paroles : « Car un enfant nous est né, un fils nous a été donné, il a reçu le pouvoir sur ses épaules et on lui a donné ce nom : Conseiller-merveilleux, Dieu-fort, Père-à-jamais, Prince-de-la-paix » (9, 5). Dans la série de noms donnés à l'enfant, le prophète exprime ainsi les qualités de son devoir royal : sagesse, puissance, bienveillance paternelle, action pacificatrice.

La mère n'est plus citée dans ce passage, mais la glorification du fils, qui apporte au peuple tout ce que l'on peut espérer dans le royaume messianique, rejaillit aussi sur la femme qui l'a conçu et mis au monde.

6. Un célèbre oracle de Michée fait également allusion à la naissance de l'Emmanuel. Le prophète dit : « Et toi Bethléem Ephrata, le moindre des clans de Juda, c'est de toi que me naîtra celui qui doit régner sur Israël ; ses origines remontent au temps jadis, aux jours antiques. C'est pourquoi il les abandonnera jusqu'au temps où aura enfanté celle qui doit enfanter... » (5, 1-2). Dans ces paroles, retentit l'attente d'une naissance remplie d'espérance messianique, dans laquelle, encore une fois, est mis en évidence le rôle de la mère, explicitement rappelé et ennobli par le merveilleux événement qui apporte la joie et le salut.

7. La maternité virginale de Marie a été préparée, de façon plus générale, par la faveur accordée par Dieu aux humbles et aux pauvres (cf. *Lumen gentium*, 55).

Ces derniers, plaçant toute leur confiance dans le Seigneur, anticipent par leur attitude la signification profonde de la virginité de Marie qui,

renonçant à la richesse de la maternité humaine, a attendu de Dieu toute la fécondité de sa vie.

L'Ancien Testament ne contient donc pas une annonce formelle de la maternité virginal, qui n'est pleinement révélée que par le Nouveau Testament. Toutefois, la prophétie d'Isaïe (Is 7, 14) prépare la révélation de ce mystère, et il a été précisé dans ce sens par la traduction grecque de l'Ancien Testament. En citant la prophétie ainsi traduite, l'Evangile de Matthieu en proclame le parfait accomplissement, à travers la conception de Jésus dans le sein virginal de Marie.

## 15 - La maternité est un don de Dieu

(6 mars 1996)

1. La maternité est un don de Dieu. « J'ai acquis un homme de par Yahvé » (Gn 4, 1), s'exclame Eve après avoir mis au monde Caïn, son premier-né. Par ces paroles, le livre de la Genèse présente la première maternité de l'histoire de l'humanité comme une grâce et une joie qui proviennent de la bonté du Créateur.

2. La naissance d'Isaac, qui est à l'origine du peuple élu, est illustrée de façon analogue.

Dieu promet à Abraham, sans descendance et désormais âgé, une postérité nombreuse comme les étoiles du ciel (cf. Gn 15, 5). Cette promesse est accueillie par le Patriarche avec la foi qui révèle à l'homme le dessein de Dieu : « Abraham crut en Yahvé, qui le lui compta comme justice » (Gn 15, 6).

Cette promesse est confirmée par les paroles prononcées par le Seigneur à l'occasion du Pacte établi avec Abraham : « Moi, voici mon alliance avec toi : tu deviendras père d'une multitude de nations » (Gn 17, 4).

Des événements extraordinaires et mystérieux soulignent que la maternité de Sara est surtout le fruit de la miséricorde de Dieu, qui donne la vie au-delà de toute attente humaine : « Je la bénirai

et même je te donnerai d'elle un fils ; je la bénirai, elle deviendra des nations, et des rois de peuples viendront d'elle » (Gn 17, 15-16).

La maternité est présentée comme un don décisif du Seigneur : le patriarche et sa femme recevront un nouveau nom pour signifier la transformation inattendue et merveilleuse que Dieu accomplit dans leur vie.

3. La visite de trois mystérieux personnages, en qui les Pères de l'Église ont vu une préfiguration de la Trinité, annonce de façon plus concrète à Abraham l'accomplissement de la promesse : « Yahvé lui apparut (à Abraham) au Chêne de Mambré, tandis qu'il était assis à l'entrée de la tente, au plus chaud du jour. Ayant levé les yeux, voilà qu'il vit trois hommes qui se tenaient debout près de lui » (Gn 18, 1-2). Abraham objecta : « Un fils naîtra-t-il à un homme de cent ans, et Sara qui a quatre-vingt-dix ans va-t-elle enfanter ? » (Gn 17, 17, cf. 18, 11-13). L'hôte divin répondit « Y a-t-il rien de trop merveilleux pour Yahvé ? A la même saison l'an prochain, je reviendrai chez toi et Sara aura un fils » (Gn 18, 14 ; cf. Lc 1, 37).

Le récit souligne l'effet de la visite divine qui rend féconde une union conjugale, demeurée jusque-là stérile. En croyant dans la promesse, Abraham devient père contre toute attente, et « père dans

la foi », car de sa foi « descend » celle du peuple élu.

4. La Bible rapporte d'autres récits de femmes libérées de leur stérilité et rendues heureuses par le Seigneur, grâce au don de la maternité. Il s'agit de situations souvent angoissantes, que l'intervention de Dieu transforma en expériences joyeuses, en accueillant la prière anxieuse de celles qui étaient humainement sans espoir. Rachel, par exemple, « voyant qu'elle-même ne donnait pas d'enfants à Jacob, devint jalouse de sa sœur et elle dit à Jacob : " Fais-moi aussi avoir des enfants, ou je meurs ! ». Jacob s'emporta contre Rachel et dit : « Est-ce que je tiens la place de Dieu, qui t'a refusé la maternité ?» (On 30, 1-2).

Mais le texte biblique ajoute immédiatement que « Dieu se souvint de Rachel, il l'exauça et la rendit féconde. Elle conçut et elle enfanta un fils » (Gn 30, 22-23). Ce fils, Joseph, jouera un rôle très important pour Israël au moment de la transmigration en Egypte.

Dans ce récit, comme dans d'autres, en soulignant la condition initiale de stérilité de la femme, la Bible entend mettre en évidence le caractère merveilleux de l'intervention divine dans ces cas particuliers, mais elle laisse en même

temps entendre la dimension de gratuité contenue dans chaque maternité.

5. Nous trouvons une façon d'agir semblable dans le récit de la naissance de Samson. La femme de Manoach, qui n'avait jamais pu avoir d'enfant, reçut l'annonce de l'ange du Seigneur : « Tu es stérile et tu n'as pas eu d'enfant mais tu vas concevoir et tu enfanteras un fils » (Jg 13, 3). La conception, inattendue et prodigieuse, annonce les grandes choses que le Seigneur accomplira à travers Samson.

Dans le cas de Anne, la mère de Samuel, le rôle particulier de la prière est souligné. Anne vit l'humiliation de la stérilité, mais elle est animée par une grande confiance en Dieu, à qui elle s'adresse avec insistance pour qu'il l'aide à surmonter cette épreuve. Un jour, s'étant rendue au temple, elle exprime un vœu : « O Yahvé Sabaot ! Si tu voulais [...] ne pas oublier ta servante et lui donner un petit d'homme, alors je le donnerais à Yahvé pour toute sa vie... » (1 S 1, 11)

Sa prière est exaucée : « Yahvé se souvint d'elle », qui « conçut et, au temps révolu, mit au monde un fils qu'elle nomma Samuel » (1 S 1, 19-20). Accomplissant son vœu Anne rendit son Fils au Seigneur : « C'est pour cet enfant que je priais et

Yahvé m'a accordé la demande que je lui ai faite. A mon tour, je le cède à Yahvé tous les jours de sa vie : il est cédé à Yahvé » (1 S 1, 27-28). Donné par Dieu à Anne puis par Anne à Dieu, le petit Samuel devient un lien de communion vivant entre Anne et Dieu.

La naissance de Samuel est donc une expérience de joie et l'occasion de rendre grâces. Le premier livre de Samuel rapporte un hymne, intitulée le « Cantique » d'Anne, qui semble anticiper le Magnificat de Marie : « Mon cœur exulte en Yahvé, mon front s'est relevé grâce à mon Dieu... » (1 S 2, 1).

La grâce de la maternité accordée à Anne par Dieu, à la suite de sa prière incessante, suscite en elle une nouvelle générosité. La consécration de Samuel est la réponse reconnaissante d'une mère qui, reconnaissant dans son enfant le fruit de la miséricorde divine, répond à ce don en confiant ce fils tant attendu au Seigneur.

6. Dans le récit de la maternité extraordinaire que nous avons évoqué, il est facile de découvrir la place importante que la Bible accorde aux mères dans leur mission d'avoir des enfants. Dans le cas de Samuel, Anne joue un rôle déterminant en décidant de le donner au Seigneur. Un rôle également décisif est joué par une autre mère,

Rebecca, qui procure sa descendance à Jacob (Gn 27). Dans cette intervention maternelle, décrite par la Bible, on peut lire le signe d'une élection comme instrument du dessein souverain de Dieu. C'est lui qui choisit le fils le plus jeune, Jacob comme détenteur de la bénédiction de l'héritage paternel, et donc comme pasteur et guide de son peuple. C'est lui qui, par une décision gratuite et sage, décide et conduit le destin de chaque homme (Sg 10, 1012).

Le message de la Bible sur la maternité révèle des aspects importants et toujours actuels : en effet, il met en lumière la dimension gratuite, qui se manifeste surtout dans le cas des femmes stériles, l'alliance particulière de Dieu avec la femme et le lien particulier entre le destin de la mère et celui du fils.

En même temps, l'intervention de Dieu qui, à des moments importants de l'histoire de son peuple, rend fécondes certaines femmes stériles, prépare la foi dans l'intervention de Dieu qui, lors de la plénitude des temps rendra une Vierge féconde pour que s'incarne son Fils.

## 15 - Rapport des femmes au salut des peuples

(27 mars 1996)

1. L'Ancien Testament nous fait admirer quelques femmes extraordinaires qui, sous l'inspiration de l'Esprit de Dieu, participent aux luttes et au triomphe d'Israël ou contribuent à son salut. Leur présence dans les événements n'est ni marginale ni passive : elles apparaissent comme des protagonistes authentiques de l'histoire du salut. Voici les exemples les plus significatifs.

Après le passage de la Mer Rouge, le texte sacré met en évidence l'initiative d'une femme inspirée pour célébrer joyeusement cet événement décisif : « Miryam, la prophétesse, sœur d'Aaron, prit en main un tambourin et toutes les femmes la suivirent avec des tambourins, formant des chœurs de danse. Et Myriam leur entonna : Chantez pour Yahvé, car il s'est couvert de gloire, il a jeté à la mer cheval et cavalier » (Ex 15, 20-21).

La mention de l'initiative féminine dans un contexte de célébration met non seulement en évidence l'importance du rôle de la femme, mais aussi sa disposition particulière à louer Dieu et à lui rendre grâce.

2. A l'époque des Juges, la prophétesse Débora joue un rôle encore plus important. Après avoir ordonné au chef de l'armée de rassembler des hommes et de les envoyer combattre, elle assure par sa présence la victoire de l'armée d'Israël, annonçant qu'une autre femme, Yaël, tuera le chef des ennemis. En outre, pour célébrer la grande victoire, Débora entonne un long cantique dans lequel elle loue l'action de Yaël : « Bénie entre les femmes soit Yaël, [...] entre les femmes qui habitent les tentes, bénie soit-elle ! » (Jg 5, 24). Dans le Nouveau Testament, les paroles qu'Elisabeth adresse à Marie le jour de la Visitation font écho à cette louange : « Bénie es-tu entre les femmes... » (Lc 1, 42).

Le rôle significatif des femmes dans le salut du peuple, mis en lumière par les figures de Débora et de Yaël, est proposé à nouveau lors de l'épisode concernant une autre prophétesse du nom de Hulda, qui vécut à l'époque du roi Josias.

Interrogée par le prêtre Hilqiyyahu elle prononce des oracles qui annoncent une manifestation d'indulgence pour le roi qui craignait la colère divine. Hulda devient ainsi messagère de miséricorde et de paix (cf. 2 R 22, 14-20).

3. Les Livres de Judith et d'Esther, qui ont pour but d'exalter, de façon idéale, la contribution

positive de la femme dans l'histoire du peuple élu, présentent - dans un contexte culturel de violence - deux figures de femmes qui procurent la victoire et le salut à Israël.

Le Livre de Judith, en particulier, rapporte l'épisode d'une armée redoutable envoyée par Nabuchodonosor pour conquérir Israël. Conduite par Holopherne, l'armée ennemie est prête à s'emparer de la ville de Bêthulie, au désespoir de ses habitants qui, considérant toute résistance vaine, demandent à leurs chefs de se rendre. Mais Judith reproche leur manque de foi aux anciens de la ville qui, en l'absence de secours immédiats, se déclarent prêts à livrer la ville de Bêthulie à l'ennemi, et elle professe sa pleine confiance dans le salut qui vient du Seigneur.

Après avoir longuement invoqué Dieu, cette femme qui est le symbole de la fidélité au Seigneur, de l'humble prière et de la volonté de rester chaste se rend auprès d'Holopherne, le général ennemi, orgueilleux, idolâtre et débauché.

Restée seule avec lui, Judith, avant de la frapper, s'adresse à Yahvé en disant : « Rends-moi forte en ce jour, Seigneur, Dieu d'Israël » (Jdt 13, 7). Puis, ayant pris le cimenterre d'Holopherne, elle lui tranche la tête.

Ici aussi, comme dans le cas de David face à Goliath, le Seigneur se sert de la faiblesse pour triompher de la force. Cependant, dans cette circonstance, c'est une femme qui remporte la victoire : Judith, sans se laisser freiner par la pusillanimité et par l'incrédulité des chefs de son peuple, rejoint et tue Holopherne, se rendant digne du remerciement et de la louange du Grand Prêtre et des anciens de Jérusalem. Ces derniers, s'adressant à la femme qui a vaincu l'ennemi, s'exclament : « Tu es la gloire de Jérusalem ! Tu es le suprême orgueil d'Israël ! Tu es le grand honneur de notre race ! En accomplissant tout cela de ta main, tu as bien mérité d'Israël, et Dieu a ratifié ce que tu as fait. Bénie sois-tu par le Seigneur tout-puissant dans la suite des temps ! » (Jdt 15, 9-10).

4. Le récit tiré du Livre d'Esther se déroule à un autre moment de grave difficulté pour les juifs. Dans le royaume de Perse, Aman, l'intendant du roi, décrète l'extermination des juifs. Pour éloigner le danger, Mardochée, un juif qui vit dans la citadelle de Suse, s'adresse à sa nièce Esther, qui vit dans le palais du roi où elle est devenue reine. Cette dernière, bravant la loi en vigueur, se présente au roi sans avoir été convoquée et, en risquant la peine de mort, obtient la révocation du décret d'extermination. Aman est exécuté,

Mardochée accède au pouvoir, et les juifs, libérés de la menace, ont ainsi raison de leurs ennemis.

Judith et Esther mettent toutes deux leur vie en danger pour apporter le salut à leur peuple. Cependant, les deux interventions sont très différentes. Esther ne tue pas l'ennemi, mais, jouant le rôle de médiatrice, intercède en faveur de ceux qui sont menacés par l'extermination.

5. Cette fonction d'intercession est ensuite attribuée à une autre figure de femme, Abigail, femme de Nabal, présente dans le premier Livre de Samuel. Ici aussi, c'est grâce à son intervention qu'un autre cas de salut s'accomplit.

Elle va à la rencontre de David qui a décidé d'éliminer la famille de Nabal, en demandant pardon pour les fautes de son mari, et elle sauve ainsi sa maison de la catastrophe (cf. 1 S 25).

Comme on peut facilement le remarquer, la tradition vétérotestamentaire met plusieurs fois en évidence, notamment dans les écrits les plus proches de la venue du Christ, l'action déterminante de la femme pour le salut d'Israël. A travers les hauts faits des femmes de l'Ancien Testament, l'Esprit Saint esquisse avec une précision toujours plus grande les caractéristiques de la mission de Marie dans l'œuvre du salut de tout l'humanité.



## 16 - La noblesse morale de la femme

(10 avril 1996)

1. L'Ancien Testament et la tradition judaïque sont pleins de reconnaissance pour la noblesse morale de la femme, qui se manifeste avant tout par une attitude de confiance envers le Seigneur, par la prière afin d'obtenir le don de la maternité, par la supplication à Dieu pour sauver Israël des assauts de ses ennemis. Parfois, comme dans le cas de Judith, ces qualités sont célébrées par la communauté tout entière, devenant ainsi l'objet d'admiration pour tous.

A côté des exemples lumineux des héroïnes bibliques, les témoignages négatifs à propos de certaines femmes ne manquent pas, telles que Dalila, la séductrice qui ruine l'activité prophétique de Samson (Jg 16, 4-21), les femmes étrangères, qui, lors de la vieillesse de Salomon, éloignent le cœur du Roi du Seigneur et lui font vénérer d'autres dieux (1 R 11, 1-8), Jézabel, qui massacre « les prophètes de Yahvé » (1 R 18, 13) et fait tuer Nabot pour donner sa vigne à Achab (1 R 21), l'épouse de Job, qui l'insulte dans son malheur, le poussant à la révolte (Jb 2, 9).

Dans ces cas, l'attitude des femmes rappelle celle d'Eve. La perspective prédominante dans la Bible demeure pourtant celle qui est inspirée du

Protoévangile qui voit dans la femme l'alliée de Dieu.

2. En effet, si les femmes étrangères sont accusées d'avoir éloigné Salomon du culte de Dieu, dans le Livre de Ruth, en revanche, nous est proposée une figure très noble de femme étrangère : Ruth, la Moabite, exemple de piété pour les parents et d'humilité sincère et généreuse. En partageant la vie et la foi d'Israël, elle deviendra l'arrière-grand-mère de David et l'ancêtre du Messie. En l'insérant dans la généalogie de Jésus, Matthieu en fait un signe d'universalisme et une annonce de la miséricorde de Dieu qui s'étend à tous les hommes.

Parmi les ancêtres de Jésus, le premier évangéliste rappelle également Tamar, Racab et la femme d'Uria, trois femmes pécheresses, mais non perfides, qui se trouvent parmi les ancêtres du Messie pour proclamer que la bonté divine est plus grande que le péché. A travers sa grâce, Dieu fait participer à ses desseins de salut leur situation conjugale irrégulière, préparant également l'avenir de cette façon.

Un autre modèle d'humble dévouement, différent de celui de Ruth, est représenté par la fille de Jephthé, qui accepte de payer par sa mort la victoire de son père sur les Ammonites (Jg 11, 34-

40). En pleurant sur son cruel destin, elle ne se rebelle pas, mais se livre à la mort pour accomplir le vœu inconscient prononcé par son père dans le contexte de coutumes encore primitives (cf. Jr 7, 31 ; Mi 6, 6-8).

3. La littérature de la Sagesse, même si elle fait souvent allusion aux défauts des femmes, voit en elles un trésor caché : « Trouver une femme, c'est trouver le bonheur, c'est obtenir une faveur de Yahvé » (Pr 18, 22), dit le Livre des Proverbes, en exprimant sa reconnaissance convaincue pour la figure de la femme, don précieux du Seigneur.

A la fin du même Livre, est tracé le portrait de la femme idéale qui, loin de représenter un modèle impossible à atteindre, représente une proposition concrète, née de l'expérience de femmes de grande valeur : « Une maîtresse femme, qui la trouvera ? Elle a bien plus de prix que les perles ! » (Pr 31, 10).

La littérature de la Sagesse montre dans la fidélité de la femme à l'alliance divine le sommet de ses possibilités et la source la plus grande d'admiration. En effet, si elle peut parfois décevoir, la femme dépasse toutes les attentes quand son cœur est fidèle à Dieu : « Tromperie que la grâce ! Vanité la beauté ! La femme qui

craint Yahvé, voilà celle qu'il faut féliciter ! » (Pr 31, 30).

4. Dans un tel contexte, le Livre des Maccabées, dans l'épisode des sept frères martyrisés lors de la persécution d'Antiochus Epiphane, nous présente l'exemple le plus admirable de noblesse dans l'épreuve.

Après avoir décrit la mort des sept frères, l'auteur saint ajoute : « Éminemment admirable et digne d'une illustre mémoire fut la mère qui, voyant mourir ses sept fils dans l'espace d'un seul jour, le supporta courageusement en vertu des espérances qu'elle plaçait dans le Seigneur. Elle exhortait chacun d'eux dans la langue de ses pères, et, remplie de nobles sentiments, elle animait d'un même courage son raisonnement de femme », elle exprimait ainsi son espérance en une résurrection future : « Aussi bien le Créateur du monde, qui a formé le genre humain et qui est à l'origine de toute chose, vous rendra-t-il, dans sa miséricorde, et l'esprit et la vie, parce que vous vous méprisez maintenant vous-mêmes pour l'amour de ses lois » (2 M 7, 20-23).

En exhortant son septième fils à accepter d'être tué plutôt que de désobéir à la loi divine, la mère exprime sa foi dans l'œuvre de Dieu qui crée toutes les choses à partir du néant : « Je t'en

conjure, mon enfant, regarde le ciel et la terre et vois tout ce qui est en eux, et saches que Dieu les a faits de rien et que la race des hommes est faite de la même manière. Ne crains pas ce bourreau, mais, te montrant digne de tes frères, accepte la mort, afin que je te retrouve avec eux dans la miséricorde » (2 M 7, 28-29).

Elle se dirige finalement elle aussi vers la mort dans le sang, après avoir subi sept fois le martyre de son cœur, témoignant d'une foi inébranlable, d'une espérance sans limite et d'un courage héroïque.

Dans ces figures de femmes, dans lesquelles se manifestent les merveilles de la grâce divine, on entrevoit Celle qui sera la plus grande d'entre les femmes : Marie, la Mère du Seigneur.

## 17 - La « fille de Sion »

(24 avril 1996)

1. La Bible utilise souvent l'expression « fille de Sion » pour indiquer les habitants de la ville de Jérusalem, dont la montagne de Sion constitue la partie la plus significative sur le plan historique et religieux (cf. Mi 4, 10-13 ; So 3, 14-18 ; Za 2, 14 ; 9, 9-10).

Cette personnalisation au féminin facilite l'interprétation sponsale des relations d'amour entre Dieu et Israël, souvent indiqué par les termes de « fiancée » ou d'« épouse ».

L'histoire du salut est l'histoire de l'amour de Dieu, mais aussi souvent de l'infidélité de l'être humain. La Parole du Seigneur réprimande souvent l'épouse-peuple qui brise l'alliance nuptiale établie avec Dieu : « Mais comme une femme qui trahit son compagnon, ainsi m'avez-vous trahi, maison d'Israël » (Jr 3, 20), et invite les fils d'Israël à accuser leur mère : « Intentez procès à votre mère, intentez-lui procès car elle n'est pas ma femme et moi je ne suis pas son mari ! » (Os 2, 4).

En quoi consiste le péché d'infidélité dont s'entache Israël, l'« épouse » de Yahvé ? Il consiste surtout dans l'idolâtrie : selon le texte

sacré, pour le Seigneur, le recours aux idoles par le peuple élu équivaut à un adultère.

2. C'est le prophète Osée qui développe, à travers des images fortes et dramatiques, le thème de l'alliance sponsale entre Dieu et son peuple et de la trahison de ce dernier : son exemple personnel en devient le symbole éloquent. En effet, à la naissance de sa fille, il reçoit l'ordre : « Appelle-la du nom de Lo-Ruhamah car désormais je n'aurai plus pitié de la maison d'Israël pour lui pardonner encore », et aussi : « Appelle-la du nom de Lo-Ammi, car vous n'êtes pas mon peuple, et moi je n'existe pas pour vous » (Os 1, 6.9).

Le rappel du Seigneur et l'expérience décevante du culte des idoles feront revenir l'épouse infidèle qui, repentie, dira : « je veux retrouver vers mon premier mari car j'étais plus heureuse alors que maintenant » (Os 2, 9). Mais Dieu lui-même désire rétablir l'alliance, et sa parole se fait alors mémoire, miséricorde et tendresse : « C'est pourquoi je vais la séduire, je la conduirai au désert et je parlerai à son cœur » (Os 2, 16). En effet, le désert est le lieu dans lequel Dieu, après la libération de l'esclavage, a établi l'alliance définitive avec son peuple.

A travers ces images d'amour, qui reproposent la relation difficile entre Dieu et Israël, le prophète

illustre le grand drame du péché, le malheur de la voie de l'infidélité et les efforts de l'amour divin pour parler au cœur des hommes et les ramener à l'alliance.

3. En dépit des difficultés du présent, Dieu annonce, à travers le paroles du prophète, une alliance plus parfaite pour l'avenir: « Il adviendra, en ce jour-là - oracle de Yahvé - que tu m'appelleras "mon mari" et tu ne m'appelleras plus 'mon Baal" (...) Je te fiancerai à moi pour toujours, je te fiancerai dans la justice et dans le droit, dans la tendresse et la miséricorde, je te fiancerai à moi dans la fidélité, et tu connaîtras Yahvé» (Os 2, 18. 21-22).

Le Seigneur ne se décourage pas face à la faiblesse humaine, mais répond à l'infidélité des hommes en proposant une union plus stable et plus intime : « Je la sèmerai dans le pays, j'aurai pitié de Lo-Ruhamah, je dirai à Lo-Ammi : "Tu es mon peuple" et lui dira : "Mon Dieu !" » (Os 2, 25).

La même perspective de nouvelle alliance est repropagée par Jérémie au peuple en exil : « En ce temps-là, - oracle de Yahvé - je serai le Dieu de toutes les familles d'Israël, et elles seront mon peuple. Ainsi parle Yahvé : Il a trouvé grâce au désert, le peuple échappé à l'épée. Israël marche

vers son repos. De loin Yahvé m'est apparu : d'un amour éternel je t'ai aimée, aussi t'ai-je maintenu ma faveur ; De nouveau je te bâtirai et tu seras rebâtie, vierge d'Israël » (Jr 31, 1-4).

En dépit des infidélités du peuple, l'amour éternel de Dieu est toujours prêt à rétablir le pacte d'amour et à donner le salut qui surpasse toute attente.

4. Ezéchiel et Isaïe font eux aussi référence à l'image de la femme infidèle pardonnée.

A travers Ezéchiel, le Seigneur dit à l'épouse : « Mais moi je me souviendrai de mon alliance avec toi au temps de ta jeunesse et j'établirai en ta faveur une alliance éternelle » (Ez 16, 60).

Le Livre d'Isaïe rapporte un oracle plein de tendresse : « Ton créateur est ton époux (...) Un court instant je t'avais délaissée, ému d'une immense pitié, je vais t'unir à moi. Débordant de fureur un instant, je t'avais caché ma face. Dans un amour éternel, j'ai eu pitié de toi, dit Yahvé, ton rédempteur » (Is 54, 5. 7-8).

Ce qui est promis à la fille de Sion est un amour nouveau et fidèle, une espérance magnifique qui dépasse l'abandon de l'épouse infidèle : « Dites à la fille de Sion : Voici que vient ton salut ! voici avec lui sa récompense, et devant lui son salaire. On les appellera : "Le peuple saint", "Les rachetés

de Yahvé". Quant à toi on t'appellera : "Recherchée", "Ville non délaissée" (Is 62, 11-12).

Le prophète précise : « On ne te dira plus "Délaissée" et de ta terre on ne dira plus "Désolation". Mais on t'appellera : "Mon plaisir est en elle" et ta terre "Epousée". Car Yahvé trouvera en toi son plaisir, et ta terre sera épousée. Comme un jeune homme épouse une vierge, ton bâtisseur t'épousera. Et c'est la joie de l'époux au sujet de l'épouse que ton Dieu éprouvera à ton sujet » (Is 62, 4-5).

Images et attitudes d'amour que le Cantique des Cantiques résume dans l'expression : « Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi ! » (Ct 6,3). La relation entre Yahvé et son peuple est ainsi repropagée en termes idéaux.

5. En écoutant la lecture des oracles prophétiques, Marie devait faire référence à cette perspective, qui nourrissait en son cœur l'espérance messianique.

Les reproches adressés au peuple infidèle devaient susciter en elle un engagement plus ardent de fidélité à l'alliance, en ouvrant son esprit à la proposition d'une communion sponsale définitive avec le Seigneur dans la grâce et dans l'amour. C'est de cette nouvelle alliance que devait venir le salut du monde entier.



## 18 - La nouvelle « fille de Sion »

(1er mai 1996)

1. Au moment de l'Annonciation, Marie, « la fille de Sion par excellence » (*Lumen gentium*, n. 55), est saluée par l'ange comme la représentante de l'humanité, appelée à donner son propre consentement à l'Incarnation du Fils de Dieu.

La première parole que l'ange lui adresse est une invitation à la joie : *chaire*, c'est-à-dire « réjouis-toi ». Le terme grec a été traduit en latin par *Ave*, une simple expression de salut, qui ne semble pas correspondre pleinement aux intentions du messager divin et au contexte dans lequel se déroule la rencontre.

Certes, *chaire* était aussi une formule de salut, souvent utilisée par les Grecs, mais les circonstances extraordinaires dans lesquelles elle est prononcée ici diffèrent du climat d'une rencontre habituelle. En effet, nous ne devons pas oublier que l'ange est conscient d'apporter une annonce unique dans l'histoire de l'humanité : c'est pourquoi un simple salut habituel serait déplacé. En revanche, la référence à la signification originelle de l'expression *chaire*, qui est « réjouis-toi », semble plus appropriée à la circonstance exceptionnelle.

Comme l'ont toujours remarqué les Pères grecs en particulier, en citant différents oracles prophétiques, l'invitation à la joie convient particulièrement bien à l'annonce de la venue du Messie.

2. C'est tout d'abord au prophète *Sophonie* que l'on pense. Son oracle présente un parallélisme significatif avec le texte de l'Annonciation : « Pousse des cris de joie, fille de Sion ! Une clameur d'allégresse, Israël ! Réjouis-toi, triomphe de tout ton cœur » (v. 14). On y trouve la mention de la présence du Seigneur : « Yahvé ton Dieu est au milieu de toi, héros sauveur ! » (v. 15). On y trouve l'exhortation à ne pas avoir peur : « Sois sans crainte, Sion ! Que tes mains ne défaillent pas ! » (v. 16). On y trouve, enfin, la promesse de l'intervention salvifique de Dieu : « Yahvé ton Dieu est au milieu de toi, héros sauveur ! » (y. 17). Les analogies sont si nombreuses et précises qu'elles poussent à reconnaître en Marie la nouvelle « fille de Sion », qui a toutes les raisons de se réjouir, car Dieu a décidé de réaliser son plan de salut.

Bien que dans un contexte différent une invitation analogue à la joie se trouve dans la prophétie de Joël : « Terre, ne crains plus, jubile et sois dans l'allégresse, car Yahvé a fait grand !... Et vous

saurez que je suis au milieu d'Israël, moi » (J12, 21.27).

3. En outre, l'oracle de Zacharie cité à propos de l'entrée de Jésus à Jérusalem est significatif (cf. Mt 21, 5 ; In 12, 15). Dans cette prophétie, le motif de la joie réside dans la venue du roi messianique : « Exulte avec force, fille de Sion ! Crie de joie, fille de Jérusalem ! Voici que ton roi vient à toi : il est juste et victorieux, humble... Il annoncera la paix aux nations » (Za 9, 9-10).

Enfin, de sa nombreuse postérité signe de bénédiction divine, le livre d'Isaïe fait naître l'annonce de joie pour la nouvelle Sion : « Crie de joie, stérile, toi qui n'as pas enfanté ; pousse des cris de joie, des clameurs, toi qui n'a pas mis au monde, car plus nombreux sont les fils de la délaissée que les fils de l'épouse, dit Yahvé » (Is 54, 1).

Les trois motifs de l'invitation à la joie : la présence salvifique de Dieu au milieu de son peuple, la venue du roi messianique et la fécondité gratuite et surabondante, trouvent en Marie leur pleine réalisation. Ils justifient la signification riche de sens, attribuée par la tradition au salut de l'ange. Celui-ci, en l'invitant à donner son assentiment à la réalisation de la promesse messianique et en lui annonçant la très

haute dignité de Mère du Seigneur, ne pouvait que l'exhorter à se réjouir. En effet, comme nous le rappelle le Concile : « avec elle, la fille de Sion par excellence, après la longue attente de la promesse, s'accomplissent les temps et s'instaure l'économie nouvelle, lorsque le Fils de Dieu prit d'elle la nature humaine pour libérer l'homme du péché par les mystères de sa chair » (*LG*, n. 55).

4. Le récit de l'Annonciation nous permet de reconnaître en Marie la nouvelle « fille de Sion », invitée par Dieu à une grande joie. Il exprime son rôle extraordinaire de Mère du Messie, ou mieux, de Mère du Fils de Dieu. La Vierge accueille le message au nom du peuple de David, mais nous pouvons dire qu'elle l'accueille au nom de l'humanité tout entière, car l'Ancien Testament étendait à toutes les nations le rôle du Messie davidique (cf. Ps 2, 8 ; 72/71, 8). Dans le dessein divin, l'annonce qui lui est adressée vise au salut universel.

Pour appuyer cette perspective universelle du dessein divin, nous pouvons rappeler certains textes de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament qui comparent le salut à un grand banquet de tous les peuples sur le mont Sion (cf. Is 25, 6 sq), et qui annoncent le banquet final du Royaume de Dieu (cf. Mt 22, 1-10).

En tant que « fille de Sion », Marie est la Vierge de l'Alliance que Dieu établit avec l'humanité tout entière. Le rôle représentatif de Marie dans cet événement apparaît clairement. Et il est significatif que ce soit une femme qui accomplisse cette mission.

5. En tant que nouvelle « fille de Sion », Marie est en effet particulièrement apte à entrer dans l'alliance sponsale avec Dieu. Elle peut, davantage et mieux que n'importe quel autre membre du Peuple élu, offrir au Seigneur un véritable cœur d'Épouse.

Avec Marie, la « fille de Sion » n'est plus simplement un sujet collectif, mais une personne qui représente l'humanité et, au moment de l'Annonciation, elle répond à la proposition de l'amour divin par son propre amour sponsal. Elle accueille ainsi, d'une façon toute particulière, la joie annoncée par les oracles prophétiques, une joie qui atteint son sommet dans l'accomplissement du dessein divin.

## 19 - « Pleine de grâce »

(8 mai 1996)

1. Dans le récit de l'Annonciation, la première parole de la salutation de l'ange : « Réjouis-toi », est une invitation à la joie qui rappelle les oracles de l'Ancien Testament adressés à la « fille de Sion ». C'est ce que nous avons vu au cours des précédentes catéchèses, en dégagant également les motifs sur lesquels se fonde cette invitation : la présence de Dieu parmi son peuple, la venue du roi messianique et la fécondité maternelle. Ces motifs trouvent en Marie leur pleine réalisation.

S'adressant à la Vierge de Nazareth, l'ange Gabriel, après le salut *chaire*, « réjouis-toi », l'appelle *kecharitoméne*, « pleine de grâce ». Les paroles du texte grec *chaire* et *kecharitoméne* sont liées de façon profonde : Marie est invitée à se réjouir surtout parce que Dieu l'aime et l'a comblée de grâce en vue de la maternité divine !

La foi de l'Église et l'expérience des saints enseignent que la grâce est source de joie et que la véritable joie vient de Dieu. En Marie, comme chez les chrétiens, le don divin engendre une joie profonde.

2. *Kecharitoméne* : Ce terme, adressé à Marie, apparaît comme une appellation propre à la femme destinée à devenir la mère de Jésus. C'est

ce que rappelle à juste titre *Lumen gentium*, en affirmant : « La Vierge de Nazareth est saluée par l'ange de l'Annonciation, qui parle sur l'ordre de Dieu, comme "pleine de grâce" (LG, n. 56).

Le fait que le messager céleste l'appelle ainsi confère à la salutation de l'ange une valeur plus grande : c'est la manifestation du mystérieux plan salvifique de Dieu à l'égard de Marie. Comme je l'ai écrit dans l'Encyclique *Redemptoris Mater*, « La plénitude de grâce désigne en même temps tous les dons surnaturels dont Marie bénéficie en rapport avec le fait qu'elle a été choisie et destinée à être Mère du Christ » (n.9).

« Pleine de grâce » est le nom que Marie possède aux yeux de Dieu. En effet, d'après le récit de l'Évangéliste Luc, l'ange le prononce avant même de prononcer le nom de « Marie », mettant ainsi en évidence l'aspect prédominant que le Seigneur saisit dans la personnalité de la Vierge de Nazareth.

L'expression « pleine de grâce » est la traduction du mot grec *kecharitoméne*, qui est un participe passé à la voix passive. Pour rendre avec plus d'exactitude la nuance du terme grec, il ne faudrait donc pas simplement dire « pleine de grâce », mais « rendue pleine de grâce », ou encore « comblée de grâce », ce qui indiquerait

clairement qu'il s'agit d'un don de Dieu fait à la Vierge. Le terme, dans sa forme de participe passé, donne l'image d'une grâce parfaite et durable qui implique une idée de plénitude. Le même Verbe, dans le sens de « doter de grâce », est utilisé dans la Lettre aux Ephésiens pour indiquer l'abondance de grâce dont le Père nous a gratifiés dans son fils bien-aimé (1, 6). Marie la reçoit comme prémisse de la Rédemption (cf. *Redemptoris mater*, n. 10).

3. Dans le cas de la Vierge, l'action de Dieu apparaît certes surprenante. Marie ne possède aucun titre humain pour recevoir l'annonce de la venue du Messie. Elle n'est pas le prêtre suprême, représentant officiel de la religion juive, ni même un homme, mais une jeune fille sans influence dans la société de son temps. De plus, elle est originaire de Nazareth, un village qui n'est jamais cité dans l'Ancien Testament. Ce village ne devait pas jouir d'une bonne réputation, comme le rapportent les paroles de Nathanaël dans l'Évangile de Jean : « De Nazareth, peut-il sortir quelque chose de bon ? » (Jn 1, 46).

Le caractère extraordinaire et gratuit de l'intervention de Dieu est encore plus évident lorsqu'on le compare avec le texte de Luc, qui rapporte l'épisode de Zacharie. En effet, le récit met en évidence sa condition de prêtre et

l'exemplarité de la vie qui font de lui et de sa femme Elisabeth des modèles de justes dans l'Ancien Testament : ils « suivaient irréprochables, tous les commandements et observances du Seigneur » (Lc 1, 6).

En revanche, l'origine de Marie n'est pas même indiquée : l'expression « de la maison de David » (Lc 1, 27) ne se rapporte en effet qu'à Joseph. Il n'est fait ensuite aucune mention du comportement de Marie. Par un tel choix littéraire, Luc met en évidence le fait que tout chez elle dérive d'une grâce suprême. Ce qui lui est accordé ne vient d'aucun titre de mérite, mais uniquement de la prédilection divine libre et gratuite.

4. En s'exprimant ainsi, l'Évangéliste n'entend certes pas réduire la noble valeur personnelle de la Sainte Vierge. Il veut plutôt présenter Marie comme le pur fruit de la bienveillance de Dieu, qui a pris possession d'elle au point de la rendre, selon l'appellation utilisée par l'ange, « pleine de grâce ». C'est précisément l'abondance de grâce qui fonde la richesse spirituelle cachée en Marie.

Dans l'Ancien Testament, Yahvé manifeste la surabondance de son amour de nombreuses façons et en de nombreuses occasions. A l'aube du Nouveau Testament, la gratuité de la

miséricorde divine atteint son degré suprême en Marie. En elle, la prédilection de Dieu témoignée au peuple élu, et en particulier aux humbles et aux pauvres, atteint son sommet.

Nourrie par la Parole du Seigneur et par l'expérience des saints, l'Église exhorte les croyants à tourner leur regard vers la Mère du Rédempteur, et à se sentir, comme elle, aimés de Dieu. Elle les invite à en partager l'humilité et la pauvreté, afin que, suivant son exemple et grâce à son intercession, ils puissent persévérer dans la grâce divine qui sanctifie et transforme les cœurs.

## 20 - La sainteté parfaite de Marie

(15 mai 1996)

1. En Marie, « pleine de grâce », l'Église a reconnu « la toute sainte et indemne de toute tache de péché », « enrichie dès le premier instant de sa conception d'une sainteté éclatante absolument unique » (*Lumen gentium*, n. 56). Cette reconnaissance a exigé un long itinéraire de réflexion doctrinale, qui a abouti à la proclamation solennelle du dogme de l'Immaculée Conception.

L'expression « *rendue* pleine de grâce », que l'ange adresse à Marie lors de l'Annonciation, se réfère à l'exceptionnelle faveur divine accordée à la jeune fille de Nazareth en vue de la maternité annoncée, mais indique, plus directement, l'effet de la grâce divine chez Marie ; Marie a été imprégnée de la grâce de façon intime et permanente, et donc sanctifiée. L'expression *kecharitoméne* revêt une très riche signification, que l'Esprit Saint n'a jamais cessé de faire approfondir par l'Église.

2. Au cours des précédentes catéchèses, j'ai noté que dans le salut de l'ange, l'expression « pleine de grâce » a presque la valeur d'un nom : c'est le nom de Marie aux yeux de Dieu. Dans la tradition sémitique, le nom exprime la réalité des personnes et des choses auxquelles il se rapporte.

Par conséquent, le titre « pleine de grâce » manifeste la dimension plus profonde de la personnalité de la jeune femme de Nazareth : à tel point façonnée par la grâce et objet de la faveur divine, elle peut être définie par cette prédilection particulière.

Le Concile rappelle que les Pères de l'Église faisaient allusion à cette vérité en appelant Marie « la toute sainte », et en affirmant dans le même temps qu'elle avait été « pétrie dans l'Esprit Saint et formée comme une nouvelle créature » (*LG*, n. 56).

La grâce, entendue dans le sens de « grâce sanctifiante » qui opère la sainteté personnelle, a réalisé en Marie la nouvelle création, la rendant pleinement conforme au projet de Dieu.

3. Ainsi, la réflexion doctrinale a pu attribuer à Marie une perfection de sainteté qui, pour être complète, devait nécessairement englober l'origine de sa vie.

C'est dans le sens de cette pureté originale que semble s'être orienté un évêque de la Palestine, qui a vécu entre 550 et 650, Theoteknos de Livias. Présentant Marie comme « sainte et toute belle », « pure et sans tache », il fait allusion à sa naissance en ces termes : « Elle naît comme les chérubins, celle qui est faite d'une argile pure et

immaculée » (*Panegyrique pour la fête de l'Assomption*, nn. 5-6).

Cette dernière expression, en rappelant la création du premier homme, façonné par une argile non tachée par le péché, attribue les mêmes caractéristiques à la naissance de Marie : l'origine de la Vierge est également « pure et immaculée », c'est-à-dire sans aucun péché. En outre, la comparaison avec les chérubins souligne une fois de plus l'excellence de la sainteté qui a caractérisé la vie de Marie, depuis le début de son existence.

L'affirmation de Théoteknos marque une étape importante dans la réflexion théologique sur le mystère de la Mère du Seigneur. Les Pères grecs et orientaux avaient admis une purification opérée par la grâce en Marie tant avant l'Incarnation (saint Grégoire de Nazianze, *Oratio* 38-16), qu'au moment même de l'Incarnation (saint Ephrem, Saveriano di Gabala, Jacques di Sarug). Theoteknos de Livias semble quant à lui revendiquer, au sujet de Marie, une pureté absolue dès le début de sa vie. En effet, Celle qui est destinée à devenir la Mère du Sauveur ne pouvait manquer d'avoir une origine parfaitement sainte, sans aucune tache.

4. Au VIIe siècle, André de Crète est le premier théologien à voir dans la nativité de Marie une nouvelle création. Il l'explique de la façon suivante : « Aujourd'hui, l'humanité, dans toute la splendeur de sa noblesse immaculée, reçoit son antique beauté. Les hontes du péché avaient offusqué la splendeur et le charme de la nature humaine. Mais lorsque naît la Mère du Beau par excellence, cette nature retrouve, dans sa personne, ses anciens privilèges et est modelée selon un modèle parfait et véritablement digne de Dieu. Aujourd'hui commence la réforme de notre nature et le monde, vieilli, soumis à une transformation toute divine, reçoit les prémisses de la seconde création » (*Sermon I sur la Nativité de Marie*).

Reprenant ensuite l'image de l'argile primitive, il affirme : « Le corps de la Vierge est une terre que Dieu a travaillée, les prémisses de la masse d'Adam divinisée dans le Christ, l'image véritablement ressemblante de la beauté primitive, l'argile pétrie par les mains de l'Artiste divin » (*Sermon I sur la Dormition de Marie*).

La conception pure et immaculée Marie apparaît ainsi comme le début d'une nouvelle création. Il s'agit d'un privilège personnel accordé à la femme choisie pour être la Mère du Christ, qui inaugure

le temps de la grâce abondante, voulue par Dieu pour l'humanité tout entière.

Cette doctrine, reprise également au VIII<sup>e</sup> siècle par saint Germain de Constantinople et par saint Jean Damascène, illumine la valeur de la sainteté originelle de Marie, présentée comme le début de la rédemption du monde.

C'est ainsi que la réflexion ecclésiale perçoit et explique le sens authentique du titre « pleine de grâce », attribué par l'ange à la Sainte Vierge. Marie est pleine de grâce sanctifiante, et est ainsi depuis le premier instant de son existence. Selon l'Épître aux Ephésiens (I, 6), cette grâce est conférée dans le Christ à tous les croyants. La sainteté originelle de Marie constitue le modèle incomparable du don et de la diffusion de la grâce du Christ dans le monde.

## 21 - L'Immaculée conception

(29 mai 1996)

1. Dans la réflexion doctrinale de l'Église d'Orient, l'expression « pleine de grâce », comme nous l'avons vu dans les précédentes catéchèses, fut interprétée, dès le VI<sup>e</sup> siècle, dans le sens de la sainteté particulière dont Marie est investie au cours de toute son existence. Elle inaugure ainsi la nouvelle création.

Parallèlement au récit de Luc de l'Annonciation, la Tradition et le Magistère ont indiqué le Protoévangile (Gn 3, 15) comme source écrite de la vérité sur l'Immaculée Conception de Marie. Ce texte a inspiré, à partir de l'ancienne version latine : « Elle t'écrasera la tête », de nombreuses représentations de l'Immaculée qui écrase le serpent sous ses pieds.

Nous avons déjà eu l'occasion de rappeler précédemment que cette version ne correspond pas au texte hébreu, dans lequel ce n'est pas la femme, mais sa lignée, son descendant, qui écrase la tête du serpent, le texte n'attribue donc pas à Marie, mais à son Fils, la victoire sur Satan. Toutefois, comme la conception biblique instaure une solidarité profonde entre un parent et sa descendance, la représentation de l'Immaculée qui écrase le serpent, non par sa propre vertu,

mais par la grâce du Fils, est cohérente avec le sens original du passage.

2. Le même texte biblique proclame en outre l'hostilité entre la femme et son lignage, d'une part, et le serpent et sa descendance, de l'autre. Il s'agit d'une hostilité expressément établie par Dieu, qui revêt une importance particulière si l'on considère le problème de la sainteté personnelle de la Vierge. Pour être l'ennemi inconciliable du serpent et de sa descendance, Marie devait être exempte de toute domination du péché. Et cela, dès le premier moment de son existence.

A ce propos, l'Encyclique *Fulgens corona*, publiée par le Pape Pie XII, en 1953, pour commémorer le centenaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, s'exprime ainsi : « Si à un moment déterminé, la Bienheureuse Vierge Marie avait été privée de la grâce divine, ayant été contaminée lors de sa conception par la tache héréditaire du péché, entre elle et le serpent n'aurait plus existé cette inimitié éternelle — tout au moins durant ce laps de temps, aussi court fut-il — dont il est question dans la tradition primitive jusqu'à la définition solennelle de l'Immaculée Conception, mais il aurait existé un certain asservissement » (*AAS* 45 [1953], 579).

L'hostilité absolue établie par Dieu entre l'homme et le démon présuppose donc en Marie l'Immaculée conception, c'est-à-dire une absence totale de péché, dès le début de sa vie. Le Fils de Marie a remporté la victoire définitive sur Satan et il en a fait bénéficier sa mère de façon anticipée, en la préservant du péché. En conséquence, son Fils lui a accordé le pouvoir de résister au démon, en accomplissant ainsi dans le mystère de l'Immaculée Conception l'effet le plus important de son œuvre rédemptrice.

3. L'appellation « pleine de grâce » et le Protoévangile, en attirant notre attention sur la sainteté particulière de Marie et sur le fait qu'elle est totalement soustraite à l'influence de Satan, laissent deviner, dans le privilège unique qui lui est concédé par le Seigneur, le début d'un nouvel ordre, qui est le fruit de l'amitié avec Dieu et qui comporte, en conséquence, une hostilité profonde entre le serpent et les hommes.

L'on cite également souvent, comme témoignage biblique en faveur de l'Immaculée Conception de Marie, le chapitre XII de l'Apocalypse, où l'on parle de la « femme vêtue de soleil » (12, 1). L'exégèse actuelle s'accorde pour voir dans cette femme la communauté du peuple de Dieu, qui enfante, dans la douleur le Messie ressuscité. Mais à côté de l'interprétation collective, le texte

suggère une autre interprétation, lorsqu'il affirme : « Or la Femme mit au monde un enfant mâle, celui qui doit mener toutes les nations avec un sceptre de fer » (12, 5). Ainsi l'on admet, à travers la référence à la naissance, une certaine identification de la femme vêtue de soleil avec Marie, la femme qui a donné le jour au Messie. La femme-communauté est en effet décrite sous les mêmes traits que la femme Mère de Jésus.

Caractérisée par sa maternité, la femme « est enceinte et crie dans les douleurs et le travail de l'enfantement » (12, 2). Cette annotation renvoie à la mère de Jésus au pied de la Croix (cf. Jn 19, 25), où Elle participe, l'âme transpercée d'une épée (cf. Lc 2, 35), au travail d'enfantement de la communauté des disciples.

Malgré ses souffrances, elle est « vêtue de soleil » - c'est-à-dire qu'elle porte le reflet de la splendeur divine - et apparaît comme « le signe grandiose » de la relation sponsale de Dieu avec son peuple.

Ces images, bien que n'indiquant pas directement le privilège de l'Immaculée Conception, peuvent être interprétées comme l'expression du soin amoureux du Père, qui enveloppe Marie de la grâce du Christ et de la splendeur de l'Esprit.

L'Apocalypse invite enfin à reconnaître plus particulièrement la dimension ecclésiale de la

personnalité de Marie : la femme vêtue de soleil représente la sainteté de l'Église, qui se réalise parfaitement dans la Sainte Vierge, en vertu d'une grâce singulière.

4. Les textes bibliques, qui affirment l'universalité du péché, sembleraient s'opposer aux affirmations de l'Écriture, auxquelles se réfèrent la Tradition et le Magistère pour fonder la doctrine de l'Immaculée Conception.

L'Ancien Testament parle de la contamination par le péché qui frappe tout « homme né de la femme » (Ps 50, 7 ; Jb 14, 2). Dans le Nouveau Testament, Paul déclare que, à la suite de la faute d'Adam, « tous ont péché », et que « la faute d'un seul a entraîné sur tous les hommes une condamnation » (Rm 5, 12.18). Donc, comme le rappelle le Catéchisme de l'Église catholique, le péché originel « affecte la nature humaine », qui se trouve ainsi « dans un état déchu ». Le péché est donc transmis « par propagation à toute l'humanité, c'est-à-dire par la transmission d'une nature humaine privée de la sainteté et de la justice originelles » (n. 404). Paul admet cependant une exception à cette loi universelle : le Christ, celui « qui n'avait pas connu le péché » (2 Co 5, 21), qui a ainsi pu faire surabonder la grâce « où le péché s'est multiplié » (Rm 5, 20).

Ces affirmations ne conduisent pas nécessairement à conclure que Marie appartient à l'humanité pécheresse. Le parallèle établi par Paul entre Adam et le Christ, est complété par celui entre Eve et Marie : le rôle de la femme, important dans le drame du péché, l'est aussi dans la rédemption de l'humanité.

Saint Irénée présente Marie comme la nouvelle Eve qui, par sa foi et son obéissance, a rééquilibré l'incrédulité et la désobéissance d'Eve. Un tel rôle dans l'économie du salut exige l'absence de péché. Il fallait que comme le Christ, le nouvel Adam, Marie elle aussi, la nouvelle Eve, ne connaisse pas le péché et soit ainsi plus apte à collaborer à la rédemption.

Le péché, qui emporte l'humanité comme un torrent, s'arrête devant le Rédempteur et sa fidèle Collaboratrice. Avec une différence substantielle : le Christ est totalement saint en vertu de la grâce qui, dans son humanité, dérive de la personne divine ; Marie est toute sainte en vertu de la grâce reçue par les mérites du Sauveur.

## 22 - Marie, préservée de tout péché

(5 juin 1996)

1. La doctrine de la sainteté parfaite de Marie dès le premier instant de sa conception a dû faire face à certaines résistances en Occident, et cela en raison des affirmations de saint Paul sur le péché originel et sur l'universalité du péché, affirmations reprises et exposées avec une force particulière par saint Augustin.

Le grand docteur de l'Église se rendait sans aucun doute compte que la condition de Marie, mère d'un fils entièrement saint, exigeait une pureté totale et une sainteté extraordinaire. C'est pourquoi, dans la controverse avec Pélage, il répétait que la sainteté de Marie constitue un don exceptionnel de grâce, et il affirmait à ce propos : « Exception faite pour la Sainte Vierge Marie, elle dont, pour l'honneur du Seigneur, je ne veux en aucune façon que l'on parle lorsqu'il s'agit de péchés : ne savons donc nous pas pourquoi une grâce plus grande lui a été conférée dans le but de vaincre le péché, elle qui a mérité de concevoir et mettre au monde Celui qui de façon manifeste ne pécha jamais ? » (*De natura et gratia*, 42).

Augustin confirma la sainteté parfaite de Marie et l'absence en elle de tout péché personnel en raison de sa très haute dignité de Mère du

Seigneur. Toutefois, il ne réussissait pas à saisir comment l'affirmation d'une absence totale de péché au moment de la conception pouvait se concilier avec l'universalité du péché originel et la nécessité de la rédemption pour tous les descendants d'Adam. L'intelligence toujours plus pénétrante de la foi de l'Église arriva à cette conclusion par la suite, éclaircissant comment Marie avait bénéficié de la grâce rédemptrice du Christ dès sa conception.

2. Au IXe siècle, la fête de la Conception de Marie fut également introduite en Occident, tout d'abord en Italie méridionale, à Naples, puis en Angleterre.

Vers 1128, un moine de Canterbury, Eadmer, en écrivant le premier traité sur l'Immaculée Conception, se plaignait que sa célébration liturgique, appréciée en particulier par ceux « chez qui se trouvait une simplicité pure et une dévotion plus humble à Dieu » (*Tract. de conc. B.M.V.*, 1-2), avait été laissée de côté ou supprimée. Désirant promouvoir la restauration de la fête, le pieux moine repousse l'objection de saint Augustin sur le privilège de l'Immaculée Conception, fondée sur la doctrine de la transmission du péché originel dans la descendance humaine. Il utilise de façon appropriée l'image de la châtaigne « qui est

conçue, nourrie et formée sous les épines, mais qui reste toutefois à l'abri de leurs piqûres » (*Tract.* 10). Même sous les épines d'une génération qui de par sa nature devrait transmettre le péché originel, soutient Eadmer, Marie est restée à l'abri de toute tache, par la volonté explicite de Dieu qui « l'a pu, manifestement, et l'a voulu. S'il l'a donc voulu, il l'a fait » (*ibid.*).

Malgré Eadmer, les grands théologiens du XIII<sup>e</sup> siècle reprirent encore les objections de saint Augustin, en soutenant que la rédemption opérée par le Christ ne serait pas universelle si la condition du péché n'était pas commune à tous les êtres humains. Et Marie, si elle n'avait pas été atteinte par la faute originelle, n'aurait pas pu être rachetée. La rédemption consiste en effet à libérer celui qui se trouve dans un état de péché.

3. Duns Scot, à la suite de certains théologiens du XII<sup>e</sup> siècle, offrit la solution pour surmonter ces objections à propos de la doctrine de l'Immaculée Conception de Marie. Il soutint que le Christ, le médiateur parfait, a précisément manifesté en Marie l'acte de médiation le plus parfait, la préservant du péché originel.

De cette façon, il introduisit dans la théologie le concept de rédemption préservatrice, selon lequel

Marie a été rachetée de façon encore plus admirable : non pas à travers la libération du péché, mais à travers la préservation du péché.

L'intuition du bienheureux Duns Scot, ensuite appelé « Docteur de l'Immaculée », obtint, dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle, un bon accueil de la part des théologiens, en particulier franciscains. Après l'approbation par Sixte IV, en 1477, de la Messe de la Conception, cette doctrine fut toujours mieux acceptée dans les écoles théologiques.

Ce développement providentiel de la liturgie et de la doctrine prépara la définition du privilège marial par le Magistère Suprême. Elle n'eut lieu que plusieurs siècles plus tard, sous l'influence d'une intuition de foi fondamentale : la Mère du Christ devait être parfaitement sainte dès l'origine de sa vie.

4. Il n'échappe à personne que l'affirmation du privilège exceptionnel accordée à Marie met en évidence que, non seulement l'action rédemptrice du Christ libère, mais qu'elle préserve aussi du péché. Cette dimension de préservation, qui est totale en Marie, est présente dans l'intervention rédemptrice à travers laquelle le Christ, en le libérant du péché, donne également à l'homme la grâce et la force pour en vaincre l'influence dans son existence.

Ainsi, le dogme de l'Immaculée Conception de Marie ne voile pas, mais contribue au contraire admirablement à mettre davantage en lumière les effets de la grâce rédemptrice du Christ dans la nature humaine.

Les chrétiens se tournent vers Marie, première rachetée par le Christ, qui a eu le privilège de ne pas avoir été soumise, même un instant, au pouvoir du mal et du péché, comme le modèle et l'icône de cette sainteté (cf. *Lumen gentium*, n. 65), qu'ils sont appelés à atteindre dans leur vie, avec l'aide de la grâce du Seigneur.

## **23 - Immaculée : la définition dogmatique du privilège**

(12 juin 1996)

1. La conviction que Marie fut préservée de toute tache du péché dès sa conception, au point d'être appelée toute sainte, s'imposa progressivement au cours des siècles dans la liturgie et dans la théologie. Au début du XIXe siècle, ce développement suscita un mouvement de pétitions en faveur d'une définition dogmatique du privilège de l'Immaculée Conception.

Vers la moitié du siècle, dans l'intention d'accueillir cette requête, le Pape Pie IX, après avoir consulté les théologiens, interpella tous les évêques sur l'opportunité et sur la possibilité d'une telle définition, convoquant presque un « concile par écrit ». Le résultat fut significatif : l'immense majorité des 604 évêques répondit de façon positive à la question.

Après une aussi vaste consultation qui souligne la préoccupation de mon vénéré Prédécesseur d'exprimer, dans la définition du dogme, la foi de l'Église, on procéda avec tout autant de soin à la rédaction du document.

La Commission spéciale de théologiens, instituée par Pie IX dans le but de constater la doctrine révélée, attribua un rôle essentiel à la pratique

ecclésiale. Et ce critère influa sur la formulation du dogme, qui privilégia les expressions du vécu ecclésial, de la foi et du culte du peuple chrétien, par rapport aux définitions scolastiques.

Enfin, en 1854, Pie IX, à travers la Bulle *Ineffabilis*, proclama solennellement le dogme de l'Immaculée Conception : « Nous déclarons, nous prononçons et définissons que la doctrine qui affirme que la Bienheureuse Vierge Marie dès le premier instant de sa conception, par grâce et par privilège spécial de Dieu tout-puissant, en considération des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, fut préservée de toute tache du péché originel, est une doctrine révélée par Dieu, et que, pour cette raison, elle doit être fermement et constamment crue par tous les fidèles » (*DS*, 2803).

2. La proclamation du dogme de l'Immaculée exprime une donnée de foi essentielle. Le Pape Alexandre VII, dans la Bulle *Sollicitudo* de 1661, parlait de la préservation de l'âme de Marie « dans sa création et dans l'infusion dans son corps » (*DS*, 2017). En revanche, la définition de Pie IX fait abstraction de toutes les explications concernant le mode d'infusion de l'âme dans le corps et elle attribue à la personne de Marie, dès le premier instant de sa conception, le fait qu'elle est préservée de toute tache du péché originel

L'immunité « de toute tache du péché originel » comporte comme conséquence positive l'immunité totale de tout péché et la proclamation de la sainteté parfaite de Marie ; doctrine à laquelle la définition dogmatique apporte une contribution fondamentale. En effet, la formulation négative du privilège marial conditionnée par les controverses précédentes qui s'étaient développées en Occident à propos du péché originel, doit toujours être complétée par l'énonciation positive de la sainteté de Marie, soulignée de façon plus explicite dans la tradition orientale.

La définition de Pie IX ne se réfère qu'à l'immunité du péché originel et ne comprend pas explicitement l'immunité de la concupiscence. Toutefois, la préservation complète de Marie de toute tache du péché, entraîne également son immunité de concupiscence, tendance désordonnée qui, selon le Concile de Trente, provient du péché et pousse au péché (*DS*, 1515).

3. Ayant été accordée « par grâce et privilège spécial de Dieu tout-puissant », cette préservation du péché originel constitue une faveur divine absolument gratuite, que Marie a obtenue dès le premier moment de son existence.

La définition dogmatique ne dit pas que ce privilège singulier est unique mais elle le laisse

cependant deviner. L'affirmation de cette unicité est en revanche énoncée de façon explicite dans l'Encyclique *Fulgens corona*, de 1953, où le Pape Pie XII parle « de privilège très particulier qui n'a jamais été accordé à une autre personne » (*MS*, 45 [1953], 580), excluant ainsi la possibilité, soutenue par d'aucuns, mais sans réel fondement, de l'attribuer également à saint Joseph.

La Vierge Marie a reçu la grâce singulière de l'Immaculée conception « en considération des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain », c'est-à-dire de son action rédemptrice universelle.

Dans le texte de la définition dogmatique, il n'est pas expressément déclaré que Marie a été rachetée, mais la même Bulle *Ineffabilis* affirme ailleurs qu'« elle a été rachetée de la façon la plus sublime ». Voici la vérité extraordinaire : le Christ fut le rédempteur de sa Mère et il exerça en elle son action rédemptrice « de la façon la plus parfaite » (*Fulgens corona*, *MS* 45 [1953], 581), dès le premier moment de son existence. Le Concile Vatican II a proclamé que l'Église « admire et exalte en Marie le fruit le plus excellent de la Rédemption » (*Sacrosanctum concilium*, n. 103).

4. Cette doctrine proclamée solennellement est expressément qualifiée comme « doctrine révélée par Dieu ». Le Pape Pie IX ajoute qu'elle doit être « fermement et constamment crue par tous les fidèles ». En conséquence, celui qui n'y adhère pas, ou qui conserve une opinion contraire à celle-ci « échoue dans la foi » et « se détache de l'unité catholique ». En proclamant la vérité de ce dogme de l'Immaculée Conception, mon vénéré Prédécesseur était conscient d'exercer son pouvoir d'enseignement infaillible, en tant que Pasteur universel de l'Église, qui devait être solennellement défini, quelques années plus tard, lors du Concile Vatican I. Il mettait ainsi en application son magistère infaillible comme un service à la foi du peuple de Dieu ; et il est significatif qu'il l'ait fait pour énoncer le privilège de Marie.

## 24 - Sainte tout au long de sa vie

(19 juin 1996)

1. La définition du dogme de l'Immaculée Conception ne considère de façon directe que le premier moment de l'existence de Marie, à partir duquel elle a été « préservée intacte de toute tache de péché originel ». Le Magistère pontifical a voulu ainsi définir uniquement la vérité qui avait été l'objet de controverses au cours des siècles : *la préservation du péché originel*, sans se préoccuper de définir la sainteté permanente de la Sainte Vierge, Mère du Seigneur.

Cette vérité appartient déjà au sentiment commun du peuple chrétien. Il atteste en effet que Marie, exempte du péché originel, a également été préservée de tout péché actuel et la sainteté originelle lui a été accordée afin qu'elle remplisse toute son existence.

2. L'Église a constamment reconnu Marie sainte et exempte de tout péché ou d'imperfection morale. Le Concile de Trente exprime cette conviction en affirmant que personne « ne peut éviter, dans toute sa vie, tout péché, même véniel, si ce n'est en vertu d'un privilège particulier, comme celui que l'Église reconnaît à la Vierge Marie » (DS 1573). La possibilité de pécher n'épargne pas même le chrétien transformé et renouvelé par la

grâce. En effet, celle-ci ne préserve pas de tout péché pour toute la vie, à moins que, comme l'affirme le Concile de Trente, un privilège spécial assure cette immunité du péché. C'est ce qui est arrivé à Marie.

Le Concile de Trente n'a pas voulu définir ce privilège, mais il a déclaré pourtant que l'Église l'affirme avec vigueur : « tenet », c'est-à-dire, reconnaît fermement. Il s'agit d'un choix qui, loin de reléguer cette vérité aux croyances pieuses ou aux opinions de dévotion, en confirme le caractère de doctrine solide, bien présente dans la foi du Peuple de Dieu. Du reste, cette conviction se fonde sur la grâce attribuée à Marie par l'ange, au moment de l'Annonciation. En l'appelant « pleine de grâce », *kecharitoméne*, l'ange reconnaît en elle la femme dotée d'une perfection permanente et d'une plénitude de sainteté, sans ombre de faute ni d'imperfection d'ordre moral et spirituel.

3. Certains Pères de l'Église des premiers siècles n'ayant pas encore acquis la conviction de sa sainteté parfaite, ont attribué à Marie des imperfections et des défauts moraux. De même, certains auteurs récents ont également adopté cette position. Mais les textes évangéliques cités pour justifier ces opinions ne permettent en aucun cas de fonder l'attribution d'un péché, ou même

seulement d'une imperfection morale, à la Mère du Rédempteur.

La réponse de Jésus à sa mère, à l'âge de douze ans : « Pourquoi donc me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas que je dois être dans la maison de mon Père ? » (Lc 2, 49), a été parfois interprétée comme un reproche voilé. Une lecture attentive de l'épisode permet au contraire de comprendre que Jésus n'a pas reproché à son père et à sa mère de le chercher, à partir du moment où ils avaient la responsabilité de veiller sur lui

En retrouvant Jésus après une recherche difficile Marie se limite à lui demander seulement le « pourquoi » de son comportement : « Mon enfant, pourquoi nous as-tu fait cela ? » (Lc 2, 48). Et Jésus répond par un autre « pourquoi », s'abstenant de tout reproche et faisant référence au mystère de sa filiation divine.

De la même manière, les paroles prononcées à Cana : « Que me veux-tu, femme ? Mon heure n'est pas encore arrivée » (Jn 2, 4), ne peuvent pas non plus être interprétées comme un reproche. Devant le malaise compréhensible qu'aurait engendré chez les jeunes mariés le manque de vin, Marie s'adresse à Jésus avec simplicité, en lui faisant part de son souci. Jésus,

conscient d'être le Messie tenu de n'obéir qu'à la volonté du Père, accède à la demande implicite de Marie. Surtout, il répond à la foi de la Vierge et accomplit ainsi le premier de ses miracles, en manifestant sa gloire.

4. Certains ont ensuite interprété de façon négative la déclaration faite par Jésus lorsque, au début de sa vie publique, Marie et sa famille demandent à le voir. Nous rapportant la réponse de Jésus, à celui qui lui disait : « Ta mère et tes frères se tiennent dehors et veulent te voir », l'Évangéliste Luc nous offre la clé de lecture du récit, qui doit être compris à partir des dispositions intimes de Marie, bien différentes de celles des « frères » (cf. Jn 7, 5). Jésus répond : « Ma Mère et mes frères, ce sont ceux qui écoutent la Parole de Dieu et la mettent en pratique » (Lc 8, 21). En effet, dans le récit de l'Annonciation, Luc a montré que Marie a été le modèle de l'écoute de la Parole de Dieu et de la docilité généreuse. Interprété dans cette perspective, l'épisode constitue un grand éloge de Marie, qui a réalisé pleinement dans sa vie le dessein divin. Tout en s'opposant aux tentatives des frères, les paroles de Jésus exaltent la fidélité de Marie à la volonté de Dieu et la grandeur de sa maternité, qu'elle a vécue non seulement physiquement, mais également spirituellement.

En faisant cet éloge indirect, Jésus utilise une méthode particulière : il souligne la noblesse du comportement de Marie, à la lumière des affirmations de portée plus générale, et montre mieux la solidarité et la proximité de la Vierge à l'humanité sur le chemin difficile de la sainteté.

Enfin, les paroles : « Heureux plutôt ceux qui écoutent la Parole de Dieu et l'observent ! » (Lc 11, 28), prononcées par Jésus en réponse à la femme qui déclarait bienheureuse sa Mère, loin de mettre en doute la perfection personnelle de Marie, soulignent son accomplissement fidèle à la Parole de Dieu : c'est ainsi que l'Église les a comprises, en insérant cette expression dans les célébrations liturgiques en l'honneur de Marie.

En effet, le texte évangélique suggère que par cette déclaration, Jésus a voulu révéler précisément dans l'union intime avec Dieu, et dans l'adhésion parfaite à la Parole divine, le motif le plus important de la béatitude de sa Mère.

5. Le privilège particulier accordée par Dieu à la « toute sainte » nous conduit à admirer les merveilles opérées par la grâce dans sa vie. Il nous rappelle en outre que Marie a toujours été entièrement donnée au Seigneur, et qu'aucune imperfection n'a altéré la parfaite harmonie entre Elle et Dieu.

Sa vie terrestre est donc caractérisée par un développement constant et sublime de la foi, de l'espérance et de la charité. C'est pour cela que Marie représente pour les croyants le signe lumineux de la miséricorde divine et un guide sûr vers les hauts sommets de la perfection évangélique et de la sainteté.

## 25 - Bienheureuse celle qui a cru

(3 juillet 1996)

1. Dans le récit évangélique de la Visitation, Elisabeth, « remplie de l'Esprit Saint », s'exclame en accueillant Marie dans sa maison : « Heureuse, celle qui a cru à l'accomplissement des paroles qui lui furent dites de la part du Seigneur ! » (Lc 1, 45). Cette « Béatitude », la première que nous rapporte l'Évangile de Luc, présente Marie comme celle qui, par sa foi, précède l'Église dans la réalisation de l'esprit des Béatitudes.

L'éloge rendu par Élisabeth à la foi de Marie est renforcé par la comparaison avec l'annonce de l'ange à Zacharie. Une lecture superficielle des deux annonces pourrait faire croire que les réponses de Zacharie et de Marie au message divin sont semblables : « Comment vais-je savoir que cela arrivera ? Moi, je suis un vieil homme et ma femme aussi est âgée », dit Zacharie. Et Marie : « Comment cela va-t-il se faire, puisque je suis vierge ? » (Lc 1, 18. 34). Mais la profonde différence entre les dispositions intimes des deux protagonistes des deux événements apparaît dans les paroles mêmes de l'ange, qui adresse un reproche à Zacharie à cause de son incrédulité, tandis qu'il répond immédiatement à la question de Marie. À la différence de l'époux d'Élisabeth,

Marie adhère pleinement au projet divin, en ne subordonnant pas son consentement à la concession d'un signe divin.

À l'ange qui lui propose de devenir mère, Marie met en avant son propos de garder la virginité. Croyant en la possibilité de l'accomplissement de l'annonce, elle interroge le messager divin sur les modalités de sa réalisation, afin de mieux accomplir la volonté de Dieu à laquelle elle veut adhérer et se confier dans une totale disponibilité. « Elle chercha la manière, elle ne douta pas de la toute-puissance de Dieu », commente saint Augustin (*Sermon* 291).

2. Le contexte dans lequel se réalisent les deux annonces contribue lui aussi à exalter l'excellence de la foi de Marie. Dans le récit de Luc, nous voyons la situation plus favorable de Zacharie et l'inadéquation de sa réponse. Il reçoit l'annonce de l'ange dans le Temple de Jérusalem, à l'autel, devant le Saint des Saints (cf. Ex 30, 6-8) ; l'ange s'adresse à lui alors qu'il est en train d'offrir l'encens, alors qu'il remplit sa fonction sacerdotale, en un moment extrêmement important de sa vie ; la décision divine lui est communiquée au cours d'une vision. Ces circonstances particulières facilitent la compréhension de l'authenticité divine du

message et constituent un motif d'encouragement à l'accueillir avec empressement.

L'annonce à Marie a lieu au contraire dans un contexte plus simple et ordinaire, sans ces éléments extérieurs de sacralité qui accompagnent l'annonce faite à Zacharie. Luc n'indique pas le lieu précis où se produit l'Annonciation de la naissance du Seigneur : il indique seulement que Marie se trouvait à Nazareth, un village peu important, qui ne semble aucunement prédestiné à abriter un tel événement. De plus, l'Évangéliste n'accorde pas une importance particulière au moment où l'ange se manifeste, il n'en précise pas les circonstances historiques. Dans le contact avec le messager céleste, l'attention se porte sur le contenu de ses paroles, qui exigent de Marie une écoute intense et une foi pure.

Cette dernière considération nous permet d'apprécier la grandeur de la foi de Marie, surtout si on la compare avec la tendance à demander avec insistance, hier comme aujourd'hui, des signes visibles pour croire. Au contraire, le consentement de la Vierge à la volonté de Dieu n'est motivé que par l'amour qu'elle porte à Dieu.

3. Il est proposé à Marie d'adhérer à une vérité beaucoup plus haute que celle qui est annoncée à

Zacharie. Celui-ci est invité à croire à une naissance merveilleuse qui se réalisera à l'intérieur d'une union matrimoniale stérile, que Dieu veut rendre féconde ; une intervention divine analogue à celle dont avaient bénéficié certaines femmes de l'Ancien Testament : Sara (Gn 17, 15-21; 18, 10-14), Rachel (Gn 30, 22), la mère de Samson (Jg 13, 1-7), Anne, mère de Samuel (1 S 1, 11-20). Dans ces épisodes, on souligne surtout la gratuité du don de Dieu.

Marie est appelée à croire en une maternité virgine dont l'Ancien Testament ne nous rapporte aucun précédent. En réalité, le célèbre oracle d'Isaïe : « Voici, la jeune femme est enceinte ; elle va enfanter un fils et elle lui donnera le nom d'Emmanuel » (Is 7, 14), tout en n'excluant pas cette perspective, n'a été explicitement interprété en ce sens qu'après la venue du Christ et à la lumière de la révélation divine.

Il est demandé à Marie d'adhérer à une vérité qui n'avait jamais été énoncée précédemment. Elle l'accueille avec simplicité et audace. Par sa question : « Comment cela va-t-il se faire ? », elle exprime sa foi en la puissance divine de concilier la virginité avec sa maternité exceptionnelle et unique.

En répondant : « L'Esprit viendra sur toi et la puissance du Très-Haut te prendra sous son ombre » (Lc 1, 35), l'ange fournit la solution ineffable de Dieu à l'interrogation de Marie. La virginité, qui semblait un obstacle, devient le contexte concret où l'Esprit Saint accomplira en elle la conception du Fils de Dieu incarné. La réponse angélique ouvre la voie à la coopération de la Vierge avec l'Esprit Saint dans l'engendrement de Jésus.

4. Dans la réalisation du dessein divin, est à l'œuvre la libre collaboration de la personne humaine. En croyant à la Parole du Seigneur, Marie coopère à l'accomplissement de la maternité annoncée.

Les Pères de l'Église soulignent souvent cet aspect de la conception virginale de Jésus. Saint Augustin surtout, commentant l'Évangile de l'Annonciation, affirme : « L'ange annonce, la Vierge écoute, elle croit et elle conçoit » (*Sermon 13, In Nat. Dom.*). Et encore : « Le Christ est cru et conçu par la foi. D'abord se produit la venue de la foi dans le cœur de la Vierge et ensuite vient la fécondité dans le sein de la Mère » (*Sermon 293*).

L'acte de foi de Marie rappelle la foi d'Abraham qui, dans les tout premiers temps de l'Ancienne Alliance, a cru en Dieu, devenant ainsi le chef de

file d'une postérité nombreuse (cf. Gn 15, 6 ; *Redemptoris Mater*, 14). Au début de la Nouvelle Alliance, Marie, elle aussi, exerce par sa foi une influence décisive sur l'accomplissement du mystère de l'Incarnation, commencement et résumé de toute la mission rédemptrice du Christ.

Le rapport étroit entre la foi et le salut, que Jésus a mis en relief au cours de sa vie publique (cf. Mc 5, 34 ; 10, 52 ; etc.) aide aussi à comprendre le rôle fondamental qu'a exercé la foi de Marie et qu'elle continue à exercer à l'égard du salut du genre humain.

## **26 - La virginité de Marie, vérité de foi**

(10 juillet 1996)

1. L'Église a constamment tenu que la virginité de Marie était une vérité de foi, accueillant ainsi et approfondissant le témoignage des Évangiles de Luc, de Matthieu et, probablement, de Jean. Dans l'épisode de l'Annonciation, l'évangéliste Luc appelle Marie « vierge », faisant allusion aussi bien à son intention de persévérer dans la virginité qu'au dessein divin qui concilie ce propos avec sa maternité prodigieuse. L'affirmation de la conception virginale, due à l'action de l'Esprit Saint, exclut toute hypothèse de parthénogenèse naturelle comme aussi les tentatives d'expliquer le récit lucanien comme une explicitation d'un thème hébraïque ou un écho d'une légende mythologique païenne.

La structure du texte lucanien (cf. Lc 1, 26-38 ; 2, 19. 51) résiste à toute interprétation réductrice. Sa cohérence ne permet pas de soutenir valablement des mutilations des termes ou des expressions qui affirment la conception virginale opérée par le Saint-Esprit.

2. L'évangéliste Matthieu, rapportant l'annonce de l'ange à Joseph, affirme tout comme Luc la conception opérée « par l'Esprit Saint », à l'exclusion de toute relation conjugale.

En outre, la conception virgine de Jésus est communiquée à Joseph en un second moment : il ne s'agit pas pour lui d'une invitation à donner un consentement préalable à la conception du Fils de Marie, fruit de l'intervention surnaturelle de l'Esprit Saint et de la coopération de la seule mère. Il est seulement appelé à accepter librement son rôle d'époux de la Vierge et une mission paternelle à l'égard de l'enfant.

Matthieu présente l'origine virgine de Jésus comme l'accomplissement de la prophétie d'Isaïe : « Voici que la Vierge concevra et elle mettra au monde un fils, auquel on donnera le nom d'Emmanuel, qui se traduit : "Dieu avec nous" » (Mt 1, 23 ; cf. Is 7, 14). Ainsi Matthieu nous amène à penser que la conception virgine de Jésus a été objet de réflexion dans la première communauté chrétienne, qui a compris sa conformité avec le dessein divin de salut et son lien avec l'identité de Jésus, « Dieu avec nous ».

3. À la différence de Luc et de Matthieu, l'Évangile de Marc ne parle pas de la conception et de la naissance de Jésus. Pourtant, il est remarquable que Marc ne mentionne jamais le nom de Joseph, époux de Marie. Jésus est appelé « le fils de Marie », originaire de Nazareth, ou bien, dans un autre contexte, à plusieurs reprises, « le Fils de Dieu » (3, 11; 5, 7 ; cf. 1, 1. 11; 9, 7 ; 14, 61. 62 ; 15,

29). Ces données sont en harmonie avec la foi dans le mystère de sa génération virginale. Cette vérité, selon une découverte exégétique récente, serait également contenue au verset 13 du Prologue de l'Évangile de Jean, que certains auteurs anciens (par exemple Irénée et Tertullien) présentent, non pas sous sa forme plurielle habituelle, mais au singulier : « Il n'est pas né de la chair et du sang, ni d'une volonté charnelle, ni d'une volonté d'homme : il est né de Dieu ». Cette version au singulier ferait du Prologue de Jean une des attestations majeures de la génération virginale de Jésus, inscrite dans le contexte du mystère de l'Incarnation.

L'affirmation paradoxale de Paul : « Lorsque les temps furent accomplis, Dieu a envoyé son Fils. Il est né d'une femme... pour faire de nous des fils » (Ga 4, 4-5), ouvre la voie à l'interrogation sur la personnalité de ce Fils et donc sur sa naissance virginale.

Ce témoignage uniforme des Évangiles atteste combien la foi en la conception virginale de Jésus a été solidement enracinée dans divers milieux de l'Église primitive. Et cela prive de tout fondement certaines interprétations récentes qui comprennent la conception virginale dans un sens non pas physique ou biologique, mais seulement dans un sens symbolique ou métaphorique : elle

désignerait Jésus comme un don de Dieu à l'humanité. On doit dire la même chose de l'opinion avancée par d'autres, selon lesquels le récit de la conception virginale serait au contraire un « theologoumenon », c'est-à-dire une manière d'exprimer une doctrine théologique, celle de la filiation divine de Jésus, ou serait sa représentation mythologique.

Comme nous l'avons vu, les Évangiles contiennent l'affirmation explicite d'une conception virginale d'ordre biologique, opérée par le Saint-Esprit, et l'Eglise a fait sienne cette vérité dès les premières formulations de la foi (cf. *Catéchisme de l'Église catholique*, 496).

4. La foi exprimée dans les Évangiles est confirmée, sans interruption, par la tradition postérieure. Les formules de foi des premiers auteurs chrétiens postulent l'affirmation de la naissance virginale : Aristide, Justin, Irénée, Tertullien sont en accord avec saint Ignace d'Antioche qui proclame Jésus « vraiment né d'une vierge » (*Aux Smyrn.* 1, 2). Ces auteurs veulent parler d'une génération virginale de Jésus réelle et authentique, et ils sont loin de n'affirmer qu'une virginité seulement morale ou un vague don de grâce manifesté par la naissance de l'enfant.

Les définitions solennelles de foi des Conciles œcuméniques et du Magistère pontifical qui font suite aux premières formules de foi, sont en parfaite consonance avec cette vérité. Le Concile de Chalcédoine (451), dans sa profession de foi rédigée avec un très grand soin et au contenu défini de manière infaillible, affirme que le Christ a été « engendré... selon l'humanité, en ces derniers jours, pour nous et pour notre salut, de la Vierge Marie, Mère de Dieu » (*DS*, 301). Pareillement, le troisième Concile de Constantinople (681) proclame que Jésus-Christ a été « engendré... selon l'humanité, de l'Esprit Saint et de la Vierge Marie, elle qui est proprement et en toute vérité la Mère de Dieu » (*DS*, 555). D'autres Conciles œcuméniques (II<sup>e</sup> de Constantinople, IV<sup>e</sup> du Latran, II<sup>e</sup> de Lyon) déclarent Marie « toujours vierge », soulignant sa virginité perpétuelle (*DS*, 423, 801, 852). Ces affirmations ont été reprises par le Concile Vatican II, mettant en évidence le fait que Marie « par sa foi et son obéissance... engendra sur terre le Fils même du Père, sans connaître d'homme, mais sous l'ombre de l'Esprit Saint » (*LG*, 63).

Il faut ajouter aux définitions conciliaires celles du Magistère pontifical relatives à la conception immaculée de la « Bienheureuse Vierge Marie »

(*DS*, 2803) et à l'Assomption de la « Mère immaculée de Dieu, toujours vierge » (*DS*, 3903).

5. Même si les définitions du Magistère, à l'exception du Concile du Latran de 649, voulu par le Pape Martin I<sup>er</sup>, ne précisent pas le sens de l'appellation « vierge », il est clair que ce terme est employé dans son sens habituel : l'abstention volontaire d'actes sexuels et la préservation de l'intégrité corporelle. En tout cas, l'intégrité physique est retenue comme essentielle à la vérité de foi de la conception virginale de Jésus (cf. *Catéchisme de l'Église catholique*, 496).

La désignation de Marie comme « sainte, toujours vierge, immaculée », attire l'attention sur le lien entre sainteté et virginité. Marie a voulu une vie virginale, parce qu'elle était animée par le désir de donner tout son cœur à Dieu.

L'expression employée dans la définition de l'Assomption, « l'Immaculée Mère de Dieu, toujours Vierge », suggère aussi le lien existant entre la virginité et la maternité de Marie : deux prérogatives miraculeusement unies dans l'engendrement de Jésus, vrai Dieu et vrai homme. Ainsi la virginité de Marie est-elle intimement liée à sa divine maternité et à sa parfaite sainteté.

## 27 - La volonté de rester vierge

(24 juillet 1996)

1. A l'Ange qui lui annonce la conception et la naissance de Jésus, Marie pose la question suivante : « comment cela se fera-t-il ? Je ne connais pas d'homme » (Lc 1, 34). Une telle question semble pour le moins surprenante si nous repensons aux récits bibliques qui rapportent l'annonce d'une naissance extraordinaire à une femme stérile. Dans ces cas, il s'agit de femmes mariées, qui sont bien sûr stériles, à qui Dieu offre le don d'un enfant à travers une vie conjugale normale (cf. 1 S 1, 19-20), en réponse à une prière instante (cf. Gn 15, 2 ; 30, 22-23 ; 1 S 1, 10 ; Lc 1, 13).

Le contexte dans lequel Marie reçoit l'annonce de l'ange est différent. Ce n'est pas une femme mariée qui a des problèmes de stérilité ; elle entend rester vierge par un choix volontaire. Sa volonté de virginité, fruit de l'amour pour le Seigneur, semble donc constituer un obstacle à la maternité annoncée.

A première vue, les paroles de Marie sembleraient n'exprimer que son état présent de virginité : Marie affirmerait qu'elle ne « connaît » pas d'homme, c'est-à-dire qu'elle est vierge. Toutefois, le contexte dans lequel la question «

Comment cela se fera-t-il ? » est posée et l'affirmation suivante « Je ne connais pas d'homme », mettent en évidence la virginité actuelle de Marie, ainsi que son intention de rester vierge. L'expression qu'elle utilise, avec la forme verbale au présent, laisse transparaître la permanence et la continuité de son état.

2. En mentionnant cette difficulté, Marie, loin de s'opposer au projet divin, manifeste l'intention d'y répondre pleinement. Du reste, la jeune fille de Nazareth a toujours vécu en totale harmonie avec la volonté divine et elle a choisi une vie virginale dans le but de plaire au Seigneur. En réalité, sa volonté de virginité la disposait à accueillir la volonté divine « de tout son moi humain, féminin, et cette réponse de la foi comportait une coopération parfaite avec la grâce prévenante et secourable de Dieu et une disponibilité parfaite à l'action de l'Esprit Saint » (*Redemptoris mater*, n. 13).

Les paroles et les intentions de Marie ont semblé invraisemblables à certaines personnes, car dans la culture juive, la virginité n'était pas considérée comme une valeur, ni un idéal à poursuivre. Les écrits de l'Ancien Testament eux-mêmes le confirment dans certains épisodes et expressions célèbres. Dans le Livre des Juges, par exemple, est racontée l'histoire de la fille de Jéphthé qui,

devant affronter la mort alors qu'elle est encore jeune fille, pleure sa virginité ; c'est-à-dire qu'elle regrette de ne pas avoir pu se marier (cf. Jg 11, 38). En outre, le mariage est considéré en vertu du précepte divin : « Soyez féconds et multipliez-vous » (Gn 1, 28), comme la vocation naturelle de la femme, qui comporte les joies et les souffrances propres à la maternité.

3. Pour mieux comprendre le contexte dans lequel mûrit la décision de Marie, il faut tenir compte du fait qu'à l'époque qui précède immédiatement le début de l'ère chrétienne, certains milieux juifs commençaient à manifester une certaine prise de position positive à l'égard de la virginité. Les Esséniens, par exemple, dont on a retrouvé de nombreux et importants témoignages historiques à Qumran, vivaient dans le célibat ou limitaient l'usage du mariage, en raison de leur vie commune et de la recherche d'une plus grande intimité avec Dieu.

En outre, il existait en Egypte une communauté de femmes qui, en relation avec la spiritualité essénienne, observaient la continence. Ces femmes, les Thérapeutes, appartenant à une secte décrite par Philon le Juif (*De Vita Contemplativa*, nn. 21-90), se consacraient à la contemplation et recherchaient la sagesse.

Il ne semble pas que Marie ait eu connaissance de ces groupes religieux juifs qui pratiquaient l'idéal du célibat et de la virginité. Mais le fait que Jean-Baptiste ait probablement vécu une vie de célibat, et que dans la communauté de ses disciples, elle ait été tenue en grande considération, pourrait faire supposer que l'intention virginale de Marie appartient à ce nouveau contexte culturel et religieux.

4. L'histoire extraordinaire de la Vierge de Nazareth ne doit cependant pas nous faire commettre l'erreur d'associer entièrement ses dispositions personnelles avec la mentalité du milieu, en privant de son caractère unique le mystère qui a eu lieu en elle. En particulier, nous ne devons pas oublier que Marie avait reçu, dès le début de sa vie, une grâce surprenante, que l'ange lui reconnaît au moment de l'Annonciation. « Pleine de grâce » (Lc 1, 28), Marie fut enrichie d'une perfection de sainteté qui, selon l'interprétation de l'Église, remonte au premier moment de son existence. Le privilège unique de l'Immaculée conception a exercé une influence sur tout le développement de la vie spirituelle de la jeune femme de Nazareth.

L'on doit donc considérer que Marie a été guidée vers l'idéal de la sainteté par une inspiration exceptionnelle de ce même Esprit Saint qui, au

cours de l'histoire de l'Église, poussera tant de femmes sur la voie de la consécration virginale.

La présence singulière de la grâce dans la vie de Marie, nous amène à conclure à un engagement de la jeune femme à la virginité. Comblée des dons exceptionnels du Seigneur dès le début de son existence, elle est orientée vers le don total - corps et âme d'elle-même à Dieu, dans l'offrande virginale.

En outre, l'aspiration à la vie virginale était en harmonie avec celle de la « pauvreté » devant Dieu, à laquelle l'Ancien Testament attribue une grande valeur. En s'engageant pleinement sur cette voie, Marie renonce également à la maternité, richesse personnelle de la femme, tant appréciée en Israël. De cette façon, « elle occupe la première place parmi ces humbles et ces pauvres du Seigneur qui espèrent et reçoivent le salut de lui avec confiance » (*Lumen gentium*, n. 55). Mais, en se présentant à Dieu comme pauvre et en ne recherchant qu'une fécondité spirituelle, fruit de l'amour divin, Marie découvre au moment de l'Annonciation que sa pauvreté est transformée en richesse par le Seigneur : Elle sera la Mère Vierge du Fils du Très-Haut. Plus tard, elle découvrira également que sa maternité est destinée à s'étendre à tous les hommes que le Fils

est venu sauver (cf. *Catéchisme de l'Église catholique*, n. 501).

## 28 - La conception virginale de Jésus

(31 juillet 1996)

1. Dans son dessein de salut, Dieu a voulu que le Fils unique naisse d'une Vierge. Une telle décision divine requiert un rapport profond entre la Virginité de Marie et l'Incarnation du Verbe. « Le regard de la foi peut découvrir, en lien avec l'ensemble de la Révélation, les raisons mystérieuses pour lesquelles Dieu, dans son dessein salvifique, a voulu que son Fils naisse d'une Vierge. Ces raisons touchent aussi bien la personne et la mission rédemptrice du Christ que l'accueil de cette mission par Marie pour tous les hommes » (*Catéchisme de l'Église catholique*, n. 502).

La conception virginale, excluant toute paternité humaine, atteste que le seul père de Jésus est le Père céleste et que la génération éternelle se reflète dans la génération temporelle du Fils : le Père qui avait engendré le Fils dans l'éternité l'engendre aussi dans le temps comme homme.

2. Le récit de l'Annonciation met en évidence l'état de « Fils de Dieu », conséquence de l'intervention divine dans la conception. « L'Esprit Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te prendra sous son ombre ; c'est pourquoi l'être saint qui naîtra sera appelé Fils de Dieu » (Lc 1, 35).

Celui qui naît de Marie est déjà, en vertu de la génération éternelle, Fils de Dieu ; sa génération virginale opérée par l'intervention de Très-Haut, manifeste qu'il est aussi, dans son humanité, le Fils de Dieu.

La révélation de la génération éternelle dans la génération virginale est également suggérée dans les expressions contenues dans le prologue de l'Évangile de Jean, qui mettent en relation la manifestation du Dieu invisible à travers l'œuvre du « Fils unique, qui est tourné vers le sein du Père » (1, 18), avec sa venue dans la chair : « Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous, et nous avons contemplé sa gloire, gloire qu'il tient de son Père comme Fils unique, plein de grâce et de vérité » (1, 14).

En narrant la génération de Jésus, Luc et Matthieu affirment également le rôle de l'Esprit Saint. Celui-ci n'est pas le Père de l'Enfant : « Jésus est seulement le Fils du Père Éternel (cf. Lc 1, 32-35) qui, par l'intermédiaire de l'Esprit Saint, œuvre dans le monde et engendre le Verbe dans la nature humaine. En effet dans l'Annonciation, l'ange nomme l'Esprit « puissance du Très-Haut » (Lc 1, 35), en harmonie avec l'Ancien Testament qui le présente comme l'énergie divine qui œuvre dans l'existence humaine, en la rendant capable d'actions merveilleuses. En se manifestant au plus

haut degré dans le mystère de l'Incarnation cette puissance qui, dans la vie trinitaire de Dieu est Amour, a pour tâche de donner le Verbe incarné à l'humanité.

3. L'Esprit Saint, en particulier, est la personne qui communique les richesses divines aux hommes et qui les fait participer à la vie de Dieu. Lui qui, dans le mystère trinitaire, est l'unité du Père et du Fils, en opérant la génération virginale de Jésus, unit l'humanité à Dieu.

Le mystère de l'Incarnation met également en lumière l'incomparable grandeur de la maternité virginale de Marie : la conception de Jésus est le fruit de sa généreuse coopération à l'action de l'Esprit d'amour, source de toute fécondité.

Dans le dessein divin du salut, la conception virginale est donc une annonce de la nouvelle création : par l'œuvre du Saint-Esprit, en Marie, est engendré celui qui sera l'homme nouveau. Comme l'affirme le *Catéchisme de l'Église catholique*, « Jésus est conçu du Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie parce qu'Il est le Nouvel Adam qui inaugure la création nouvelle » (n. 504).

Le rôle de la maternité virginale de Marie resplendit dans le mystère de cette nouvelle création. En appelant le Christ « Fils unique de la Vierge » (*Adv. Haer* 3, 16, 4), saint Irénée

rappelle que, après Jésus, de nombreux autres hommes naissent de la Vierge, dans le sens qu'ils reçoivent la vie nouvelle du Christ. « Jésus est le Fils unique de Marie. Mais la maternité spirituelle de Marie s'étend à tous les hommes qu'il est venu sauver : Elle engendra son fils dont Dieu a fait "l'aîné d'une multitude de frères" (Rm 8, 29), c'est-à-dire de croyants, à la naissance et à l'éducation desquels elle apporte la coopération de son amour maternel » (*Catéchisme de l'Église catholique*, n. 501).

4. La communication de la vie nouvelle est la transmission de la filiation divine. Nous pouvons rappeler ici la perspective qu'ouvre Jean dans le Prologue de son Évangile : Celui qui a été engendré par Dieu confère aux croyants le pouvoir de devenir enfants de Dieu (cf. Jn 1, 12-13). La génération virginale permet l'extension de la paternité divine : les hommes sont rendus enfants adoptifs de Dieu en Celui qui est le Fils de la Vierge et du Père.

La contemplation du mystère de la génération virginale nous laisse donc percevoir que Dieu a choisi pour son Fils une Mère Vierge, pour offrir plus largement à l'humanité son amour de Père.

## 29 - Marie, modèle de virginité

(7 août 1996)

1. La décision de rester vierge, qui ressort des paroles de Marie au moment de l'Annonciation, a été traditionnellement considérée comme le début et l'événement inspirateur de la virginité chrétienne dans l'Église.

Dans une telle résolution, saint Augustin ne reconnaît pas l'accomplissement d'un précepte divin, mais un vœu librement formulé. De cette façon, l'on a pu présenter Marie comme un exemple aux « saintes vierges », au cours de l'histoire de l'Église. Marie « a consacré sa virginité à Dieu, alors qu'elle ne savait pas encore ce qu'elle devait concevoir, afin que l'imitation de la vie céleste dans le corps terrestre et mortel s'accomplisse par vœu, non par précepte, par choix d'amour, non par nécessité de service » (*De Sancta Virg*, IV, 4 ; PL 40, 398).

L'ange ne demande pas à Marie de rester vierge ; c'est Marie qui révèle librement son intention de virginité. C'est dans cet engagement que se situe son choix d'amour qui l'amène à se consacrer totalement au Seigneur avec une vie virginale.

En soulignant la spontanéité de la décision de Marie, nous ne devons pas oublier qu'à l'origine de chaque vocation se trouve l'initiative de Dieu.

En se tournant vers la vie virginale, la jeune fille de Nazareth répondait à une vocation intérieure, c'est-à-dire à une inspiration de l'Esprit Saint qui l'éclairait sur la signification et sur la valeur du don virginal d'elle-même. Personne ne peut accueillir un tel don sans se sentir appelé et sans recevoir de l'Esprit Saint la lumière et la force nécessaires.

2. Même si saint Augustin utilise le mot « vœu » pour montrer à celles qu'il appelle « saintes vierges » le premier modèle de leur état de vie, l'Évangile ne témoigne pas que Marie ait expressément formulé un vœu, qui est la forme de consécration et de don de sa propre vie à Dieu, utilisée à partir des premiers siècles de l'Église. Il ressort de l'Évangile que Marie a pris la décision personnelle de rester vierge en offrant son cœur au Seigneur. Elle désire être une épouse fidèle, réalisant la vocation de la « fille de Sion ». Toutefois, par sa décision, elle devient l'archétype de tous ceux qui, dans l'Église, ont choisi de servir le Seigneur avec un cœur indivis, dans la virginité.

Ni les Évangiles, ni les autres écrits du Nouveau Testament ne nous informent sur le moment où Marie a décidé de rester vierge. Toutefois, il ressort clairement de la question de l'ange qu'au moment de l'Annonciation, cette décision était très ferme. Marie n'hésite pas à exprimer son

désir de conserver la virginité, même dans la perspective de la maternité proposée, montrant par-là avoir bien mûri son intention.

En effet, Marie n'a pas assumé le choix de la virginité dans la perspective, imprévisible, de devenir Mère de Dieu, mais il a mûri, dans sa conscience, avant l'Annonciation. Nous pouvons supposer qu'une telle orientation a toujours été présente dans son cœur : la grâce qui la préparait à la maternité virginale a certainement influé sur tout le développement de sa personnalité, alors que l'Esprit Saint n'a pas manqué d'inspirer, depuis son plus jeune âge, le désir de l'union la plus complète avec Dieu.

3. Les merveilles que Dieu opère, aujourd'hui encore dans le cœur et dans la vie de tant de jeunes garçons et de jeunes filles, ont tout d'abord été réalisées dans l'âme de Marie. De même dans notre monde, si distrait par les propositions d'une culture souvent superficielle et consumériste de nombreux adolescents acceptent l'invitation qui vient de l'exemple de Marie et consacrent leur jeunesse au Seigneur et au service de leurs frères.

Cette décision, plus qu'un renoncement aux valeurs humaines, est un choix de valeurs plus élevées. A ce sujet, mon vénéré prédécesseur

Paul VI, dans l'Exhortation apostolique *Marialis cultus* souligne de quelle façon celui qui se tourne vers le témoignage de l'Évangile, avec une âme ouverte, « se rendra compte que le choix par Marie de l'état virginal [...] ne fut point fait de fermeture aux valeurs de l'état conjugal, mais constitua un choix courageux, accompli pour se consacrer totalement à l'amour de Dieu » (n. 37).

En définitive, le choix de l'état virginal est motivé par la pleine adhésion au Christ. Ceci apparaît de façon évidente en Marie. Bien qu'avant l'Annonciation elle n'en soit pas consciente, l'Esprit Saint inspire son don virginal en vue du Christ : elle reste vierge pour accueillir le Messie Sauveur avec toute sa personne. La virginité commencée en Marie révèle ainsi sa propre dimension christocentrique, essentielle également pour la virginité vécue dans l'Église, qui trouve son modèle sublime dans la Mère du Christ. Si sa virginité personnelle, liée à la maternité divine, demeure un fait exceptionnel, elle illumine et donne un sens à chaque don virginal.

4. Dans l'histoire de l'Église, combien de jeunes femmes, contemplant la noblesse et la beauté du cœur virginal de la Mère du Seigneur, se sont senties encouragées à répondre de façon généreuse à l'appel de Dieu, en embrassant l'idéal de la virginité ! « Et précisément cette virginité -

comme je l'ai rappelé dans l'Encyclique *Redemptoris mater* - à l'exemple de la Vierge de Nazareth est la source d'une fécondité spirituelle spéciale : c'est la source de la maternité dans l'Esprit Saint » (n. 43).

La vie virginale de Marie suscite, dans tout le peuple chrétien, l'estime pour le don de la virginité et le désir qu'il se multiplie dans l'Église, comme un signe du primat de Dieu sur chaque réalité et comme une anticipation prophétique de la vie future. Remercions ensemble le Seigneur pour ceux qui, aujourd'hui encore consacrent généreusement leur vie dans la virginité au service du Royaume de Dieu.

Dans le même temps, alors que dans plusieurs régions d'évangélisation ancienne l'hédonisme et le consumérisme semblent éloigner les jeunes de la vie consacrée, il faut demander sans cesse à Dieu, par l'intercession de Marie, une nouvelle éclosion de vocations religieuses. Ainsi, le visage de la Mère du Christ, qui se reflète dans de nombreuses vierges qui s'efforcent de suivre le Maître divin, continuera d'être, pour l'humanité, le signe de la miséricorde et de la tendresse divines.

## 30 - L'union virginale de Marie et Joseph

(21 août 1996)

1. En présentant Marie comme « vierge », l'Évangile de Luc ajoute qu'elle était « accordée en mariage à un homme de la maison de David, appelé Joseph » (Lc 1, 27). Ces informations apparaissent, à première vue, contradictoires.

Il convient de noter que le terme grec utilisé dans ce passage n'indique pas la situation d'une femme qui a contracté un mariage et qui vit donc dans l'état matrimonial, mais celui des fiançailles. Toutefois, à la différence de ce qui a lieu dans les cultures modernes, dans la tradition juïque, l'institution des fiançailles prévoyait un contrat et avait normalement une valeur définitive : en effet, elle introduisait les fiancés dans l'état matrimonial, même si le mariage ne s'accomplissait pleinement que lorsque le jeune homme conduisait la jeune fille dans sa maison.

Au moment de l'Annonciation, Marie se trouve donc dans la situation de promesse au mariage. On peut se demander pourquoi elle a accepté les fiançailles, à partir du moment où elle avait décidé de rester vierge pour toujours. Luc est conscient de cette difficulté, mais se limite à rapporter la situation, sans apporter d'explications. Le fait que l'Évangéliste, tout en soulignant l'intention de

virginité de Marie, la présente également comme l'épouse de Joseph représente un signe de la crédibilité historique des deux informations.

2. On peut supposer qu'au moment des fiançailles, il y a eu une entente entre Joseph et Marie sur son projet de vie virginale. D'ailleurs l'Esprit Saint, qui avait inspiré à Marie le choix de la virginité en vue du mystère de l'Incarnation, et qui voulait que celle-ci advînt dans un cadre familial propice à la croissance de l'Enfant, a pu également susciter chez Joseph l'idéal de la virginité.

Lui apparaissant en rêve, l'Ange du Seigneur lui dit : « Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre chez toi Marie, ta femme car ce qui a été engendré en elle vient de l'Esprit Saint » (Mt 1, 20). Il reçoit ainsi la confirmation d'être appelé à vivre de façon tout à fait spéciale la voie du mariage. A travers la communion virginale avec la femme choisie pour donner le jour à Jésus, Dieu l'appelle à coopérer à la réalisation de son dessein de salut.

Le type de mariage vers lequel l'Esprit Saint oriente Marie et Joseph n'est compréhensible que dans le cadre du plan salvifique et dans le cadre d'une haute spiritualité. La réalisation concrète du mystère de l'Incarnation exigeait une naissance

virginale qui soulignait la filiation divine et, en même temps, une famille qui puisse assurer le développement normal de la personnalité de l'Enfant.

C'est précisément en vue de leur contribution au mystère de l'Incarnation du Verbe que Joseph et Marie ont reçu la grâce de vivre ensemble le charisme de la virginité et le don du mariage. La communion d'amour virginal de Marie et de Joseph, bien que constituant un cas tout à fait particulier, lié à la réalisation concrète du mystère de l'Incarnation, a toutefois été un véritable mariage (cf. Exhort. apost. *Redemptoris custos*, n. 7).

La difficulté d'aborder le mystère sublime de leur communion sponsale a conduit certains, dès le II<sup>e</sup> siècle, à attribuer à Joseph un âge avancé et à le considérer le gardien, plus que l'époux de Marie. Au contraire, il faut supposer qu'il n'était pas alors un homme âgé, mais que sa perfection intérieure, fruit de la grâce, le porta à vivre avec affection virginale la relation sponsale avec Marie.

3. La coopération de Joseph au mystère de l'Incarnation comporte également l'exercice du rôle paternel à l'égard de Jésus. Cette fonction lui est reconnue par l'Ange qui, lui apparaissant en rêve, l'invite à donner son nom à l'Enfant : « Elle

enfantera un fils, et tu l'appelleras du nom de Jésus : car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés » (Mt 1, 21).

Tout en excluant la génération physique, la paternité de Joseph fut une paternité réelle, et non apparente. En faisant la distinction entre père et géniteur une antique monographie sur la virginité de Marie - le *De Margarita* (IVe siècle) - affirmait que « les engagements pris par la Vierge et par Joseph en tant qu'époux firent en sorte qu'il puisse être appelé par ce nom (père) ; un père, toutefois, qui n'a pas engendré ». Joseph exerça donc le rôle de père à l'égard de Jésus, disposant d'une autorité à laquelle le Rédempteur s'est librement « soumis » (Lc 2, 51), en contribuant à son éducation et en lui transmettant le métier de charpentier. Les chrétiens ont toujours reconnu en Joseph celui qui a vécu en communion intime avec Marie et Jésus, déduisant que même dans la mort, il a bénéficié de leur présence réconfortante et affectueuse. De cette tradition chrétienne constante s'est développée dans de nombreux lieux une dévotion particulière à la Sainte Famille et en elle, à saint Joseph, Gardien du Rédempteur. Le Pape Léon XIII lui confia, comme on le sait, le patronat de toute l'Église.

## 31 - Marie toujours vierge (« *aeiparthenos* »)

(28 août 1996)

1. L'Église a toujours manifesté sa foi dans la virginité permanente de Marie. Les textes les plus anciens, lorsqu'ils se réfèrent à la conception de Jésus, la nomment tout simplement « Vierge », laissant toutefois entendre qu'ils considéraient cette qualité comme un fait permanent, se rapportant à son existence tout entière.

Les chrétiens des premiers siècles exprimèrent cette conviction de foi à travers le terme grec *aeiparthenos* - « toujours vierge » créé pour qualifier de façon unique et efficace la personne de Marie, et exprimer en une seule parole la foi de l'Église dans sa virginité permanente. Nous le trouvons employé dans le second symbole de foi de saint Epiphane, en 374, en relation avec l'Incarnation : le Fils de Dieu « s'est incarné, c'est-à-dire a été engendré parfaitement de sainte Marie, la toujours vierge, par le Saint-Esprit » (*Ancoratus*, 119, 5 ; *DS* 44).

L'expression « toujours Vierge » est utilisée à nouveau par le Concile de Constantinople (553), qui affirme : le Verbe de Dieu, « s'étant incarné dans la sainte et glorieuse Mère de Dieu et toujours Vierge Marie, est né d'elle » (*DS* 422).

Cette doctrine est confirmée par deux autres Conciles œcuméniques, le Concile de Latran IV (1215) (*DS* 801) et le II<sup>e</sup> Concile de Lyon (1274) (*DS* 852), ainsi que par le texte de la définition du dogme de l'Assomption (1950) (*DS* 3903), où la virginité permanente de Marie est comptée au nombre des raisons de son élévation, corps et âme, à la gloire céleste.

2. D'une manière synthétique, la tradition de l'Église a présenté Marie comme « Vierge *avant* la naissance, *au cours de* la naissance, *après* la naissance », affirmant, à travers l'indication de ces trois moments, qu'Elle n'a jamais cessé d'être vierge.

De ces trois affirmations, celle de la virginité « avant la naissance » est, sans aucun doute, la plus importante car elle fait référence à la conception de Jésus et touche directement au mystère même de l'Incarnation. Dès le début, elle est constamment présente dans la foi de l'Église.

La virginité « au cours de la naissance » et « après la naissance », bien qu'elle soit implicitement contenue dans le titre de vierge, qui était déjà attribué à Marie à l'aube de l'Église, devint l'objet d'un approfondissement doctrinal lorsque certains commencèrent explicitement à la mettre en doute. Le Pape Hormisdas précise que

« le fils de Dieu est devenu Fils de l'homme, né dans le temps à la façon d'un homme, ouvrant le sein de sa mère à sa naissance (cf. Lc 2, 23) et, par la puissance de Dieu, n'ôtant pas la virginité de sa mère » (*DS* 368). La doctrine est confirmée par le Concile Vatican II, où l'on affirme que le Fils premier-né de Marie a eu pour effet « non la perte mais la consécration de son intégrité virginale » (*LG*, n. 57). Quant à la virginité après la naissance, il faut tout d'abord remarquer qu'il n'y a pas de raison de penser que la volonté de rester vierge, manifestée par Marie au moment de l'Annonciation (Lc 1, 34), ait changé par la suite. En outre, le sens immédiat des paroles : « Femme, voici ton fils », « Voici ta mère » (Jn 19, 26), que Jésus adresse, de la croix, à Marie et au disciple préféré, laisse supposer une situation qui exclut la présence d'autres enfants nés de Marie.

Les détracteurs de la virginité après la naissance ont pensé avoir trouvé un argument probant dans le terme « premier-né », attribué à Jésus dans l'Évangile (Lc 2, 7), comme si cette expression laissait supposer que Marie ait engendré d'autres enfants après Jésus. Mais la parole « premier-né » signifie littéralement « enfant qui n'est pas précédé par un autre » et, en soi, fait abstraction de l'existence d'autres enfants. En outre, l'évangéliste souligne cette caractéristique de

l'Enfant, car la naissance du premier-né était accompagnée de plusieurs obligations importantes propres à la loi judaïque, indépendamment du fait que la mère ait eu d'autres enfants. Chaque fils unique était donc l'objet de ces obligations, car il était le « premier-né » (cf. Lc 2, 23).

3. Selon certains, la virginité de Marie après la naissance serait niée par les textes évangéliques qui rappellent l'existence de quatre « frères de Jésus » : Jacques, Joseph, Simon et Juda (Mt 13, 55-56; Mc 6, 3), et de plusieurs sœurs.

Il faut rappeler que, en hébreu comme en araméen, il n'existe pas de mot particulier pour exprimer la parole « cousin », et que les termes « frère » et « sœur » avaient une signification très large, qui comprenait plusieurs degrés de parenté. En réalité, le terme « frères de Jésus » indique « les fils » d'une Marie disciple du Christ (cf. Mt 27, 56), qui est désignée de façon significative comme « l'autre Marie » (Mt 28, 1). Il s'agit de proches parents de Jésus, selon une expression parfois utilisée dans l'Ancien Testament (CEC, n. 500).

La Très Sainte Vierge est donc la « toujours Vierge ». Cette prérogative est la conséquence de la maternité divine, qui l'a totalement consacrée à la mission rédemptrice du Christ.



## 32 - La servante obéissante du Seigneur

(4 septembre 1996)

1. Les paroles de Marie lors de l'Annonciation : « Je suis la servante du Seigneur ; qu'il m'advienne selon ta parole ! » (Lc 1, 38) mettent en évidence une attitude caractéristique de la religiosité juive. Moïse, au commencement de l'Ancienne Alliance, en réponse à l'appel du Seigneur, s'était proclamé son serviteur (cf. Ex 4, 10 ; 14, 31). Au début de la Nouvelle Alliance, Marie aussi répond à Dieu par un acte de libre soumission et d'abandon conscient à sa volonté, manifestant une entière disponibilité à être la « servante du Seigneur ».

Dans l'Ancien Testament, la qualité de « serviteur » de Dieu réunit tous ceux qui sont appelés à exercer une mission en faveur du peuple élu : Abraham (Gn 26, 24), Isaac (Gn 24, 14), Jacob (Ex 32; 13, Ez 37, 25), Josué (Jos 24, 29), David (2 S 7,8, etc.). Les prophètes et les prêtres, à qui est confiée la tâche de former le peuple au service fidèle du Seigneur, sont également des serviteurs. Le livre du prophète Isaïe exalte, dans la docilité du « Serviteur souffrant », un modèle de fidélité à Dieu dans l'espérance de rachat pour les péchés de la multitude (cf. Is 42, 53). Certaines femmes offrent également des exemples de fidélités, comme la reine Esther qui, avant d'intercéder

pour le salut des Juifs adresse une prière à Dieu, en se nommant plusieurs fois « ta servante » (Est 4, 17).

2. Marie, la « pleine de grâce », en se proclamant « servante du Seigneur », entend s'engager à réaliser personnellement, de façon parfaite, le service que Dieu attend de tout son peuple. Les paroles : « Je suis la servante du Seigneur » annoncent Celui qui dira de lui-même : « Le Fils de l'homme lui-même n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour une multitude » (Mc 10, 45 ; cf. Mt 20, 28). L'Esprit Saint réalise ainsi, entre la Mère et le Fils, une harmonie de dispositions intérieures, qui permettra à Marie d'assumer pleinement son rôle maternel auprès de Jésus, en l'accompagnant dans sa mission de Serviteur.

Dans la vie de Jésus, la volonté de servir est constante et surprenante : en tant que Fils de Dieu, en effet, il aurait pu, à juste titre, se faire servir. En s'attribuant le titre de « Fils de l'homme », au sujet duquel le livre de Daniel affirme : « Tous peuples, nations et langues le servirent » (Dn 7, 14), il aurait pu prétendre dominer les autres. En revanche, en combattant la mentalité de l'époque exprimée par l'aspiration des disciples à jouer un rôle de premier plan (cf. Mc 9, 34) et par la protestation de Pierre au cours du lavement

des pieds (Jn 13, 6), Jésus ne veut pas être servi, mais désire servir jusqu'à donner totalement sa vie dans l'œuvre de la rédemption.

3. A l'annonce de l'Ange, Marie, tout en étant consciente de la très haute dignité qui lui était conférée, se déclare elle aussi spontanément « servante du Seigneur ». Dans cet engagement de service, elle inclut également la volonté de servir le prochain, comme le démontre la relation entre les épisodes de l'Annonciation et de la Visitation : informée par l'ange qu'Elisabeth attend la naissance d'un fils, Marie se met en voyage et rejoint « en hâte » (Lc 1, 39) la Judée pour aider sa parente à préparer la naissance de l'enfant, en se montrant totalement disponible. Elle offre ainsi aux chrétiens de tous les temps un modèle sublime de service.

Les paroles « Qu'il m'advienne selon ta parole » (Lc 1, 38) montrent dans Celle qui s'est déclarée servante du Seigneur une totale obéissance à la volonté de Dieu. Le subjonctif optatif *genoito* « advienne », utilisé par Luc, exprime non seulement un accord, mais un engagement convaincu en faveur du projet divin, assumé personnellement en utilisant toutes ses ressources personnelles.

4. En se conformant à la volonté divine, Marie anticipe et fait sienne l'attitude du Christ qui, selon l'Épître aux Hébreux, dit en entrant dans le monde : « Tu n'as voulu ni sacrifice ni oblation, mais tu m'as façonné un corps (...) Alors j'ai dit : Voici, je viens [...] pour faire, ô Dieu, ta volonté » (He 10, 5 ; Ps 40 (39), 7-9)

La docilité de Marie annonce et préfigure aussi la docilité qui est exprimée par Jésus au cours de sa vie publique jusqu'au Calvaire. Le Christ dira : « Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et de mener son œuvre à bonne fin » (Jn 4, 34). Dans cette même optique, Marie fait de la volonté du Père le principe inspirateur de toute son existence, en recherchant en elle la force nécessaire à l'accomplissement de la mission qui lui a été confiée.

Si, au moment de l'Annonciation, Marie ne connaît pas encore le sacrifice qui caractérisera la mission du Christ, la prophétie de Siméon lui fera entrevoir le destin tragique de son Fils (cf. Lc 34-35). La Vierge s'y associera en y participant de façon intime. Par son obéissance totale à la volonté divine, Marie est prête à vivre tout ce que l'amour divin projette pour son existence, jusqu'à l'« épée » qui lui transpercera l'âme.

### 33 - Marie, nouvelle « Eve »

(18 septembre 1996)

1. En commentant l'épisode de l'Annonciation, le Concile Vatican II souligne de façon particulière la valeur du consentement de Marie aux paroles du messenger divin. Contrairement à ce qui arrive dans des récits bibliques semblables, celui-ci est attendu de façon expresse par l'Ange : « Mais le Père des miséricordes a voulu que l'Incarnation fût précédée par une acceptation de la part de cette Mère prédestinée, de sorte que, une femme ayant contribué à l'œuvre de mort, de même une femme contribuât aussi à la vie » (*Lumen gentium*, n. 56).

*Lumen gentium* rappelle le contraste entre l'attitude d'Eve et celle de Marie que saint Irénée illustre de la façon suivante : « De même que l'une - c'est-à-dire Eve - avait été séduite par le discours d'un ange, au point de se soustraire à Dieu en transgressant sa parole, ainsi l'autre - c'est-à-dire Marie - reçut la bonne nouvelle à travers le discours d'un ange, au point de porter Dieu, en obéissant à sa parole ; et de même que l'une avait été séduite de façon à désobéir à Dieu, l'autre se laissa persuader d'obéir à Dieu ; c'est pourquoi la Vierge Marie devint l'avocate de la vierge Eve. Et de même que le genre humain fut

soumis à la mort par une vierge, il fut libéré par une Vierge ; ainsi, la désobéissance d'une vierge a été compensée par l'obéissance d'une Vierge... » (*Adv. Haer.* 5, 19.1).

2. En prononçant son « oui » total au projet divin, Marie est pleinement libre devant Dieu. En même temps elle se sent personnellement responsable vis-à-vis de l'humanité, dont l'avenir est lié à sa réponse.

Dieu place entre les mains d'une jeune femme le destin de tous. Le « oui » de Marie pose les prémices pour que se réalise le dessein que, dans son amour Dieu a préparé pour le salut du monde.

Le *Catéchisme de l'Église catholique* résume de façon synthétique et efficace la valeur décisive pour toute l'humanité du libre consentement de Marie au plan divin de salut. « La Vierge Marie a "coopéré au salut des hommes avec sa foi et son obéissance libres".

Elle a prononcé son oui - *Loco totius humanae naturae* - "au nom de toute la nature humaine" : Par son obéissance, elle est devenue la nouvelle Eve, mère des vivants » (n. 511).

3. Par son attitude, Marie rappelle donc à chacun de nous la grande responsabilité d'accueillir le projet divin dans notre vie. En obéissant sans

réserve à la volonté salvifique de Dieu exprimée par les paroles de l'Ange, elle se présente comme modèle pour ceux que le Seigneur proclame bienheureux car ils « écoutent la parole de Dieu et l'observent » (Lc 11, 28). En réponse à la femme qui, dans la foule, proclame sa mère bienheureuse, Jésus montre le véritable motif de la béatitude de Marie : l'adhésion à la volonté de Dieu, qui l'a conduite à l'acceptation de la maternité divine.

Dans l'Encyclique *Redemptoris Mater* j'ai souligné que la nouvelle maternité spirituelle dont parle Jésus, la concerne en premier lieu. En effet, « Marie n'est-elle pas la première de "ceux qui écoutent la parole de Dieu et la mettent en pratique" ? Dans ces conditions, la bénédiction prononcée par Jésus en réponse aux paroles de la femme anonyme ne la concerne-t-elle pas avant tout ? » (n. 20). Marie est ainsi proclamée d'une certaine façon la première disciple de son Fils (cf. *ibid.*) et, à travers son exemple, elle invite tous les croyants à répondre de façon généreuse à la grâce du Seigneur.

4. Le Concile Vatican II illustre le dévouement total de Marie à la personne et à l'œuvre du Christ : « [Marie] se livra elle-même intégralement, comme la servante du Seigneur, à la personne et à l'œuvre de son Fils, pour servir sa dépendance

et avec lui, par la grâce du Dieu tout-puissant, au mystère de la Rédemption » (LG n. 56).

Le dévouement à la personne et à l'œuvre de Jésus signifie pour Marie l'union intime avec le Fils, l'engagement maternel à promouvoir sa croissance humaine et la coopération à son œuvre de salut.

Marie exerce ce dernier aspect de dévouement à Jésus « dans sa dépendance », c'est-à-dire dans une condition de subordination, qui est le fruit de la grâce. Il s'agit pourtant d'une véritable coopération, car elle se réalise « avec Lui » et comporte, à partir de l'Annonciation, une participation active à l'œuvre de Rédemption. « C'est donc à juste titre - observe le Concile Vatican II - que les saints Pères considèrent Marie comme apportant au salut des hommes non pas simplement la coopération d'un instrument passif aux mains de Dieu, mais la liberté de sa foi et de son obéissance. En effet, comme dit saint Irénée, "par son obéissance, elle est devenue, pour elle [Eve] et pour tout le genre humain, cause de salut (*Adv. Haer.* 3, 22, 4)» » (ibid.).

Marie, associée à la victoire du Christ sur le péché des ancêtres antiques, apparaît comme la véritable « mère des vivants » (Ibid.). Sa maternité, librement choisie en obéissance au

dessein divin, devient source de vie pour toute l'humanité.

## 34 - Le prélude de la mission du Sauveur dans le mystère de la Visitation

(2 octobre 1996)

1. Dans l'épisode de la Visitation, saint Luc montre comment la grâce de l'Incarnation, après avoir enveloppé Marie, apporte le salut et la joie dans la maison d'Elisabeth. Le Sauveur des hommes, présent dans le sein de sa Mère, diffuse l'Esprit Saint, en se manifestant dès le début de sa venue dans le monde.

En décrivant le départ de Marie pour la Judée, l'évangéliste utilise le verbe « *anistemi* », qui signifie « se lever », « se mettre en mouvement ». Etant donné que ce verbe est utilisé dans les Evangiles pour indiquer la résurrection de Jésus (Mc 8, 31 ; 9, 9.31; Lc 24, 7.46) ou des actions matérielles qui comportent un élan spirituel (Lc 5, 27-28 ; 15, 18.20), nous pouvons supposer que, par cette expression, Luc veut souligner l'élan vigoureux qui conduit Marie sous l'inspiration de l'Esprit Saint, à donner le Sauveur au monde.

2. Le texte évangélique rapporte également que Marie accomplit le voyage « en toute hâte » (Lc 1, 39). Dans le contexte de l'Evangile de Luc, l'indication « vers la montagne » (Lc 1, 39), apparaît également beaucoup plus qu'une simple indication topographique, car elle fait penser au

messenger de la bonne nouvelle décrit dans le Livre d'Isaïe : « Qu'ils sont beaux, sur les montagnes, les pieds du messenger qui annonce la paix, du messenger de bonnes nouvelles qui annonce le salut, qui dit à Sion : "Ton Dieu règne"» (Is 52, 7).

Comme le fait saint Paul, qui reconnaît l'accomplissement de ce texte prophétique dans la prédication de l'Évangile (Rm 10, 15) saint Luc semble lui aussi nous inviter à voir en Marie la première « évangéliste », qui diffuse la « bonne nouvelle », marquant ainsi le début des voyages missionnaires de son divin Fils.

Enfin, la direction du voyage de la Très Sainte Vierge est particulièrement significative : elle ira de la Galilée à la Judée, comme le chemin missionnaire de Jésus (cf. 9, 51).

En effet, en rendant visite à Elisabeth, Marie anticipe la Mission de Jésus et, collaborant dès le début de sa maternité à l'œuvre rédemptrice de son Fils, elle devient le modèle de ceux qui dans l'Église, se mettent en marche pour apporter la lumière et la joie du Christ aux hommes de chaque lieu et de chaque époque.

3. La rencontre avec Elisabeth revêt les caractéristiques d'un joyeux événement salvifique, qui dépasse le sentiment spontané de la

sympathie familiale. Là où l'embarras, dû à l'incrédulité, semble se concrétiser dans le mutisme de Zaccharie, Marie fait irruption avec la joie de sa foi prête et disponible : « Elle entra chez Zacharie et salua Elisabeth » (Lc 1, 40).

Saint Luc rapporte que « dès qu'Elisabeth eut entendu la salutation de Marie l'enfant tressaillit dans son sein » (Lc 1, 41). Le salut de Marie suscite un tressaillement de joie chez le fils d'Elisabeth : l'entrée de Jésus dans la maison d'Elisabeth, à travers sa Mère, provoque, chez le futur prophète, cette joie annoncée par l'Ancien Testament comme le signe de la présence du Messie.

Au salut de Marie, la joie messianique envahit également Elisabeth, qui « fut remplie d'Esprit Saint. Alors elle poussa un grand cri et dit : "Bénie es-tu entre les femmes, et béni le fruit de ton sein !" » (Lc 1, 41-42).

En vertu d'une illumination supérieure elle comprend la grandeur de Marie qui, plus que Yaël et Judith, qui sont ses préfigurations dans l'Ancien Testament, est bénie entre les femmes, à cause du fruit de son sein, Jésus, le Messie.

4. L'exclamation d'Elisabeth, faite à « grand cri », manifeste un véritable enthousiasme religieux, que la prière de l'Ave Maria continue à faire

retentir sur les lèvres des croyants, comme un cantique de louange de l'Église pour les grandes œuvres accomplies par le Très Haut dans la Mère de son Fils. En la proclamant « bénie entre les femmes », Elisabeth indique la source de la béatitude de Marie dans sa foi : « Oui, bienheureuse celle qui a cru en l'accomplissement de ce qui lui a été dit de la part du Seigneur » (Lc 1, 45). La grandeur et la joie de Marie ont pour origine le fait qu'elle est celle qui croit.

Face à la grandeur de Marie, Elisabeth comprend également l'honneur que représente pour elle sa visite : « Et comment m'est-il donné que vienne à moi la mère de mon Seigneur ? » (Lc 1, 43). A travers l'expression « mon Seigneur », Elisabeth reconnaît la dignité royale, et même messianique, du Fils de Marie. En effet, dans l'Ancien Testament, cette expression était utilisée pour s'adresser au roi (cf. 1 R 1, 13.20-21 etc.) et pour parler du Roi-Messie (Ps 110, 1). L'ange avait dit de Jésus « Le Seigneur Dieu lui donnera le nom de David, son père » (Lc 1, 32). « Remplie d'Esprit Saint », Elisabeth a la même intuition. Plus tard, la glorification pascale du Christ révélera dans quel sens ce titre doit être compris, c'est-à-dire dans un sens transcendant (cf. Jn 20, 28 ; Ac 2, 34-36). A travers son exclamation admirative, Elisabeth nous invite à apprécier tout

ce que la présence de la Vierge apporte en don à la vie de chaque croyant. Dans la Visitation, la Vierge apporte le Christ, qui répand l'Esprit Saint, à la mère du Baptiste. Ce rôle de médiatrice est bien souligné par les paroles mêmes d'Elisabeth : « Car, vois-tu, dès l'instant où ta salutation a frappé mes oreilles, l'enfant a tressailli d'allégresse en mon sein » (Lc 1, 44). L'intervention de Marie produit, avec le don de l'Esprit Saint, comme une anticipation de la Pentecôte, confirmant une coopération qui, commencée par l'Incarnation, est destinée à s'exprimer dans toute l'œuvre du salut divin.

## **35 - Dans le Magnificat, réponse au mystère de l'Annonciation, Marie célèbre les merveilles réalisées en elle par Dieu**

(6 novembre 1996)

1. S'inspirant de la tradition vétérotestamentaire, Marie célèbre dans le cantique du *Magnificat* les merveilles réalisées en elle par Dieu. Le cantique est la réponse de la Vierge au mystère de l'Annonciation : l'ange l'avait invité à la joie, et à présent l'esprit de Marie exulte en Dieu son sauveur. Sa joie naît du fait d'avoir vécu en personne l'expérience du regard bienveillant que Dieu a posé sur elle, une créature pauvre et sans influence dans l'histoire.

A travers l'expression *Magnificat*, version latine d'un terme grec ayant la même signification, est célébrée la grandeur de Dieu, qui révèle sa toute-puissance à travers l'annonce de l'ange, dépassant les attentes et les espérances du Peuple de l'Alliance, ainsi que les plus nobles désirs de l'âme humaine.

Face au Seigneur, puissant et miséricordieux, Marie exprime le sentiment de sa propre infériorité : « Mon âme exalte le Seigneur, et mon esprit tressaille de joie en Dieu mon Sauveur, parce qu'il a jeté les yeux sur l'abaissement de sa servante » (Lc 1, 47-48). Le terme grec «

*tapéinosis* » est probablement emprunté au cantique d'Anne, la mère de Samuel. L'« humiliation » et la « misère » d'une femme stérile, qui confie sa peine au Seigneur, y sont mentionnées (cf. 1 Sm 1, 11). C'est avec une expression semblable que Marie fait connaître sa condition de pauvreté et la conscience de son abaissement devant Dieu qui, par une décision gratuite, a posé son regard sur Elle, l'humble jeune fille de Nazareth, l'appelant à devenir la Mère du Messie.

2. Les paroles suivantes : « désormais toutes les générations me diront bienheureuse » (Lc 1, 48) ont pour origine le fait qu'Elisabeth est la première à avoir proclamé Marie « bienheureuse » (Lc 1, 45). Le cantique prédit, non sans audace, que cette proclamation s'étendra et se développera avec un dynamisme irréfrenable. En même temps, il témoigne de la vénération particulière pour la Mère de Jésus, présente dans la Communauté chrétienne dès le premier siècle. Le *Magnificat* constitue les prémisses des diverses expressions de culte, transmises d'une génération à l'autre, à travers lesquelles l'Église manifeste son amour pour la Vierge de Nazareth.

3. « Le Tout-Puissant a fait pour moi de grandes choses. Saint est son nom, et sa miséricorde

s'étend d'âge en âge sur ceux qui le craignent » (Lc 1, 49-50).

Quelles sont les « grandes choses » réalisées en Marie par le Tout-Puissant ? L'expression revient dans l'Ancien Testament pour indiquer la libération du peuple d'Israël de l'Egypte ou de Babylone. Dans le *Magnificat*, il se réfère à l'événement mystérieux de la conception virginale de Jésus, qui eut lieu à Nazareth après l'annonce de l'ange.

Dans le *Magnificat*, cantique réellement théologique car il révèle l'expérience du visage de Dieu vécue par Marie, Dieu n'est pas seulement le Tout-Puissant pour qui rien n'est impossible, comme l'avait déclaré Gabriel (cf. Lc 1, 37), mais également le *Miséricordieux*, capable de tendresse et de fidélité à l'égard de chaque être humain.

4. « Il a déployé la force de son bras, il a dispersé les hommes au cœur superbe. Il a renversé les potentats de leurs trônes et élevé les humbles ; il a comblé de biens les affamés et renvoyé les riches les mains vides » (Lc 1, 51-53).

Par sa lecture éclairée de l'histoire, Marie nous introduit à la découverte des critères de l'action mystérieuse de Dieu. Renversant les jugements du monde, il vient au secours des pauvres et des petits, au détriment des riches et des puissants

et, de façon surprenante, il comble de bien les humbles, qui lui confient leur existence (cf. *Redemptoris Mater* n. 37).

Ces paroles du cantique, tout en nous indiquant Marie comme un modèle concret et sublime, nous font comprendre que c'est surtout l'humilité du cœur qui attire la bienveillance de Dieu.

4. Pour finir, le cantique exalte l'accomplissement des promesses et la fidélité de Dieu à l'égard du peuple élu : « Il est venu en aide à Israël, son serviteur, se souvenant de sa miséricorde, selon qu'il l'avait annoncé à nos pères - en faveur d'Abraham et de sa postérité à jamais » (Lc 1, 54-55).

Comblée de dons divins, Marie ne s'arrête pas sur son propre cas, mais comprend que ces dons sont une manifestation de la miséricorde de Dieu pour tout son peuple. En elle, Dieu accomplit ses promesses avec une fidélité et une générosité surabondante.

Inspiré de l'Ancien Testament et de la spiritualité de la fille de Sion, le *Magnificat* dépasse les textes prophétiques qui sont à son origine, révélant dans la « pleine de grâce » le début d'une intervention divine qui va bien au-delà des espérances messianiques d'Israël : le mystère saint de l'Incarnation du Verbe.



## 36 - Marie et la naissance de Jésus

(20 novembre 1996)

1. Dans le récit de la naissance de Jésus, l'évangéliste Luc rapporte quelques données qui aident à mieux comprendre la signification de l'événement.

Il rappelle avant tout le recensement ordonné par César Auguste, qui oblige Joseph, « de la maison et de la lignée de David », et Marie, son épouse, à se rendre « à la ville de David, qui s'appelle Bethléem ». (Lc 2, 4).

En nous informant sur les conditions dans lesquelles ont lieu le voyage et l'accouchement, l'évangéliste nous décrit une situation de privation et de pauvreté, qui laisse entrevoir certaines caractéristiques fondamentales du règne messianique : un règne sans honneurs ni pouvoirs terrestres, qui appartient à Celui qui, dans sa vie publique, dira de lui-même : « Le Fils de l'homme, lui, n'a pas où reposer la tête » (Lc 9, 58).

2. Le récit de Luc mentionne quelques détails, apparemment sans importance, dans l'intention d'encourager chez le lecteur une meilleure compréhension du mystère de la Nativité et des sentiments de Celle qui engendre le Fils de Dieu.

La description de l'événement de l'accouchement, racontée de façon simple, présente Marie comme

participant intensément à ce qui se réalise en elle : « Elle enfanta son Fils premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche... » (Lc 2, 7). L'action de la Vierge est le résultat de sa pleine disponibilité à coopérer au dessein de Dieu qu'elle avait déjà manifestée lors de l'Annonciation par son « qu'il m'advienne selon ta parole ! » (Lc 1, 38).

Marie vit l'expérience de l'accouchement dans une condition d'extrême pauvreté : elle ne peut même pas donner au fils de Dieu ce que les mères ont l'habitude d'offrir à un nouveau-né ; mais elle doit au contraire le déposer « dans une crèche », un berceau improvisé qui contraste avec la dignité du « Fils du Très Haut ».

4. L'Évangile rapporte qu'« ils manquaient de place dans la salle » (Lc 2, 7). Il s'agit d'une affirmation qui, en rappelant le texte du prologue de Jean « les siens ne l'ont pas accueilli » (1, 11), préfigure d'une certaine façon les nombreux refus auxquels Jésus sera confronté au cours de sa vie terrestre. L'expression « ils manquaient de place » associe dans ce refus le Fils et la Mère et montre que Marie est déjà associée au destin de souffrance de son Fils et participe à sa mission rédemptrice.

Refusé par les « siens », Jésus est accueilli par les pasteurs, des hommes grossiers et peu recommandables, mais choisis par Dieu pour être les premiers destinataires de la bonne nouvelle de la naissance du Sauveur. Le message que l'Ange leur adresse, est une invitation à se réjouir : « Voici que je vous annonce une grande joie, qui sera celle de tout le peuple » (Lc 2, 10), suivie d'un encouragement à surmonter toute peur : « Soyez sans crainte ».

En effet, comme pour Marie au moment de l'Annonciation, pour eux aussi, la nouvelle de la naissance de Jésus représente le grand signe de la bienveillance divine envers les hommes. Dans le divin Rédempteur, contemplé dans la pauvreté de la grotte de Bethléem, l'on peut saisir l'invitation à s'approcher avec confiance de Celui qui représente l'espérance de l'humanité.

Le cantique des anges : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et sur la terre paix aux hommes objets de sa complaisance », qui peut également être traduit par « les hommes bienveillants » (Lc 2, 14) révèle aux pasteurs ce que Marie avait exprimé dans son *Magnificat* : la naissance de Jésus est le signe de l'amour miséricordieux de Dieu, qui se manifeste spécialement envers les humbles et les pauvres.

5. Les pasteurs répondent avec enthousiasme et sollicitude à l'invitation de l'ange : « Allons jusqu'à Bethléem et voyons ce qui est arrivé et que le Seigneur nous a fait connaître » (Lc 2, 15).

Leur recherche n'est pas vaine : « Ils trouvèrent Marie, Joseph et le nouveau-né » (Lc 2, 16). A eux, comme nous le rappelle le Concile, « la Mère de Dieu, présenta dans la joie [...] son Fils premier-né » (*Lumen gentium*, n. 57). C'est l'événement déterminant pour leur vie.

Le désir spontané des bergers de rapporter « ce qui leur avait été dit de cet enfant » (Lc 2, 17), après l'admirable expérience de la rencontre avec la Mère et le Fils, suggère aux évangélistes de tout temps l'importance et, plus encore, la nécessité d'un profond rapport spirituel avec Marie, pour mieux connaître Jésus et devenir les annonciateurs joyeux de son Evangile de salut.

Face à ces événements extraordinaires, Luc nous dit que Marie « conservait avec soin toutes ces choses en les méditant dans son cœur » (Lc 2, 29). Tandis que les pasteurs passent de l'effroi à l'admiration et à la louange, la Vierge, grâce à sa foi, maintient vif le souvenir des événements concernant son fils et les approfondit avec la méthode de la méditation dans son cœur, c'est-à-dire au plus intime de sa personne. De cette

façon, elle suggère à une autre mère, l'Église, de privilégier le don et l'engagement de la contemplation et de la réflexion théologique, pour pouvoir accueillir le mystère du salut, en le comprenant mieux et en l'annonçant avec un élan renouvelé aux hommes de tout temps.

## 37 - Proclamée « Mère de Dieu »

(27 novembre 1996)

1. La contemplation du mystère de la naissance du Sauveur a conduit le peuple chrétien non seulement à s'adresser à la Sainte Vierge comme à la Mère de Jésus, mais également à la reconnaître comme Mère de Dieu. Cette vérité fut approfondie et perçue comme appartenant au patrimoine de la foi de l'Église dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, jusqu'à être solennellement proclamée par le Concile d'Ephèse en 431.

Dans la première communauté chrétienne, tandis que croît parmi les disciples la conscience que Jésus est le Fils de Dieu, il devient toujours plus clair que Marie est la *Theotokos*, la Mère de Dieu. Il s'agit d'un titre qui n'apparaît pas de façon explicite dans les textes évangéliques, bien que ceux-ci rappellent « la Mère de Jésus » et qu'ils affirment qu'Il est Dieu (Jn 20, 28; cf. 5, 18; 10, 30. 33). Marie est de toute façon présentée comme Mère de l'Emmanuel, ce qui signifie Dieu avec nous (cf. Mt 1, 22-23).

Déjà au III<sup>e</sup> siècle, comme on peut le déduire d'un antique témoignage écrit, les chrétiens d'Égypte s'adressaient à Marie par cette prière : « Sous ta protection, nous cherchons refuge, sainte

Mère de Dieu : ne méprise pas nos supplications, nous qui sommes dans l'épreuve et libère-nous de tout danger, ô Vierge glorieuse et bénie» (tiré de la *liturgie des Heures*). Dans cet ancien témoignage, pour la première fois, l'expression *Theotokos*, « Mère de Dieu », apparaît de façon explicite.

Dans la mythologie païenne, il arrivait souvent qu'une déesse soit présentée comme la mère d'un Dieu. Par exemple, Zeus, dieu suprême, avait pour mère la déesse Rhéa. Ce contexte a peut-être facilité, de la part des chrétiens, l'utilisation du titre « *Theotokos* », « Mère de Dieu », pour indiquer la mère de Jésus. Il faut toutefois noter que ce titre n'existait pas, mais fut créé par les chrétiens pour exprimer une foi qui n'avait rien à voir avec la mythologie païenne, la foi en la conception virginale, dans le sein de Marie, de Celui qui était depuis toujours le Verbe éternel de Dieu.

2. Au IV<sup>e</sup> siècle, le terme de *Theotokos* est désormais fréquemment utilisé en Orient et en Occident. La piété et la théologie font référence toujours plus souvent à ce terme, désormais entré dans le patrimoine de foi de l'Église.

On peut donc comprendre le grand mouvement de protestation qui se souleva au V<sup>e</sup> siècle lorsque

Nestorius mit en doute la légitimité du titre de « Mère de Dieu ». En effet, étant enclin à considérer Marie uniquement comme Mère de l'homme Jésus, il soutenait que seule l'expression « Mère du Christ » était correcte. Nestorius était induit à cette erreur par sa difficulté à admettre l'unité de la personne du Christ et par l'interprétation erronée de la distinction entre les deux natures - divine et humaine - présentes en Lui.

Le Concile d'Ephèse, en 431, condamna ses thèses et, en affirmant la subsistance de la nature divine et de la nature humaine dans l'unique personne du Fils, proclama Marie Mère de Dieu.

3. Les difficultés et les objections avancées par Nestorius nous offrent l'occasion de nous livrer à quelques réflexions utiles pour comprendre et interpréter correctement ce titre. L'expression *Theotokos*, qui signifie littéralement « celle qui a engendré Dieu », peut à première vue paraître surprenante ; elle suscite en effet la question de savoir comment il est possible qu'une créature humaine engendre Dieu. La réponse de la foi de l'Église est claire : la maternité divine de Marie se réfère uniquement à la génération humaine du Fils de Dieu et non pas à sa génération divine : Le Fils de Dieu a toujours été engendré par Dieu le Père et il lui est consubstantiel. Marie n'a évidemment aucun rôle dans cette génération

éternelle. Mais il y a deux mille ans, le Fils de Dieu a assumé notre nature humaine et Marie l'a alors conçu et lui a donné naissance. En proclamant Marie « Mère Dieu », l'Église entend donc affirmer qu'elle est la « Mère du Verbe incarné, qui est Dieu ». Sa maternité ne concerne donc pas toute la Trinité mais seulement la seconde personne, le Fils qui, en s'incarnant, a assumé d'elle sa nature humaine. La maternité est un rapport entre une personne et une autre : une mère n'est pas seulement mère du corps ou de la créature physique née de son sein, mais de la personne qu'elle engendre. Ayant engendré selon la nature humaine la personne de Jésus, qui est une personne divine, Marie est donc la Mère de Dieu.

4. En proclamant Marie « Mère Dieu », l'Église professe avec une expression unique sa foi en ce qui concerne le Fils et la Mère.

Cette union ressort déjà du Concile d'Ephèse ; avec la définition de la maternité divine de Marie, les Pères entendaient mettre en évidence leur foi dans la divinité du Christ. En dépit des objections, anciennes et récentes, en ce qui concerne l'opportunité de reconnaître ce titre à Marie, les chrétiens de tout temps, en interprétant correctement le sens de cette maternité en ont fait une expression privilégiée de leur foi dans la divinité du Christ et de leur amour pour la Vierge.

Dans la *Theotokos*, l'Église, d'une part, reconnaît la garantie de la réalité de L'Incarnation, car - comme l'affirme saint Augustin - « si la Mère était fictive, sa chair serait aussi fictive... comme le seraient les cicatrices de la résurrection » (*Tract. in Ev. Ioannis*, 8, 6-7). D'autre part, elle contemple avec émerveillement et célèbre avec vénération l'immense grandeur conférée à Marie par Celui qui a voulu être son fils. L'expression « Mère de Dieu » s'adresse au Verbe de Dieu, qui dans l'Incarnation a assumé l'humilité de la condition humaine pour élever l'homme à la filiation divine. Mais à la lumière de la dignité sublime conférée à la Vierge de Nazareth, ce titre proclame également la noblesse de la femme et sa très haute vocation. En effet, Dieu traite Marie comme une personne libre et responsable et ne réalise l'Incarnation de son Fils qu'après avoir obtenu son consentement.

En suivant l'exemple des antiques chrétiens d'Égypte, les fidèles se confient à Celle qui, étant la Mère de Dieu, peut obtenir du Fils divin les grâces de la libération des dangers et de l'éternel salut.

## 38 - Éducatrice du Fils de Dieu

(4 décembre 1996)

1. Bien qu'ayant été réalisée par l'opération de l'Esprit Saint et d'une Mère Vierge, la naissance de Jésus, comme celle de tous les hommes, a connu les étapes de la conception, de la grossesse et de l'accouchement. En outre, la maternité de Marie ne s'est pas seulement limitée au processus biologique de la naissance, mais, comme pour tout autre mère, elle a également apporté une contribution essentielle à la croissance et au développement de son fils.

La Mère n'est pas seulement la femme qui donne le jour à un enfant, mais également celle qui l'élève et l'éduque ; nous pouvons même dire que le devoir d'éducation est, selon le plan divin, le prolongement naturel de la procréation.

Marie est la *Theotokos*, non seulement parce qu'elle a engendré et mis au monde le Fils de Dieu, mais également parce qu'elle l'a accompagné dans sa croissance humaine.

2. On pourrait penser que Jésus portant en soi la plénitude de la divinité, n'aie pas eu besoin d'éducateurs. Mais le Mystère de l'Incarnation nous révèle que le Fils de Dieu est venu dans le monde dans une condition humaine tout à fait semblable à la nôtre, hormis le péché (cf. He 4,

15). Comme pour chaque être humain, la croissance de Jésus, de l'enfance à l'âge adulte (cf. Lc 2, 40) a eu besoin de l'action éducative des parents.

L'Évangile de Luc, particulièrement attentif à la période de l'enfance, rapporte qu'à Nazareth, Jésus était soumis à Joseph et à Marie (cf. Lc 2, 51). Cette dépendance nous montre Jésus disposé à recevoir, ouvert à l'œuvre éducative de sa mère et de Joseph, qui exerçaient leur devoir également en vertu de la docilité qu'il manifestait de façon constante.

3. Les dons particuliers dont Dieu avait comblé Marie, la rendaient particulièrement apte à accomplir le devoir de mère et d'éducatrice. Dans les circonstances concrètes de la vie quotidienne, Jésus pouvait trouver en elle un modèle à suivre et à imiter, ainsi qu'un exemple d'amour parfait envers Marie, Jésus pouvait compter sur la figure paternelle de Joseph, homme juste (cf. Mt 1, 19), qui assurait l'équilibre nécessaire de l'action éducative. En exerçant la fonction de père, Joseph a coopéré avec son épouse pour faire de la maison de Nazareth un milieu favorable à la croissance et à la maturation personnelle du Sauveur de l'humanité. En l'initiant, par la suite, au dur métier de charpentier, Joseph a permis à

Jésus de s'insérer dans le monde du travail et dans la vie sociale.

4. Les quelques éléments qu'offre l'Évangile ne nous permettent pas de connaître et d'évaluer complètement les modalités de l'action pédagogique de Marie envers son Fils divin. Il est certain que c'est elle, avec Joseph, qui a introduit Jésus aux rites et aux prescriptions de Moïse, à la prière au Dieu de l'Alliance à travers l'utilisation des Psaumes, et à l'histoire du peuple d'Israël centrée sur l'exode de l'Égypte. C'est d'elle et de Joseph que Jésus a appris à fréquenter la synagogue et à accomplir le pèlerinage annuel à Jérusalem lors de la Pâque.

En considérant les résultats, nous pouvons certainement déduire que l'œuvre éducative de Marie a été très incisive et profonde et a trouvé dans la psychologie humaine de Jésus un terrain très fertile.

5. Le devoir éducatif de Marie, à l'égard d'un fils aussi singulier, présente certaines particularités par rapport au rôle des autres mères. Elle n'a fait qu'assurer les conditions favorables pour que puissent s'épanouir les dynamismes et les valeurs essentielles d'une croissance, que le fils portait déjà en lui. Par exemple, l'absence, chez Jésus de toute forme de péché, exigeait de Marie une

orientation toujours positive excluant toute correction à son égard. De plus, si c'est la mère qui a introduit Jésus à la culture et aux traditions du peuple d'Israël, c'est Lui qui a révélé, dès l'épisode des retrouvailles au temple, la pleine conscience d'être le Fils de Dieu, envoyé pour faire rayonner la vérité dans le monde, en suivant exclusivement la volonté du Père. De « maîtresse » de son fils, Marie devient ainsi l'humble disciple du Maître divin qu'elle a engendré.

Cela n'enlève rien à la grandeur du devoir de la Mère Vierge : de l'enfance à l'âge adulte, elle a aidé son fils Jésus à croître « en sagesse, en taille et en grâce » (Lc 2, 52) et à se former en vue de sa mission.

Marie et Joseph se distinguent ainsi comme des modèles pour tous les éducateurs. Ils les soutiennent dans les difficultés importantes que rencontre aujourd'hui la famille et leur montre le chemin en vue d'une formation incisive et efficace des enfants.

I

Leur expérience d'éducateurs constitue un point de référence sûr pour les parents chrétiens appelés, dans des conditions toujours plus complexes et difficiles, à se mettre au service du développement intégral de la personnalité de

leurs enfants, afin qu'ils mènent une existence digne de l'homme et qui corresponde au projet de Dieu.

## 39 - La présentation de Jésus au Temple

(11 décembre 1996)

1. Dans l'épisode de la présentation de Jésus au Temple, saint Luc souligne le destin messianique de Jésus. L'objectif principal du voyage de la Sainte Famille de Bethléem à Jérusalem est, selon le texte de Luc, l'accomplissement de la Loi : « Et lorsque furent accomplis les jours pour leur purification, selon la Loi de Moïse, ils l'emmenèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, selon qu'il est écrit dans la Loi du Seigneur : tout garçon premier-né sera consacré au Seigneur, et pour offrir en sacrifice, selon ce qu'il est dit dans la Loi du Seigneur, un couple de tourterelles ou deux jeunes colombes » (Lc 2, 22-24).

Par ce geste, Marie et Joseph manifestent leur intention d'obéir fidèlement à la volonté de Dieu, en refusant toute forme de privilège. Leur venue dans le temple de Jérusalem prend la signification d'une consécration à Dieu, dans le lieu où il est présent.

Obligée par sa pauvreté à offrir des tourterelles ou des colombes, Marie donne en réalité le véritable Agneau qui devra racheter l'humanité, anticipant par son geste ce qui était préfiguré dans les offrandes rituelles de l'Antique Alliance.

2. Alors que la Loi ne demandait qu'à la Mère de se purifier après l'enfantement, Luc parle des « jours pour leur purification » (Lc 2, 22), entendant peut-être indiquer en même temps les prescriptions qui concernent la Mère et le Fils premier-né.

L'expression « purification » peut nous surprendre, car elle se rapporte à une Mère qui avait obtenue, par une grâce spéciale, d'être immaculée dès le premier moment de son existence, et à un enfant totalement saint. Cependant, il faut se rappeler qu'il ne s'agissait pas de purifier sa conscience de la tache d'un péché quelconque, mais seulement de retrouver la pureté rituelle, qui, selon les idées de l'époque, était entachée par le simple fait de l'enfantement, sans qu'il n'existe aucune forme de faute.

L'évangéliste profite de l'occasion pour souligner le lien particulier qui existe entre Jésus, en tant que « fils premier-né » (Lc 2, 7.23) et la sainteté de Dieu, ainsi que pour indiquer l'esprit d'humble offrande qui animait Marie et Joseph (cf. Lc 2, 24). En effet, le « couple de tourterelles ou deux jeunes colombes » était l'offrande des pauvres (Lc 12, 8).

3. Dans le Temple, Joseph et Marie rencontrent Syméon, « homme juste et pieux ; [qui] attendait

la consolation d'Israël » (Lc 2, 25).

Le récit de Luc ne dit rien de son passé et du service qu'il effectue dans le Temple ; il parle d'un homme profondément religieux qui cultive dans son cœur de grands désirs et qui attend le Messie, consolateur d'Israël. En effet, « l'Esprit Saint reposait sur lui » et « il avait été averti par l'Esprit Saint qu'il ne verrait pas la mort avant d'avoir vu le Christ du Seigneur » (Lc 2, 26). Syméon nous invite à considérer l'action miséricordieuse de Dieu qui répand l'Esprit Saint sur ses fidèles pour mener à bien son mystérieux projet d'amour.

Syméon, modèle de l'homme qui s'ouvre à l'action de Dieu, « poussé par l'Esprit » (Lc 2, 27), se rend au Temple où il rencontre Jésus, Joseph et Marie. En prenant l'Enfant dans ses bras, il bénit Dieu : « Maintenant, Souverain maître, tu peux, selon ta parole, laisser ton serviteur s'en aller en paix » (Lc 2, 29).

Expression de l'Ancien Testament, Syméon fait l'expérience de la joie de la rencontre avec le Messie et il sent qu'il a atteint le but de son existence il peut donc demander au Très-Haut de lui faire goûter la paix de l'au-delà.

Dans l'épisode de la Présentation l'on peut percevoir la rencontre de l'espérance d'Israël avec le Messie. On peut également y voir un signe

prophétique de la rencontre de l'homme avec le Christ. L'Esprit Saint la rend possible, en suscitant dans le cœur humain le désir de cette rencontre salvifique et en permettant sa réalisation.

Nous ne pouvons pas négliger le rôle de Marie, qui remet l'Enfant au vieux et saint Syméon. Par la volonté divine, c'est sa Mère qui donne Jésus aux hommes.

4. En révélant l'avenir du Sauveur, Syméon fait référence à la prophétie du « Serviteur », envoyé au Peuple élu et aux nations. Le Seigneur lui dit : « Je t'ai modelé, j'ai fait de toi l'alliance du peuple, la lumière des nations » (Is 42, 6). Et aussi : « C'est trop peu que tu sois pour moi un serviteur pour relever les tribus de Jacob et ramener les survivants d'Israël. Je fais de toi la lumière des nations pour que mon salut atteigne aux extrémités de la terre » (Is 49, 6)

Dans son cantique, Syméon inverse la perspective, en plaçant l'accent sur l'universalisme de la mission de Jésus : « Car mes yeux ont vu ton salut, que tu as préparé à la face de tous les peuples, lumière pour éclairer les nations et gloire de ton peuple Israël » (Lc 2, 30-32).

Comment ne pas s'émerveiller devant de telles paroles ? « Son père et sa mère étaient dans l'étonnement de ce qui se disait de lui » (Lc 2,

33). Mais Joseph et Marie grâce à cette expérience, comprennent plus clairement l'importance de leur geste d'offrande : dans le temple de Jérusalem, ils présentent Celui qui, étant la gloire de son peuple, est également le salut de toute l'humanité.

## 40 - La prophétie de Syméon associe Marie au destin douloureux de son Fils

(18 décembre 1996)

1. Après avoir reconnu en Jésus la « lumière pour illuminer les nations » (Lc 2, 32), Syméon annonce à Marie la grande épreuve à laquelle le Messie est appelé et il lui révèle sa participation à ce destin douloureux.

La référence au sacrifice rédempteur, absente dans l'Annonciation, a fait entrevoir dans l'oracle de Syméon une sorte de « seconde annonce » (*Redemptoris Mater*, n. 16) qui conduira la Vierge à une compréhension plus profonde du mystère de son Fils.

Syméon qui, jusqu'alors s'était adressé à toutes les personnes présentes, en bénissant en particulier Joseph et Marie, ne prédit à présent qu'à la Vierge qu'elle prendra part au destin de son Fils. Inspiré par l'Esprit Saint, il lui annonce : « Cet enfant doit amener la chute et le relèvement d'un grand nombre en Israël ; il doit être un signe en butte à la contradiction, - et toi-même, une épée te transpercera l'âme ! - afin que se révèlent les pensées intimes de bien des cœurs » (Lc 2, 34-35).

2. Ces paroles prédisent un avenir de souffrance pour le Messie. C'est lui, en effet, « le signe en

butte à la contradiction », destiné à supporter une dure opposition de la part de ses contemporains. Mais, Syméon met en parallèle avec la souffrance du Christ la vision de l'âme de Marie transpercée par l'épée, associant ainsi la Mère au destin douloureux de son Fils.

Ainsi, le saint vieillard, alors qu'il met en lumière l'hostilité croissante à laquelle le Messie devra faire face, souligne la répercussion qu'elle aura sur le cœur de sa Mère. Cette souffrance maternelle atteindra son sommet dans la Passion, lorsqu'elle s'unira à son Fils dans le sacrifice rédempteur.

Les paroles de Syméon, venant après la mention des premiers chants du Serviteur de Yavhé (cf. Is 42, 6 ; 49, 6), cités dans Lc 2, 32, nous font penser à la prophétie du Serviteur souffrant (Is 52, 13-53, 12), qui offre sa vie en sacrifice expiatoire » (Is 53, 10) à travers un sacrifice personnel et spirituel, qui dépasse de beaucoup les antiques sacrifices rituels.

Nous pouvons remarquer ici comment la prophétie de Syméon laisse entrevoir dans la future souffrance de Marie une singulière ressemblance avec l'avenir douloureux du « Serviteur ».

3. Marie et Joseph manifestent un grand émerveillement lorsque Syméon proclame Jésus « lumière pour éclairer les nations et gloire d'Israël » (Lc 2, 32). Cependant, Marie, en raison de la prophétie de l'épée qui lui transpercera l'âme, ne dit rien. Elle accueille en silence, avec Joseph, ces paroles mystérieuses qui laissent présager une épreuve très douloureuse et qui donnent à la présentation de Jésus au Temple sa signification la plus authentique.

En effet, selon le dessein divin, le sacrifice alors offert « selon la Loi du Seigneur, d'un couple de tourterelles ou deux jeunes colombes » (Lc 2, 24) était un prélude au sacrifice de Jésus, « doux et humble de cœur » (Mt 11, 29); en celui-ci devait être faite la véritable « présentation » (cf. Lc 2, 22), qui devait voir la Mère associée au Fils dans l'œuvre de la rédemption.

La rencontre avec la prophétesse Anne fait suite à la prophétie de Syméon : « Survenant à cette heure même, elle louait Dieu et parlait de l'enfant à tous ceux qui attendaient la délivrance de Jérusalem » (2, 38). La foi et la sagesse prophétique de cette femme âgée qui, « servant Dieu nuit et jour » (Lc 2, 37), vit l'attente du Messie dans le jeûne et la prière, offrent à la Sainte famille un nouvel encouragement à mettre son espérance dans le Dieu d'Israël. A un moment

aussi particulier, le comportement d'Anne aura semblé un signe du Seigneur à Marie et Joseph, un message de foi éclairée et de service persévérant.

A partir de la prophétie de Syméon, Marie unit de façon intense et mystérieuse sa vie à la mission douloureuse du Christ : elle deviendra la fidèle coopératrice de son Fils pour le salut du genre humain.

## **41 - Au cours de la Présentation de Jésus au Temple, est révélée la coopération de la « femme » à la Rédemption**

(8 janvier 1997)

1. Les paroles au vieillard Syméon, annonçant à Marie sa participation à la mission salvifique du Messie, mettent en lumière le rôle de la femme dans le mystère de la rédemption.

En effet, Marie n'est pas seulement une personne individuelle, mais elle est également la « fille de Sion », la femme nouvelle placée aux côtés du Rédempteur pour prendre part à sa passion et engendrer dans l'Esprit les fils de Dieu. Cette réalité est exprimée par la représentation populaire des « sept épées » qui transpercent le cœur de Marie : la représentation souligne le lien profond existant entre la mère, qui s'identifie avec la fille de Sion et avec l'Église, et le destin de douleur du Verbe incarné.

En restituant le Fils, à peine reçu de Dieu, pour le consacrer à sa mission de salut, Marie se livre également elle-même à cette mission. Il s'agit d'un geste de partage intérieur, qui n'est pas seulement le fruit de l'affection maternelle naturelle, mais qui exprime surtout le consentement de la femme nouvelle à l'œuvre rédemptrice du Christ.

2. Dans son intervention, Syméon indique la finalité du sacrifice de Jésus et de la souffrance de Marie : ceux-ci auront lieu afin que se révèlent les pensées intimes de bien des cœurs » (Lc 2, 35).

Jésus, « signe en butte à la contradiction » (Lc 2, 34), qui fait participer sa mère à sa souffrance, conduira les hommes à prendre position à son égard, les invitant à une décision fondamentale. En effet, il « doit amener la chute et le relèvement d'un grand nombre en Israël » (Lc 2, 34).

Marie est donc unie à son Fils divin dans la « contradiction », en vue de l'œuvre de salut. Il existe certainement un risque de chute pour celui qui refuse le Christ, mais l'effet merveilleux de la rédemption est la résurrection de nombreuses personnes. Cette seule annonce fait naître une grande espérance dans les cœurs pour lesquels le fruit du sacrifice apporte déjà un témoignage. En plaçant sous le regard de la Vierge cette perspective de salut avant l'offrande rituelle, Syméon semble suggérer à Marie d'accomplir ce geste pour contribuer au rachat de l'humanité. En effet il ne parle ni avec Joseph, ni de Joseph : son discours est adressé à Marie, qu'il associe au destin du Fils.

3. La priorité chronologique du geste de Marie ne voile pas le primat de Jésus. Le Concile Vatican II, en définissant le rôle de Marie dans l'économie du salut, rappelle qu'Elle « se livra intégralement à la personne et à l'œuvre de son Fils, pour servir, dans sa dépendance et avec lui, au mystère de la Rédemption » (*Lumen gentium*, n. 56).

Au cours de la présentation de Jésus au temple, Marie sert au mystère de la rédemption dans la dépendance du Christ et avec le Christ : c'est en effet Lui qui est le protagoniste du salut, qui doit être racheté par l'offrande rituelle. Marie est unie au sacrifice du Fils par l'épée qui Lui transpercera l'âme.

Le primat du Christ n'annule pas, mais soutient et exige le rôle propre et irremplaçable de la femme. En faisant participer sa mère à son sacrifice, le Christ entend révéler ses profondes racines humaines et indiquer une anticipation de l'offrande sacerdotale de la croix.

L'intention divine de solliciter l'engagement spécifique de la femme dans l'œuvre rédemptrice résulte du fait que la prophétie de Syméon n'est adressée qu'à Marie, bien que Joseph participe également au rite de l'offrande.

4. La conclusion de l'épisode de la présentation de Jésus au temple semble confirmer le sens et la

valeur de la présence féminine dans l'économie du salut. La rencontre avec une femme, Anne, conclut ces moments particuliers dans lesquels l'Ancien Testament se livre presque au Nouveau.

Comme Syméon, cette femme n'occupe pas une position sociale importante dans le peuple élu, mais sa vie semble posséder une valeur élevée aux yeux de Dieu. Saint Luc l'appelle « prophétesse », probablement car un grand nombre de personnes la consulte en raison de son don de discernement et de sa vie sainte menée sous l'inspiration de l'Esprit du Seigneur.

Anne est à un âge avancé, ayant quatre-vingt-quatre ans et est veuve depuis longtemps. Totalement consacrée à Dieu, « elle ne quittait pas le Temple servant Dieu nuit et jour dans le jeûne et la prière » (Lc 2, 37). Elle représente ceux qui, ayant vécu intensément l'attente du Messie, sont en mesure d'accueillir l'accomplissement de la Promesse avec une joyeuse exultation. L'Évangéliste rapporte que « survenant à cette heure même, elle louait Dieu » (Lc 2, 38).

Demeurant habituellement dans le temple, elle a pu, peut-être plus facilement que Syméon, rencontrer Jésus au crépuscule d'une existence

consacrée au Seigneur et enrichie par l'écoute de la Parole et par la prière.

A l'aube de la Rédemption, nous pouvons distinguer dans la prophétesse Anne toutes les femmes qui, à travers la sainteté de leur vie et une attente dans la prière, sont prêtes à accueillir la présence du Christ et à louer chaque jour Dieu pour les merveilles opérées dans sa miséricorde éternelle.

5. Choisis pour rencontrer l'Enfant, Syméon et Anne vivent intensément ce don divin, partageant avec Marie et Joseph la joie de la présence de Jésus et la diffusant dans leur milieu. En particulier, Anne démontre un zèle magnifique en parlant de Jésus, témoignant de cette façon de sa foi simple et généreuse. Une foi qui prépare les autres à accueillir le Messie dans leur existence.

L'expression de Luc : « [Elle] parlait de l'enfant à tous ceux qui attendaient la délivrance de Jérusalem » (2, 38) semble l'accréditer comme le symbole des femmes qui, se consacrant à l'Évangile, suscitent et alimentent les espérances de salut.

## 42 - Perdu et retrouvé dans le Temple

(15 janvier 1997)

1. L'évangéliste Luc présente l'épisode du pèlerinage de Jésus adolescent au Temple de Jérusalem, comme dernier épisode des récits de l'enfance, avant le début de la prédication de Jean le Baptiste. Il s'agit d'une circonstance particulière qui met en lumière les longues années de la vie cachée à Nazareth. A cette occasion, Jésus révèle avec sa forte personnalité la conscience de sa mission, conférant à cette seconde « entrée » dans la « maison du Père » la signification d'un don complet à Dieu, qui avait déjà caractérisé sa présentation au Temple. Ce passage semble contraster avec la remarque de Luc, qui présente Jésus comme étant soumis à Joseph et à Marie (cf. 2, 51). Mais, à tout bien considéré, Il semble ici se mettre en opposition de façon consciente et presque voulue avec sa condition normale de fils, faisant apparaître à l'improviste une nette séparation avec Marie et Joseph. Jésus déclare, comme règle de son comportement, n'assumer que son appartenance au Père et non les liens familiaux terrestres.

2. A travers cet épisode, Jésus prépare sa mère au mystère de la Rédemption. Durant les trois journées dramatiques où son Fils échappe à leur

contrôle pour rester dans le Temple, Marie vit avec Joseph l'anticipation du triduum de sa passion, de sa mort et de sa résurrection.

En laissant partir sa Mère et Joseph pour la Galilée sans leur parler de son intention de rester à Jérusalem, Jésus les introduit dans le mystère de cette souffrance qui mène à la joie, anticipant ce qu'il devait accomplir ensuite avec les disciples à travers l'annonce de sa Pâque. Selon le récit de Luc, au cours du voyage de retour vers Nazareth, Marie et Joseph, après une journée de route, inquiets et angoissés par le sort du jeune Jésus, le cherchent en vain chez leurs parents et leurs amis. Revenus à Jérusalem et l'ayant retrouvé dans le Temple, ils restent émerveillés, car ils le voient « assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant » (Lc 2, 46). Sa conduite apparaît très différente de celle qu'il a habituellement. Et le fait de le retrouver le troisième jour constitue certainement pour ses parents la découverte d'un autre aspect relatif à sa personne et à sa mission. Il assume le rôle du maître, comme il le fera plus tard dans la vie publique, en prononçant des paroles qui suscitent l'admiration : « Tous ceux qui l'entendaient étaient stupéfaits de son intelligence et de ses réponses » (2, 47). En révélant une sagesse qui émerveille ses auditeurs, il commence à pratiquer

l'art du dialogue, qui sera une caractéristique de sa mission salvifique.

Sa mère demande à Jésus : « Mon enfant, pourquoi nous as-tu fait cela ? Vois, ton père et moi nous te cherchons, angoissés » (Lc 2, 48). L'on pourrait ici recueillir l'écho des « pourquoi » de tant de mères face aux souffrances que leur procurent leurs enfants, ainsi que des interrogations qui naissent dans le cœur de chaque homme dans les moments d'épreuve.

3. La réponse de Jésus, sous forme interrogative, est riche de signification : « Pourquoi donc me cherchez-vous ? Ne savez-vous pas que je dois être dans la maison de mon Père ? » (Lc 2, 49).

A travers cette expression, il dévoile de façon inattendue et imprévue, à Marie et à Joseph, le mystère de sa Personne, les invitant à dépasser les apparences et leur ouvrant des perspectives nouvelles sur son avenir.

Dans la réponse à sa Mère angoissée, le Fils révèle immédiatement le motif de son comportement. Marie avait dit « Ton père », en désignant Joseph ; Jésus répond : « Mon Père », en désignant le Père céleste.

En se référant à son ascendance divine, Il ne veut pas tellement affirmer que le Temple, maison du Père, est le « lieu » naturel de sa présence, mais

plutôt qu'Il doit s'occuper de tout ce qui concerne le Père et son dessein. Il entend affirmer que seule la volonté du Père est la règle qui conditionne son obéissance.

Cette référence à son dévouement total au projet de Dieu est soulignée dans le texte évangélique par l'expression verbale « il est nécessaire », qui apparaîtra, ensuite, dans l'annonce de la Passion (cf. Mc 8, 31).

Il est donc demandé à ses parents de le laisser partir pour accomplir sa mission, là où le conduit la volonté du Père céleste.

4. L'Évangéliste commente : « Mais eux ne comprirent pas la parole qu'il venait de leur dire » (Lc 2, 50).

Marie et Joseph ne comprennent pas le contenu de sa réponse, ni la façon qui semble avoir l'apparence d'un refus, avec laquelle Il réagit à leur inquiétude de parents. A travers cette attitude, Jésus veut révéler les aspects mystérieux de son intimité avec le Père ; les aspects dont Marie a l'intuition sans savoir cependant les relier à l'épreuve qu'elle traverse.

Les paroles de Luc nous permettent de connaître la façon dont Marie vit dans son être profond cet épisode véritablement singulier : Elle « gardait fidèlement toutes ces choses en son cœur » (Lc 2,

51). La Mère de Jésus relie les événements au mystère du Fils qui lui a été révélé lors de l'Annonciation, et elle les approfondit dans le silence de la contemplation, en offrant sa collaboration dans l'esprit d'un « fiat » renouvelé.

C'est ainsi que commence le premier anneau d'une chaîne d'événements qui conduira Marie à dépasser progressivement le rôle naturel qui découle de la maternité, pour se placer au service de la mission de son Fils divin.

Dans le temple de Jérusalem, lors de ce prélude à sa mission salvifique, Jésus associe sa Mère à Lui ; Elle ne sera plus seulement Celle qui l'a engendré, mais la femme qui, par sa propre obéissance au dessein du Père, pourra collaborer au mystère de la Rédemption.

Et ainsi Marie, gardant dans son cœur un événement si riche de signification, parvient à une nouvelle dimension de sa coopération au salut.

## 43 - Marie dans la vie cachée de Jésus

(29 janvier 1997)

1. Les Evangiles offrent des informations peu nombreuses et peu détaillées sur les années passées par la Sainte Famille à Nazareth. Saint Matthieu rapporte la décision prise par Joseph, après le retour d'Egypte, de fixer la demeure de la Sainte Famille à Nazareth (cf. Mt 2, 22-23), mais il ne fournit ensuite aucune autre information, à l'exception du fait que Joseph était charpentier (cf. Mt 13, 55). Pour sa part, saint Luc raconte deux fois le retour de la Sainte Famille à Nazareth (cf. Lc 2, 39.51) et il fournit deux indications brèves sur les années de l'enfance de Jésus, avant et après l'épisode du pèlerinage à Jérusalem : « Cependant l'enfant grandissait, se fortifiait et se remplissait de sagesse. Et la grâce de Dieu était sur lui » (Lc 2, 40), et « Jésus croissait en sagesse, en taille et en grâce devant Dieu et devant les hommes » (Lc 2, 52).

En rapportant ces brèves observations sur la vie de Jésus, Luc rend probablement compte des souvenirs de Marie, liés à une période de profonde intimité avec son Fils. L'union entre Jésus et la « pleine de grâce » va bien au-delà de celle qui existe normalement entre une mère et son fils, car elle prend racine dans une condition

surnaturelle singulière et elle est renforcée par l'acceptation particulière de tous deux à la volonté divine.

Nous pouvons donc conclure que le climat de sérénité et de paix, présent dans la maison de Nazareth, et l'orientation constante vers l'accomplissement du projet divin, conféraient à l'union entre la mère et le fils une profondeur extraordinaire inimitable.

2. En Marie, la conscience d'accomplir une tâche qui lui avait été confiée par Dieu, conférait une signification plus élevée à sa vie quotidienne. Les travaux simples et humbles de chaque jour prenaient une valeur particulière à ses yeux, dans la mesure où Elle les vivait comme un service à la mission du Christ.

L'exemple de Marie met en lumière et encourage l'expérience de tant de femmes qui accomplissent leur travail quotidien exclusivement dans leur foyer. Il s'agit d'une tâche humble, cachée, répétitive et qui souvent, n'est pas assez appréciée. Toutefois, les longues années passées par Marie dans la maison de Nazareth, révèlent son immense potentiel d'amour authentique et donc de salut. En effet, la simplicité de la vie de tant de femmes au foyer, comprise comme une

mission de service et d'amour, revêt une valeur extraordinaire aux yeux du Seigneur.

Et l'on peut bien dire que, pour Marie la vie de Nazareth n'était pas dominée par la monotonie. Au contact de Jésus, qu'Elle élevait, Elle s'efforçait de pénétrer le mystère de son Fils, en contemplation et en adoration. Saint Luc dit : « Elle conservait avec soin toutes ces choses, les méditant en son cœur » (2, 19 ; cf. 2, 51).

« Toutes ces choses » : il s'agit des événements dont Elle a été à la fois la protagoniste et la spectatrice, à commencer par l'Annonciation ; mais il s'agit surtout de la vie de l'Enfant. Chaque jour d'intimité avec Lui constitue une invitation à mieux le connaître, à découvrir plus profondément la signification de sa présence et le mystère de sa personne.

3. Certains pourraient penser que pour Marie, il était facile de croire puisqu'Elle vivait de façon quotidienne au contact de Jésus. Cependant, il faut rappeler à ce propos que les aspects particuliers de la personnalité de son Fils restaient habituellement cachés ; même si sa façon d'agir était exemplaire, Il vivait une vie semblable à tant d'enfants de son âge.

Pendant les trente années de son existence à Nazareth, Jésus ne révèle pas ses qualités

surnaturelles et n'accomplit pas de gestes prodigieux. Lors des premières manifestations extraordinaires de sa personnalité, liées au commencement de sa prédication, ses proches (appelés « frères » dans l'Évangile) prennent la responsabilité - selon une interprétation - de le reconduire chez lui, car ils considèrent que sa façon de se comporter n'est pas normale (cf. Mc 3, 21).

Dans l'atmosphère de Nazareth, empreinte de dignité et d'un esprit de travail, Marie s'efforçait de comprendre la trame providentielle de la mission du Fils. A ce propos, la phrase que Jésus prononça dans le Temple de Jérusalem, à l'âge de douze ans, fut certainement l'objet d'une réflexion particulière pour sa Mère : « Ne savez-vous pas que je dois être dans la maison de mon Père ? » (Lc 2, 49). En méditant sur cette phrase Marie pouvait mieux comprendre le sens de la filiation divine de Jésus et celui de sa maternité, en s'appliquant à saisir, dans le comportement du Fils, les traits révélateurs de sa ressemblance avec Celui qu'il appelait « mon Père ».

4. Dans la maison de Nazareth, la communion de vie avec Jésus conduisit non seulement Marie à avancer dans le « pèlerinage de la foi » (*Lumen gentium*, n. 58), mais également dans l'espérance. Cette vertu, alimentée et soutenue

par le souvenir de l'Annonciation et par les paroles de Syméon, embrasse tout le cours de son existence terrestre, mais elle s'exerce en particulier durant les trente années de silence et de vie cachée à Nazareth.

Entre les murs de son foyer, la Vierge vit l'espérance sous une forme sublime ; elle sait qu'elle ne sera pas déçue, même si elle ne connaît pas les temps et la manière dont Dieu réalisera sa promesse. Dans l'obscurité de la foi et en l'absence de signes extraordinaires, qui annoncent le début de la tâche messianique du Fils, Elle espère, contre toute évidence, en attendant de Dieu l'accomplissement de la promesse.

Lieu de croissance de la foi et de l'espérance, la maison de Nazareth devient un haut lieu de témoignage de la charité. L'amour que le Christ désirait répandre dans le monde s'allume et brûle en premier lieu dans le cœur de la Mère : c'est précisément dans le foyer domestique que se prépare l'annonce de l'Évangile de la charité divine.

En regardant Nazareth, en contemplant le mystère de la vie cachée de Jésus et de la Vierge, nous sommes invités à repenser au mystère de notre existence même qui - comme le rappelle

saint Paul - « est cachée avec le Christ en Dieu »  
(Col 3, 3).

Il s'agit souvent d'une existence humble et cachée aux yeux du monde, une existence qui, à l'École de Marie peut cependant révéler des possibilités de salut inattendues, en devenant rayonnante de l'amour et de la paix du Christ.

## 44 - Marie aux noces de Cana

(26 février 1997)

1. Dans l'épisode des noces de Cana, saint Jean rapporte la première intervention de Marie dans la vie publique de Jésus et souligne sa coopération à la mission du Fils.

Dès le début du récit, l'évangéliste avertit que « la Mère de Jésus y était » (2, 1) et, comme pour suggérer que cette présence était à l'origine de l'invitation adressée par les époux à Jésus lui-même et à ses disciples (cf. *Redemptoris mater*, n. 21), il ajoute : « Jésus aussi fut invité à ces noces, ainsi que ses disciples » (2, 2). A travers ces remarques, Jean semble indiquer qu'à Cana, comme dans l'événement fondamental de l'incarnation, Marie est celle qui introduit le Sauveur.

La signification et le rôle que revêt la présence de la Vierge se manifestent lorsqu'il n'y a plus de vin. En maîtresse de maison experte et avisée, elle s'en aperçoit immédiatement et intervient afin de préserver la joie de tous et, en premier lieu, de secourir les époux en difficulté.

S'adressant à Jésus avec les paroles : « Ils n'ont pas de vin » (Jn 2, 3), Marie lui exprime sa préoccupation pour cette situation, en attendant de lui une intervention résolutive. Plus

précisément, selon certains exégètes, la Mère attend un signe extraordinaire à partir du moment où Jésus n'avait pas de vin à sa disposition.

2. Le choix de Marie, qui aurait pu peut-être se procurer ailleurs le vin nécessaire, manifeste le courage de sa foi car, jusque-là, Jésus n'avait opéré aucun miracle, ni à Nazareth, ni dans sa vie publique.

A Cana, la Vierge montre une fois de plus sa disponibilité totale à Dieu. Elle qui, lors de l'Incarnation, avait contribué au prodige de la conception virginale, provoque ici, en se confiant au pouvoir non encore dévoilé de Jésus, son « premier signe », la prodigieuse transformation de l'eau en vin.

De cette façon, elle précède dans la foi les disciples qui, comme le rapporte Jean, croiront ensuite au miracle : Jésus « manifesta sa gloire et ses disciples crurent en lui » (Jn 2, 11). En obtenant le signe prodigieux, Marie offre même un soutien à leur foi.

3. La réponse de Jésus aux paroles de Marie : « Que me veux-tu femme ? Mon heure n'est pas encore arrivée » (Jn 2, 4) exprime un refus apparent, mettant presque à l'épreuve la foi de la Mère. Selon une interprétation, à partir du moment où commence sa mission, Jésus semble

mettre en discussion le rapport naturel de fils, mis en cause par la mère. Dans le langage parlé de l'époque, la phrase entend en effet souligner une distance entre les personnes, en excluant une communion de vie. Cette distance n'ôte en rien le respect et l'estime ; le terme de « femme », par lequel il s'adresse à la mère, est utilisé dans une acception qui reviendra dans les dialogues avec la Cananéenne (cf. Mt 15, 28), avec la Samaritaine (cf. Jn 4, 21), avec la femme adultère (cf. Jn 8, 10) et avec Marie Madeleine (cf. in 20, 13), dans des contextes qui dénotent un rapport positif entre Jésus et ses interlocutrices.

A travers l'expression : « Que me veux-tu femme ? », Jésus entend placer la coopération de Marie sur le plan du salut qui, en engageant sa foi et son espérance, lui demande de dépasser son rôle naturel de mère.

4. La motivation formulée par Jésus : « Mon heure n'est pas encore arrivée » (Jn 2, 4), apparaît d'une importance plus grande.

Suivant l'interprétation de saint Augustin, certains spécialistes du texte sacré identifient cette « heure » avec l'événement de la Passion. Pour d'autres au contraire, celle-ci se réfère au premier miracle au cours duquel le pouvoir messianique du prophète de Nazareth devait se révéler.

D'autres encore considèrent que la phrase est interrogative et fait suite à la question précédente : « Que me veux-tu femme ? Mon heure n'est-elle) pas encore arrivée ?». Jésus fait comprendre à Marie que désormais, il ne dépend plus d'elle, mais qu'il doit prendre l'initiative pour accomplir l'œuvre du Père. Marie s'abstient alors docilement d'insister auprès de lui et s'adresse au contraire aux serviteurs pour les inviter à lui obéir.

Dans tous les cas, sa confiance dans son Fils est récompensée. Jésus, auquel Elle a laissé toute l'initiative, accomplit le miracle, reconnaissant le courage et la docilité de la Mère : « Jésus leur dit : "Remplissez d'eau ces jarres". Ils les remplirent jusqu'au bord » (Jn 2, 7). Leur obéissance contribue donc également à procurer du vin en abondance. La demande de Marie : « Tout ce qu'il vous dira, faites-le », conserve une valeur toujours actuelle pour les chrétiens de toute époque et est destinée à renouveler son effet merveilleux dans la vie de chacun. Elle invite à une confiance sans hésitation, surtout lorsqu'il est difficile de comprendre le sens et l'utilité de ce que demande le Christ. Tout comme dans le récit de la Cananéenne (Mt 15, 24-26), le refus apparent de Jésus exalte la foi de la femme, de même, les paroles du Fils : « Mon heure n'est pas encore arrivée », ainsi que l'accomplissement du

premier miracle, manifestent la grandeur de la foi de la Mère et la force de sa prière. L'épisode des Noces de Cana nous invite à être courageux dans la foi et à découvrir dans notre existence la vérité des paroles évangéliques : « Demandez et l'on vous donnera » (Mt 7, 7 ; Lc 9).

## **45 - A Cana de Galilée, Marie conduit Jésus à accomplir son premier miracle**

(5 mars 1997)

1. Le Concile Vatican II, en rapportant la présence de Marie dans la vie publique de Jésus, rappelle sa participation à Cana, à l'occasion du premier miracle : « Aux noces de Cana en Galilée, touchée de pitié, elle obtint par son intercession que Jésus le Messie inaugurât ses miracles (cf. Jn 2, 1-11) » (*LG*, n. 58).

Dans la lignée de l'évangéliste Jean, le Concile souligne le rôle discret et en même temps efficace de la Mère, qui par ses paroles, conduit le Fils à accomplir son « premier signe ». Tout en exerçant une influence discrète et maternelle, à travers sa présence, elle apparaît à la fin déterminante.

L'initiative de la Vierge apparaît encore plus surprenante si l'on considère la condition d'infériorité de la femme dans la société juive. En effet, à Cana, Jésus reconnaît non seulement la dignité et le rôle du génie féminin, mais en acceptant l'intervention de sa Mère, il lui offre la possibilité de participer à l'œuvre messianique. L'appellation de Jésus, « Femme », avec laquelle Il s'adresse à Marie (cf. Jn 2, 4), ne contraste pas avec cette intention. En effet, elle ne contient aucune connotation négative en soi et sera à

nouveau utilisée par Jésus à l'égard de sa Mère au pied de la Croix (cf. Jn 19, 26). Selon certains interprètes, ce titre de « Femme » présente Marie comme la nouvelle Eve mère dans la foi de tous les croyants.

Dans le texte cité plus haut, le Concile utilise l'expression « touchée de pitié », laissant entendre que Marie était inspirée par son cœur miséricordieux. Ayant entrevu l'éventualité de la déception des époux et des invités à cause du manque de vin, la Vierge, pleine de pitié, suggère à Jésus d'intervenir grâce à son pouvoir messianique.

Pour certains, la demande de Marie apparaît disproportionnée, car elle subordonne à un acte de pitié le début des miracles du Messie. Jésus lui-même répond à la difficulté et montre, en acceptant la requête maternelle, la surabondance avec laquelle le Seigneur répond aux attentes humaines, en montrant également ce que peut l'amour d'une mère.

2. L'expression « inaugurer les miracles », que le Concile a reprise du texte de Jean, attire notre attention. Le terme grec *archè*, traduit par début, commencement, est utilisé par Jean dans le Prologue de son Evangile : « Au commencement était le Verbe » (1, 1). Cette coïncidence

significative conduit à établir un parallèle entre la première origine de la gloire du Christ dans l'éternité et la première manifestation de cette même gloire dans sa mission terrestre.

En soulignant l'initiative de Marie dans le premier miracle et en rappelant ensuite sa présence au Calvaire, au pied de la Croix, l'évangéliste aide à comprendre la façon dont la coopération de Marie s'étend à toute l'œuvre du Christ. La demande de la Vierge se situe dans le dessein divin de salut.

Dans le premier signe opéré par Jésus, les Pères de l'Église ont entrevu une forte dimension symbolique, en voyant, dans la transformation de l'eau en vin, l'annonce du passage de l'ancienne à la nouvelle Alliance. A Cana, l'eau des jarres, destinée à la purification des Juifs et à l'accomplissement des prescriptions de la loi (cf. Mc 7, 15), devient précisément le vin nouveau du banquet nuptial, symbole de l'union définitive entre Dieu et l'humanité.

3. Le cadre d'un banquet de noces, choisi par Jésus pour son premier miracle, renvoie à la symbolique du mariage, fréquente dans l'Ancien Testament pour indiquer l'Alliance entre Dieu et son peuple (cf. Os 2, 21 ; Jr 2 1-8, Ps 44, etc.) et dans le Nouveau Testament pour signifier l'union

du Christ avec l'Église (cf. Jn 3, 28-30; Ep 5, 25-32; Ap 21, 1-2; etc.).

La présence de Jésus à Cana manifeste en outre le projet salvifique de Dieu en ce qui concerne le mariage. Dans cette perspective, le manque de vin peut être interprété comme faisant allusion au manque d'amour, qui malheureusement, menace souvent l'unité conjugale. Marie demande à Jésus d'intervenir en faveur de tous les époux, que seul un amour fondé sur Dieu peut libérer des dangers de l'infidélité, de l'incompréhension et des divisions. La grâce du Sacrement offre aux époux cette force supérieure d'amour, qui peut fortifier l'engagement à la fidélité même dans les circonstances difficiles.

Selon l'interprétation des auteurs chrétiens, le miracle de Cana renferme en outre une profonde signification eucharistique. En l'accomplissant à l'approche de la solennité de la Pâque juive (cf. Jn 2, 13), Jésus manifeste, comme dans l'épisode de la multiplication des pains (cf. Jn 6, 4), l'intention de préparer le véritable banquet pascal, l'Eucharistie. Aux noces de Cana, ce désir semble être souligné également par la présence du vin, qui fait allusion au sang de la nouvelle Alliance, ainsi que par le cadre du banquet.

De cette façon, après avoir été à l'origine de la présence de Dieu à la fête, Marie obtient le miracle du vin nouveau, qui préfigure l'Eucharistie, signe suprême de la présence de son Fils ressuscité parmi les disciples.

4. A la fin du récit du premier miracle de Jésus, rendu possible par la foi solide de la Mère du Seigneur dans son Fils divin, l'évangéliste Jean conclut : « ses disciples crurent en Lui » (2, 11). A Cana, Marie ouvre le chemin de la foi de l'Église, en précédant les disciples et en dirigeant vers le Christ l'attention des serviteurs.

Que son intercession persévérante encourage également ceux qui, parfois, se trouvent face à l'expérience du « silence de Dieu ». Ils sont invités à espérer au-delà de toute espérance, en se remettant toujours à la bonté du Seigneur.

## 46 - La participation de Marie à la vie publique de son Fils

(12 mars 1997)

1. Après avoir rappelé l'intervention de Marie aux noces de Cana, le Concile Vatican II souligne sa participation à la vie publique de Jésus : « Au cours de la prédication de Jésus, elle accueillit les paroles par lesquelles le Fils, mettant le Royaume au-delà des considérations et des liens de la chair et du sang, proclamait bienheureux ceux qui écoutent et observent la Parole de Dieu (cf. Mc 3, 35 et Lc 11, 27-28), comme elle le faisait fidèlement elle-même (cf. Lc 2, 19 et 51) » (*Lumen gentium*, n. 58).

Le début de la mission de Jésus a marqué également son détachement de la Mère, qui n'a pas toujours suivi son Fils durant son pèlerinage sur les routes de Palestine. Jésus a choisi délibérément la séparation de la Mère et des liens familiaux, comme on le déduit des conditions qu'il pose à ses disciples pour le suivre et pour se consacrer à l'annonce du Royaume de Dieu.

Toutefois, Marie a parfois écouté la prédication du Fils. On peut supposer qu'elle était présente à la synagogue de Nazareth, lorsque Jésus, après avoir lu la prophétie d'Isaïe, commenta le texte,

en appliquant à lui-même le contenu (cf. Lc 4, 18-30). Comme elle a dû souffrir à cette occasion, après avoir partagé l'émerveillement général face aux « paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche » (Lc 4, 22), en constatant la profonde hostilité des concitoyens qui chassèrent Jésus hors de la synagogue et tentèrent même de le tuer ! Les paroles de l'évangéliste Luc font ressortir le caractère dramatique de ce moment : « En se levant, ils le poussèrent hors de ta ville et le menèrent jusqu'à un escarpement de la colline sur laquelle leur ville était bâtie pour l'en précipiter. Mais lui, passant au milieu d'eux, allait son chemin... » (4, 29-30).

Après cet événement, Marie, sentant qu'il y aurait eu d'autres épreuves, confirma et approfondit son adhésion totale à la Volonté du Père, en Lui offrant sa souffrance de mère et sa solitude.

2. Selon les évangiles, Marie a eu la possibilité d'écouter son Fils en d'autres circonstances également. D'abord à Capharnaüm, où Jésus se rend, après les noces de Cana, « ainsi que sa mère et ses frères » (Jn 2, 12). En outre, il est probable qu'elle ait pu le suivre également à Jérusalem, à l'occasion de la Pâque, dans le Temple que Jésus appelle la maison de son Père, pour laquelle Il brûle de zèle (cf. Jn 2, 16-17). Puis, elle se trouve parmi la foule lorsque, ne

réussissant pas à s'approcher de Jésus elle l'entend répondre à ceux qui lui annoncent sa présence, ainsi que celle de ses frères : « Ma mère et mes frères, ce sont ceux qui écoutent la Parole de Dieu et la mettent en pratique » (Lc 8, 21).

Par cette expression, le Christ, tout en relativisant les liens familiaux, adresse un grand éloge à la Mère, affirmant un lien bien plus haut avec Elle. En effet, en se mettant à l'écoute de son Fils, Marie accueille toutes ses autres paroles et les met fidèlement en pratique.

On peut penser que Marie, bien qu'elle ne suive pas Jésus sur son chemin missionnaire, se soit renseignée sur le déroulement de l'activité apostolique de son Fils, en recueillant avec amour et émotion les nouvelles de sa prédication de la bouche de ceux qui l'avait rencontré.

La séparation ne signifiait pas l'éloignement du cœur, tout comme elle n'empêchait pas la mère de suivre spirituellement son Fils, en conservant et en méditant son enseignement, comme elle l'avait déjà fait dans la vie cachée de Nazareth. En effet, sa foi lui permettait de saisir la signification des paroles de Jésus, avant et mieux que ses disciples, qui souvent, ne comprenaient pas ses enseignements et en particulier les références à

sa future Passion (cf. Mt 16, 21-23 ; Mc 9, 32 ; Lc 9, 45).

3. En suivant de loin les épisodes de la vie de son Fils, Marie participe à son drame de se sentir rejeté par une partie du peuple élu. Manifesté depuis sa visite à Nazareth, ce refus devient toujours plus visible à travers les paroles et les comportements des chefs du peuple.

De cette façon, la Vierge aura souvent été au courant des critiques, insultes et menaces adressées à Jésus. A Nazareth également, elle sera plusieurs fois blessée par l'incrédulité des parents et des proches, qui tenteront d'exploiter Jésus (cf. Jn 7, 2-5) ou d'en interrompre la mission (cf. Mc 3, 21).

A travers ces souffrances endurées avec une grande dignité et dans le secret, Marie partage l'itinéraire de son Fils « vers Jérusalem » (Lc 9, 51), et, toujours plus unie à Lui dans la foi, l'espérance et l'amour, elle coopère au salut.

4. La Vierge devient ainsi un exemple pour ceux qui accueillent la parole du Christ. En croyant, dès l'Annonciation, au message divin et en adhérant pleinement à la Personne du Fils, Elle nous enseigne à nous mettre avec confiance à l'écoute du Sauveur, pour découvrir en Lui la Parole divine qui transforme et renouvelle notre vie. Son

expérience nous encourage également à accepter les épreuves et les souffrances découlant de la fidélité au Christ, en gardant le regard fixé sur la béatitude promise par Jésus à ceux qui écoutent et conservent sa Parole.

## **47 - Au pied de la Croix, Marie participe au drame de la Rédemption**

(2 avril 1997)

*1. Regina coeli laetare, alleluia !*

C'est ainsi que chante l'Église en ce temps de Pâque, en invitant les fidèles à s'unir à la joie spirituelle de Marie, Mère du Ressuscité. La joie de la Vierge pour la résurrection du Christ est encore plus grande si l'on considère sa participation intime à toute la vie de Jésus.

En acceptant dans une totale disponibilité la parole de l'ange Gabriel, qui lui annonçait qu'elle allait être la Mère du Messie, Marie commençait sa participation au drame de la rédemption. Sa participation au sacrifice du Fils, dévoilé par Syméon au cours de la présentation au Temple, se poursuit non seulement lors de l'épisode de la disparition de Jésus à douze ans, mais également durant toute sa vie publique.

Toutefois, l'association de la Vierge à la mission du Christ atteint son sommet à Jérusalem, au moment de la passion et de la mort du Rédempteur. Comme l'atteste le quatrième Evangile en ces jours, elle se trouve dans la Ville sainte, probablement pour célébrer la Pâque juive.

2. Le Concile souligne la dimension profonde de la présence de la Vierge sur le Calvaire, en rappelant

qu'Elle « gardait fidèlement l'union avec son Fils jusqu'à la croix » (*Lumen gentium*, n. 58) et souligne que cette union « dans l'œuvre du salut est manifeste dès l'heure de la conception virginale du Christ jusqu'à sa mort » (*ibid.*, 57).

Le regard illuminé par la splendeur de la résurrection, nous nous arrêtons pour considérer l'adhésion de la Mère à la passion rédemptrice du Fils, qui se réalise dans la participation à sa douleur. Revenons à nouveau, mais dans la perspective désormais de la résurrection, au pied de la Croix où la Mère souffrit « cruellement avec son Fils unique, associée d'un cœur maternel à son sacrifice, donnant à l'immolation de la victime, née de sa chair, le consentement de son amour » (*ibid.* n. 58).

A travers ces paroles, le Concile nous rappelle la « compassion de Marie » dans le cœur de laquelle se répercute tout ce que le Christ souffrit dans son âme et dans son corps, en soulignant sa volonté de participer au sacrifice rédempteur et d'unir sa souffrance maternelle à l'offrande sacerdotale du Fils.

Le texte conciliaire met également en évidence le fait que son consentement à l'immolation de Jésus ne constitue pas une acceptation passive, mais un acte authentique d'amour, à travers lequel Elle

offre son Fils comme « victime » expiatoire pour les péchés de l'humanité tout entière.

Enfin, *Lumen gentium* place la Vierge en relation avec le Christ, protagoniste de l'événement rédempteur, en spécifiant qu'en s'associant « à son sacrifice », elle reste subordonnée à son Fils divin.

3. Dans le quatrième Evangile, saint Jean rapporte que « auprès de la croix de Jésus se tenaient sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Clopas, et Marie de Magdala » (19, 25). A travers le verbe « se tenir » qui signifie littéralement « être debout », « être droite », l'Évangéliste entend sans doute présenter la dignité et la force manifestées dans la douleur par Marie et par les autres femmes.

En particulier, le fait que la Vierge se « tienne droite » auprès de la Croix rappelle la fermeté inébranlable et le courage extraordinaire avec lesquels elle affronta les souffrances. Dans le drame du Calvaire, Marie est soutenue par la foi, qui s'est renforcée tout au long des événements de son existence et, surtout, lors de la vie publique de Jésus. Le Concile rappelle que « la bienheureuse Vierge avança dans son pèlerinage de foi gardant fidèlement l'union avec son Fils jusqu'à la croix » (*Lumen gentium*, n. 58).

Aux insultes arrogantes dirigées contre le Messie crucifié, partageant les dispositions intimes de Jésus, Elle oppose l'indulgence et le pardon, en s'associant à la supplique au Père : « Pardonneur : ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23, 34). Partageant le sentiment d'abandon à la volonté du Père, exprimé par les dernières paroles de Jésus sur la Croix : « Père, en tes mains je remets mon esprit » (*ibid.*, 23, 46), Elle offre de cette façon, comme l'observe le Concile, un consentement d'amour « à l'immolation de la victime née de sa chair » (*Lumen gentium*, n. 58).

4. Dans ce « oui » suprême de Marie resplendit l'espérance confiante dans « l'avenir mystérieux, commencé avec la mort du Fils crucifié. Les expressions à travers lesquelles Jésus, sur le chemin vers Jérusalem, enseignait aux disciples « que le Fils de l'homme doit beaucoup souffrir, être rejeté par les anciens grands prêtres et les scribes, être tué et, après trois jours, ressusciter » (Mc 8, 31), résonnent dans son cœur à l'heure dramatique du Calvaire, suscitant l'attente et le désir de la résurrection.

L'espérance de Marie au pied de Croix renferme une lumière plus forte que l'obscurité qui règne dans de nombreux cœurs : face au Sacrifice rédempteur, naît en Marie l'espérance de l'Église et de l'humanité.



## 48 - Marie, coopératrice de la Rédemption

(9 avril 1997)

1. Au cours des siècles, l'Église a médité sur la coopération de Marie à l'œuvre du salut, en approfondissant l'analyse de son association au sacrifice rédempteur du Christ. Saint Augustin attribuait déjà à la Vierge le titre de « coopératrice » de la Rédemption (cf. *De Sancta Virginitate*, 6; PL 40, 399), titre qui souligne l'action conjointe et subordonnée de Marie au Christ Rédempteur.

C'est dans ce sens que s'est développée la réflexion, en particulier à partir du XVe siècle. D'aucuns craignaient que l'on ne veuille élever Marie au même niveau que le Christ. En réalité l'enseignement de l'Église souligne clairement la différence entre la Mère et le Fils dans l'œuvre du salut, en illustrant la subordination de la Vierge, en tant que coopératrice, à l'unique Rédempteur.

Du reste, en affirmant « nous sommes les coopérateurs de Dieu » (1 Co 1, 9), l'Apôtre Paul soutient la possibilité concrète pour l'homme de coopérer avec Dieu. La collaboration des croyants, qui exclut bien évidemment toute ressemblance avec Lui, s'exprime dans l'annonce de l'Évangile et dans la contribution personnelle à son enracinement dans le cœur des êtres humains.

2. Appliqué à Marie, le terme de « coopératrice » assume toutefois une signification particulière. La collaboration des chrétiens au salut se réalise après l'événement du Calvaire, dont ils s'engagent à diffuser les fruits à travers la prière et le sacrifice. En revanche, le concours de Marie s'est réalisé lors de l'événement même et au titre de mère ; il s'étend donc à la totalité de l'œuvre salvifique du Christ. Elle seule a été associée de cette façon à l'offrande rédemptrice qui a apporté le salut de tous les hommes. En union avec le Christ et soumise à Lui, Elle a collaboré pour obtenir la grâce du salut à l'humanité tout entière. Le rôle particulier de coopératrice accompli par la Vierge a comme fondement sa maternité divine. En mettant au monde Celui qui était destiné à réaliser la rédemption de l'homme, en le nourrissant, en le présentant au temple, en souffrant avec Lui, lors de sa mort sur la Croix, elle « apporta à l'œuvre du Sauveur une coopération absolument sans pareille » (*Lumen gentium*, n. 61). Même si l'appel de Dieu à collaborer à l'œuvre du salut concerne chaque être humain, la participation de la Mère du Sauveur à la Rédemption de l'humanité représente un fait unique et sans égal.

En dépit de la singularité de cette condition, Marie est elle aussi le destinataire du salut. Elle est la

première à être l'objet de la rédemption, rachetée par le Christ « de la façon la plus sublime » [dans sa conception immaculée (cf. Bulle *Ineffabilis Deus*, in Pio IX Acta I, 605) et comblée par la grâce de l'Esprit Saint.

3. Cette affirmation nous conduit maintenant à nous demander : quelle est la signification de cette coopération singulière de Marie au plan du salut ? Elle doit être recherchée dans une intention particulière de Dieu à l'égard de la Mère du Rédempteur qu'en deux occasions solennelles, c'est-à-dire à Cana et au pied de la Croix, Jésus appelle avec le titre de « Femme » (cf. Jn 2, 4; 19, 26). En tant que femme, Marie est associée à l'œuvre salvifique. Ayant créé l'homme « homme et femme » (cf. Gn 1, 27), le Seigneur voulut unir dans la Rédemption également, le Nouvel Adam et la Nouvelle Eve. Le couple des progéniteurs s'était engagé sur la voie du péché ; un nouveau couple, le Fils de Dieu avec la collaboration de la Mère, devait rétablir le genre humain dans sa dignité originelle.

Marie, nouvelle Eve, devient ainsi l'icône parfaite de l'Église. Dans le dessein divin, elle représente au pied de la Croix l'humanité rachetée qui, ayant besoin du salut, devient capable d'offrir une contribution au développement de l'œuvre salvifique.

4. Le Concile se rappelle bien de cette doctrine et la reprend, en soulignant la contribution de la Très Sainte Vierge non seulement à la naissance du Rédempteur, mais également à la vie de son Corps mystique au cours des siècles et jusqu'à l' « eschaton » : dans l'Église, Marie « a coopéré » (cf. *LG*, n. 53) et « coopère » (cf. *LG*, n. 63) à l'œuvre du salut. En illustrant le mystère de l'Annonciation, le Concile déclare que la Vierge de Nazareth, « épousant (...) la volonté divine de Jésus, se livra elle-même intégralement, comme la servante du Seigneur, à la personne et à l'œuvre de son Fils, pour servir, dans sa dépendance et avec lui, par la grâce du Dieu tout-puissant, au mystère de Rédemption » (*LG*, n. 56).

En outre, Vatican II présente Marie non seulement comme la « mère du Rédempteur », mais également comme « généreusement associée [...] à un titre absolument unique », qui apporte « à l'œuvre du Sauveur une coopération absolument sans pareille par son obéissance, sa foi, son espérance, son ardente charité ». Il rappelle également que le fruit sublime de cette coopération est la maternité universelle : « C'est pourquoi elle est devenue pour nous, dans l'ordre de la grâce, notre Mère » (*LG*, n. 61). Nous pouvons donc nous tourner avec confiance vers la

Vierge Marie en implorant son aide, conscients du rôle particulier qui Lui a été confié par Dieu, le rôle de coopératrice de la Rédemption, qu'elle a exercé toute sa vie et, en particulier, au pied de la Croix.

## 49 - « Femme, voici ton Fils ! »

(23 avril 1997)

1. Après avoir rappelé la présence de Marie et des autres femmes au pied de la Croix du Seigneur, saint Jean rapporte que : « Jésus donc voyant sa mère, et se tenant près d'elle, le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : "Femme, voici ton fils". Puis il dit au disciple : "Voici ta mère » » (Jn 19, 26-27).

Ces paroles, particulièrement émouvantes, constituent une « scène de révélation » : elles révèlent les sentiments profonds du Christ mourant et contiennent une grande richesse de significations pour la foi et la spiritualité chrétienne. En effet, en se tournant vers sa Mère et le disciple qu'il aimait, le Messie crucifié établit, à la fin de sa vie terrestre, de nouvelles relations d'amour entre Marie et les chrétiens.

De telles expressions, parfois uniquement interprétées comme une manifestation de la piété filiale de Jésus envers sa Mère, vont bien au-delà de la nécessité matérielle de résoudre un problème familial. En effet, une analyse attentive du texte, confirmée par l'interprétation de nombreux Pères et par le sentiment ecclésial commun, nous place, lors de l'épisode où Jésus confie Marie et Jean l'un à l'autre, devant l'un des

faits les plus importants pour comprendre le rôle de la Vierge dans l'économie du salut.

En réalité, les paroles de Jésus mourant révèlent que son intention première n'est pas celle de confier sa Mère à Jean, mais de remettre le disciple à Marie, en lui confiant une nouvelle mission maternelle. En outre, la dénomination « femme », également utilisée par Jésus lors des Noces de Cana pour conduire Marie vers une nouvelle dimension de sa qualité de Mère, révèle combien les paroles du Sauveur ne sont pas le fruit d'un simple sentiment d'affection filiale, mais entendent se situer sur un plan plus élevé.

2. La mort de Jésus, bien qu'elle provoque la plus grande des souffrances à Marie, ne change pas en elle-même ses conditions habituelles de vie : en effet, en abandonnant Nazareth pour commencer sa vie publique, Jésus avait déjà laissé sa Mère seule. En outre, la présence au pied de la Croix de sa parente, Marie de Cléophée, laisse supposer que la Vierge entretenait de bonnes relations avec sa famille et sa parenté, chez qui elle aurait pu être accueillie après la mort de son Fils.

Au contraire, les paroles de Jésus assument leur signification la plus authentique au sein de sa mission salvifique. Prononcées au moment du sacrifice rédempteur, elles tirent précisément de

cette circonstance sublime leur valeur la plus élevée. En effet, après les paroles que Jésus adresse à sa Mère, l'Évangéliste rapporte un fait significatif : « Après quoi, sachant que désormais tout était achevé... » (Jn 19, 28), comme s'il voulait souligner qu'Il a mené à terme son sacrifice en confiant sa Mère à Jean et, en lui, à tous les hommes, dont elle devient la Mère dans l'œuvre de salut.

3. La réalité accomplie par les paroles de Jésus, c'est-à-dire la nouvelle maternité de Marie à l'égard du Disciple constitue un nouveau signe du grand amour qui a conduit Jésus à offrir sa vie pour tous les hommes. Au Calvaire, cet amour se manifeste par le don d'une mère, la sienne, qui devient ainsi également notre mère.

Il faut rappeler que, selon la tradition, Jean est celui que la Vierge a effectivement reconnu comme son fils ; mais ce privilège a été interprété par le peuple chrétien, dès le début, comme le signe d'une génération spirituelle concernant l'humanité tout entière.

La maternité universelle de Marie, la « Femme » des noces de Cana et du Calvaire, rappelle Eve, « Mère de tous les vivants » (Jn 3, 20). Toutefois, alors que cette dernière avait contribué à l'entrée du péché dans le monde, la nouvelle Eve, Marie,

collabore à l'événement salvifique de la Rédemption. Ainsi dans la Vierge, la figure de la « femme » est rétablie et la maternité assume la mission de diffuser parmi les hommes la vie nouvelle dans le Christ.

En vue de cette mission, on demande à Marie d'accepter le sacrifice, très douloureux pour Elle, de la mort de son Fils unique. L'expression de Jésus : « Femme, voici ton Fils », permet à Marie de comprendre la nouvelle relation maternelle qui devait prolonger et amplifier la précédente. Son « oui » à ce projet constitue donc son assentiment au sacrifice du Christ, qu'Elle accepte généreusement en adhérant à la volonté divine. Même si dans le dessein de Dieu, la maternité de Marie était destinée, dès le début, à s'étendre à toute l'humanité, c'est seulement au Calvaire qu'en vertu du sacrifice du Christ, elle se manifeste dans sa dimension universelle.

Les paroles de Jésus : « Voici ton Fils », accomplissent ce qu'elles expriment, constituant Marie mère de Jean et tous les disciples destinés à recevoir le don de la Grâce divine.

4. Sur la Croix, Jésus n'a pas proclamé de façon formelle la maternité universelle de Marie, mais il a instauré une relation maternelle concrète entre Elle et le disciple bien-aimé. Dans ce choix du

Seigneur, l'on peut entrevoir la préoccupation que cette maternité ne soit pas interprétée de façon vague, mais qu'elle indique la relation intense et personnelle de Marie avec chaque chrétien.

Puisse chacun d'entre nous, précisément en vertu du caractère concret de la maternité universelle de Marie, connaître pleinement en Elle sa propre Mère, en se remettant avec confiance à son amour maternel.

## 50 - « Voici ta Mère »

(7 mai 1997)

1. Après avoir confié Jean à Marie avec les paroles : « Femme, voici ton Fils », Jésus, du haut de la Croix, s'adresse au disciple qu'il aimait, en lui disant : « Voici ta Mère » (Jn 19, 26-27). Par cette expression, Il révèle à Marie le sommet de sa maternité : en tant que mère du Sauveur, Elle est également la mère des rachetés, de tous les membres du Corps mystique du Fils.

La Vierge accueille en silence l'élévation à ce degré le plus haut de sa maternité de grâce, ayant déjà donné une réponse de foi, en disant « oui », lors de l'Annonciation.

Jésus recommande non seulement à Jean de prendre soin de Marie avec un amour particulier, mais il la lui confie pour qu'il la reconnaisse comme sa propre Mère.

Au cours de la dernière Cène, « le disciple que Jésus aimait » a écouté le commandement du Maître : « Vous aimez les uns les autres comme je vous ai aimés » (Jn 15, 12) et, mettant sa tête sur la poitrine du Seigneur, il a reçu de Lui un signe d'amour particulier. Ces expériences l'ont préparé à mieux percevoir dans les paroles de Jésus l'invitation à accueillir Celle qui lui est donnée

comme mère et à l'aimer comme Lui, avec un élan filial.

Que tous puissent découvrir dans les paroles de Jésus : « Voici ta Mère », l'invitation à accepter Marie comme mère, en répondant en véritables fils à son amour maternel

2. A la lumière du commandement donné au disciple que Jésus aimait, l'on peut comprendre le sens authentique du culte marial dans la communauté ecclésiale. En effet, il place les chrétiens dans la relation filiale de Jésus envers sa mère, en leur permettant de croître en intimité avec tous les deux.

Le culte que l'Église rend à la Vierge n'est pas seulement le fruit d'une initiative spontanée des croyants face à la valeur exceptionnelle de sa personne et à l'importance de son rôle dans l'œuvre du salut, mais il se fonde également sur la volonté du Christ. Les paroles « Voici ta Mère » expriment l'intention de Jésus de susciter chez les disciples une attitude d'amour et de confiance envers Marie, les conduisant à reconnaître en Elle leur mère, la mère de chaque croyant.

A l'École de la Vierge, les disciples apprennent, comme Jean, à connaître profondément le Seigneur et à entretenir avec Lui une relation d'amour intime et persévérante. Ils découvrent

également la joie de se confier à l'amour maternel de la Mère, en vivant comme des fils affectueux et dociles.

L'histoire de la piété chrétienne enseigne que Marie est la voie qui conduit au Christ et que la dévotion filiale envers Elle n'ôte rien à l'intimité avec Jésus, elle l'accroît même, et conduit à de très hauts niveaux de perfection.

Les innombrables sanctuaires marials, présents dans le monde, témoignent des merveilles accomplies par la Grâce, par l'intercession de Marie, mère du Seigneur et notre mère.

En ayant recours à Elle, attirés par sa tendresse, les hommes et les femmes de notre temps rencontrent eux aussi Jésus, Sauveur et Seigneur de leur vie.

Les pauvres en particulier, éprouvés au plus profond d'eux-mêmes, dans leurs affections et dans leurs biens, en trouvant auprès de la Mère de Dieu refuge et paix, redécouvrent que la véritable richesse consiste pour tous dans la grâce de la conversion et à suivre le Christ.

3. Le texte évangélique, selon l'original grec, poursuit : « Dès cette heure, le disciple l'accueillit chez lui » (Jn 19, 27), soulignant ainsi l'adhésion immédiate et généreuse de Jean aux paroles de Jésus et nous informant sur le comportement de

gardien fidèle et docile de la Vierge, qu'il adopta toute sa vie.

L'heure de l'accueil est celle de l'accomplissement de l'œuvre du salut. C'est précisément dans un tel contexte que débute la spiritualité maternelle de Marie et la première manifestation du nouveau lien existant entre elle et les disciples du Seigneur.

Jean accueille Marie « chez lui ». Cette expression plutôt générique semble souligner son initiative, pleine de respect et d'amour, non seulement d'accueillir Marie dans sa maison, mais surtout de vivre la vie spirituelle en commun avec Elle.

En effet, l'expression grecque littéralement traduite « chez lui » n'indique pas tant les biens matériels, car Jean - comme l'observe saint Augustin (*In Ioan Evang. tract.* 119, 3) - « ne possédait personnellement rien », mais plutôt les biens spirituels ou les dons reçus du Christ : la grâce (Jn 1, 16), la Parole (12, 48 ; 17, 8), l'Esprit (Jn 7, 39 ; 14, 17), l'Eucharistie (Jn 6, 32-58). Parmi ces dons, qui dérivent du fait qu'il est aimé par Jésus, le disciple accueille Marie comme Mère, en établissant avec elle une profonde communion de vie (cf. *Redemptoris Mater*, n. 45, note 130).

Puisse chaque chrétien, saisir l'exemple du disciple bien-aimé, « prendre Marie chez lui », lui réserver une place dans son existence

quotidienne, en reconnaissant son rôle providentiel sur le chemin du salut.

## 51 - Marie et la résurrection du Christ

(21 mai 1997)

1. Après la déposition de Jésus au sépulcre, Marie « reste seule à entretenir la flamme de la foi, en se préparant à accueillir l'annonce joyeuse et surprenante de la résurrection » (*Discours lors de l'Audience générale du 3 avril 1996*). L'attente vécue le Samedi Saint constitue l'un des moments culminants de la foi de la Mère du Seigneur : dans l'obscurité qui enveloppe l'univers, Elle se confie pleinement au Dieu de la vie et, repensant aux paroles de son Fils, Elle espère dans la pleine réalisation des promesses divines.

Les Evangiles rapportent plusieurs apparitions du Ressuscité, mais ils ne mentionnent aucune rencontre de Jésus avec sa Mère. Ce silence ne doit pas inciter à conclure que le Christ n'est pas apparu à Marie après la résurrection ; il nous invite en revanche à rechercher les motifs d'un tel choix de la part des Évangélistes.

Si l'on émet l'hypothèse d'une « omission », elle pourrait être attribuée au fait que ce qui est nécessaire pour notre connaissance salvifique est confié à la parole de « témoins que Dieu avait choisis » (Ac 10, 41), c'est-à-dire aux Apôtres, qui « avec beaucoup de force » ont rendu témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus

(cf. Ac 4, 33). Avant de leur apparaître, le Ressuscité est apparu à quelques femmes fidèles en raison de leur fonction ecclésiale. « Allez annoncer à mes frères qu'ils doivent partir pour la Galilée, et là ils me verront » (Mt 28, 10).

Si les auteurs du Nouveau Testament ne parlent pas de la rencontre de la Mère avec son Fils ressuscité, cela est peut-être dû au fait qu'un tel témoignage aurait pu être considéré comme trop tendancieux par ceux qui niaient la résurrection du Seigneur, et n'être donc pas digne de foi.

2. En outre, les Évangiles rapportent un nombre restreint d'apparitions de Jésus ressuscité, et certainement pas le compte-rendu exhaustif de ce qui eut lieu au cours des quarante jours après Pâques. Saint Paul rappelle une apparition « à plus de cinq cents frères à la fois » (1 Co 15, 6). Comment justifier le fait qu'un événement connu de nombreuses personnes ne soit pas rapporté par les Évangélistes, malgré son caractère exceptionnel ? C'est le signe évident que d'autres apparitions du Ressuscité bien que faisant partie du nombre des événements qui eurent lieu et qui sont notoires, n'ont pas été rapportées.

Comment la Vierge, présente dans la première communauté des disciples (cf. Ac 1, 14), aurait-elle pu être exclue du nombre de ceux qui ont

rencontré son Fils divin, ressuscité d'entre les morts ?

3. Il est même légitime de penser que Marie a vraisemblablement été la première personne à laquelle Jésus ressuscité est apparu. L'absence de Marie du groupe des femmes qui se rend au tombeau à l'aube (cf. Mc 16, 1 ; Mt 28, 1), ne pourrait-elle pas constituer un indice du fait qu'Elle avait déjà rencontré Jésus ? Cette déduction serait également confirmée par le fait que les premiers témoins de la résurrection, selon la volonté de Jésus, ont été les femmes qui étaient restées fidèles au pied de la Croix, et donc plus fermes dans leur foi.

En effet, c'est à l'une d'elle, Marie-Madeleine, que le Ressuscité confie le message à transmettre aux Apôtres (cf. Jn 20, 17-18). Cet élément aussi peut permettre de penser que Jésus se montre tout d'abord à sa Mère, Celle qui est restée la plus fidèle et qui a conservé sa foi intacte dans l'épreuve.

Enfin, le caractère unique et spécial de la présence de la Vierge au Calvaire et son union parfaite à son Fils dans la souffrance de la Croix, semblent suggérer une participation très particulière au mystère de sa résurrection.

Un auteur du Ve siècle, Sedulius, soutient que le Christ s'est tout d'abord révélé à sa mère dans la splendeur de la vie ressuscitée. En effet, Celle qui lors de l'Annonciation, avait été la voie de son entrée dans le monde, était appelée à diffuser la merveilleuse nouvelle de la résurrection, pour être l'annonciatrice de sa glorieuse venue. Ainsi inondée par la gloire du Ressuscité, Elle anticipe le « resplendissement » de l'Église (cf. Sedulius, *Carmen Pascale*, 5, 357-364, CSEL 10, 140s).

4. Image et modèle de l'Église qui attend le Ressuscité et qui, dans le groupe des disciples, le rencontre au cours des apparitions pascales, il semble raisonnable de penser que Marie a eu un contact personnel avec son Fils ressuscité, pour jouir elle aussi de la plénitude de la joie pascale.

Présente au Calvaire le Vendredi Saint (cf. Jn 19, 25) et au Cénacle à la Pentecôte (cf. Ac 1, 14), la Sainte Vierge a sans doute été un témoin privilégié de la résurrection du Christ, complétant ainsi sa participation à tous les moments essentiels du Mystère pascal. En accueillant Jésus ressuscité, Marie est en outre signe et anticipation de l'humanité, qui espère le rejoindre, à travers la résurrection des morts.

Au cours du temps pascal, la communauté chrétienne, s'adressant à la Mère du Seigneur,

l'invite à se réjouir : « Regina Cœli, laetare. Alléluia ! », « Reine des cieux, réjouis-toi. Alléluia ! ». Elle rappelle ainsi la joie de Marie pour la résurrection de Jésus, en prolongeant dans le temps le « réjouis-toi » que lui avait adressé l'Ange lors de l'Annonciation, afin qu'elle devienne « une cause de joie » pour toute l'humanité.

## 52 - Marie et le don de l'Esprit

(28 mai 1997)

1. En parcourant l'itinéraire de la vie de la Vierge Marie, le Concile Vatican II en rappelle la présence dans la communauté qui attend la Pentecôte : « Mais comme il a plu à Dieu de ne manifester ouvertement le mystère du salut des hommes qu'à l'heure où il répandrait l'Esprit promis par le Christ, on voit les apôtres, avant le jour de Pentecôte, "persévérant d'un même cœur dans la prière avec quelques femmes dont Marie, Mère de Jésus, et avec ses frères" (Ac I, 14) ; et l'on voit Marie appelant elle aussi de ses prières le don de l'Esprit qui, à l'Annonciation, l'avait déjà elle-même prise sous son ombre » (*Lumen gentium*, n. 59).

La première communauté constitue le prélude à la naissance de l'Église ; la présence de la Vierge contribue à en dessiner le visage définitif, fruit du don de la Pentecôte.

2. Dans le climat d'attente qui prédomine au Cénacle après l'Ascension, quelle est la position de Marie par rapport à la descente de l'Esprit Saint ?

Le Concile souligne de façon explicite sa présence priante en vue de l'effusion du Paraclet : Elle implore « par ses prières le don de l'Esprit ».

Cette remarque est particulièrement importante dans la mesure où, lors de l'Annonciation, l'Esprit Saint était déjà descendu sur elle la recouvrant de « son ombre » et donnant origine à l'Incarnation du Verbe.

Ayant déjà fait une expérience tout à fait particulière de l'efficacité de ce don, la Très Sainte Vierge était en condition de pouvoir l'apprécier plus que tout autre ; en effet, c'est à l'intervention mystérieuse de l'Esprit qu'elle devait sa maternité, qui faisait d'elle la voie d'entrée du Sauveur dans le monde.

A la différence de ceux qui étaient présents au Cénacle et qui attendaient impatiemment, Elle, pleinement consciente de l'importance de la promesse de son Fils aux disciples (cf. Jn 14, 16), aidait la communauté à se disposer à la venue du « Paraclet ».

C'est pourquoi, tandis que son expérience particulière lui faisait désirer ardemment la venue de l'Esprit, elle l'engageait également à prédisposer les esprits et les cœurs de ceux qui se trouvaient à ses côtés.

3. Au cours de la prière au Cénacle, dans une attitude de communion profonde avec les Apôtres, avec quelques femmes et avec les « frères » de

Jésus, la Mère du Seigneur invoque le don de l'Esprit pour elle-même et pour la communauté.

Il était opportun que la première effusion de l'Esprit sur elle, réalisée en vue de la maternité divine, fût renouvelée et renforcée. En effet, au pied de la Croix, Marie avait été investie d'une nouvelle maternité, celle à l'égard des disciples de Jésus. Cette mission exigeait précisément un don renouvelé de l'Esprit. La Vierge le désirait donc en vue de la fécondité de sa maternité spirituelle.

Tandis qu'à l'heure de l'Incarnation, l'Esprit Saint était descendu sur elle, comme personne appelée à participer dignement au grand mystère, maintenant, tout s'accomplit en fonction de l'Église, dont Marie est appelée à être le type, le modèle et la mère.

Dans l'Église et pour l'Église, se souvenant des promesses de Jésus, Elle attend la Pentecôte et implore pour tous une multiplicité de dons, selon la personnalité et la mission de chacun.

4. Dans la communauté chrétienne, la prière de Marie revêt une importance particulière : elle favorise l'avènement de l'Esprit, en sollicitant son action dans le cœur des disciples et du monde. De même que dans l'Incarnation, l'Esprit avait formé en son sein virginal le corps physique du Christ,

au Cénacle, le même Esprit descend pour y animer le Corps mystique.

La Pentecôte est donc également le fruit de l'incessante prière de la Vierge que le Paraclet accueille avec une faveur particulière, car il est l'expression de son amour maternel pour les disciples du Seigneur.

En contemplant la puissante intercession de Marie qui attend l'Esprit Saint, les chrétiens de tous les temps au cours de leur long et difficile chemin vers le salut, ont souvent recours à son intercession pour recevoir avec une plus grande abondance les dons du Paraclet.

5. En répondant à la prière de la Vierge et de la communauté recueillie au Cénacle le jour de la Pentecôte, l'Esprit Saint remplit la Vierge et les personnes présentes de la plénitude de ses dons, opérant en eux une profonde transformation en vue de la diffusion de la Bonne Nouvelle. Une nouvelle force et un nouveau dynamisme sont accordés à la Mère du Christ et aux disciples pour la croissance de l'Église. En particulier le don de l'Esprit conduit Marie à exercer sa maternité spirituelle de façon particulière, à travers sa présence empreinte de charité et son témoignage de foi.

Dans l'Église naissante, Elle confie aux disciples, comme un trésor inestimable, ses souvenirs sur l'Incarnation, sur l'enfance, sur la vie cachée et sur la mission du Fils divin, contribuant à le faire connaître et à renforcer la foi des chrétiens.

Nous ne disposons d'aucune information sur l'activité de Marie dans l'Église primitive, mais l'on peut supposer qu'après la Pentecôte, Elle ait continué à vivre une cachée et discrète, attentive et efficace. Illuminée et guidée par l'Esprit, elle a exercé une influence profonde sur la communauté des disciples du Seigneur.

## 53 - La dormition de la Mère de Dieu

(25 juin 1997)

1. A propos de la conclusion de la vie terrestre de Marie, le Concile reprend les termes de la Bulle qui définit le dogme de l'Assomption et il affirme : « La Vierge Immaculée, préservée intacte de toute souillure de la faute originelle, après avoir achevé le cours de sa vie terrestre, a été élevée, avec son corps et son âme, à la gloire du ciel » (*Lumen gentium*, n. 59). Avec cette formule, la Constitution dogmatique *Lumen gentium*, reprenant mon Vénéré prédécesseur Pie XII, ne se prononce pas sur la question de la mort de Marie. Toutefois Pie XII n'entendait pas nier le fait de la mort, mais seulement il ne jugea pas opportun d'affirmer solennellement, comme une vérité qui devait être admise par tous les croyants, la mort de la Mère de Dieu.

En vérité, certains théologiens ont soutenu la thèse que la Vierge n'eut pas à mourir et qu'elle passa directement de la vie terrestre à la gloire céleste. Cette opinion est toutefois inconnue jusqu'au XVIIe siècle, alors qu'il existe en réalité une tradition commune qui voit dans la mort de Marie son introduction à la gloire céleste.

2. Est-il possible que Marie de Nazareth ait fait l'expérience dans sa chair du drame de la mort ?

En réfléchissant sur le destin de Marie et sur sa relation avec le Fils divin, il semble légitime de répondre de façon affirmative : puisque le Christ est mort, il semble difficile de soutenir le contraire en ce qui concerne sa Mère.

C'est dans cette direction qu'ont réfléchi les Pères de l'Église, qui n'ont pas eu de doutes à ce propos. Il suffit de citer saint Jacques de Sarug (+ 521), selon qui, lorsque vint pour Marie « le temps de marcher sur la voie de toutes les générations », c'est-à-dire sur la voie de la mort, le « chœur des douze Apôtres » se recueillit pour ensevelir « le corps virginal de la Bienheureuse » (*Discours sur la sépulture de la Sainte Mère de Dieu*, 87-99 in C. VONA, Lateranum 19 [1953], 188). Saint Modeste de Jérusalem (+ 634), après avoir longuement parlé de la « bienheureuse dormition de la très glorieuse Mère de Dieu », conclut sa « louange » en exaltant l'intervention prodigieuse du Christ, qui la « ressuscita du sépulcre » pour l'élever avec lui dans la gloire (*Enc. in dormitionem Deiparae semperque Virginis Mariae*, nn. 7 et 14 : PG 86 bis, 3293, 3311). Pour sa part, saint Jean Damascène (+ 704) se demande : « Comment se fait-il que celle qui pour enfanter franchit toutes les limites de la nature, se plie à présent à ses lois et que son corps immaculé soit soumis à la mort ? ». Et il répond :

« Il fallait certainement que la partie mortelle soit déposée pour se revêtir d'immortalité, car même le maître de la nature n'a pas refusé l'expérience de la mort. En effet, il meurt selon la chair et par la mort détruit la mort, il donne l'incorruptibilité à la corruptibilité et il transforme le fait de mourir en source de résurrection » (*Panégéryque sur la dormition de la Mère de Dieu*, 10 : SC 80, 107).

3. Il est vrai que dans la Révélation, la mort est présentée comme un châtiment du péché. Toutefois, le fait que l'Eglise proclame Marie comme étant libérée du péché originel par un privilège divin singulier, ne conduit pas à conclure qu'Elle a également reçu l'immortalité corporelle. La Mère n'est pas supérieure au Fils, qui a assumé la mort en lui conférant une nouvelle signification et en la transformant en instrument de salut.

Participant à l'œuvre de la rédemption et associée à l'offre salvatrice du Christ, Marie a pu partager la souffrance et la mort en vue de la rédemption de l'humanité. Ce que Sévère d'Antioche affirme à propos du Christ est également valable pour Elle : « Sans une mort préliminaire, comment sa résurrection pourrait-elle avoir lieu ? » (*Antijulianistica*, Beyrouth 1931, 194s). Pour participer à la résurrection du Christ, Marie devait tout d'abord en partager la mort.

4. Le Nouveau Testament ne fournit aucune information sur les circonstances de la mort de Marie. Ce silence conduit à supposer qu'elle a eu lieu normalement, sans aucun détail digne d'être mentionné. S'il n'en était pas ainsi, comment la nouvelle aurait-elle pu rester cachée à ses contemporains, ne pas parvenir, d'une façon ou d'une autre, jusqu'à nous ?

Quant aux causes de la mort de Marie, les opinions qui voudraient exclure les causes naturelles en ce qui la concerne semblent sans fondement. La recherche de l'attitude spirituelle de la Vierge au moment de sa disparition de ce monde est plus importante. A ce propos, saint François de Sales estime que la mort de Marie a eu lieu à la suite d'un élan d'amour. Il parle d'une mort « dans l'amour, à cause de l'amour, par amour », parvenant ainsi à affirmer que la Mère de Dieu mourut d'amour pour son fils Jésus (*Traité de l'Amour de Dieu*, Lib. 7, c. XIII-XIV).

Quel que soit le fait organique et biologique qui causa, d'un point de vue physique, la fin de la vie du corps, l'on peut dire que le passage de cette vie à l'autre fut pour Marie une maturation de la grâce dans la gloire, si bien que jamais autant que dans ce cas, la mort ne put être considérée comme une « dormition ».

5. Chez certains Pères de l'Église nous trouvons la description de Jésus qui vient lui-même chercher sa mère au moment de sa mort, pour l'introduire dans la gloire céleste. Ils présentent ainsi la mort de Marie comme un événement d'amour qui l'a conduite à rejoindre son Fils divin, pour en partager la vie immortelle. A la fin de son existence terrestre, Elle aura connu, comme Paul et plus que lui, le désir d'être libérée du corps pour être avec le Christ pour toujours (cf. Ph 1, 23).

L'expérience de la mort a enrichi personne de la Vierge : ayant subi le sort commun des hommes, Elle est en mesure d'exercer avec plus d'efficacité sa maternité spirituelle à l'égard de ceux qui arrivent à l'heure suprême de leur vie.

## 54 - L'Assomption de Marie, vérité de foi

(2 juillet 1997)

1. À la suite de la Bulle *Munificentissimus Deus*, de mon vénéré Prédécesseur Pie XII, le Concile Vatican II affirme que la Vierge immaculée, « ayant terminé le cours de sa vie terrestre, fut élevée corps et âme à la gloire du ciel » (LG, 59).

Les Pères conciliaires ont voulu réaffirmer que Marie, à la différence des autres chrétiens qui meurent dans la grâce de Dieu, a été élevée à la gloire du Paradis avec son corps même. Il s'agit là d'une croyance millénaire qui s'est exprimée également par une longue tradition iconographique, qui représente Marie « entrant » au ciel avec son corps.

Le dogme de l'Assomption affirme que le corps de Marie a été glorifié après sa mort. En effet, alors que, pour les autres humains, la résurrection des corps se produira à la fin du monde, pour Marie, la glorification de son corps fut anticipée par un privilège tout à fait singulier.

2. Le 1er novembre 1950, en définissant le dogme de l'Assomption, Pie XII évita d'employer le terme « résurrection » et de prendre position sur la question de la mort de la Vierge comme vérité de foi. La Bulle *Munificentissimus Deus* se borne à affirmer l'élévation du corps de Marie à la gloire

du ciel, déclarant que cette vérité est « un dogme divinement révélé ».

Comment ne pas souligner ici que l'Assomption de la Vierge fait partie depuis toujours de la foi du peuple chrétien qui, en affirmant l'entrée de Marie dans la gloire céleste, a voulu proclamer la glorification de son corps ?

La première trace de la foi en l'Assomption de la Vierge est présente dans les récits apocryphes intitulés « *Transitus Mariae* », dont l'origine remonte pour l'essentiel aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles. Il s'agit de représentations populaires et parfois romancées qui, cependant, dans le cas présent, renferment une intuition de foi du peuple de Dieu.

Par la suite, une longue réflexion sur le sort de Marie dans l'au-delà s'est développée. Peu à peu, celle-ci a conduit les croyants à la foi en l'élévation glorieuse de la Mère de Jésus, avec son âme et son corps, et à l'instauration en Orient des fêtes liturgiques de la Dormition et de l'Assomption de Marie.

La foi en la destinée glorieuse de l'âme et du corps de la Mère du Seigneur, après sa mort, s'est répandue très rapidement d'Orient en Occident et elle se généralise à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. Au cours de notre siècle, à la veille de la définition du dogme, elle constitue une vérité presque

unanimentement reçue et professée par la communauté chrétienne en tous les lieux du monde.

3. Et ainsi, en mai 1946, par l'Encyclique *Deiparae Virginis*, Pie XII lança une vaste consultation, interpellant les évêques et, par leur intermédiaire, le clergé et le Peuple de Dieu, sur la possibilité et l'opportunité de définir l'Assomption corporelle de Marie en tant que dogme de foi. Le résultat fut largement positif : seules six réponses sur 1181 manifestèrent quelques réserves sur le caractère révélé de cette vérité.

En citant ce fait, la Bulle *Munificentissimus Deus* affirme : « Le consentement universel du Magistère ordinaire de l'Église fournit un argument certain et solide pour prouver que l'Assomption corporelle de la Bienheureuse Vierge Marie au ciel... est une vérité révélée par Dieu, et elle doit donc être crue fermement et fidèlement par tous les fils de l'Église » (*AAS* 42 [1950], 757).

La définition du dogme, dans le sillage de la foi universelle du Peuple de Dieu, exclut définitivement tout doute et exige l'adhésion expresse de tous les chrétiens.

Après avoir souligné la foi actuelle de l'Église en l'Assomption, la Bulle rappelle la base scripturaire de cette vérité.

Tout en n'affirmant pas explicitement l'Assomption de Marie, le Nouveau Testament en fournit le fondement en mettant bien en évidence la parfaite union de la Sainte Vierge avec le destin de Jésus. Cette union, qui se manifeste, dès la conception prodigieuse du Sauveur, par la participation de la Mère à la mission de son Fils et surtout par son association au sacrifice rédempteur, ne peut pas ne pas exiger une continuation après la mort. Parfaitement unie à la vie et à l'œuvre salvifique de Jésus, Marie partage son destin céleste avec son âme et son corps.

4. En se référant à la participation de la femme du Protévangile à la lutte contre le serpent et en reconnaissant en Marie la nouvelle Eve, la Bulle *Munificentissimus Deus* déjà citée présente l'Assomption comme la conséquence de l'union de Marie à l'œuvre rédemptrice du Christ. Elle affirme à cet égard : « Par conséquent, tout comme la glorieuse résurrection du Christ fut la part essentielle et le trophée ultime de cette victoire, ainsi fallait-il que le combat livré par la Sainte Vierge unie à son Fils, se terminât par la glorification de son corps virginal » (AAS 42 [19501, 768]).

L'Assomption est donc le point d'arrivée de la lutte qui a mobilisé l'amour généreux de Marie pour la

rédemption de l'humanité, et elle est le fruit de sa participation unique à la victoire de la Croix.

## 55 - L'Assomption de Marie dans la Tradition de l'Église

(9 juillet 1997)

1. La tradition constante et unanime de l'Église met en évidence combien l'Assomption de Marie rentre dans le dessein divin et est enracinée dans la participation singulière de Marie à la mission de son Fils. Dès le premier millénaire, les auteurs sacrés s'expriment en ce sens.

On en trouve des témoignages, à vrai dire à peine esquissés, chez saint Ambroise, saint Epiphane, Timothée de Jérusalem. Saint Germain de Constantinople (mort en 733) met ces paroles dans la bouche de Jésus qui s'apprête à conduire sa Mère au ciel : « Il faut que là où je suis, tu y sois aussi, Mère inséparable de ton Fils » (*Homélie 3 sur la Dormition, PG 98, 360*).

De plus, la même tradition ecclésiale voit dans la maternité divine la raison fondamentale de l'Assomption.

Nous trouvons une trace intéressante de cette conviction dans un récit apocryphe du Ve siècle, attribué au pseudo-Mélicon. L'auteur imagine que le Christ interroge Pierre et les Apôtres sur le sort que mérite Marie, et il reçoit d'eux cette réponse : « Seigneur, tu as choisi ta servante afin qu'elle devienne pour toi une résidence immaculée... Il

nous a donc semblé juste, à nous tes serviteurs, que, après avoir vaincu la mort, tu règues dans la gloire, que tu ressuscites le corps de ta mère et que tu la conduises avec toi, remplie de joie au ciel » (*De transitu V Mariae*, 16 : PG 5, 1238). On peut donc affirmer que la maternité divine, qui a fait du corps de Marie la résidence immaculée du Seigneur, fonde son destin glorieux.

2. Dans un texte riche de poésie, saint Germain soutient que c'est l'affection que Jésus porte à sa Mère qui exige que Marie rejoigne au ciel son divin Fils : « Comme un enfant recherche et désire la présence de sa mère, et comme une mère aime vivre en compagnie de son fils, il en est de même pour toi ; l'amour que tu portes à ton Fils et Dieu ne fait pas de doute, et il convenait que tu retournes vers lui. Et ne convenait-il pas que, de toute façon, ce Dieu qui a éprouvé pour toi un amour vraiment filial, te prenne en sa compagnie ? » (*Homélie 1 sur la Dormition*, PH 98, 347). Dans un autre texte, le vénérable auteur intègre l'aspect privé du rapport entre le Christ et Marie, et la dimension salvifique de la maternité. Il soutient ceci : « Il fallait que la Mère de la Vie partageât l'habitation de la Vie » (*ibid*, PG 98,348).

3. Selon certains Pères de l'Église, un autre argument qui fonde le privilège de l'Assomption

découle de la participation de Marie à l'œuvre de la Rédemption. Saint Jean Damascène souligne le rapport entre sa participation à la Passion et son destin glorieux : « Il fallait que Celle qui avait vu son Fils en croix et reçu en plein cœur le glaive de douleurs... contemplât ce Fils assis à la droite du Père » (*Homélie 2, PG 96, 741*). À la lumière du mystère pascal, il apparaît très clairement combien il était opportun que, avec son Fils, la Mère, elle aussi, fût glorifiée après sa mort.

En rappelant dans la Constitution dogmatique sur l'Église le mystère de l'Assomption, le Concile Vatican II attire l'attention sur le privilège de l'Immaculée Conception. Précisément parce qu' « elle fut préservée de toute tache due au péché originel » (*LG, 59*), Marie ne pouvait pas demeurer comme les autres hommes dans un état de mort jusqu'à la fin du monde. L'absence de péché originel et sa sainteté parfaite dès le premier instant de son existence exigeaient pour la Mère de Dieu la pleine glorification de son âme et de son corps.

4. Quand on regarde le mystère de l'Assomption, il est possible de comprendre le plan de la divine Providence concernant l'humanité : après le Christ Verbe incarné, Marie est la créature humaine qui réalise, la première, l'idéal eschatologique,

anticipant la plénitude du bonheur promis aux élus avec la résurrection des corps.

Nous pouvons aussi voir dans l'Assomption de la Vierge la volonté divine de promouvoir la femme.

Par analogie avec ce qui s'était passé à l'origine du genre humain et de l'histoire du salut, l'idéal eschatologique, dans le projet de Dieu, devait se révéler non dans une seule personne mais dans un couple. Aussi dans la gloire céleste, aux côtés du Christ ressuscité, y a-t-il une femme ressuscitée, Marie : le nouvel Adam et la nouvelle Eve, prémices de la résurrection générale des corps de l'humanité tout entière.

La condition eschatologique du Christ et celle de Marie ne doivent certes pas être situées sur le même plan. Nouvelle Eve, Marie a reçu du Christ, nouvel Adam, la plénitude de grâce et de gloire céleste car elle a été ressuscitée, par l'intermédiaire de l'Esprit Saint, par le pouvoir souverain de son Fils.

5. Aussi succinctes soient-elles, ces notations nous permettent de mettre en lumière que l'Assomption de Marie révèle la noblesse et la dignité du corps humain.

Devant les profanations et l'avilissement auxquels la société moderne soumet souvent, en particulier, le corps de la femme, le mystère de

l'Assomption proclame le destin surnaturel et la dignité de tout corps humain, appelé par le Seigneur à devenir un instrument de sainteté et à participer à sa gloire.

Marie est entrée dans la gloire parce qu'elle a accueilli dans son sein virginal et dans son cœur le Fils de Dieu. En la regardant, le chrétien apprend à découvrir la valeur de son propre corps et à le garder comme un temple de Dieu, dans l'attente de la résurrection.

L'Assomption, privilège accordé à la Mère de Dieu, constitue ainsi une immense valeur pour la vie et le destin de l'humanité.

## 56 - La Reine de l'univers

(23 juillet 1997)

1. La dévotion populaire invoque Marie comme Reine. Après avoir rappelé l'Assomption de la Vierge « dans la gloire céleste, avec son âme et son corps », le Concile explique qu'elle fut « exaltée par le Seigneur comme la Reine de l'univers, pour être ainsi plus entièrement conforme à son Fils, Seigneur des seigneurs (cf. Ap 19, 16), victorieux du péché et de la mort » (*LG*, 59).

En effet, à partir du Ve siècle, comme au cours de la période précédente où le Concile d'Éphèse la proclame « Mère de Dieu », on commence à attribuer à Marie le titre de Reine. Par cette nouvelle reconnaissance de sa très haute dignité, le peuple chrétien veut la placer au-dessus de toutes les créatures, exaltant son rôle et son importance dans la vie de toute personne et du monde entier.

Mais déjà un fragment d'homélie, attribué à Origène, met en relation cette appellation et les paroles que prononça Elisabeth lors de la Visitation : « C'est moi qui aurais dû venir à toi, parce que tu es bénie entre toutes les femmes, toi, la mère de mon Seigneur, toi qui es ma Dame » (*Fragmenta*, PG 13, 1902 D). Dans ce texte, on

passé spontanément de l'expression « la mère de mon Seigneur » à l'appellation « ma Dame », anticipant ce que déclarera plus tard saint Jean Damascène, qui attribue à Marie le titre de « Souveraine » : « Quand elle est devenue la mère du Créateur, elle est devenue vraiment la Souveraine de toutes les créatures » (*De fide orthodoxa*, 4, 14 :PG 94,1157).

2. Dans son Encyclique *Ad cadi Reginam*, à laquelle se réfère la Constitution *Lumen gentium*, mon vénéré prédécesseur Pie XII indique comme fondement de la royauté de Marie, outre sa maternité, sa coopération à l'œuvre de la Rédemption. L'Encyclique rappelle le texte liturgique : « Sainte Marie, Reine du Ciel et souveraine du monde, se tenait debout, dans la douleur, au pied de la Croix de notre Seigneur Jésus-Christ » (AAS 46 [1954],634). Elle établit ensuite une analogie entre Marie et le Christ, qui nous aide à comprendre la signification de la royauté de la Vierge. Le Christ est roi non seulement parce qu'il est le Fils de Dieu, mais aussi parce qu'il est le Rédempteur ; Marie est reine non seulement parce qu'elle est la Mère de Dieu, mais aussi parce que, associée en tant que nouvelle Ève au nouvel Adam, elle a coopéré à l'œuvre de la Rédemption du genre humain (AAS 46 [1954] 635).

Nous lisons dans l'Évangile de Marc que, le jour de l'Ascension, le Seigneur Jésus « fut enlevé au ciel et s'assit à la droite de Dieu » (16, 19). Dans le langage biblique, « s'asseoir à la droite de Dieu » veut dire partager son pouvoir souverain. En siégeant « à la droite, du Père », il instaure son règne, le Règne de Dieu. Enlevée au ciel, Marie est associée au pouvoir de son Fils et se consacre à l'extension du Règne, participant à la diffusion de la grâce divine dans le monde.

Si nous regardons l'analogie entre l'Ascension du Christ et l'Assomption de Marie, nous pouvons conclure que, en dépendance du Christ, Marie est la Reine qui possède et exerce sur l'univers une souveraineté que lui a donnée son Fils lui-même.

3. Le titre de Reine ne remplace certes pas celui de Mère : sa royauté demeure un corollaire de sa mission maternelle particulière, et exprime simplement le pouvoir qui lui a été conféré pour accomplir cette mission.

Citant la Bulle *Ineffabilis Deus* de Pie IX, le Souverain Pontife Pie XII met en évidence cette dimension maternelle de la royauté de la Vierge : « Parce qu'elle a pour nous une affection maternelle et qu'elle assume les intérêts de notre salut, elle étend sa sollicitude à tout le genre humain. Établie par le Seigneur Reine du ciel et

de la terre, élevée au-dessus de tous les chœurs des anges et de toute la hiérarchie céleste des saints, siégeant à la droite de son Fils unique, notre Seigneur Jésus-Christ, elle obtient audience par la puissance de ses supplications maternelles ; elle reçoit tout ce qu'elle demande et n'éprouve jamais de refus » (*AAS* 46, [1954] 636-637).

4. Les chrétiens regardent donc avec confiance vers Marie Reine, et cela non seulement ne diminue pas mais au contraire exalte leur abandon filial à celle qui est mère dans l'ordre de la grâce.

La sollicitude de Marie Reine pour les hommes peut être pleinement efficace en vertu même de son état glorieux, conséquence de son Assomption. C'est ce que met bien en lumière saint Germain de Constantinople : il pense que cet état assure la relation intime entre Marie et son Fils, et rend possible son intercession en notre faveur. S'adressant à Marie, il ajoute : le Christ a voulu « avoir, pour ainsi dire, la proximité de tes lèvres et de ton cœur ; il accède alors à tous les désirs que tu lui exprimes, parce que tu as souffert pour tes enfants, et, par sa puissance divine, il fait tout ce que tu lui demandes » (*Hom. 1, PG* 98,348).

5. On peut conclure que l'Assomption favorise la pleine communion de Marie non seulement avec le Christ, mais avec chacun d'entre nous. Elle est à nos côtés, parce que son état glorieux lui permet de nous suivre dans notre marche terrestre de chaque jour. Comme nous le lisons encore chez saint Germain : « Tu habites spirituellement avec nous et la grandeur de la vigilance que tu exerces à notre égard met en évidence ta communauté de vie avec nous » (*Hom. I, PG 98,344*).

Loin donc de créer une distance entre nous et elle, l'état glorieux de Marie suscite une proximité continue et empressée. Elle connaît tout ce qui se passe dans notre existence et elle nous soutient dans les épreuves de la vie par son amour maternel.

Élevée à la gloire du ciel, Marie se consacre totalement à œuvre du salut pour communiquer à tout vivant le bonheur qui lui a été accordé. Elle est une Reine qui donne tout ce qu'elle possède, nous communiquant surtout la vie et l'amour du Christ.

## 57 - Marie, membre suréminent de l'Église

(30 juillet 1997)

1. Le rôle exceptionnel que joue Marie dans l'œuvre du salut nous invite à approfondir le rapport qui existe entre elle et l'Église.

Selon certains, on ne peut considérer Marie comme un membre de l'Église car les privilèges qui lui ont été accordés, sa conception immaculée, sa maternité divine et sa coopération singulière à l'œuvre du salut, la placent dans un état de supériorité par rapport à la communauté des croyants.

Pourtant, le Concile Vatican II n'hésite pas à présenter Marie comme un membre de l'Église, tout en précisant qu'elle l'est d'une manière « suréminente et tout à fait singulière » (*LG*, 53) : Marie est figure, modèle et mère de l'Église. Différente de tous les autres fidèles, étant donné les dons exceptionnels qu'elle a reçus du Seigneur, la Vierge appartient cependant à l'Église et en est pleinement membre.

2. La doctrine conciliaire trouve un fondement significatif dans la sainte Écriture. Les *Actes des Apôtres* montrent Marie présente dès les débuts de la communauté primitive (cf. Ac 1, 14), alors qu'elle partage avec les disciples et quelques

femmes croyantes l'attente, dans la prière, de l'Esprit Saint qui descendra sur eux.

Après la Pentecôte, la Vierge continue à vivre dans la communion fraternelle au milieu de la communauté et participe à la prière, à l'écoute des enseignements des Apôtres et à la « fraction du pain », c'est-à-dire à la célébration eucharistique (cf. Ac 2, 42).

Celle qui avait vécu dans la maison de Nazareth en étroite union avec Jésus, vit maintenant dans l'Église en communion intime avec son Fils, présent dans l'Eucharistie.

3. Mère du Fils unique de Dieu, Marie est la Mère de la communauté qui constitue le Corps mystique du Christ et elle accompagne ses premiers pas.

En acceptant cette mission, elle s'engage à animer la vie ecclésiale par sa présence maternelle et exemplaire. Cette solidarité découle de son appartenance à la communauté de ceux qui ont été rachetés. En effet, à la différence de son Fils, elle a eu besoin d'être rachetée car « elle est unie, appartenant à la race d'Adam, à tous les hommes qui ont besoin de salut » (*LG*, 53). Le privilège de l'Immaculée Conception l'a préservée de la tache du péché, par une influence salvifique spéciale du Rédempteur.

« Membre suréminent et tout à fait singulier » de l'Église, Marie emploie les dons que Dieu lui a accordés à réaliser une solidarité plus complète avec les frères de son Fils, devenus désormais, eux aussi, ses enfants.

4. Comme membre de l'Église, Marie met au service de ses frères sa sainteté personnelle, fruit de la grâce de Dieu et de sa fidèle collaboration. L'Immaculée constitue pour tous les chrétiens un soutien valable dans leur lutte contre le péché et un perpétuel encouragement à vivre en hommes rachetés par le Christ, sanctifiés par l'Esprit, fils du Père.

Insérée dans la première communauté, « Marie, la Mère de Jésus » (Ac 1, 14), est respectée et vénérée par tous. Chacun comprend la prééminence de celle qui a engendré le Fils de Dieu, l'unique et universel Sauveur. De plus, le caractère virginal de sa maternité lui permet de témoigner de l'extraordinaire apport au bien de l'Église de toute personne qui, renonçant par docilité à l'Esprit Saint à la fécondité humaine, se met complètement au service du Royaume de Dieu.

Appelée à collaborer intimement au Sacrifice de son Fils et au don de la vie divine à l'humanité, Marie continue son œuvre maternelle après la

Pentecôte. Le mystère d'amour que renferme la Croix inspire son ardeur apostolique et la pousse, en tant que membre de l'Église, à répandre la Bonne Nouvelle.

Les paroles du Crucifié au Golgotha : « Femme, voici ton fils » (Jn 19, 26), par lesquelles est reconnu son rôle de mère universelle des croyants, ouvrent des horizons nouveaux et illimités à sa maternité. Le don de l'Esprit Saint, reçu à la Pentecôte pour l'exercice de cette mission, l'amène à apporter l'aide de son cœur maternel à tous ceux qui sont en marche vers le plein accomplissement du Royaume de Dieu.

5. Membre suréminent de l'Église, Marie vit un rapport unique avec les personnes divines de la très sainte Trinité : avec le Père, avec le Fils et avec l'Esprit Saint. En l'appelant « Mère du Fils de Dieu, et donc [...] fille bien-aimée du Père et temple de l'Esprit Saint » (*LG*, 53), le Concile rappelle l'effet premier de la prédilection du Père, qui est la maternité divine.

Consciente du don qu'elle a reçu, Marie partage avec les croyants une attitude d'obéissance filiale et d'action de grâce, encourageant chacun à reconnaître dans sa propre vie les signes de la bienveillance divine.

Le Concile emploie l'expression « temple » (*sacrarium*) de l'Esprit Saint, voulant par-là souligner le lien de présence, d'amour et de collaboration qui existe entre la Vierge et l'Esprit Saint. La Vierge que déjà saint François d'Assise invoque comme « Épouse de l'Esprit Saint » (cf. Antienne « Saint Vierge Marie», dans : *Fonti Francescane*, 281) - encourage par son exemple les autres membres de l'Église à se confier généreusement à l'action mystérieuse du Paraclet et à vivre en perpétuelle communion d'amour avec lui.

## 58 - Marie, type et modèle de l'Église

(6 août 1997)

1. Après avoir présenté Marie comme « un membre suréminent et absolument unique de l'Église », la Constitution dogmatique *Lumen gentium* de Vatican II déclare qu'elle est « un modèle (« type ») et un exemple admirables pour celle-ci dans la foi et la charité » (LG, 53).

Les Pères conciliaires attribuent à Marie la fonction de « type », c'est-à-dire de « figure de l'Église », changeant l'expression employée par saint Ambroise qui s'exprime ainsi dans son commentaire de l'Annonciation : « Oui, elle (Marie) est fiancée mais elle est vierge, car elle est le modèle de l'Eglise, qui est immaculée mais épouse : vierge, elle nous a conçus de l'Esprit, vierge, elle nous a engendrés sans douleur » (*In Ev. sec. Lucam, II, 7* : CCL 14, 33, 102-106). Marie est donc figure de l'Église par sa sainteté immaculée, sa virginité, sa sponsalité et sa maternité.

Saint Paul emploie le mot « type » pour indiquer la figure sensible d'une réalité spirituelle. En effet, il entrevoit dans le passage de la mer Rouge par le peuple d'Israël un « type » ou image du baptême chrétien et, dans la manne et l'eau qui jaillit du rocher, un « type » ou image de la

nourriture et de la boisson eucharistiques (cf. 1 Co 10,1-11).

En définissant Marie « type » de l'Église, le Concile nous invite à reconnaître en elle la figure visible de la réalité spirituelle de l'Église et, dans sa maternité sans tache, l'annonce de la maternité virginale de l'Église.

2. Il faut ensuite préciser que, à la différence des images ou « types » de l'Ancien Testament, qui ne sont que des préfigurations de réalités à venir, chez Marie la réalité spirituelle signifiée est déjà présente, et cela d'une manière éminente.

Le passage de la mer Rouge, que nous rapporte le Livre de l'Exode, est un événement salvifique de libération mais n'était certainement pas un baptême capable de remettre les péchés et de donner la vie nouvelle. De même, la manne, don précieux de Yahvé à son peuple en pèlerinage dans le désert, ne contenait rien de la réalité future de l'Eucharistie, Corps du Seigneur, pas plus que l'eau qui jaillissait du rocher n'avait déjà en elle le Sang du Christ, versé pour la multitude.

L'Exode est la grande œuvre accomplie par Yahvé en faveur de son peuple, mais il ne constitue pas la rédemption spirituelle et définitive que le Christ accomplira par son Mystère pascal.

Du reste, faisant allusion au culte juif, saint Paul rappelle : « Tout cela n'est que l'ombre de ce qui devait venir, mais la réalité, c'est le Christ » (Col 2,17). C'est à cela que fait écho la *Lettre aux Hébreux* qui, développant de manière systématique cette interprétation, présente le culte de l'ancienne Alliance comme « une figure et une ombre des réalités célestes » (He 8, 5).

3. En affirmant que Marie est figure de l'Église, le Concile ne veut donc pas pour autant la comparer aux figures ou « types » de l'Ancien Testament, mais bien affirmer qu'en elle s'accomplit en plénitude la réalité spirituelle annoncée et représentée.

En effet, la Vierge est figure de l'Église non pas en tant que préfiguration imparfaite, mais comme plénitude spirituelle qui se retrouvera de différentes façons dans la vie de l'Eglise. Le rapport particulier qui existe ici entre image et réalité représentée, trouve son fondement dans le dessein divin, qui établit un lien étroit entre Marie et l'Église. Le plan divin de salut qui conduit les préfigurations de l'Ancien Testament à leur achèvement dans la nouvelle Alliance, détermine par ailleurs que Marie doit vivre d'une manière parfaite ce qui se réalisera par la suite dans l'Église.

La perfection que Dieu a conférée à Marie acquiert donc sa signification la plus authentique si elle est lue comme prélude de la vie divine dans l'Église.

4. Après avoir affirmé que Marie est « type de l'Église », le Concile ajoute qu'elle en est « le modèle par excellence », exemple de perfection à suivre et à imiter. En effet, Marie est un « modèle par excellence » car sa perfection dépasse celle de tous les autres membres de l'Église.

De manière significative, le Concile ajoute qu'elle réalise cette fonction « dans la foi et la charité ». Sans oublier que le Christ est le premier modèle, le Concile suggère ainsi qu'il existe des dispositions intérieures qui sont propres au modèle réalisé en Marie, qui aident le chrétien à établir une relation authentique avec le Christ. En effet, en regardant Marie, le croyant apprend à vivre en communion plus profonde avec le Christ, à adhérer à sa personne par une foi vive, à mettre en lui sa confiance et son espérance, en l'aimant de tout son être.

Les fonctions de « type et modèle de l'Église » font référence en particulier à la maternité virginale de Marie, et mettent en lumière sa position particulière dans l'œuvre du salut. Cette

structure fondamentale de l'être de Marie se reflète dans la maternité et la virginité de l'Église.

## 59 - Marie, modèle de la maternité de l'Église

(13 août 1997)

1. C'est dans la maternité divine que le Concile découvre le fondement du rapport particulier qui associe Marie à l'Église. Nous lisons dans la Constitution dogmatique *Lumen gentium* que « la Bienheureuse Vierge Marie, de par le don et la charge de sa maternité qui l'unissent à son Fils, le Rédempteur, et de par les grâces et les fonctions singulières qui sont siennes, se trouve également en intime union avec l'Église » (n. 63). C'est à ces mêmes prémisses que se réfère toujours cette Constitution dogmatique sur l'Église pour illustrer les prérogatives d' « exemple » et de « modèle » que la Vierge exerce à l'égard du Corps mystique du Christ : « En effet, dans le mystère de l'Eglise, qui reçoit elle aussi à juste titre le nom de Mère et de Vierge, la bienheureuse Vierge Marie occupe la première place, offrant, à un titre éminent et singulier, le modèle de la vierge et de la mère» (ibid.).

La maternité de Marie est appelée « éminente et singulière » parce qu'elle constitue un fait tout à fait unique. En effet, avant d'exercer sa fonction maternelle envers les hommes, Marie est la Mère du Fils unique de Dieu fait homme. L'Église, au

contraire, est mère en tant qu'elle engendre spirituellement le Christ dans les fidèles, et elle exerce donc sa maternité à l'égard des membres du Corps mystique.

La Vierge constitue ainsi pour l'Église un modèle supérieur, précisément à cause du caractère unique de sa prérogative de Mère de Dieu.

2. En approfondissant la maternité de Marie, *Lumen gentium* rappelle qu'elle s'est également réalisée par des dispositions éminentes de son âme : « Par sa foi et son obéissance, elle a engendré sur la terre le Fils du Père, sans connaître d'homme, enveloppée par l'Esprit Saint, comme une nouvelle Ève qui donne non à l'antique serpent, mais au messager de Dieu, une foi que nul doute n'altère » (LG, 63).

Il ressort avec clarté de ces mots que la foi et l'obéissance de Marie lors de l'Annonciation constituent pour l'Église des vertus à imiter et, en un certain sens, qu'elles marquent le début de son itinéraire maternel au service des hommes appelés au salut.

La maternité divine ne peut être isolée de cette dimension universelle qui lui est attribuée dans le plan de Dieu, et que le Concile n'hésite pas à reconnaître : « Elle engendra son Fils, dont Dieu a fait le premier-né parmi beaucoup de frères (cf.

Rm 8, 29), c'est-à-dire parmi les croyants, à la naissance et à l'éducation desquels elle apporte la coopération de son amour maternel » (*LG*, 63).

3. L'Église devient mère en prenant Marie pour modèle. Le Concile affirme à cet égard : « En contemplant la sainteté mystérieuse de la Vierge et en imitant sa charité, en accomplissant fidèlement la volonté du Père, l'Église devient à son tour une mère, grâce à la Parole de Dieu qu'elle reçoit dans la foi : par la prédication, en effet, et par le baptême, elle engendre à une vie nouvelle et immortelle des fils conçus du Saint-Esprit et nés de Dieu » (*LG*, 64).

Si nous analysons cette description de l'œuvre maternelle de l'Église, nous pouvons remarquer combien la naissance du chrétien est ici liée d'une certaine manière à la naissance de Jésus, qu'elle en est comme un reflet : les chrétiens sont « conçus par l'opération du Saint-Esprit » et leur engendrement, fruit de la prédication et du baptême, ressemble ainsi à celle du Sauveur.

De plus, en contemplant Marie, l'Église imite sa charité, son accueil fidèle de la Parole de Dieu et sa docilité dans l'accomplissement de la volonté du Père. En suivant l'exemple de la Vierge, elle met en actes une féconde maternité spirituelle.

4. La maternité de l'Église ne rend cependant pas superflue celle de Marie qui, continuant à exercer son influence sur la vie des chrétiens, contribue à donner à l'Église un visage maternel. À la lumière de Marie, la maternité de la communauté ecclésiale, qui pourrait sembler quelque peu générale, est appelée à se manifester d'une manière plus concrète et plus personnelle à l'égard de tout homme racheté par le Christ.

En montrant qu'elle est la Mère de tous les croyants, Marie suscite en eux des rapports d'authentique fraternité spirituelle et de dialogue incessant.

L'expérience quotidienne de la foi - à chaque époque et en tout lieu - met en lumière le besoin que beaucoup ressentent de confier à Marie les nécessités de la vie de chaque jour et d'ouvrir leur cœur en toute confiance pour lui demander son intercession maternelle, et d'obtenir sa protection rassurante.

Les prières adressées à Marie par les hommes de tous les temps, les nombreuses formes et manifestations du culte marial, les pèlerinages aux sanctuaires et dans les lieux qui rappellent les merveilles accomplies par Dieu le Père par l'intermédiaire de la Mère de son Fils, montrent l'extraordinaire influence qu'exerce Marie sur la

vie de l'Église. L'amour que le Peuple de Dieu porte à la Vierge perçoit l'exigence d'établir d'étroites relations personnelles avec la Mère céleste. En même temps, la maternité spirituelle de Marie soutient et accroît l'exercice concret de la maternité de l'Église.

5. Les deux Mères, l'Église et Marie, sont toutes deux essentielles à la vie chrétienne. On pourrait dire que l'une exerce une maternité plus objective, l'autre une maternité plus intérieure.

L'Église se fait Mère par la prédication de la Parole de Dieu, l'administration des sacrements, en particulier celui du baptême, par la célébration de l'Eucharistie et le pardon des péchés.

La maternité de Marie s'exprime dans tous les domaines de la diffusion de la grâce, particulièrement dans celui des relations personnelles.

Il s'agit de deux maternités inséparables : en effet, toutes deux font reconnaître le même amour divin qui veut se communiquer aux hommes.

## 60 - Marie, modèle de la virginité de l'Église

(20 août 1997)

1. L'Église est Mère et Vierge. Le Concile, après avoir affirmé que celle-ci est mère selon le modèle de Marie, lui attribue le titre de Vierge, en expliquant le sens : « Elle aussi est vierge, ayant donné à son Époux sa foi, qu'elle garde intègre et pure ; imitant la Mère de son Seigneur, elle conserve, par la vertu du Saint-Esprit, dans leur pureté virginale une foi intègre, une ferme espérance, une charité sincère » (*LG*, 64).

Donc, Marie est aussi modèle de la virginité de l'Église. A cet égard, il faut préciser que la virginité n'appartient pas à l'Église au sens strict puisqu'elle ne représente pas l'état de vie de la plupart des fidèles. En effet, en vertu du dessein de la Providence divine, la voie du mariage est la condition la plus répandue, et nous pourrions dire, la plus commune pour ceux qui sont appelés à la foi. Le don de la virginité est réservé à un nombre limité de fidèles, appelé à une mission particulière au sein de la Communauté ecclésiale.

Cependant, en se référant à la doctrine de saint Augustin, le Concile soutient que l'Église est vierge au sens spirituel de l'intégrité dans la foi, l'espérance et la charité. Pourtant, l'Église n'est pas vierge dans le corps de tous ses membres,

mais elle possède la virginité de l'esprit (*virginitas mentis*), c'est à dire « la foi intègre, l'espérance solide, la charité sincère » (*In Io. Tr. 13, 12, PL 35, 1499*).

2. La Constitution *Lumen Gentium* s'empresse ensuite de rappeler que la virginité de Marie, modèle de celle de l'Église, comporte aussi la dimension physique par laquelle elle a conçu virginalement Jésus par l'œuvre du Saint-Esprit, sans intervention de l'homme.

Marie est vierge dans son corps et vierge dans son cœur, comme cela ressort de son intention de vivre en profonde intimité avec le Seigneur, manifestée de façon décisive au moment de l'Annonciation. Pour autant, celle qui est invoquée comme « Vierge des vierges », représente pour tous sans aucun doute un très haut exemple de pureté et de don total au Seigneur. Mais sous une forme spéciale, s'inspirent d'elle les vierges chrétiennes et ceux qui se consacrent de façon radicale et exclusive au Seigneur dans les différentes formes de vie consacrée.

Ainsi, après avoir joué un rôle important dans l'œuvre du salut, la virginité de Marie continue à exercer une influence bénéfique sur la vie de l'Église.

3. Nous n'oublions pas que le premier et excellent exemple de toute vie chaste est sûrement le Christ. Marie, toutefois, représente le modèle spécial de la chasteté vécue par amour du Seigneur Jésus.

Elle encourage tous les chrétiens à vivre avec un zèle particulier la chasteté selon leur état, et à se confier au Seigneur dans les diverses circonstances de l'existence. Celle qui est par excellence le Sanctuaire du Saint-Esprit aide les croyants à redécouvrir leur corps comme temple de Dieu (cf. 1 Co 6, 19) et à en respecter la noblesse et la sainteté.

Les jeunes en recherche d'un amour authentique regardent la Vierge et invoquent son aide maternelle pour persévérer dans la pureté.

Marie rappelle aux conjoints les valeurs fondamentales du mariage, les aidant à surmonter les tentations de découragement et à dominer les passions qui tentent d'assujettir leur cœur. Son total dévouement à Dieu constitue pour eux une forte incitation à vivre dans la fidélité réciproque, pour ne jamais succomber aux difficultés qui tendent des pièges à la communion conjugale.

4. Le Concile exhorte les fidèles à regarder Marie, pour qu'ils imitent sa foi « virginalement intègre », son espérance et sa charité.

Garder l'intégrité de la foi représente une tâche exigeante pour l'Église appelée à une constante vigilance, même au prix de sacrifices et de luttes. En fait, la foi de l'Église est menacée, non pas seulement par ceux qui rejettent le message de l'Évangile, mais surtout par ceux qui, accueillant seulement une partie de la vérité révélée, refusent de partager pleinement tout le patrimoine de foi de l'Épouse du Christ.

Cette tentation, que nous trouvons depuis les origines de l'Église, continue malheureusement à être présente dans sa vie, l'incitant à accepter seulement une partie de la Révélation et à donner à la Parole de Dieu une interprétation restreinte et personnelle, conforme à la mentalité dominante et aux désirs individuels. Ayant pleinement adhéré à la Parole du Seigneur, Marie constitue pour l'Église un incomparable modèle de foi « virginalement intègre » qui accueille avec docilité et persévérance toute la Vérité révélée. Et avec sa constante intercession, elle obtient pour l'Église la lumière de l'espérance et la flamme de la charité, vertus par lesquelles, durant toute sa vie, elle a été pour tous un exemple inégalable.

## 61 - Marie, modèle de la sainteté de l'Église

(3 septembre 1997)

1. Dans la *Lettre aux Ephésiens*, saint Paul illustre le rapport sponsal existant entre le Christ et l'Église à travers les paroles suivantes : « Le Christ a aimé l'Église : il s'est livré pour elle afin de la sanctifier en la purifiant par le bain d'eau qu'une parole accompagne ; car il voulait se la présenter à lui-même toute resplendissante, sans tache ni ride ni rien de tel, mais sainte et immaculée » (Ep 5, 25-27).

Le Concile Vatican II reprend les affirmations de l'Apôtre et rappelle qu' « en la personne de la bienheureuse Vierge, l'Église atteint déjà à la perfection », tandis que « les fidèles sont encore tendus dans leurs efforts pour croître en sainteté par la victoire sur le péché » (LG, 65).

C'est ainsi qu'est soulignée la différence qui existe entre les fidèles et Marie, bien qu'ils appartiennent les uns comme l'autre à la sainte Église, rendue par le Christ « sans tache ni ride ». En effet, tandis que les fidèles reçoivent la sainteté à travers le baptême, Marie a été préservée de toute tache de péché originel et rachetée de façon anticipée par le Christ. En outre, bien que « libérés de la loi du péché » (cf. Rm 8, 2), les fidèles peuvent encore céder à la

tentation et la fragilité humaine continue de se manifester dans leur vie. « Nous commettons des écarts tous sans exception », affirme *l'Épître de Jacques* (3, 2). C'est pourquoi le Concile de Trente enseigne : « Personne, au cours de toute son existence, ne peut éviter tout péché, même véniel » (DS 1573). Toutefois, la Vierge Immaculée fait exception à cette règle, en vertu d'un privilège divin, comme le rappelle le même Concile de Trente (ibid.).

2. En dépit des péchés de ses membres, l'Église représente avant tout la communauté de ceux qui sont appelés à la sainteté et qui s'efforcent chaque jour de l'atteindre.

Sur ce chemin difficile vers la perfection, ils se sentent encouragés par Celle qui est un « modèle de vertu ». Le Concile observe qu'« en se recueillant avec piété dans la pensée de Marie, qu'elle contemple dans la lumière du Verbe fait homme, l'Église pénètre avec respect plus avant dans le mystère suprême de l'Incarnation et devient sans cesse plus conforme à son Époux » (LG 65).

L'Église regarde donc Marie. Elle ne contemple pas seulement le don merveilleux de sa plénitude de grâce, mais elle s'efforce d'imiter la perfection qui, en Elle, est le fruit de la pleine adhésion au

précepte du Christ : « Vous donc vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait » (Mt 5, 48). Marie est la toute sainte. Elle représente pour la communauté des croyants le paradigme de la sainteté authentique qui se réalise dans l'union avec le Christ. En effet, la vie terrestre de la Mère de Dieu est caractérisée par sa parfaite harmonie avec la personne du Fils et par le dévouement total à l'œuvre rédemptrice qu'Il a réalisée.

En tournant son regard vers l'intimité maternelle qui s'est développée dans le silence de la vie de Nazareth et qui s'est perfectionnée à l'heure du sacrifice, l'Église s'engage à l'imiter dans son chemin quotidien. De cette façon, elle se conforme toujours plus à son Epoux. Unie comme Marie à la croix du Rédempteur, l'Eglise, à travers les difficultés, les contradictions et les persécutions qui renouvellent dans sa vie le mystère de la Passion de son Seigneur, cherche constamment à Lui être totalement configurée.

3. L'Église vit de foi, reconnaissant en « celle qui a cru en l'accomplissement de ce qui lui a été dit de la part du Seigneur » (Lc 1, 45), l'expression première et parfaite de sa foi. Sur ce chemin d'abandon confiant vers le Seigneur, la Vierge précède les disciples, adhérant à la Parole dans un crescendo continu, qui pénètre toutes les

étapes de sa vie et s'étend à la mission même de l'Église.

Son exemple encourage le Peuple de Dieu à pratiquer sa foi et à en approfondir et en développer le contenu, en conservant et en méditant dans son cœur les événements du salut.

Marie devient également pour l'Église un modèle d'espérance. En écoutant le message de l'ange, la Vierge est la première à tourner son espérance vers le Royaume sans fin, que Jésus était envoyé pour instaurer.

Elle demeure fermement auprès de la Croix de son Fils, dans l'attente de la réalisation de la promesse divine. Après la Pentecôte, la Mère de Jésus soutient l'espérance de l'Église, menacée par les persécutions. Elle représente donc pour la communauté des croyants et pour chaque chrétien la Mère de l'espérance, qui encourage et guide ses fils dans l'attente du Royaume, en les soutenant dans les épreuves quotidiennes et au cours des épisodes, parfois tragiques, de l'histoire.

Enfin, en Marie, l'Église reconnaît le modèle de sa charité. En considérant la situation de la première communauté chrétienne, nous découvrons que l'unanimité des cœurs, manifestée lors de l'attente de la Pentecôte, est associée à la présence de la Sainte Vierge (cf. At 14). C'est précisément grâce

à la charité rayonnante de Marie qu'il est possible de conserver en tout temps à l'intérieur de l'Église la concorde et l'amour maternel.

4. Le Concile souligne expressément le rôle exemplaire joué par Marie à l'égard de l'Eglise dans sa mission apostolique, à travers les paroles suivantes : « Dans l'exercice de son apostolat, l'Église regarde à juste titre vers celle qui engendra le Christ, conçu du Saint-Esprit et né de la Vierge précisément afin de naître et de grandir aussi par l'Église dans le cœur des fidèles. La Vierge a été par sa vie le modèle de cet amour maternel dont doivent être animés tous ceux qui, associés à la mission apostolique de l'Église, travaillent à la régénération des hommes » (*LG* 65).

Après avoir coopéré à l'œuvre de salut à travers la maternité, l'association au sacrifice du Christ et l'aide maternelle à l'Église naissante, Marie continue à soutenir la communauté chrétienne et tous les croyants dans l'engagement généreux à l'annonce de l'Évangile.

## 62 - Modèle de l'Église dans le culte divin

(10 septembre 1997)

1. Dans l'Exhortation apostolique *Marialis cultus*, le serviteur de Dieu Paul VI, de vénérée mémoire, présente la Vierge comme le modèle de l'Église dans l'exercice du culte. Cette affirmation constitue comme un corollaire de la vérité qui présente Marie comme le modèle du Peuple de Dieu sur la voie de la sainteté : « L'exemplarité de la Vierge en ce domaine vient de ce qu'elle est reconnue comme le meilleur modèle de l'Église dans l'ordre de la foi, de la charité et de la parfaite union au Christ, c'est-à-dire de cette disposition intérieure qui inspire l'Église, épouse bien-aimée, étroitement associée à son Seigneur, lorsqu'elle invoque celui-ci et par lui, rend le culte qui est dû au Père éternel » (n. 16).

2. Celle qui, dans l'Annonciation, a manifesté une totale disponibilité au projet divin représente pour tous les croyants un modèle sublime d'écoute et de docilité à la Parole de Dieu.

En répondant à l'ange : « Qu'il m'advienne selon ta parole » (Lc 1, 38) et en se déclarant prête à accomplir de façon parfaite la volonté du Seigneur, Marie entre à juste titre dans la béatitude proclamée par Jésus : « Heureux plutôt

ceux qui écoutent la Parole de Dieu et l'observent  
» (Lc 11, 28).

Par cette attitude, qui caractérise toute son existence, la Vierge indique la voie maîtresse de l'écoute de la Parole du Seigneur, moment essentiel du culte, devenu propre à la liturgie chrétienne. Son exemple fait comprendre que le culte ne consiste pas tout d'abord à exprimer les pensées et les sentiments de l'homme, mais à se placer à l'écoute de la Parole divine pour la connaître, l'assimiler et la rendre effective dans la vie quotidienne.

3. Chaque célébration liturgique est un mémorial du mystère du Christ dans son action salvifique pour toute l'humanité, et entend promouvoir la participation personnelle des fidèles au Mystère pascal réexprimé et actualisé à travers les gestes et les paroles du rite.

Marie a été le témoin des événements du salut dans leur déroulement historique, dont le sommet fut la mort et la résurrection du Rédempteur, et elle a « conservé toutes ces choses les méditant dans son cœur » (Lc 2, 19).

Elle ne se limitait pas à être présente lors de chaque événement, mais elle cherchait à en saisir la signification profonde, adhérant de toute son âme à ce qui s'y accomplissait mystérieusement.

Marie apparaît donc comme le modèle suprême de participation personnelle au mystère divin. Elle guide l'Église dans la méditation du mystère célébré et dans la participation à l'événement de salut en encourageant chez les fidèles le désir d'un contact personnel intime avec le Christ, pour collaborer à travers le don de sa propre vie au salut universel.

4. Marie constitue également le modèle de prière de l'Église. Selon toute probabilité Marie était recueillie en prière, lorsque l'ange Gabriel entra dans la maison de Nazareth et la salua. Ce contexte de prière a certainement soutenu la Vierge dans sa réponse à l'ange et dans sa généreuse adhésion au mystère de l'incarnation.

Dans la scène de l'Annonciation, les artistes ont presque toujours représenté Marie dans une attitude de prière. Rappelons en particulier Beato Angelico. Elle fournit à l'Église et à chaque croyant l'indication du climat qui doit présider le déroulement du culte.

Nous pouvons ajouter que Marie représente pour le Peuple de Dieu le paradigme de chaque expression de sa vie de prière. En particulier, Elle enseigne aux chrétiens comment s'adresser à Dieu pour en invoquer l'aide et le soutien dans les différentes situations de la vie.

Son intercession maternelle aux noces de Cana et sa présence au Cénacle aux côtés des Apôtres en prière dans l'attente de la Pentecôte, suggèrent que la prière de demande est une forme essentielle de coopération au développement de l'œuvre salvifique dans le monde. En suivant son modèle, l'Église apprend à être audacieuse lorsqu'elle demande, à persévérer dans ses intercessions et, surtout, à implorer le don de l'Esprit Saint (cf. Lc 11, 13).

5. La Vierge constitue également pour l'Église le modèle de la participation généreuse au sacrifice.

Lors de la présentation de Jésus au temple et, surtout, au pied de la Croix Marie accomplit le don de soi qui l'associe en tant que Mère à la souffrance et aux épreuves de son Fils. Ainsi, dans la vie quotidienne comme dans la célébration eucharistique la « Vierge qui offre » (*Marialis cultus*, n. 20) encourage les chrétiens à « offrir des sacrifices spirituels agréables à Dieu, par Jésus Christ » (1 P 2, 5).

## 63 - Marie, Mère de l'Église

(17 septembre 1997)

1. Le Concile Vatican II, après avoir proclamé Marie « membre suréminent », « type » et « modèle » de l'Église affirme : « L'Église catholique, instruite par l'Esprit Saint, [l'entoure] d'un sentiment de piété filiale, comme il convient pour une mère très aimante » (*LG*, n. 53). En vérité, le texte conciliaire n'attribue pas de façon explicite à la Vierge le titre de « Mère de l'Église », il en énonce cependant de façon irréfutable le contenu, reprenant une déclaration effectuée il y a plus de deux siècles, en 1748, par le Pape Benoît XIV (*Bullarium romanum*, série 2, t. 2, n. 61, p. 428). Dans ce document, mon vénéré Prédécesseur, décrivant les sentiments d'amour filial de l'Église qui reconnaît en Marie sa mère très aimante, la proclame, de façon indirecte, Mère de l'Église.

2. L'utilisation d'une telle dénomination a été plutôt rare par le passé, mais récemment, elle est devenue plus commune dans les déclarations du Magistère de l'Église et dans la piété du Peuple chrétien. Les fidèles ont tout d'abord invoqué Marie sous les titres de « Mère de Dieu », « Mère des fidèles » ou « Notre Mère », pour en souligner la relation personnelle avec chacun de ses fils.

Ensuite, grâce à la plus grande attention accordée au mystère de l'Église et aux relations de Marie avec celle-ci, on a commencé à invoquer plus fréquemment la Vierge comme « Mère de l'Église ». Avant le Concile Vatican II, l'expression est présente dans le Magistère du Léon XIII, où il est affirmé que Marie a été « en toute vérité mère de l'Église » (*Acta Leonis XIII*, 15, 302). Par la suite, cette dénomination a été employée plusieurs fois dans les enseignements de Jean XXIII et de Paul VI.

2. Bien qu'ayant été attribué de façon tardive à Marie, le titre de « Mère de l'Église » exprime la relation maternelle de la Vierge avec l'Église, telle qu'elle est déjà illustrée dans certains textes du Nouveau Testament. Marie, dès l'Annonciation, est appelée à donner son assentiment à l'avènement du Royaume messianique, qui s'accomplira à travers la formation de l'Église. A Cana, lorsque Marie sollicite, l'exercice du pouvoir messianique de son Fils, elle offre une contribution fondamentale à l'enracinement de la foi dans la première communauté des disciples et collabore à l'instauration du Royaume de Dieu, qui a son « germe » et son « début » dans l'Église (cf. *LG*, n. 5).

Au Calvaire, Marie, en s'unissant au sacrifice de son Fils, offre à l'œuvre du salut sa propre

contribution maternelle, qui assume la forme d'une naissance douloureuse, la naissance de la nouvelle humanité.

En s'adressant à Marie à travers les paroles « Femme, voici ton fils », le Crucifié proclame non seulement sa maternité à l'égard de l'Apôtre Jean, mais également à l'égard de chaque disciple. L'Évangéliste lui-même, en affirmant que Jésus devait mourir « afin de rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés » (Jn 11, 52), indique dans la naissance de l'Église le fruit du sacrifice rédempteur, auquel Marie est maternellement associée.

L'Évangéliste saint Luc rapporte la présence de la Mère de Jésus au sein de la première communauté de Jérusalem (Ac 1, 14). Il souligne ainsi le rôle maternel de Marie à l'égard de l'Église naissante, par analogie avec celui qu'Elle a joué dans la naissance du Rédempteur. La dimension maternelle devient ainsi un élément fondamental de la relation de Marie envers le nouveau Peuple des rachetés.

4. Suivant l'Écriture Sainte, la doctrine patristique reconnaît la maternité de Marie à l'égard de l'œuvre du Christ et, donc, de l'Église, même si les termes ne sont pas toujours explicites.

Selon saint Irénée, Marie « est devenue une cause de salut pour tout le genre humain » (*Haer.* 3 22, 4 ; PG 7, 959) et le sein pur de la Vierge « régénère les hommes en Dieu » (*Haer.* 4, 33, 11 ; PG 7 1080). Saint Ambroise lui fait écho lorsqu'il affirme : « Une Vierge a engendré le salut du monde, une Vierge a donné la vie à toutes les choses (Ep. 63, 33 ; PL 16,1198), ainsi que d'autres Pères qui appellent Marie « Mère du salut » (Sévérien di Gabala, Or. 6 *de mundi creatione*, 10 PG 54, 4 ; Fausto de Riez, Max. Bibl. Patrum VI, 620-621). Au Moyen-Age, saint Anselme s'adresse ainsi à Marie : « Tu es la Mère de la justification et des justifiés, la mère de la réconciliation et des réconciliés, la mère du salut et des sauvés » (Or. 52, 8 ; PL 158, 957), alors que d'autres auteurs lui attribuent les titres de « Mère de la grâce » et « Mère de la vie ».

5. Le titre de « Mère de l'Église » reflète donc la profonde conviction des fidèles chrétiens, qui ne voient pas seulement en Marie la Mère de la personne du Christ, mais également la mère des fidèles. Celle qui est reconnue comme mère du salut, de la vie et de la grâce, mère des sauvés et mère des vivants, est proclamée à juste titre Mère de l'Église.

Le Pape Paul VI aurait souhaité que le Concile Vatican II lui-même proclamât « Marie, Mère de

l'Église, c'est-à-dire de tout le Peuple de Dieu tant des fidèles que des pasteurs ». C'est ce qu'a lui-même fait dans le discours de clôture de la troisième session conciliaire (21 nov. 1964), demandant également que « dorénavant, sous ce titre très doux, la Vierge soit encore plus honorée et invoquée par tout le Peuple chrétien » (AAS 1964, 37).

Mon vénéré Prédécesseur énonça ainsi de façon explicite la doctrine contenue dans le chapitre VIII de *Lumen gentium*, souhaitant que le titre de Marie, Mère de l'Église, puisse acquérir une place toujours plus importante dans la liturgie et dans la piété du Peuple chrétien.

## 64 - L'intercession céleste de Marie

(24 septembre 1997)

1. Marie est la mère de l'humanité dans l'ordre de la Grâce. Le Concile Vatican II met en évidence ce rôle de Marie en le reliant à sa coopération à la rédemption du Christ.

Elle fut « en vertu d'une disposition de la Providence divine, la vénérable Mère du divin Rédempteur, généreusement associée à son œuvre à un titre absolument unique, humble servante du Seigneur » (*Lumen gentium*, n. 61).

Avec ces affirmations, la Constitution *Lumen gentium* entend apporter une juste lumière sur le fait que la Vierge était intimement associée à l'œuvre rédemptrice du Christ en devenant généreusement associée au Sauveur à un titre absolument unique. A travers les gestes de toute mère, des plus ordinaires aux plus exigeants, Marie coopère librement à l'œuvre du salut de l'humanité en profonde et constante harmonie avec son Fils divin.

2. Le Concile met également en évidence le fait que la coopération de Marie a été animée par les vertus évangéliques de l'obéissance, de la foi, de l'espérance et de la charité, et s'est réalisée sous l'influence de l'Esprit Saint. Il rappelle en outre que c'est précisément de cette coopération que

Lui provient le don de la maternité spirituelle universelle : associée au Christ dans l'œuvre de la rédemption, qui inclut la régénération spirituelle de l'humanité elle devient la mère des hommes qui renaissent à la vie nouvelle.

En affirmant que Marie est « pour nous mère dans l'ordre de la grâce » (cf. *ibid.*), le Concile souligne le fait que sa maternité spirituelle ne se limite pas aux seuls disciples, comme s'il fallait interpréter dans un sens restrictif la phrase prononcée par Jésus sur le Calvaire : « Femme, voici ton fils » (In 19, 26). En effet, à travers ces paroles, le Crucifié, établissant un rapport d'intimité entre Marie et son disciple préféré, figure typologique au rayonnement universel, entendait offrir sa mère comme mère à tous les hommes.

D'autre part, l'efficacité universelle du sacrifice rédempteur et la coopération consciente de Marie à l'offre de sacrifice du Christ, ne tolère aucune limitation à son amour maternel.

Cette mission maternelle universelle de Marie s'exerce dans le cadre de sa relation particulière avec l'Église. A travers sa sollicitude pour chaque chrétien, et même à l'égard de chaque créature humaine, Elle guide la foi de l'Église vers un accueil toujours plus profond de la Parole de Dieu,

en soutenant l'espérance, en animant la charité et la communion fraternelle et en encourageant le dynamisme apostolique.

3. Au cours de sa vie terrestre, Marie a manifesté sa maternité spirituelle pour l'Église pendant une période très brève. Toutefois, sa fonction est apparue dans toute sa valeur après l'Assomption, et elle est destinée à se prolonger au cours des siècles jusqu'à la fin du monde. Le Concile affirme expressément : « A partir du consentement qu'elle apporta par sa foi au jour de l'Annonciation et qu'elle maintint dans sa fermeté sous la Croix, cette maternité de Marie dans l'économie de la grâce se continue sans interruption jusqu'à la consommation définitive de tous les élus » (*LG*, n. 62).

Entrée dans le royaume éternel du Père, plus proche du Fils divin et, donc, de nous tous, Elle peut exercer de façon plus efficace dans l'Esprit la fonction d'intercession maternelle qui lui a été confiée par la Providence divine.

4. Le Père céleste a voulu placer Marie auprès du Christ et en communion avec lui, qui « est capable de sauver de façon définitive ceux qui par lui s'avancent vers Dieu, étant toujours vivant pour intercéder en sa faveur » (He 7, 25) : à l'intercession sacerdotale du Rédempteur, il a

voulu unir celle maternelle de la Vierge. C'est une fonction qu'Elle exerce au bénéfice de ceux qui sont en danger et qui ont besoin de faveurs temporelles et surtout, du salut éternel : « Son amour maternel la rend attentive aux frères de son Fils dont le pèlerinage n'est pas achevé, ou qui se trouvent engagés dans les périls et les épreuves, jusqu'à ce qu'ils parviennent à la patrie bienheureuse. C'est pourquoi la bienheureuse Vierge est invoquée dans l'Église sous les titres d'avocate, d'auxiliaire, de secourable, de médiatrice » (*LG*, n. 62).

Ces qualificatifs suggérés par la foi du peuple chrétien aident à mieux comprendre la nature de l'intervention de la Mère du Seigneur dans la vie de l'Église et des fidèles.

5. Le titre d'« Avocate » remonte à saint Irénée. En traitant de la désobéissance d'Eve et de l'obéissance de Marie, il affirme qu'au moment de l'Annonciation, « la Vierge Marie devint l'Avocate » d'Eve (*Haer.*, 5, 19, 1 ; PO 7, 1175-1176). En effet, avec son « oui », elle a défendu et libéré l'ancêtre des conséquences de sa désobéissance, en devenant une cause de salut pour elle et pour tout le genre humain.

Marie exerce son rôle d'"Avocate" en coopérant aussi bien avec l'Esprit Paraclet qu'avec Celui qui,

sur la Croix, intercédait pour ses persécuteurs (cf. Lc 23, 34) et que Jean appelle notre « avocat auprès du Père » (1 Jn 2, 1). En tant que Mère, Elle défend ses enfants et les protège contre les dommages causés par leurs propres fautes.

Les chrétiens invoquent Marie comme "Auxiliatrice", en reconnaissant son amour maternel qui voit les nécessités de ses fils et qui est prêt à intervenir pour les aider, surtout lorsque le salut éternel est en jeu.

La conviction selon laquelle Marie est proche de ceux qui souffrent ou qui se trouvent dans des situations de grave danger a suggéré aux fidèles de l'invoquer comme « Secourable ». La même certitude confiante est exprimée par la prière mariale la plus antique à travers les paroles suivantes : « Sous ta protection nous cherchons refuge, Sainte Mère de Dieu : ne méprise pas nos supplications, nous qui sommes dans l'épreuve, et libère-nous toujours de tout danger, ô Vierge glorieuse et bénie ! » (Tiré du *Bréviaire romain*).

En tant que Médiatrice maternelle, Marie présente au Christ nos désirs, nos supplications et nous transmet les dons divins, en intercédant continuellement en notre faveur.

## 65 - Marie Médiatrice

(1<sup>er</sup> octobre 1997)

1. Parmi les titres attribués à Marie dans le culte de l'Église, le chapitre VIII de *Lumen gentium* rappelle celui de "Médiatrice". Même si certains Pères conciliaires ne partageaient pas pleinement ce choix (cf. *Acta Synodalia* III, 8, 163-164), cette dénomination fut tout de même insérée dans la Constitution dogmatique sur l'Église, pour confirmer la valeur de la vérité qu'elle exprime. On eut cependant soin de ne pas la rattacher à une théologie particulière de la médiation et de l'inscrire uniquement parmi les autres titres reconnus à Marie.

Par ailleurs, le texte conciliaire définit déjà le contenu du titre de "Médiatrice", lorsqu'il affirme que Marie « par son intercession répétée continue à nous obtenir les dons qui assurent notre salut éternel » (*LG*, n. 62).

Comme le rappelle l'Encyclique *Redemptoris Mater*, « la médiation de Marie est étroitement liée à sa maternité, elle possède un caractère spécifiquement maternel par lequel elle se distingue de celle des autres créatures » (n. 38).

De ce point de vue, elle est unique en son genre et particulièrement efficace.

2. Face aux difficultés manifestées par certains Pères conciliaires à propos du terme « Médiatrice », le Concile a voulu répondre lui-même, en affirmant que Marie est « pour nous, dans l'ordre de la grâce, notre Mère » (*LG* n. 61). Rappelons que la médiation de Marie est fondamentalement définie par sa maternité divine. En outre, la reconnaissance du rôle de médiatrice est implicite dans l'expression « Notre Mère » que propose la doctrine de la médiation mariale, mettant l'accent sur la maternité. Pour finir, le titre de « Mère dans l'ordre de la grâce », explique le fait que la Vierge coopère avec le Christ à la renaissance spirituelle de l'humanité.

3. La médiation maternelle de Marie n'offense en rien l'unique et parfaite médiation du Christ. En effet, après avoir mentionné Marie comme « Médiatrice », le Concile prend soin de préciser : « tout cela cependant entendu de telle sorte que nulle dérogation, nulle addition n'en résulte quant à la dignité et à l'efficacité de l'unique Médiateur, le Christ » (*LG*, n. 62). Et il cite à ce propos le célèbre texte de la première Epître à Timothée : « Car Dieu est unique, unique aussi le médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus, homme lui-même, qui s'est livré en rançon pour tous » (2, 5-6).

En outre, le Concile affirme que : « le rôle maternel de Marie à l'égard des hommes n'offusque et ne diminue en rien cette unique médiation du Christ : il en manifeste au contraire la vertu » (*LG*, n. 60).

Donc, loin de représenter un obstacle à l'exercice de l'unique médiation du Christ, Marie met plutôt en évidence sa fécondité et son efficacité. « Car toute influence salutaire de la part de la Bienheureuse Vierge Marie sur les hommes à sa source dans une disposition purement gratuite de Dieu : elle ne naît pas d'une nécessité objective, mais découle de la surabondance des mérites du Christ ; elle s'appuie sur sa médiation, dont elle dépend en tout et d'où elle tire toute sa vertu » (*LG*, n. 60).

4. C'est du Christ que découle la valeur de la médiation de Marie et donc, l'influence salutaire de la Bienheureuse Vierge « n'empêche en aucune manière l'union immédiate des croyants avec le Christ, qui s'en trouve au contraire aidée » (cf. *ibid.*).

L'orientation intrinsèque vers le Christ de l'œuvre de la « Médiatrice » incite le Concile à recommander aux fidèles d'avoir recours à Marie « pour que cet appui et ce secours maternels les

aident à s'attacher plus intimement au Médiateur et au Sauveur » (*LG*, n. 62).

En proclamant le Christ unique médiateur (cf. 1 Tm 2, 5-6), le texte de l'Épître de saint Paul à Timothée exclut tout autre médiation parallèle, mais non une médiation subordonnée. En effet, avant de souligner la médiation unique et exclusive du Christ, l'auteur recommande « qu'on fasse des demandes, des prières, des supplications, des actions de grâce pour tous les hommes... » (2, 1). Les prières ne sont-elles pas une forme de médiation ? Selon saint Paul, l'unique médiation du Christ est même destinée à promouvoir d'autres médiations dépendantes et ministérielles. En proclamant l'unicité de la médiation du Christ, l'Apôtre vise uniquement à exclure toute médiation autonome ou concurrente, et non pas d'autres formes compatibles avec la valeur infinie de l'œuvre du Sauveur.

5. Il est possible de participer à la médiation du Christ dans divers domaines de l'œuvre du salut. *Lumen gentium*, après avoir affirmé qu'« aucune créature en effet ne peut jamais être mise sur le même pied que le Verbe incarné et Rédempteur », illustre la façon dont il est possible pour une créature d'exercer certaines formes de médiation dépendant du Christ. En effet, il affirme : « Tout

comme le sacerdoce Christ est participé sous des formes diverses tant par les ministres que par le peuple fidèle et tout comme l'unique bonté de Dieu se répand réellement sous des formes diverses dans les créatures, ainsi l'unique médiation du Rédempteur n'exclut pas, mais suscite au contraire une coopération variée de la part des créatures, en dépendance de l'unique source » (*LG*, n. 62).

Dans cette volonté de susciter des participations à l'unique médiation du Christ, se manifeste l'amour gratuit de Dieu qui veut partager ce qu'il possède.

6. En vérité, qu'est-ce que la médiation maternelle de Marie, sinon un don du Père pour l'humanité ? Voilà pourquoi le Concile conclut : « Ce rôle subordonné de Marie, l'Église le professe sans hésitation ; elle ne cesse d'en faire l'expérience ; elle le recommande au cœur des fidèles... » (ibid.)

Marie accomplit son rôle maternel de façon toujours subordonnée à la médiation du Christ et c'est de Lui qu'elle reçoit tout ce que son cœur veut donner aux hommes.

L'Église, au cours de son pèlerinage terrestre, « ne cesse » de faire l'expérience de l'efficacité de l'action de la « Mère dans l'ordre de la grâce ».

## 66 - Le culte de la Vierge Marie

(15 octobre 1997)

1. « Mais quand vint la plénitude du temps, Dieu envoya son Fils, né d'une femme... » (Ga 4, 4). Le culte marial se fonde sur la décision divine admirable de lier pour toujours, comme le rappelle l'apôtre Paul, l'identité humaine du Fils de Dieu à une femme, Marie de Nazareth.

Le mystère de la maternité divine et de la coopération de Marie à l'œuvre rédemptrice suscite chez les croyants de toute époque une attitude de louange envers le Sauveur et envers Celle qui l'a engendré dans le temps, coopérant ainsi à la rédemption.

Un motif ultérieur d'amour reconnaissant pour la Bienheureuse Vierge Marie est offert par sa maternité universelle. En la choisissant comme Mère de l'humanité tout entière, le Père céleste a voulu révéler la dimension pour ainsi dire maternelle de sa tendresse divine et de sa sollicitude pour les hommes de toutes les époques.

Sur le Calvaire, Jésus, à travers les paroles : « Voici ton fils », « Voici ta mère » (Jn 19, 26-27), donnait déjà Marie de façon anticipée à tous ceux qui devaient recevoir la bonne nouvelle du salut et posait ainsi les prémises de leur affection filiale

pour Elle. En suivant Jean, les chrétiens devaient prolonger à travers le culte l'amour du Christ pour sa mère, en l'accueillant dans leur vie.

2. Les textes évangéliques attestent la présence du culte marial depuis les débuts de l'Eglise. Les deux premiers chapitres de l'Évangile de saint Luc semblent recueillir l'attention particulière pour la Mère de Jésus des judéo-chrétiens qui manifestaient leur dévotion pour elle et en conservaient jalousement la mémoire.

En outre, dans les récits de l'enfance, nous pouvons saisir les expressions initiales et les motivations du culte marial résumées dans les exclamations d'Élisabeth : « Bénie es-tu entre les femmes... Bienheureuse celle qui a cru en l'accomplissement de ce qui lui a été dit de la part du Seigneur ! » (Lc 1, 42.45).

Des traces d'une vénération déjà diffuse dans la première communauté chrétienne sont présentes dans le chant du *Magnificat* : « Toutes les générations me diront bienheureuse » (Lc 1, 48). En plaçant sur les lèvres de Marie une telle expression, les chrétiens lui reconnaissaient une grandeur unique, qui devait être proclamée jusqu'à la fin du monde.

En outre, les témoignages évangéliques (cf. Lc 1, 34-35 ; Mt 1, 23 et Jn 1, 13), les premières

formules de foi et un passage de saint Ignace d'Antioche (cf. *Snzirn.* 1, 2 : SC 10, 155) attestent l'admiration particulière des premières communautés pour la virginité de Marie, étroitement liée au mystère de l'Incarnation.

L'Évangile de Jean, en signalant la présence de Marie au début et à la fin de la vie publique de son Fils, laisse supposer qu'il existait chez les premiers chrétiens une profonde conscience du rôle joué par Marie dans l'œuvre de la Rédemption dans une totale dépendance à l'amour du Christ.

3. En soulignant le caractère particulier du culte marial, le Concile Vatican II affirme : « Marié a été élevée par la grâce de Dieu au-dessous de son Fils, au-dessus de tous les anges et de tous les hommes comme la Mère très sainte de Dieu, présente aux mystères du Christ ; aussi est-elle légitimement honorée par l'Église d'un culte spécial » (*LG*, n. 66).

Puis, faisant référence à la prière mariale du troisième siècle *Sub tuum praesidium* - « Sous ta protection », il ajoute que cette particularité ressort depuis le début : « Et de fait, depuis les temps les plus reculés, la bienheureuse Vierge est honorée sous le titre de "Mère de Dieu", et les fidèles se réfugient sous sa protection, l'implorant

dans tous leurs dangers et tous leurs soins »  
(ibid.)

4. Cette affirmation est confirmée par l'iconographie et par la doctrine des Pères de l'Église, dès le deuxième siècle.

A Rome, dans la catacombe de Priscille, il est possible d'admirer la première représentation de la Madone à l'Enfant, tandis que dans le même temps, saint Justin et saint Irénée parlent de Marie comme de la nouvelle Eve, qui à travers la foi et l'obéissance, rachète l'incrédulité et la désobéissance de la première femme. Selon l'Évêque de Lyon, il ne suffisait pas qu'Adam soit racheté dans le Christ, mais « il était juste et nécessaire qu'Eve fût restaurée dans Marie » (*Denz., 33*). Il souligne de cette façon l'importance de la femme dans l'œuvre de salut et pose un fondement à cette indissociabilité du culte marial et de celui attribué Jésus, qui traversera les siècles chrétiens.

5. Le culte marial s'exprime initialement dans l'invocation de Marie comme "Theotokos", titre qui reçut une confirmation autorisée après la crise nestorienne, par le Concile d'Ephèse qui se déroula en l'an 431.

La même réaction populaire à la position ambiguë et vacillante de Nestor qui alla jusqu'à nier la

maternité divine de Marie, ainsi que l'accueil joyeux qui suivit les décisions du Synode d'Ephèse confirment l'enracinement du culte de la Vierge parmi les chrétiens. Toutefois, « surtout depuis le Concile d'Ephèse, le culte du Peuple de Dieu envers Marie a connu un merveilleux accroissement, sous les formes de la vénération et de l'amour, de l'invocation et de l'imitation... » (*LG*, n. 6). Il s'exprime en particulier dans les fêtes liturgiques, parmi lesquelles, depuis le début du Ve siècle, le « jour de Marie Theotokos », célébré le 15 août à Jérusalem et devenu par la suite la fête de la Dormition ou de l'Assomption, revêtit une importance particulière.

Sous l'influence du « Protoévangile de Jacques » furent, en outre, instituées les fêtes de la Nativité, de la Conception et de la Présentation, qui contribuèrent largement à mettre en lumière certains aspects importants du mystère de Marie.

6. Nous pouvons bien dire que le culte marial s'est développé jusqu'à nos jours dans une admirable continuité alternant les périodes florissantes et les périodes critiques, qui, toutefois, ont eu souvent le mérite d'en promouvoir le renouveau.

Après le Concile Vatican II, le culte marial apparaît destiné à se développer en harmonie avec l'approfondissement du mystère de l'Église et

dans un dialogue avec les cultures contemporaines, pour s'enraciner toujours plus dans la foi et dans la vie du Peuple de Dieu pèlerin sur terre.

## 67 - La nature du culte marial

(22 octobre 1997)

1. Le Concile Vatican II affirme que le culte de la Bienheureuse Vierge « tel qu'il a toujours existé dans l'Église présente un caractère absolument unique ; il n'en est pas moins essentiellement différent du culte d'adoration qui est rendu au Verbe incarné ainsi qu'au Père et à l'Esprit Saint ; il est éminemment apte à le servir » (*Lumen gentium*, n. 66).

Par ces paroles, la Constitution *Lumen gentium* rappelle les caractéristiques du culte marial. La vénération des fidèles à l'égard de Marie, bien qu'elle soit supérieure au culte adressé aux autres saints, est toutefois inférieure au culte d'adoration réservé à Dieu, dont elle diffère essentiellement. Le terme d'« adoration » est utilisé pour indiquer la forme de culte que l'homme rend à Dieu, en le reconnaissant comme le Créateur et le Seigneur de l'univers. Illuminé par la Révélation divine, le chrétien adore le Père « en esprit et en vérité » (Jn 4, 23). Avec le Père il adore le Christ, Verbe incarné, s'exclamant avec l'apôtre Thomas : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » (Jn 20, 28). Enfin, dans le même acte d'adoration, il inclut l'Esprit Saint, qui « en même temps que le Père et le Fils,

est adoré et glorifié » (*DS*, 150), comme le rappelle le Symbole de Nicée-Constantinople.

Les fidèles, lorsqu'ils invoquent Marie comme « Mère de Dieu » et contemplent en elle la plus haute dignité conférée à une créature, ne lui attribuent cependant pas un culte semblable à celui des Personnes divines. Il existe une distance infinie entre le culte marial et celui qui s'adresse à la Trinité et au Verbe incarné.

Il s'ensuit que le langage même avec lequel la communauté chrétienne s'adresse à la Vierge, bien qu'utilisant parfois les termes du culte rendu à Dieu, prend une signification et une valeur totalement différentes.

Ainsi, l'amour que les croyants nourrissent pour Marie est différent de celui qu'ils doivent à Dieu : alors que le Seigneur doit être aimé au-dessus de toute chose, de tout son cœur, de toute son âme et de tout son esprit (cf. Mt 22, 37), le sentiment qui unit les chrétiens à la Vierge reporte sur le plan spirituel l'affection des enfants pour leur mère.

2. Mais il existe cependant une continuité entre le culte marial et celui qui est rendu à Dieu : en effet, l'honneur rendu à Marie recherche et conduit à l'adoration de la Très Sainte Trinité.

Le Concile rappelle que la vénération des chrétiens pour la Vierge « est éminemment apte à servir » le culte rendu au Verbe incarné, au Père et à l'Esprit Saint. Il ajoute ensuite que dans une perspective christologique, « les formes diverses de piété envers la Sainte Vierge, que l'Eglise a approuvées, en les maintenant dans les limites d'une saine doctrine orthodoxe et en respectant les conditions de temps et de lieu, le tempérament et le génie des fidèles, font que, à travers l'honneur rendu à sa Mère, le Fils pour qui tout existe (cf. Col 1, 15-16) et en qui il a plu au Père éternel "de faire habiter toute la plénitude" (Col 1, 19), peut être comme il le doit connu, aimé, glorifié et obéi dans ses commandements » (LG, n. 66).

Dès les débuts de l'Église, le culte marial est destiné à promouvoir l'adhésion fidèle au Christ. Vénérer la Mère de Dieu signifie affermir la divinité du Christ. En effet, les Pères du Concile d'Ephèse, en proclamant Marie *Theotokos*, « Mère de Dieu », voulurent confirmer la foi dans le Christ, Dieu véritable.

La conclusion même du récit du premier miracle de Jésus, obtenu à Cana par l'intercession de Marie, souligne la façon dont son action tend à la glorification de son Fils. En effet, l'évangéliste dit : « Tel fut le premier des signes de Jésus, il

l'accomplit à Cana de Galilée et il manifesta sa gloire et ses disciples crurent en lui » (Jn 2, 11).

3. Le culte marial favorise également, chez celui qui le pratique selon l'esprit de l'Église, l'adoration du Père et de l'Esprit Saint. En effet, en reconnaissant la valeur de la maternité de Marie, les croyants découvrent en elle une manifestation spéciale de la tendresse de Dieu le Père.

Le mystère de la Vierge Marie souligne l'action de l'Esprit Saint, qui a opéré en son sein la conception de l'enfant et qui a sans cesse guidé sa vie.

Les titres de Consolatrice, d'Avocate, d'Auxiliatrice, attribués à Marie par la piété du peuple chrétien, n'occultent pas, mais exaltent l'action du Paraclet et disposent les croyants à bénéficier de ses dons.

4. Le Concile rappelle enfin que le culte marial est « tout à fait particulier » et il en souligne la différence par rapport à l'adoration de Dieu et à la vénération des saints.

Il possède une singularité unique car il se réfère à une personne unique, en raison de sa perfection personnelle et de sa mission.

En effet, les dons conférés à Marie par l'amour divin sont tout à fait exceptionnels, comme la sainteté immaculée, la maternité divine,

l'association à l'œuvre de la Rédemption et surtout au sacrifice de la Croix.

Le culte marial exprime la louange et la reconnaissance de l'Église pour ces dons extraordinaires. C'est à Elle, qui est devenue Mère de l'Église et Mère de l'humanité, qu'a recours le peuple chrétien, animé par une confiance filiale, pour solliciter son intercession maternelle et obtenir les biens nécessaires à la vie terrestre en vue de la béatitude éternelle.

## 68 - Dévotion mariale et culte des images

(29 octobre 1997)

1. Après avoir justifié de façon doctrinale le culte de la Bienheureuse Vierge Marie, le Concile Vatican II exhorte les fidèles à s'en faire les promoteurs : « Cette doctrine catholique, le saint Concile l'enseigne formellement. Il engage en même temps tous les fils de l'Église à apporter un concours généreux au culte, surtout liturgique, envers la Bienheureuse Vierge, à faire grand cas des pratiques et exercices de piété envers elle, que le magistère a recommandées au cours des siècles » (*Lumen gentium* n : 67).

Avec cette dernière affirmation, les Pères conciliaires, sans entrer dans des déterminations particulières, entendaient réaffirmer la validité de certaines prières comme le Rosaire et *l'Angelus*, chères à la tradition du peuple chrétien, et fréquemment encouragées par les Souverains Pontifes comme moyens efficaces d'alimenter leur vie de foi et leur dévotion envers la Vierge.

2. Le texte conciliaire poursuit en demandant aux croyants de « conserver religieusement toutes les règles portées dans le passé au sujet du culte des images du Christ, de la Bienheureuse Vierge et des saints » (*LG*, n. 67).

Il repropose ainsi les décisions du second Concile de Nicée, qui se déroula en l'an 787, et qui confirma la légitimité du culte des images sacrées, contre ceux qui voulaient les détruire, les considérant inaptes à représenter la divinité (cf. *Redemptoris Mater*, n. 33).

« Nous définissons - déclarèrent les Pères de ces assises conciliaires - avec la plus grande rigueur et le plus grand soin que, à l'image de la représentation de la Croix précieuse et vivifiante, les images saintes et vénérées, qu'elles soient peintes, représentées sur mosaïque, ou sur tout autre matériau adéquat, doivent être exposées dans les saintes églises de Dieu, sur les objets sacrés, sur les ornements sacerdotaux, sur les murs et sur les tables, dans les maisons et dans les rues, qu'il s'agisse de l'image de Notre Seigneur Dieu et de Notre Sauveur Jésus-Christ, de celle de Notre Dame immaculée la Sainte Mère de Dieu ; des saints anges, ou encore de tous les saints et justes » (*DS 600*).

En rappelant cette définition, *Lumen gentium* entendait confirmer la légitimité et la validité des images sacrées face à certaines tendances visant à les éliminer des Églises et des sanctuaires, afin de concentrer toute l'attention sur le Christ.

3. Le deuxième Concile de Nicée ne se limite pas à affirmer la légitimité des images, mais s'efforce d'en illustrer l'utilité pour la piété chrétienne : « En effet, plus ces images sont contemplées fréquemment, plus ceux qui les contemplent sont portés au souvenir et au désir des modèles d'origine et à leur rendre, en les embrassant, respect et vénération » (*DS*, 601).

Il s'agit d'indications qui valent de façon particulière pour le culte de la Vierge. Les images, les icônes et les statues de la Madone, présentes dans les maisons, dans les lieux publics et dans d'innombrables églises et chapelles aident les fidèles à invoquer sa présence constante et son patronat miséricordieux dans les diverses circonstances de la vie. En rendant concrète et presque visible la tendresse maternelle de la Vierge, elles invitent à se tourner vers Elle, à la prier avec confiance et à l'imiter dans l'accueil généreux de la volonté divine.

Aucune des images connues ne reproduit le visage véritable de Marie, comme le reconnaissait déjà saint Augustin (*De Trinitate*, 8, 7) ; toutefois, elles nous aident à établir des relations plus profondes avec elle. C'est pourquoi il faut encourager la coutume d'exposer les images de Marie dans les lieux de culte et dans les autres édifices afin de ressentir son aide dans les

difficultés et son rappel à une vie toujours plus sainte et fidèle à Dieu.

4. Pour promouvoir l'utilisation correcte des effigies sacrées, le Concile de Nicée rappelle que « l'honneur rendu à l'image, appartient en réalité à celui qui y est représenté ; et celui qui vénère l'image, vénère la réalité qui y est représentée » (*DS*, 601).

Ainsi, en adorant dans l'image du Christ la Personne du Verbe incarné les fidèles accomplissent un acte authentique de culte, qui n'a rien en commun avec l'idolâtrie.

De même, en vénérant les représentations de Marie, le croyant accomplit un acte destiné en définitive à honorer la personne de la Mère de Jésus.

5. Le Concile Vatican II exhorte pourtant les théologiens et les prédicateurs à éviter toute exagération comme toute attitude minimaliste dans la façon de considérer la dignité particulière de la Mère de Dieu. Et il ajoute : « L'étude de la sainte Ecriture, des Pères et des docteurs, et celle des liturgies de l'Église, sous la conduite du magistère, doivent leur faire mettre dans une juste lumière le rôle et les privilèges de la Bienheureuse Vierge, lesquels sont toujours

orientés vers le Christ, source de la vérité totale, de la sainteté et de la piété » (*LG*, n. 67).

L'authentique doctrine mariale est assurée par la fidélité à l'Écriture et à la Tradition, ainsi qu'aux textes liturgiques et au Magistère. Sa caractéristique incontournable est la référence au Christ : en effet, en Marie, tout vient du Christ et est orienté vers Lui.

6. Enfin, le Concile offre aux croyants quelques critères pour vivre de façon authentique leur rapport filial avec Marie : « Que les fidèles se souviennent qu'une véritable dévotion ne consiste nullement dans un mouvement stérile et éphémère de la sensibilité, pas plus que dans une vaine crédulité ; la vraie dévotion procède de la vraie foi qui nous conduit à reconnaître la dignité éminente de la Mère de Dieu, et nous pousse à aimer cette Mère d'un amour filial, et à poursuivre l'imitation de ses vertus » (*LG*, n. 67).

Avec ces paroles, les Pères conciliaires mettent en garde contre la « vaine crédulité » et la prédominance des sentiments. Ils cherchent surtout à réaffirmer que la dévotion mariale authentique, découlant de la foi et de la connaissance aimante de la dignité de Marie, pousse à l'affection filiale envers elle et suscite la ferme décision d'imiter ses vertus.



## 69 - La prière à Marie

(5 novembre 1997)

1. Au cours des siècles, le culte de Marie a connu un développement ininterrompu. Il a vu fleurir, à côté des traditionnelles fêtes liturgiques dédiées à la Mère du Seigneur, des expressions innombrables de piété, souvent approuvées et encouragées par le Magistère de l'Église.

De nombreuses dévotions et prières mariales représentent un prolongement de la liturgie elle-même et ont parfois contribué à enrichir son enracinement, comme dans le cas de l'Office en l'honneur de la Bienheureuse Vierge et d'autres pieuses compositions introduites dans le Bréviaire.

La première invocation mariale connue remonte au III<sup>e</sup> siècle et commence par les paroles : « Sous ta protection (*Sub tuum praesidium*), nous cherchons refuge, sainte Mère de Dieu... ». Cependant, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, *l'Ave Maria* est la prière à la Vierge la plus commune parmi les chrétiens.

En reprenant les premières paroles adressées par l'ange à Marie, elle introduit les fidèles à la contemplation du mystère de l'Incarnation. Le mot latin *Ave* traduit le mot grec « *kaire* » : il est une invitation à la joie et on pourrait le traduire par « Réjouis-Toi ». L'hymne oriental « *Akathistos*

» répète avec insistance ce « Réjouis-Toi ». Dans *l'Ave Maria*, la Vierge est appelée « pleine de grâce » et ainsi reconnue dans la perfection de la beauté de son âme.

L'expression « le Seigneur est avec toi » révèle la relation spéciale et personnelle entre Dieu et Marie, qui se situe dans le grand dessein de l'Alliance de Dieu avec toute l'humanité. Puis, l'expression « Tu es bénie entre toutes les femmes et Jésus le fruit de tes entrailles est béni » affirme la réalisation du dessein divin de Dieu dans le corps virginal de la Fille de Sion.

En invoquant « Sainte Marie, Mère de Dieu », les chrétiens demandent à celle qui, par un privilège particulier, est la Mère immaculée du Seigneur : « Prie pour nous pauvres pécheurs », et s'en remettent à elle dans le moment présent et à l'heure suprême de la mort.

2. La prière traditionnelle de l'Angélus invite, elle aussi, à méditer le mystère de l'Incarnation en exhortant les chrétiens à prendre Marie comme point de référence dans les diverses heures de leur journée afin de l'imiter dans sa disponibilité à réaliser le plan divin du salut. Cette prière nous fait presque revivre le grand événement de l'histoire de l'humanité, l'Incarnation, auquel chaque *Ave Maria* fait référence. C'est là la valeur

et le charme de l'Angélus, tant de fois exprimés non seulement par des théologiens et des pasteurs mais aussi par des poètes et des peintres.

Dans la dévotion mariale, le Rosaire a joué un rôle éminent qui conduit à la contemplation des mystères de la foi par la répétition des *Ave Maria*. Cette prière simple, nourrissant l'amour du peuple chrétien pour la Mère de Dieu, oriente plus clairement la prière mariale vers son but : la glorification du Christ.

Le Pape Paul VI, comme ses prédécesseurs, tout particulièrement Léon XIII, Pie XII et Jean XXIII, avait en grande considération la pratique du Rosaire et en soutint la diffusion dans les familles. De plus, dans l'Exhortation apostolique *Marialis cultus* (MC), il en illustra la doctrine en rappelant qu'il s'agit d'une « prière évangélique, centrée sur le mystère de l'Incarnation rédemptrice », et confirmant son « orientation nettement christologique » (MC, 46).

La piété populaire joint au Rosaire les litanies dont les plus connues sont celles en usage au Sanctuaire de Lorette et qui sont appelées pour cela « Litanies de Lorette ».

Par des invocations très simples, elles aident à se centrer sur la personne de Marie pour saisir la

richesse spirituelle que l'amour du Père a mise en elle.

3. Comme le montrent la liturgie et la piété chrétienne, l'Église a toujours tenu en grande considération le culte à Marie, en le tenant comme indissolublement lié à la foi dans le Christ. De fait, il trouve son fondement dans le dessein du Père, dans la volonté du Sauveur et dans l'action inspiratrice du Paraclet.

Ayant reçu du Christ le salut et la grâce, la Vierge est appelée à exercer un rôle essentiel dans la rédemption de l'humanité. Par la dévotion mariale, les chrétiens reconnaissent la valeur de la présence de Marie sur le chemin vers le salut, en recourant à elle pour obtenir toutes sortes de grâces. Ils savent surtout pouvoir compter sur sa maternelle intercession pour recevoir du Seigneur ce qui est nécessaire au développement de la vie divine et à l'acquisition du salut éternel.

Comme l'attestent les nombreux titres attribués à la Vierge et les pèlerinages ininterrompus aux sanctuaires mariaux, la confiance des fidèles envers la Mère de Jésus les pousse à l'invoquer dans leurs nécessités quotidiennes.

Ils sont certains que son cœur maternel ne peut pas rester insensible aux misères matérielles et spirituelles de ses enfants.

Ainsi, la dévotion à la Mère de Dieu, encouragée par la confiance et la spontanéité, contribue à rasséréner le climat de la vie spirituelle et fait progresser les fidèles sur la voie exigeante des béatitudes.

4. Nous voulons enfin rappeler que la dévotion à Marie, en mettant en relief la dimension humaine de l'Incarnation, fait mieux découvrir le visage d'un Dieu qui partage les joies et les souffrances de l'humanité, le « Dieu avec nous », qu'elle a conçu comme homme en son sein très pur, qu'elle a assisté et accompagné d'un amour ineffable depuis les jours de Nazareth et de Bethléem jusqu'à ceux de la Croix et de la Résurrection.

## 70 - La Mère de l'unité et de l'espérance

(12 novembre 1997)

1. Après avoir illustré les relations entre Marie et l'Église, le Concile Vatican II se réjouit de constater que la Vierge est également honorée par des chrétiens qui n'appartiennent pas à la communauté catholique : « Le Concile trouve une grande joie et consolation au fait que, parmi nos frères séparés ils n'en manquent pas qui rendent à la Mère du Seigneur et Sauveur l'honneur qui lui est dû... » (*Lumen gentium*, n. 69), (cf. *Redemptoris Mater*, nn. 29-34). Nous pouvons dire, à juste titre, que la maternité universelle de Marie, même si elle fait apparaître de façon encore plus douloureuse les divisions entre chrétiens, constitue un grand signe d'espérance pour le chemin œcuménique.

De nombreuses communautés protestantes, en raison d'une conception particulière de la grâce et de l'ecclésiologie, se sont opposées à la doctrine et au culte marial, considérant que la coopération de Marie à l'œuvre du salut porte préjudice à l'unique médiation du Christ. Dans cette perspective, le culte de la Mère entrerait presque en concurrence avec l'honneur qui est dû à son Fils.

2. Toutefois, à une époque récente, l'approfondissement de la pensée des premiers réformateurs a mis en lumière des positions plus ouvertes à l'égard de la doctrine catholique. Les écrits de Luther expriment, par exemple, amour et vénération à l'égard de Marie, exaltée comme le modèle de chaque vertu : il soutient la sainteté sublime de la Mère de Dieu et affirme quelquefois le privilège de l'Immaculée Conception, partageant avec d'autres Réformateurs la foi dans la virginité perpétuelle de Marie.

L'étude de la pensée de Luther et de Calvin, ainsi que l'analyse de certains textes de chrétiens évangéliques, ont contribué à créer une attention renouvelée de certains protestants et anglicans à l'égard des divers thèmes de la doctrine mariale. Certains sont même parvenus à des positions très proches de celles des catholiques, en ce qui concerne les bases fondamentales de la doctrine sur Marie, telles que la maternité divine, la virginité, la sainteté, la maternité spirituelle.

La préoccupation de souligner la valeur de la présence de la femme dans l'Église encourage l'effort de reconnaître le rôle de Marie dans l'histoire du salut.

Tous ces faits constituent autant de motifs d'espérance pour le chemin œcuménique. Le désir

profond des catholiques serait de pouvoir partager avec tous leurs frères dans le Christ la joie qui découle de la présence de Marie dans la vie selon l'Esprit.

3. Le Concile rappelle, en particulier, parmi les frères qui « rendent à la Mère du Seigneur et Sauveur l'honneur qui lui est dû », les Orientaux, « lesquels vont d'un élan fervent et d'une âme toute dévouée, vers la Mère de Dieu toujours Vierge pour lui rendre leur culte » (*LG*, n. 69).

Comme il ressort des nombreuses manifestations de culte, la vénération à l'égard de Marie représente un élément important de communion entre catholiques et orthodoxes.

Toutefois, certaines divergences demeurent à propos des dogmes de l'Immaculée Conception et de l'Assomption, même si ces vérités furent précisément illustrées au début par certains théologiens orientaux - il suffit de penser à de grands auteurs comme Gregorios Palamas (+ 1359), Nicolas Cabasilas (+ après 1396), Giorgios Scholarios (+ après 1472).

Ces divergences, qui résident peut-être davantage dans la formulation que dans le contenu, ne doivent toutefois pas faire oublier la foi commune dans la maternité divine de Marie, dans sa virginité perpétuelle, dans sa sainteté parfaite,

dans son intercession maternelle auprès de son Fils. Comme le Concile Vatican II l'a rappelé, « l'élan fervent » et « l'âme toute dévouée » rassemblent les orthodoxes et les catholiques dans le culte de la Mère de Dieu.

4. A la fin de *Lumen gentium*, le Concile invite à confier l'unité des chrétiens à Marie : « Que tous les chrétiens adressent à la Mère de Dieu et des hommes d'instantes supplications, afin qu'après avoir assisté de ses prières l'Église naissante, maintenant encore, exaltée dans le ciel au-dessus de tous les bienheureux et les anges, elle continue d'intercéder auprès de son Fils dans la communion de tous les saints » (*Ibid.*).

De même que dans la première communauté, la présence de Marie promouvait l'unanimité des cœurs, que la prière consolidait et rendait visible (cf. Ac 1, 14), ainsi, la communion plus intense avec Celle qu'Augustin appelle la « mère de l'unité » (*Sermo* 192, 2 ; *PL* 38, 1013), pourra conduire les chrétiens à « jouir du don tant attendu de l'unité œcuménique.

Nos prières s'adressent de façon incessante à la Sainte Vierge ; afin que tout comme elle a soutenu au début le chemin de la communauté chrétienne unie dans la prière et dans l'annonce de l'Évangile, elle puisse aujourd'hui obtenir pour

nous, à travers son intercession, la réconciliation et la pleine communion entre les croyants dans le Christ.

Mère des hommes, Marie connaît bien les besoins et les aspirations de l'humanité. Le Concile lui demande en particulier d'intercéder pour que « les familles des peuples, qu'ils soient déjà marqués du beau nom de chrétien ou qu'ils ignorent encore leur Sauveur, soient enfin heureusement rassemblés dans la paix et la concorde en un seul Peuple de Dieu à la gloire de la Très Sainte et indivisible Trinité » (*LG*, n. 69).

La paix, la concorde et l'unité, objets de l'espérance de l'Église et de l'humanité, apparaissent encore lointaines. Toutefois, elles constituent un don de l'Esprit qu'il faut implorer sans répit, en se mettant à l'école de Marie et en ayant confiance dans son intercession.

5. C'est avec cette requête que les chrétiens partagent l'attente de Celle qui, comblée de la vertu de l'espérance, soutient l'Église qui est en marche vers l'avenir de Dieu.

Ayant pour sa part atteint la béatitude pour avoir « cru dans l'accomplissement des paroles du Seigneur » (Lc 1, 45), la Vierge accompagne les croyants - et l'Église tout entière - afin qu'à travers les joies et les épreuves de la vie

présente, ils soient dans le monde les véritables prophètes de l'espérance qui ne déçoit pas.